VILLE DE QUÉBEC

RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU PARCOURS DU TRAMBUS

RAPPORT FINAL

VOLUME I : RAPPORT

ethnoscop

Février 2022

Réseau structurant de transport en commun

Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus

Rapport final
Volume I : Rapport

Ethnoscop
2022

VILLE DE QUÉBEC

ISBN : 978-2-89552-200-3 (ensemble)
ISBN : 978-2-89552-200-3 (vol. I)

Page couverture : Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue du Pont vers l'Ouest », 1929 (Archives de la Ville de Québec [AVQ] P037-N017627).

RÉSUMÉ

Afin de réduire la circulation sur le réseau routier et son impact sur l'environnement, la Ville de Québec a conçu un réseau structurant de transport en commun. Celui-ci comprendra un tramway électrique, le Métrobus ainsi qu'une infrastructure dédiée; il devait aussi initialement comprendre un trambus électrique. Le tracé du tramway couvrira 22 km (dont 2,1 km en tunnel souterrain), alors que celui du trambus devait être d'une longueur de 15 km. Le projet inclura également des pôles d'échanges, des stations et des parc-o-bus. Un tel réseau nécessite diverses installations au sol et souterraines. Or, le parcours du tramway et celui prévu pour le trambus traversent des secteurs où des ressources archéologiques préhistoriques et historiques pourraient être présentes, comme l'a établi une évaluation sommaire du potentiel archéologique effectuée par la Ville de Québec en 2018. Les travaux d'excavation requis pour la réalisation du projet menacent donc des ressources archéologiques.

Dans l'ensemble des tronçons du trambus étudiés (TB-1 à TB-5, TB-9 et TB-12), 41 zones à potentiel archéologique ont été délimitées. Ces zones, pour lesquelles des inventaires ou des surveillances archéologiques sont recommandés, ont trait à diverses occupations et vocations : fréquentation des lieux au cours de la préhistoire; occupations domestiques, agrodomestiques et agricoles; défense; occupation funéraire; fonction viaire; vocations artisanales et industrielles; fonction portuaire; commerce.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES IX

LISTE DES TABLEAUX XIX

LISTE DES PARTICIPANTS XXI

1. INTRODUCTION 1

1.1 Contexte et mandat 1

1.2 Présentation des tronçons du trambus étudiés 2

1.2.1 Tronçons TB-1 à TB-3 2

1.2.2 Tronçons TB-4 et TB-5 2

1.2.3 Tronçon TB-9 2

1.2.4 Tronçon TB-12 3

2. MÉTHODES DE TRAVAIL 5

2.1 Volet préhistorique 5

2.2 Volet historique 6

2.2.1 Acquisition des connaissances 6

2.2.2 Traitement et analyse des données 6

2.2.3 Identification des zones à potentiel archéologique 7

2.2.4 Stratégie d'intervention 7

3. CADRE PRÉHISTORIQUE 9

3.1 Géomorphologie 9

3.2 Pédologie 10

3.3 Hydrographie 11

3.4 Géochronologie et paléoenvironnement 13

3.5 Cadre culturel amérindien 15

3.5.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA) 15

3.5.2 Archaïque (10 000 à 3000 ans AA) 16

3.5.3 Sylvicole (3000 à 450 ans AA) 17

3.5.4 Période amérindienne historique (XVI^e siècle au XX^e siècle) 17

4. CADRE HISTORIQUE 21

4.1 Boulevard Sainte-Anne, chemin de la Canardière et boulevard des Capucins (tronçons TB-1 à TB-3) 21

4.1.1 Chez les Jésuites : occupation des terres concédées 21

4.1.2 En prévision de la guerre 29

4.1.3 Les biens des Jésuites, objets de convoitise 30

4.1.4 Commerce du bois et agriculture 37

4.1.5 Naissance de Limoilou 47

4.1.6 Un village prenant l'aspect d'une ville 50

4.1.7 Expansion sur le chemin de la Canardière 55

4.2 Boulevards Jean-Lesage et Charest (tronçons TB-4 et TB-5) 61
4.2.1 De la pointe aux Lièvres au couvent des Récollets 61
4.2.2 Occupation au pied du coteau Sainte-Geneviève 65
4.2.3 Destructions de la guerre de Conquête et invasion des Bastonnais 73
4.2.4 Un faubourg en expansion 76
4.2.5 Faubourg en flammes et reconstruction 79
4.2.6 Trains et grand commerce à la basse-ville 86
4.2.7 Aménagement du boulevard Charest 92
4.3 Abords de la Cité universitaire (tronçon TB-9) 101
4.3.1 Les Jésuites à Sillery 101
4.3.2 Chapelle Notre-Dame-de-Foy 103
4.3.3 Un paysage agricole fixé pour plus de deux siècles 107
4.3.4 Frères des écoles chrétiennes à Sainte-Foy 114
4.4 Rue de la Pointe-aux-Lièvres (tronçon TB-12) 120
4.4.1 Fort Jacques-Cartier 120
4.4.2 Les Jésuites à la rivière Saint-Charles 121
4.4.3 En prévision de la guerre 128
4.4.4 Biens des Jésuites saisis par la Couronne britannique 134
4.4.5 Commerce du bois et construction navale 136
4.4.6 Stadacona, un village en devenir 138
5. ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 159
5.1 Tronçons TB-1 à TB-3 159
5.1.1 Études de potentiel archéologique 159
5.1.2 Interventions archéologiques 159
5.2 Tronçons TB-4 et TB-5 160
5.2.1 Études de potentiel archéologique 160
5.2.2 Interventions archéologiques 161
5.3 Tronçon TB-9 176
5.3.1 Études de potentiel archéologique 176
5.3.2 Interventions archéologiques 176
5.4 Tronçon TB-12 177
5.4.1 Études de potentiel archéologique 177
5.4.2 Interventions archéologiques 177
6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 179
6.1 Approche sectorielle 179
6.1.1 Tronçons TB-1 à TB-3 179
6.1.2 Tronçons TB-4 et TB-5 194
6.1.3 Tronçon TB-9 238
6.1.4 Tronçon TB-12 240

6.2 Approche thématique 246
6.2.1 Préhistoire 246
6.2.2 Occupations domestiques et agrodomestiques 247
6.2.3 Défense 250
6.2.4 Occupation funéraire 250
6.2.5 Fonction viaire 251
6.2.6 Vocations artisanales et industrielles 251
6.2.7 Fonction portuaire 264
6.2.8 Commerce 264
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 265
MÉDIAGRAPHIE 269
ANNEXE : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 291

VOLUME II PLANS
VOLUME III CHAÎNES DE TITRES, TRONÇONS TB-1 À TB-5
VOLUME IV CHAÎNES DE TITRES, TRONÇONS TB-9 ET TB-12

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Géologie de la région de Québec (Castonguay et Nadeau 2012) 10

Figure 2 Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc *et al*. 2003) 11

Figure 3 Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 12

Figure 4 Principaux dépôts et formes quaternaires de la rive nord de la région de Québec (Lamarche 2011 : figure 2.1) 14

Figure 5 Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (Giguère et Laverdière 1973) 19

Figure 6 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, 1754 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ], copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58) 23

Figure 7 Louis Franquelin, pointe aux Lièvres et moulin banal au détour de la rivière Saint-Charles en 3 et la Canardière et Beauport en Z, vers 1678 (Bibliothèque nationale de France [BNF] GE SH 18PF 127 DIV6 P1D) 24

Figure 8 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.r De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) 25

Figure 9 Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois », 1690 (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] DAFCAOM03_03DFC0354C01_H) 26

Figure 10 Digby Hamilton, terres de la Vacherie et de Notre-Dame-des-Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC], carte dite de Murray ca 1761-135067-38) 30

Figure 11 William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001) 32

Figure 12 Territoire de la Canardière, vers 1820 (Archives du Séminaire de Québec [ASQ] SME-z-136) 33

Figure 13 Frederick C. Würtele, maison Jones, 1892 (BAnQ 03Q_P546D1P11) 34

Figure 14 Villa de William Lane érigée en 1847 (BAnQ 03Q_CN301S053D1430) 34

Figure 15 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882) 35

Figure 16 Maison de campagne de James McKenzie à La Canardière (Google Street View) 36

Figure 17 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 38

Figure 18 Louis-Prudent Vallée, « *From Beauport outside the walls* », vers 1880 (BAnQ P428,S3,SS1,D30.P10-5) 39

Figure 19 Samuel McLaughlin, hameau Hedleyville visible à gauche des clochers de l'église, vers 1858 (BAnQ 03Q-P1000S4D21P14) 39

Figure 20 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1898 (BAnQ 428103 CON) 40

Figure 21 Louis-Prudent Vallée, « *View of valley of the river St. Charles from Mount Pleasant* », vers 1885 (BAnQ 03Q_P1000S4D60P16) 41

Figure 22 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 41

Figure 23 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 42

Figure 24 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 43

Figure 25 Henry Whitmer Hopkins, « *St. Roch Nord* », 1879 (BAnQ 555441 CON) 44

Figure 26 Henry Whitmer Hopkins, Hedleyville, 1879 (BAnQ 555441 CON) 45

Figure 27 Henry Whitmer Hopkins, New Waterford, 1879 (BAnQ 555441 CON) 45

Figure 28 Frederick C. Würtele, pont Sainte-Anne, 1895 (BAnQ 03Q_P546D3P66) 46

Figure 29 Frederick C. Würtele, Hedleyville au-delà du pont Sainte-Anne, 1893 (BAnQ 03Q_P546D1P12) 46

Figure 30 J.-P. Garneau, « Une Rue à Limoilou », fin du XIX^{e} siècle (AVQ n000867) 47

Figure 31 E.L. de la Vallée, aqueduc de Limoilou, 1893 (BAnQ 03Q_CN301S369D0987) 48

Figure 32 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1898 (BAnQ 428103 CON) 49

Figure 33 Limoilou et l'église Saint-Charles, 1899 (AVQ n008266) 49

Figure 34 Campagne de publicité destinée aux acheteurs dans le nouveau quartier de Québec avec ses rues numérotées à l'image de New York : « Terrains à vendre-Parc Limoilou-Lots à bâtir L'ENDROIT LE PLUS AVANTAGEUX DES ALENTOURS DE QUÉBEC Site incomparable pour une résidence d'été-Parc LIMOILOU qui sera le plus beau quartier du GREATER QUEBEC » (*Le Soleil*, 11 juin 1910). 50

Figure 35 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128) 52

Figure 36 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_129) 53

Figure 37 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_130) 54

Figure 38 Entrepôt et viaduc du chemin de la Canardière desservi par le tramway, vers 1940 (Archives des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie [ASSSCM]) 55

Figure 39 Carte topographique, 1920 (BAnQ 2684617) 56

Figure 40 Asile des aliénés de Québec vu du chemin de la Canardière, vers 1905 (BAnQ, fonds des Sœurs de la Charité, P910S3,D4,P41) 57

Figure 41 Maurice Drouin, tracé de l'extrémité ouest du futur boulevard Sainte-Anne, 1938 (ASQ SME 137) 57

Figure 42 W.B. Edwards, photographie aérienne, 1948 (AVQ N023733) 58

Figure 43 W.B. Edwards, photographie aérienne, 1948 (AVQ N023733) 58

Figure 44 « Centre hospitalier Robert-Giffard », 1952 (AVQ Q-C1-14-N003139) 59
Figure 45 « Le boulevard des Capucins », 1959 (AVQ Q-C1-14-N004159) 60
Figure 46 « Vue aérienne de l'embouchure de la rivière Saint-Charles », 1972 (AVQ Q-C1-14-N015629) 60
Figure 47 Jean-Baptiste Franquelin, vue à vol d'oiseau du secteur de la pointe aux Lièvres, vers 1680 (BNF BNF-GE SH 18PF 127 DIV6 P1D). 64
Figure 48 Brasserie devant servir au Conseil souverain avant les réaménagements, 1686 (ANOM DAFCAOM03_F3290009301_H) 65
Figure 49 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, grand bâtiment de la potasse sur les terres de l'intendance, 1720 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0406B01_H) 66
Figure 50 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan et Elevation de la Redoute S^{t}. Roch » (ANOM DAFCAOM03_03DFC0445C01_H). 67
Figure 51 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica) 68
Figure 52 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1752 (BAC NMC 15804) 70
Figure 53 Couvent des Récollets dit de Notre-Dame-des-Anges (ASQ PH1999-0364-115041_2) 72
Figure 54 Richard Short, faubourg Saint-Roch et ancien Palais au lendemain de la guerre, vers 1761 (BAC NMC 0243) 74
Figure 55 Frederick Haldimand, Palais et faubourg en ruines, 1778 (BAC NMC 17333-2 & n0017333) 75
Figure 56 William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001) 76
Figure 57 Jean-Baptiste Duberger, « Plan de Québec », 1815 (BAC NMC n0017967k) 77
Figure 58 George St. Vincent Whitmore, « *St. Charles River from above St. John's Gate* » (Morisset 2001 : 125) 78
Figure 59 Plan de lotissement du secteur nord de la rue De Saint-Vallier entre les rues Caron et Saint-Ours (AAMHGQ 2.1.1-20.1.15.1.13) 79
Figure 60 Alfred Hawkins, « *This plan of the city of Quebec* », 1845 (BAnQ 231121) 80
Figure 61 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de l'Église vers l'est », 1929 (AVQ P037-N017630) 81
Figure 62 Jules-Ernest Livernois, faubourg Saint-Sauveur avec l'église, la corderie et l'Hôpital général, vers 1865 (BAC PAa122757) 82
Figure 63 William Notman, vue du village Saint-Sauveur depuis la côte Sauvageau, vers 1860 (Musée McCord) 83
Figure 64 William Augustus Leggo, au lendemain de l'incendie depuis la rue Prince-Édouard, 1866 (BAnQ) 85

Figure 65 Résidence (1876) et manufacture (1871) de Guillaume Bresse sur la rue Dorchester (Dominion Corset) 86

Figure 66 William Notman, « Faubourg Saint-Roch, Québec, QC, vers 1860 » (Musée McCord V7132) 87

Figure 67 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1) 87

Figure 68 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_012) 88

Figure 69 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_013) 88

Figure 70 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_016) 88

Figure 71 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018) 89

Figure 72 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019) 89

Figure 73 Thaddée Lebel, « Vue de la rue des Fossés depuis la rue Laliberté », 1929 (AVQ CI-N000045) 90

Figure 74 Thaddée Lebel, couvent Jacques-Cartier érigé entre 1907 et 1909 au coin de la rue Charest et du boulevard Langelier, 1933 (BAnQ P372,D321,P1) 91

Figure 75 « La plus grande Epicerie a Quebec » (BAnQ P547S1SS1SSS1D001P3610R) 92

Figure 76 Thadhée Lebel, « Coin rue des Fossés et Saint-Roch », 1929 (AVQ CI-N000003) 93

Figure 77 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue Laliberté vers l'Ouest », 1929 (AVQ P037-N017628) 93

Figure 78 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de l'Église vers l'Ouest », 1929 (AVQ P037-N017629) 93

Figure 79 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de la Couronne vers l'Est », 1929 (AVQ P037-N017631) 94

Figure 80 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue du Pont vers l'Est », 1929 (AVQ P037-017626) 94

Figure 81 Thaddée Lebel, « Vue de la rue des Fossés prise depuis l'intersection de la rue de l'Église », 1929 (AVQ CI-N000044) 94

Figure 82 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue Grant à l'Est », 1929 (AVQ P037-N017624) 94

Figure 83 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017646) 95

Figure 84 Thaddée Lebel, « Intersection de la rue Saint-Anselme et de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000048) 95

Figure 85 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017648) 95

Figure 86 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017649) 95

Figure 87 Thaddée Lebel, « Intersection du boulevard Langelier et de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000049) 96

Figure 88 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402) 96

Figure 89 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402) 97

Figure 90 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402) 98

Figure 91 « Rails de tramway », 1945 (AVQ Q-C1-14-N001882) 99

Figure 92 Boulevard Charest à la hauteur de la rue Laliberté (rue de la Chapelle) en direction ouest, avec au loin le Syndicat en construction, 1947 (AVQ A061-H5400-1536) 99

Figure 93 « Vue du boulevard Charest », 1941 (AVQ Q-C1-14-N001777) 100

Figure 94 Boulevard Charest à la rencontre du boulevard Langelier et de la rue De Saint-Vallier en direction ouest, 1951 (AVQ A054-H5400-308600) 100

Figure 95 Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica) 104

Figure 96 James Pattison Cockburn, église de Sainte-Foy, 1829 (BAC) 106

Figure 97 Adolphe Larue, « *Plan of the Farm belonging to the Estate of late William Holmes Esquire situate at Carouge in the Parish of S^t Foy* », 1836 (BAnQ 03Q_CA301S27DM103-1) 106

Figure 98 Gédéon de Catalogne, « Carte du gouvernement de Québec », 1709 (BAnQ G/3451/G46/1709/C381/1921 CAR) 107

Figure 99 Sylvio Brassard, maison Blais, 1944 (BAnQ P21532) 108

Figure 100 Plateau de Sainte-Foy au lendemain de la Conquête, 1761 (BAC, carte dite de Murray ca 1761, nmce010944374_33) 109

Figure 101 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882) 110

Figure 102 Jules-Isaïe Benoît dit Livernois, « Belmont Retreat », 1865 (BAnQ 03Q_P560_S2_D2_P30036) 111

Figure 103 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 112

Figure 104 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 112

Figure 105 « *Topographic map* », 1920 (BAnQ 2684617) 113

Figure 106 Dansereau, noviciat des Frères des écoles chrétiennes, vers 1930 (BAnQ 03Q_P428S3SS1D13P073) 114

Figure 107 Mérite agricole, bâtiments de la ferme des Frères des écoles chrétiennes (BAnQ P39374) 114

Figure 108 Underwriters' Survey Bureau, « Quebec », 1962 (BAnQ 4285146_3_329-2) 115

Figure 109 Maurice Royer, étude du projet de la Cité universitaire et projet de voirie, 1945 (ASQ sme-290_v) 116

Figure 110 Vue aérienne des terrains de la Cité universitaire et des propriétés des Frères des écoles chrétiennes, 1950 (ASQ ph2018-4979_190403) 116

Figure 111 À l'intersection du chemin des Quatre-Bourgeois et de la route du Vallon, 1947 (Gaumond 2006a : illustration 8) 117

Figure 112 Chemin Quatre-Bourgeois et portion sud de l'aire d'étude du tronçon TB-9, 2021 (Google Earth 2021 299m) 118

Figure 113 Portion nord de l'aire d'étude du tronçon TB-9, 2021 (Google Earth 2021 299m) 119

Figure 114 GCS Développement immobilier, hôtel et condos proposés près de la Pyramide (Bonnette et Trudel 2017) 119

Figure 115 Livernois, « *Jacques-Cartier Monument* », 1889 (BAnQ 03Q_P560_S1_P000588) 121

Figure 116 Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois », 1690 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0354C01_H) 125

Figure 117 « Plan de la terre de la Dlle Fornel », vers 1750 (BAnQ M27_5_00214) 126

Figure 118 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, 1754 (BAnQ, copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58) 127

Figure 119 Joseph Frederick Wallet Des Barres *et al*., « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (BAC H11/349/Quebec/1759) 128

Figure 120 Digby Hamilton, terres de la Vacherie et de Notre-Dame-des-Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761 (BAC, carte dite de Murray ca 1761-135067-38) 129

Figure 121 Ferme de Notre-Dame-des-Anges, 1786 (BAnQ 03Q_E21S66SS3_SSS5_D1273_0007) 131

Figure 122 William Hall, « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », 1799 (BAnQ n0011084k-0001) 133

Figure 123 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882) 135

Figure 124 Chantier naval McKay & Warner, 1869 (Wallace 1927 : 64) 135

Figure 125 Legendre, « Plan du relevé de la Rivière S^{t}. Charles depuis le quai d'Anderson Jusqu'au pont de Scott », 1854 (BAnQ 3814427) 137

Figure 126 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) 139

Figure 127 « QUÉBEC. – Le Pont Stadacona », vers 1900 (BAnQ, fonds Philippe-Gingras, P547S1SS1SSS1D001P0378R) 141

Figure 128 Henry Whitmer Hopkins, « Village Stadacona », 1879 (BAnQ 174243_37) 142

Figure 129 Louis-Prudent Vallée, Stadacona derrière le chantier naval de Narcisse Rosa, vers 1880 (BAnQ 03Q_P1000S4D60P17) 142

Figure 130 Livernois, « *Paquet's fur factory* », vers 1900 (BAC a024294) 143

Figure 131 Ponceau à tréteaux sur le ruisseau Saint-Michel pour le tramway électrique, 1899 (BAnQ, fonds Philippe Gingras, 03Q_P585D18P3) 144

Figure 132 Charles Edward Goad, « Stadacona », 1898 (BAnQ 3657010_100) 145

Figure 133 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_120) 146

Figure 134 Collège Stadacona des frères du Sacré-Cœur (BAnQ 06M,P748,S1,P2537) 147

Figure 135 « Le pont Lavigueur », 1945 (AVQ Q-C1-14-N001939) 147

Figure 136 Vue aérienne du parc Victoria, de la pointe aux Lièvres et de Stadacona, 1945 (AVQ N023526a) 148

Figure 137 Pointe aux Lièvres et Stadacona, 1948 (AVQ 1948-4887) 149

Figure 138 « Incinérateur », 1955 (AVQ Q-C1-14-N003470) 150

Figure 139 « Centre industriel pointe aux Lièvres » (BAnQ, fonds Magella-Bureau, P547S1SS1SSS1D001P0396R) 150

Figure 140 Compagnie Paquet, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98258) 151

Figure 141 Lido, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98300) 151

Figure 142 Abattoir Edmond Sylvain, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98301) 152

Figure 143 Cobra, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98256) 152

Figure 144 Granix, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98299) 153

Figure 145 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_137) 154

Figure 146 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_160) 155

Figure 147 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_161) 156

Figure 148 Pointe aux Lièvres et Stadacona, 1963 (AVQ 1963-4887) 157

Figure 149 « Maison Dorion-Coulombe », 1977 (AVQ Q-D11-N403017) 158

Figure 150 W.B. Edwards, « Vue aérienne de la Pointe-aux-Lièvres et de Limoilou », vers 1945 (AVQ CI-N011196) 178

Figure 151 Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 J4 CAR) 180

Figure 152 Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 555441 CON) 181

Figure 153 « Intersection 4e Rue et boulevard des Capucins », 1955 (AVQ Q-C1-14-N003368) 184

Figure 154 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR) 185

Figure 155 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR) 186

Figure 156 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128) 187

Figure 157 Henry Richard S. Bunnett, « Panoramic View of Quebec and its Surroundings from the Prison Tower of Quebec City », vers 1885 (Musée McCord M883-M885-P1_DA) 189

Figure 158 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128) 190

Figure 159 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR) 191

Figure 160 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 G475 U56 1923 étagère atlas 4e).....192

Figure 161 1001, 3e Rue (photo Martin Royer).....193

Figure 162 Joseph Frederic Wallet DesBarres *et al*., « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (BAC H11/349/Quebec/1759).....197

Figure 163 Honorius Sisson Sitwell, « *Fortifications survey* », 1867 (BAnQ 03Q_P600S4SS2D634P11) 199

Figure 164 Robert de Villeneuve, « Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification », 1692 (BAC Ph/340/Québec/[1692]) 200

Figure 165 Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM FR CAOM 3DFC375A) 201

Figure 166 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1742 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0418A03_H).....201

Figure 167 Board of Ordnance, « *Plan of Quebec* », 1760 (BAC NMC 21859) 202

Figure 168 John Marr, « Plan of the City of Quebec and its Fortifications and of ground without side beyond the Heights of Abraham », 1779 (BAC NMC 55479) 203

Figure 169 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ).....204

Figure 170 « Quebec Cartage & Transfer Co Ltd », vers 1912 (AVQ CI-N-9006).....204

Figure 171 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA).....205

Figure 172 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_013).....207

Figure 173 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_016).....208

Figure 174 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ).....208

Figure 175 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA).....209

Figure 176 Thaddée Lebel, « Vue de la rue de la Couronne prise depuis l'intersection de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000010) 209

Figure 177 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 103Q_P600S4SS1D16_018).....210

Figure 178 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1913 révisé en 1916 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 210

Figure 179 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018) 212

Figure 180 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 212

Figure 181 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1913 révisé en 1916 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 213

Figure 182 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018) 214

Figure 183 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 214

Figure 184 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 214

Figure 185 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018) 215

Figure 186 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 215

Figure 187 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019) 216

Figure 188 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 216

Figure 189 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 216

Figure 190 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019) 217

Figure 191 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 218

Figure 192 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 218

Figure 193 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019) 219

Figure 194 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 219

Figure 195 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 219

Figure 196 « Vue du boulevard Charest », 1941 (AVQ Q-C1-14-N001777) 220

Figure 197 « Carrefour où se rencontre le boulevard Charest, le boulevard Langelier et la rue Saint-Vallier », 1951 (AVQ Q-C1-14-N003086) 221

Figure 198 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA) 222

Figure 199 « La rue Saint-Vallier », 1943 (AVQ CI-N031736) 222

Figure 200 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019) 224

Figure 201 « M. Cléophas Rochette » (*Le Monde illustré*, vol. 12, n° 602, 16 novembre 1895) 224

Figure 202 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 225

Figure 203 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 226

Figure 204 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 475 U56 1923 étagère atlas 4e) 227

Figure 205 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA) 228

Figure 206 « Carrefour boulevard Charest, rue Saint-Vallier et boulevard Langelier », 1960 (AVQ Q-C1-14-N004664) 229

Figure 207 « Carrefour », 1979 (AVQ Q-C1-14-N012937) 229

Figure 208 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020) 231

Figure 209 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 232

Figure 210 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA) 233

Figure 211 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA) 234

Figure 212 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020) 235

Figure 213 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 236

Figure 214 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020) 237

Figure 215 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ) 237

Figure 216 Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica) 239

Figure 217 Tronçon TB-9 superposé au plan de Robert de Villeneuve de 1686 240

Figure 218 Robert Smith, « Plan de la Ferme de Notre Dame des Anges », 1810 (reproduit dans Bergeron Gagnon 1995 : figure 6) 244

Figure 219 Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1760 (Library of Congress G3454.Q4S1 1760 .J4) 245

Figure 220 « *Interior of ropewalk* » (Historic New England PC001.03.01.TMP.139) 254

Figure 221 « *Sander at work* » (*Canada Lumberman & Woodworker* 1915 : 63) 255

Figure 222 Une cuve ou marmite de même que son support destiné à la faire chauffer, lesquels sont tous utilisés dans la fabrication industrielle du savon vers la fin du XIX^{e} siècle (Brannt 1888 : 244-246). 257

Figure 223 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 G475 U56 1923 étagère atlas 4e) 259

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Sites archéologiques dans le tronçon TB-4 162

Tableau 2 Sites archéologiques dans le tronçon TB-5 166

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Québec

Benoît Carrier	Directeur, Division de la conception de l'ingénierie de surface et souterraine
Diane Bouchard	Conseillère en environnement, Direction générale adjointe
Gabriel Larivière Bélanger	Technicien en géomatique, Division de contrôle du projet

Division du patrimoine et des relations internationales

Serge Rouleau	Archéologue
Benoit Fiset	Technicien à la recherche en patrimoine

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Martin Royer	Responsable de projet, rédacteur des sections 1, 2.2, 5, 6.1.3, 6.2.2 à 6.2.8 et 7 et de l'annexe et corédacteur des sections 6.1.1, 6.1.2 et 6.1.4
Robert Côté	Géohistorien, rédacteur de la section 4 et élaboration des chaînes de titres (volumes III et IV)
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur des sections 2.1, 3 et 6.2.1 et corédacteur des sections 6.1.1, 6.1.2 et 6.1.4
Liliane Carle	Géographe-cartographe (volume II)
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Afin de réduire la circulation sur le réseau routier et son impact sur l'environnement, la Ville de Québec a conçu un réseau structurant de transport en commun. Celui-ci comprendra un tramway électrique, le Métrobus ainsi qu'une infrastructure dédiée; il devait aussi initialement comprendre un trambus électrique. Le tracé du tramway couvrira 22 km (dont 2,1 km en tunnel souterrain), alors que celui du trambus devait être d'une longueur de 15 km. Le projet inclura également des pôles d'échanges, des stations et des parc-o-bus. Un tel réseau nécessite diverses installations au sol et souterraines. Or, le parcours du tramway et celui prévu pour le trambus traversent des secteurs où des ressources archéologiques préhistoriques et historiques pourraient être présentes, comme l'a établi une évaluation sommaire du potentiel archéologique effectuée par la Ville de Québec en 2018. Les travaux d'excavation requis pour la réalisation du projet menacent donc des ressources archéologiques.

L'étude de la Ville de Québec de 2018 s'est conclue en précisant que la prochaine étape consisterait à réaliser « l'évaluation spécifique des potentiels archéologiques des segments retenus », c'est-à-dire des tronçons qui, à l'étape de l'évaluation sommaire, ont montré un potentiel archéologique, avéré ou à vérifier. C'est ainsi qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville de Québec, en avril 2019, a accordé à Ethnoscop un mandat d'évaluation spécifique des segments retenus. Le mandat d'Ethnoscop a pour objectifs de caractériser l'occupation préhistorique et historique des emplacements ciblés, d'y cerner les zones à potentiel archéologique et de soumettre des recommandations à l'égard des mesures d'atténuation. Déjà, l'évaluation sommaire de 2018 a confirmé que les parcours traversent des secteurs aux occupations distinctes. Ainsi, quelques tronçons ont été retenus parce que des traces d'une fréquentation des lieux à la préhistoire pourraient y être préservées; pour ces endroits, l'analyse doit reposer sur les cadres naturel et culturel anciens, sur les sites archéologiques connus et sur les perturbations identifiées. Plusieurs tronçons traversent des sites qui ont eu une vocation agrodomestique, certains dès le XVII^{e} siècle, et d'autres qui ont connu une fonction militaire, artisanale, portuaire, institutionnelle ou funéraire.

1.2 Présentation des tronçons du trambus étudiés

1.2.1 Tronçons TB-1 à TB-3

Les tronçons TB-1 à TB-3 s'étendent sur le boulevard Sainte-Anne, le chemin de la Canardière et le boulevard des Capucins (plan 1). Le tronçon TB-1 (long de près de 1 km) emprunte le boulevard Sainte-Anne entre les avenues Jean-De Clermont et De Niverville (plans 2 à 5). De là, le tronçon TB-2 (long de près de 1,5 km) parvient au chemin de la Canardière et parcourt celui-ci jusqu'à l'avenue Conway (plans 6 à 12). Ensuite, le tronçon TB-3 (long d'un peu plus de 1 km) bifurque sur le boulevard des Capucins et se rend au pont Samson (plans 13 à 18). La station De Niverville est à la jonction des tronçons TB-1 et TB-2, alors que le tronçon TB-2 comprend les stations Bardy et Hôpital de l'Enfant-Jésus. Les stations Cégep Limoilou et des Capucins ponctuent le tronçon TB-3. Entre les avenues D'Estimauville et De Niverville, l'étude de la Ville de Québec de 2018 a qualifié le tronçon TB-1 de zone propice à une occupation préhistorique. Le tronçon TB-2 y est considéré comme une zone sensible à l'égard de ressources archéologiques témoignant des vocations domestique et agricole des lieux du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle. De l'avenue Conway jusqu'à la 4^{e} Rue, le tronçon TB-3 est également une zone sensible par la présence éventuelle de vestiges d'occupations domestiques et agricoles du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle et de ceux de la corderie Brown du XIX^{e} siècle; le reste du tronçon TB-3 représente une zone d'intérêt militaire aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.

1.2.2 Tronçons TB-4 et TB-5

Les tronçons TB-4 et TB-5 parcourent les boulevards Jean-Lesage et Charest (plan 19). Le tronçon TB-4 (long de près de 1 km) part de l'extrémité nord du pont Samson, s'étend sur le boulevard Jean-Lesage et, parvenu au boulevard Charest, suit ce dernier jusqu'à la rue Monseigneur-Gauvreau (plans 20 à 24). De là, le tronçon TB-5 (long d'environ 1,5 km) s'étend sur le boulevard Charest jusqu'à la rue De Mazenod (plans 25 à 30). Le tronçon TB-4 comprend la station Gare du Palais, le tronçon TB-5 les stations Jean-Paul L'Allier et Langelier. Hors du pont Samson, l'étude de la Ville de Québec de 2018 a qualifié de zone exceptionnelle le tronçon TB-4 (occupations militaire, portuaire, religieuse et domestique du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle), de même que le tronçon TB-5 (fonctions domestique, commerciale, industrielle, agricole et artisanale du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle), dont les derniers 200 m à l'ouest pourraient aussi receler un potentiel archéologique préhistorique.

1.2.3 Tronçon TB-9

Le tronçon TB-9 est aux abords de la Cité universitaire (plan 31). Long d'environ 1,6 km, il commence au sud du carrefour de l'avenue de la Médecine et du chemin des Quatre-Bourgeois (plan 32), bifurque vers le nord avant le chemin Sainte-Foy (plan 33) pour rejoindre la rue Nicolas-Pinel (plan 34), emprunte ensuite la rue Jean-Durand et l'avenue Nérée-Tremblay (plan 35) pour se terminer non loin de la rue Frank-Carrel (plan 36). Trois stations (des Quatre-Bourgeois, Cégep Sainte-Foy et Jean-Durand) y sont prévues. Selon l'étude de la

Ville de Québec de 2018, le terrain entre le chemin des Quatre-Bourgeois et la rue Nicolas-Pinel représente une zone sensible quant à une occupation domestique et agricole aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles et une vocation scolaire au XIX^{e} siècle.

1.2.4 Tronçon TB-12

Le tronçon TB-12, long de 1,4 km, occupe la rue de la Pointe-aux-Lièvres entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue de la Croix-Rouge (plans 37 à 42). Il comprend les stations De l'Espinay et Lee. Entre la rue Papineau et la rivière Saint-Charles, l'étude de la Ville de Québec de 2018 a qualifié le tronçon TB-12 de zone propice à une occupation préhistorique, ainsi qu'à une occupation domestique, artisanale et religieuse (établissement des Jésuites) au XVII^{e} siècle et domestique, industrielle et artisanale au XIX^{e} siècle. Des vestiges d'une occupation industrielle (chantier naval de Thomas Lee ou de Valin et Dugal), artisanale et militaire (redoute) des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles pourraient être préservés entre la rivière Saint-Charles et la rue de la Croix-Rouge.

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

2.1 Volet préhistorique

La période préhistorique représente l'époque antérieure à l'apparition des premiers documents écrits. Au Québec, elle a débuté avec l'arrivée des premiers humains à la fin de la dernière période glaciaire et s'est terminée avec l'établissement des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent, ces derniers ayant introduit l'écriture en Amérique.

Le processus de détermination du potentiel archéologique préhistorique d'un espace nécessite dans un premier temps la reconnaissance des caractéristiques et des critères que les populations anciennes recherchaient lors du choix d'un lieu pour s'établir ou pour effectuer une activité précise. Pour ce faire, il importe dans un premier temps de reconstituer l'environnement ancien depuis les débuts de l'occupation humaine du territoire et ensuite d'y juxtaposer la séquence chronologique de l'occupation autochtone à l'échelle locale ou régionale. Il est ainsi possible d'établir l'habitabilité d'un milieu biophysique et les schèmes d'établissement anciens.

Par l'analyse de données géomorphologiques et paléoenvironnementales, on peut reconstituer non seulement l'évolution de la géographie de l'aire d'étude et de ses environs, mais également reconnaître le climat et la végétation qui prévalaient à différentes époques. Les ressources animales présentes dans la région peuvent également, dans certains cas, être identifiées. Ces informations permettent d'établir l'intérêt de l'aire d'étude et de déterminer son degré d'habitabilité, que ce soit sous forme de brefs arrêts ou d'établissements prolongés. On reconnaît généralement la présence d'une voie de circulation fluviale ou lacustre, de rapides nécessitant des portages, d'eaux poissonneuses, de replats bien drainés propices à l'érection d'un campement, de lieux défensifs (situés en hauteur par exemple), de havres paisibles le long d'un parcours accidenté, de secteurs riches en ressources animales ou végétales, de la présence d'une source de pierre taillable (pour la fabrication d'outils) ou d'une paroi rocheuse propre à la réalisation d'une œuvre peinte comme étant des attraits certains.

Par la suite, ayant établi l'habitabilité de l'aire d'étude et les schèmes d'établissement des groupes amérindiens, il est possible de circonscrire des zones qui ont pu accueillir une présence humaine à un moment ou l'autre de la préhistoire. Finalement, le potentiel archéologique préhistorique doit être nuancé en tenant compte des perturbations anciennes ou récentes.

2.2 Volet historique

L'approche méthodologique utilisée pour le volet historique a suivi un cheminement en quatre étapes. Cette approche vise à établir un portrait de l'occupation euroquébécoise de l'aire d'étude, du XVII[e] siècle à aujourd'hui.

2.2.1 Acquisition des connaissances

La première étape en fut une d'acquisition de connaissances. Cette étape a consisté à rassembler les données concernant l'aire d'étude et ses sites archéologiques. Les études et rapports existants ont permis d'identifier d'autres sources pertinentes. Des chaînes de titres ont été produites afin de préciser l'évolution des lieux (volumes III et IV). L'information a été colligée sur la base du découpage cadastral mis en place au début des années 1870. Comme les rénovations cadastrales ont éliminé des pans du découpage cadastral ancien, on a été contraint de reproduire ce découpage sur la base numérique de la Ville de Québec afin de s'assurer de la précision des retranscriptions.

2.2.2 Traitement et analyse des données

L'étude vise à comprendre les transformations de l'occupation et de l'exploitation du territoire. L'impact des activités humaines sur la préservation des contextes archéologiques (infrastructures, bâti, aménagements, etc.) a été examiné. Sur la base des données colligées, une synthèse des morphologies de l'occupation a été dressée. Une cartographie polyphasée a également été produite à partir de plans anciens retracés sur la trame actuelle géoréférencée. Pour les tronçons TB-1 à TB-3, les plans des concessions en 1733 et en 1754, de Hamilton de 1761, d'Adams de 1826, de Sitwell de 1867, du cadastre de 1873, de Goad de 1898 et de 1912 (révisé par l'Underwriters' Survey Bureau en 1923) et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 ont été retracés par Robert Côté; d'autres (de Villeneuve 1686, Murray 1761[1], Des Barres vers 1778, Duberger 1808 et Maxwell 1887) ont été extraits de Sigma-2, une banque de données sur le patrimoine urbain enfoui élaborée par la Ville de Québec. Pour les tronçons TB-4 et TB-5, le géohistorien a retracé les plans de Sitwell de 1867, du cadastre de 1872, de Sanborn de 1875, de Goad de 1898 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957, alors que les plans de de Villeneuve de 1686, de Levasseur de Neré de 1709, de Chaussegros de Léry de 1716, 1727, 1742 et 1752, du Board of Ordnance de 1760, de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770, de Marr de 1779, de Chewet de 1785, de Mann de 1791, de Hall de 1799, d'Adams

[1] De mai à novembre 1761, sept ingénieurs et cartographes procèdent à des relevés topographiques de la vallée du Saint-Laurent, du coteau des Cèdres (Vaudreuil-Soulanges) jusqu'à l'île aux Coudres. Ces relevés sont ensuite remis aux dessinateurs Digby Hamilton, Charles McDonnell et Charles Blaskowitz (Parenteau 2016 : 7). Les originaux des plans ainsi tracés se présentent sous deux formats, soit en quatre sections ou en 44 planches. Ces originaux, complets ou partiels, sont conservés en divers endroits (Angleterre, États-Unis et Canada). Les quelques copies de ces originaux possédées par BAC et BAnQ présentent certaines différences entre elles. Ainsi, la copie NMC 135067 (ici Hamilton 1761) signée par Digby Hamilton et utilisée par Robert Côté est bien lisible, claire et contrastée; elle montre de façon détaillée les ouvrages défensifs et elle illustre la ville de Québec. Pour sa part, la copie NMC 17350 (ici Murray 1761) retracée dans Sigma-2 couvre un plus grand territoire, elle est moins nette et le feuillet pour Québec et ses environs est abîmé. Nous présumons donc que Hamilton 1761 est plus exact que Murray 1761.

de 1826 et de Goad de 1910 proviennent de Sigma-2. De cette banque de données ont aussi été extraits, pour le tronçon TB-9, les plans retracés de de Villeneuve de 1686, de Murray de 1761 et d'Adams de 1826, alors que ceux des concessions en 1667, 1678, 1733 et 1754, de McCarthy de 1791, de Larue de 1836 et de Sitwell de 1867, le cadastre de 1872, la carte topographique de 1920 et le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1951-1962 ont été retracés par le géohistorien. Pour le tronçon TB-124, seuls les plans de de Villeneuve de 1686, de Jefferys de 1760 et de Maxwell de 1887 proviennent de Sigma-2, les plans de Hamilton de 1761, de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770, de Legendre de 1854, de Sitwell de 1867, du cadastre de 1872, de Goad de 1898 et de 1912 et de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957ayant été retracés par Robert Côté.

Pour retracer les plans anciens, ce dernier a eu recours à diverses sources. Par exemple, pour le plan de Sitwell de 1867, il s'est servi à la fois du découpage cadastral et de la prise de mesures sur divers plans historiques; les points de repère utilisés sont multiples, il ne s'agit donc pas d'une manipulation de l'image à partir de trois ou quatre éléments. Autre exemple, le chemin de la Canardière sur Hamilton 1761 : son positionnement a été raffiné sur la base des aveux et dénombrements, le découpage cadastral, d'autres plans anciens, des données sur le relief et l'hydrographie ainsi que des avis des Grands voyers de façon à obtenir un retraçage qui se veut à la fois plus exact et plus détaillé. Quant aux plans du cadastre primitif, ils découlent de l'interprétation des déclarations des censitaires. Chaque plan ancien retracé puise ainsi à plusieurs sources vérifiées et rattachées également aux ouvrages encore en place. Les vestiges archéologiques sont aussi pris en compte, comme pour la rue des Fossés.

Pour sa part, dans Sigma-2 la Ville de Québec procède aux retraçages de plans anciens en utilisant ArcGIS 10.6. La superposition du plan historique à la trame actuelle est réalisée en ayant recours à des correspondances entre le plan historique et des éléments du paysage urbain actuel. Une maison ancienne toujours en place peut par exemple servir à ancrer ces points. Tout élément provenant du plan historique et toujours visible dans le paysage urbain peut servir à ajuster le document à la grille urbaine actuelle. Chaque élément graphique est identifié, décrit et géolocalisé.

2.2.3 Identification des zones à potentiel archéologique

Le traitement et l'analyse des données ont mené à l'identification des zones à potentiel archéologique. L'analyse de l'évolution historico-spatiale des lieux, par la prise en compte des données historiques, cartographiques et archéologiques recueillies, a permis de circonscrire ces zones de l'aire d'étude qui pourraient contenir des ressources archéologiques.

2.2.4 Stratégie d'intervention

L'étude de potentiel archéologique comprend également une stratégie d'intervention dont l'objectif est de vérifier l'intérêt des zones à potentiel archéologique identifiées. Cette stratégie, qui tient compte des services publics enfouis et des autres perturbations survenues dans l'aire d'étude, a été élaborée à la lumière des impacts prévus du projet de réseau structurant de transport en commun.

3. CADRE PRÉHISTORIQUE

3.1 Géomorphologie

La ville de Québec se situe à la jonction de trois grands ensembles géologiques : le Bouclier canadien (province de Grenville), la plateforme du Saint-Laurent et les Appalaches. Le Bouclier canadien se trouvant au nord de Charlesbourg et à l'est de la chute Montmorency, il n'en sera pas question ici. Quant aux extrémités orientales et occidentales des tracés proposés pour le tramway et le trambus, ils s'établissent dans la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent, une zone de basses terres résultant de l'effondrement d'une chaîne de montagnes du Grenville suivi d'une accumulation de sédiments qui se sont indurés. La limite entre ces deux provinces constitue une discordance angulaire. La plateforme du Saint-Laurent couvre une grande partie de la vallée du fleuve Saint-Laurent en amont du détroit de Québec, y compris la basse-ville, Charlesbourg et Beauport. Elle s'appuie contre le rebord nord du promontoire de Québec délimité par la ligne de Logan, une faille de chevauchement (figure 1).

La formation de Les Fonds et quelques bancs appartenant à l'olistostrome de Drummondville caractérisent la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique datant de l'Ordovicien moyen. L'extrémité nord du tracé, à Charlesbourg, se trouve dans les shales d'Utica. Entre les deux, la formation de Nicolet, du groupe de Lorraine datant de l'Ordovicien supérieur, est composée de shale gris avec des interlits de grès, de siltstone et de calcaire gréseux.

Les parties centrales de ces tracés traversent pour leur part la haute-ville, le promontoire de Québec. Ce dernier s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap-Rouge. Il s'agit de la seule intrusion de la province géologique des Appalaches au nord du fleuve. On y trouve les groupes de l'île d'Orléans et de Sillery. Le groupe de l'île d'Orléans comprend les formations de la ville de Québec 2, de la ville de Québec 3 et de la citadelle. Ces formations présentent une alternance de calcaires argileux, de calcarénite et de shale noir en lits de moins d'un mètre d'épaisseur, à l'extrémité ouest du Cap-Diamant, ainsi qu'un calcaire argileux homogène d'un à cinq mètres d'épaisseur avec des interlits de shale de moins d'un mètre d'épaisseur dans la partie comprise entre les plaines d'Abraham et le

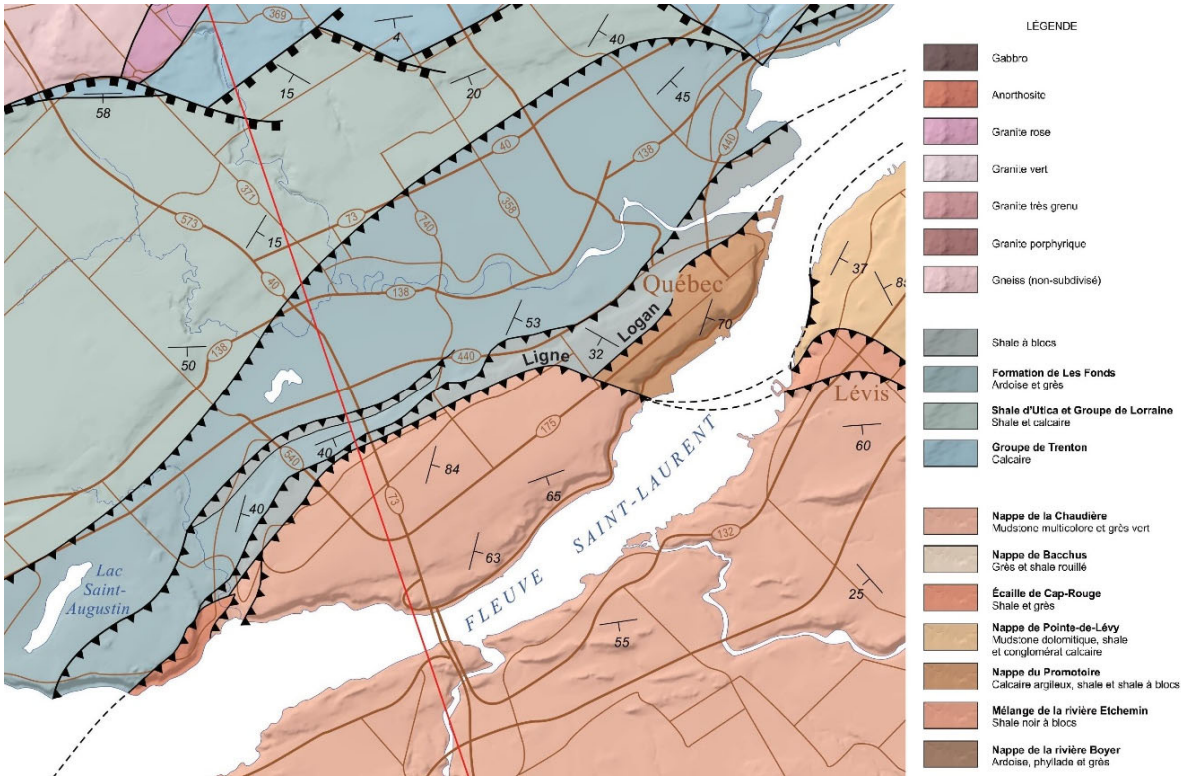

Figure 1 Géologie de la région de Québec (Castonguay et Nadeau 2012)

boulevard Charest. Le groupe de Sillery comporte pour sa part les formations de Sainte-Foy 1, 2 et 3 et celles de Saint-Nicolas 2, 3, 4 et 5. Elles sont constituées de shales gris et vert avec un peu de siltstone vert, de shale gris et vert foncé avec quelques interlits de siltstone et de grès quartzeux mesurant de 0,05 à 1 m d'épaisseur ou encore une alternance de grès feldspathique et de shale rouge avec un peu de grès quartzeux. On y trouve également des éléments de l'olistostrome de Drummondville qui se sont insérés ici et là. Ce dernier est un conglomérat résultant de l'accumulation chaotique de boue et de gros blocs.

3.2 Pédologie

Puisque la région de Québec est urbanisée depuis longtemps, les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude en raison des fortes perturbations qui caractérisent les régions citadines. On sait qu'elles sont issues du passage des glaces wisconsiniennes, des transgressions et des régressions marines, ainsi que des fluctuations du fleuve au fil des siècles (Morneau 1989 : 38). La carte la plus récente représentant la nature des formations superficielles de la région de Québec démontre qu'à proximité de du secteur à l'étude, les zones les plus basses en altitude sont recouvertes de sols d'origine marine, donc déposés en eaux profondes (Ma sur la figure 2). Il s'agit de silt argileux et d'argile silteuse déposés au fond de la mer de Goldthwait. Par ailleurs, une grande partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens qui se sont mis en place entre 5000 et 6000 ans avant aujourd'hui (AA), soit lors de la transgression laurentienne (Dionne 2001 et

Lamarche 2011, At sur la figure 2). Sous les 15 m, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine alors qu'au-dessus de cette ligne de 15 m, des sables littoraux forment des levées et des bas de plages (Morneau 1989 : 40). Il s'agit donc de dépôts fins et généralement peu perméables. Selon Morneau, les dépôts meubles peuvent atteindre jusqu'à 60 m d'épaisseur au nord de la rivière Saint-Charles. Les terrains se situant sous les 20 m d'altitude sont caractérisés par des dépôts dont le drainage est bon à moyen, les cordons littoraux sableux étant les mieux drainés, soit le long de la rue De Saint-Vallier et du boulevard Wilfrid-Hamel. Dépendamment s'il y a présence d'argiles sous les dépôts limoneux et sableux, les sols qui se forment peuvent être des gleysols ou des podzols.

Au nord de l'avenue Doucet (à Charlesbourg), des sédiments marins, littoraux, prélittoraux et d'exondation comprenant du sable, du silt et du gravier se sont déposés par décantation (Mb sur la figure 2). Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux (R sur la figure 2). Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Castonguay et Nadeau 2012).

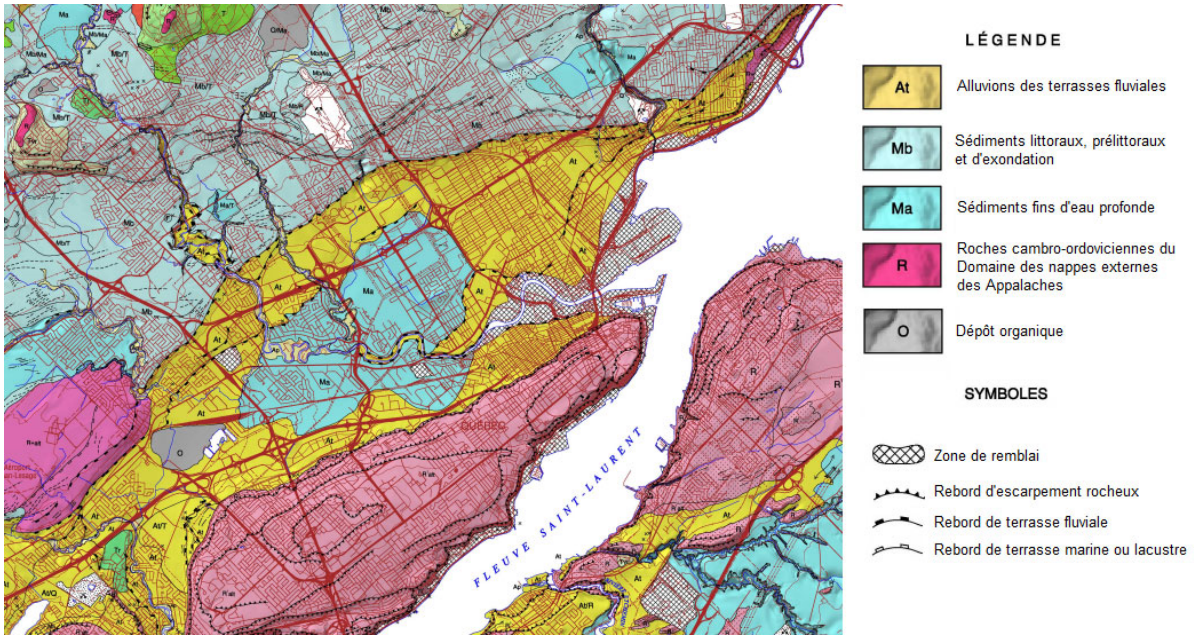

Figure 2 Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc *et al*. 2003)

3.3 Hydrographie

La région de Québec est plutôt bien servie sur le plan hydrographique. Le cours d'eau majeur est le fleuve Saint-Laurent. Celui-ci traverse le Québec d'ouest en est, reliant les Grands Lacs à l'océan Atlantique. La région de Québec est caractérisée par le seuil de Québec, un étranglement du socle rocheux entre Donnacona et Saint-Antoine-de-Tilly, et un rétrécissement du fleuve à la hauteur de Lévis. D'ailleurs, l'origine du nom « Québec » proviendrait selon certains d'un mot algonquin qui signifierait « passage étroit » ou « détroit » (https://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/geographie/noms-lieux/origine-noms-

geographiques/9225). En plus d'être une véritable voie de circulation depuis des millénaires, il s'agit d'une importante source de nourriture pour les groupes qui habitent ses berges. On trouve également les rivières Saint-Charles, du Cap-Rouge, Lorette, Duberger et, plus à l'est, Beauport et Montmorency. Du côté sud du fleuve, les principales rivières sont la Chaudière et l'Etchemin. Par ailleurs, il n'y a que peu de grands lacs, les lacs Saint-Joseph et Delage se trouvant plutôt en périphérie, dans les hautes terres. À une certaine époque par contre, le niveau d'eau s'est élevé à au moins deux reprises, offrant des surfaces d'eau plus grandes et des courants plus forts (figure 3).

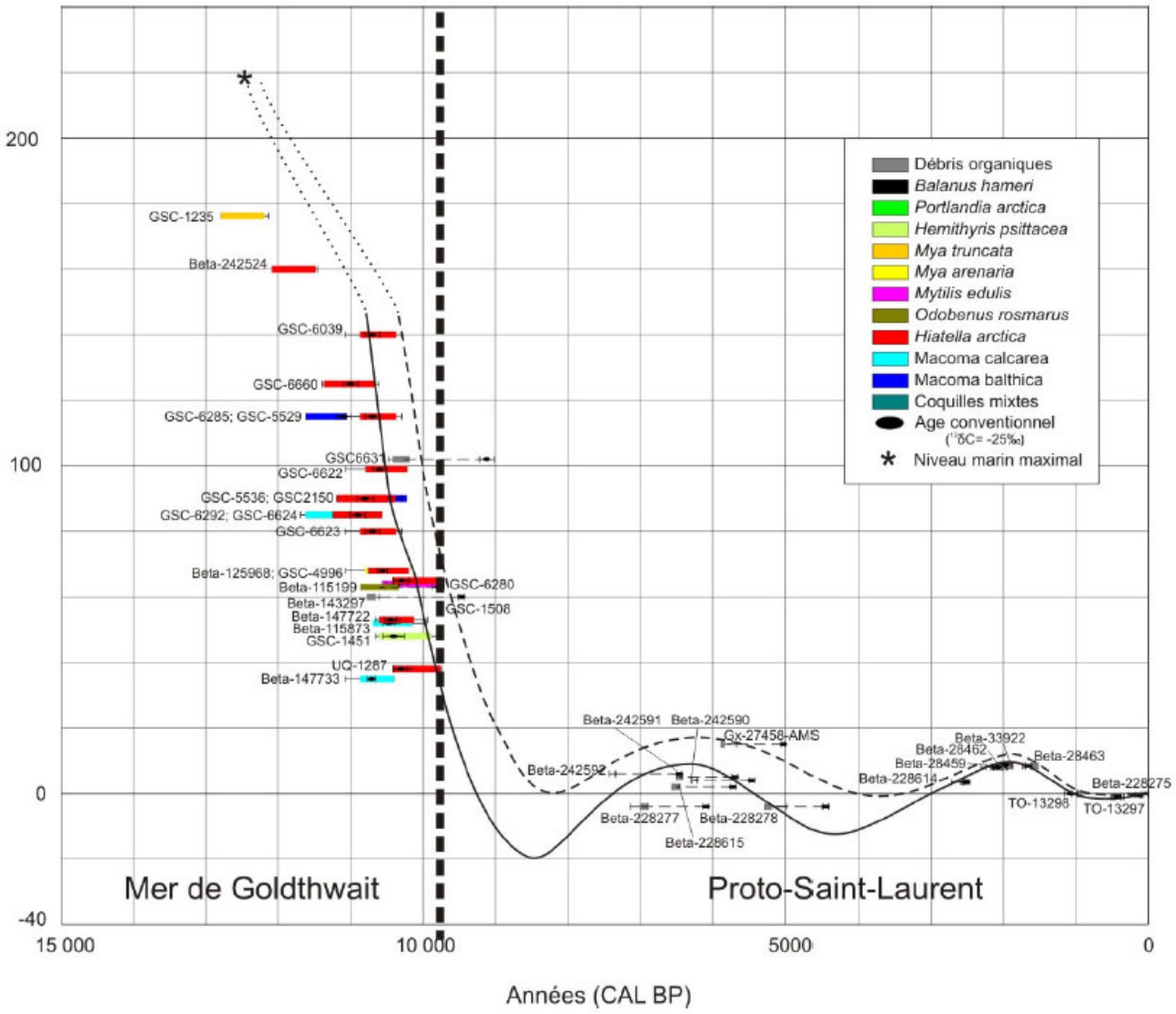

Figure 3 Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

3.4 Géochronologie et paléoenvironnement

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans le secteur à l'étude. Cette synthèse repose grandement sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir une image plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans AA, était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude à cette période. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean, et le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9800 ans AA), de Montréal (31 m, 8800 ans AA) et de Saint-Barthélemy (20 m, 8000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (figure 4).

Jusqu'à environ 9500 ans AA, le climat devait être rigoureux et les terres émergées étaient probablement caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec il y a au moins 9000 ans AA, confirmant que la phase de végétation non arboréenne fut somme toute très courte (Talon *et al*. 2005). Vers 8000 à 7000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

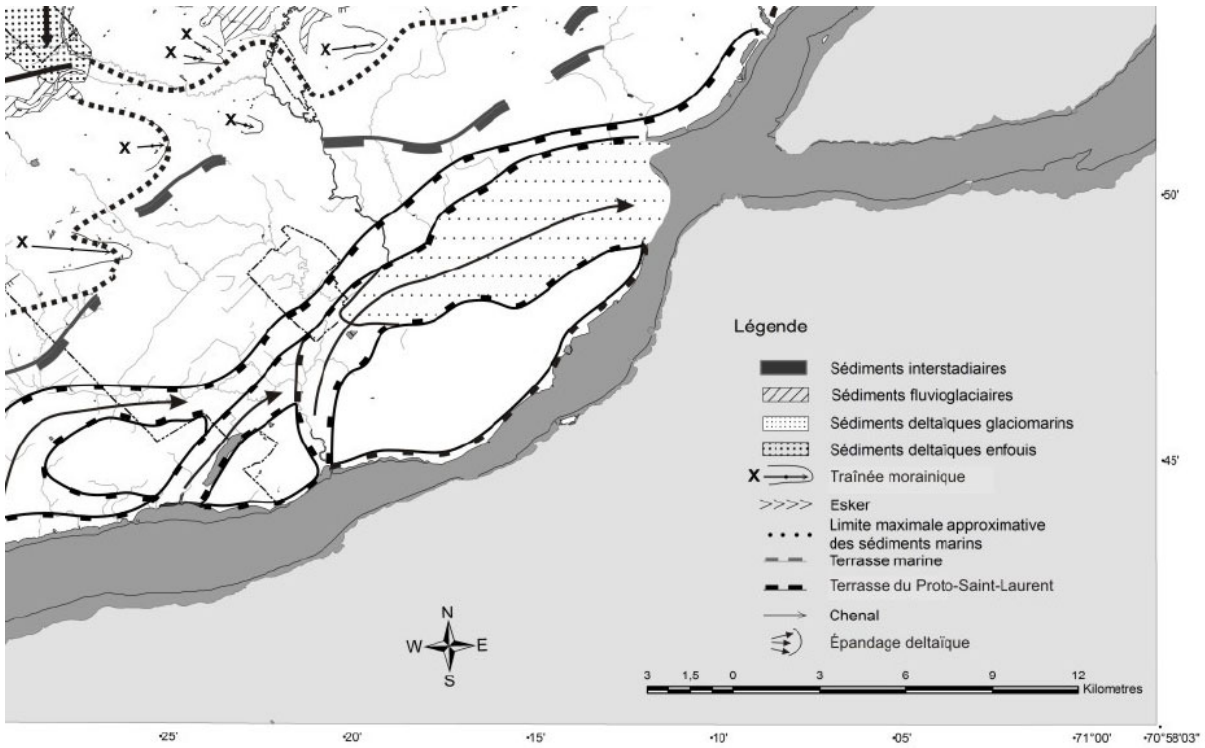

Figure 4 Principaux dépôts et formes quaternaires de la rive nord de la région de Québec (Lamarche 2011 : figure 2.1)

3.5 Cadre culturel amérindien

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Celles-ci ont été à leur tour découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation autochtone s'est poursuivie dans la région de Québec à la période historique. Il en sera question à la fin de cette section.

3.5.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA)

Le peuplement initial du territoire québécois a commencé peu après le début du retrait glaciaire, puis l'occupation humaine s'est étendue à mesure que l'inlandsis laurentidien a reculé vers le nord. Durant le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA), des groupes qui pratiquent un mode de subsistance basé sur leur grande mobilité pénètrent le Québec méridional suivant la migration des caribous en provenance du sud des Grands Lacs (Chapdelaine 2007). Les vestiges les plus anciens ont été découverts dans la région du lac Mégantic. Y ont été trouvés des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud ainsi que divers outils (grattoirs, racloirs, perçoirs et éclats retouchés) faits dans des matières premières lithiques de bonne qualité. Il est probable que des groupes leur étant affiliés aient descendu la rivière Chaudière et occupé l'embouchure de celle-ci, alors située près des chutes de la Chaudière. Bien qu'il semble que ce secteur ait été habitable, des traces d'une telle occupation n'ont toujours pas été découvertes.

Les premières traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont plutôt attribuées au Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA). En effet, à l'embouchure de la rivière Chaudière, des pointes de type Nicolas/Hocombe ont été récoltées sur le site CeEt-657 (Pintal 2002). Ce site, localisé entre 40 et 50 m d'altitude, a été daté entre 10 000 et 9000 ans AA, soit au début du Paléoindien récent. Pintal (2003) l'attribue toutefois au Paléoindien ancien. Les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 sont également attribués au Paléoindien récent (Pintal 2003).

Ailleurs au Québec, le Paléoindien récent est caractérisé par des sites attribuables à la culture Plano. De tels sites ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Dumais 1988 et 2000 et Pintal 2006) ou à l'intérieur des terres comme en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Graillon 2011). Pour l'instant, aucune composante de type Plano n'a été mise au jour dans la région de Québec. Bien que Laliberté (1992) ait attribué les découvertes faites sur le site CeEt-482 au Paléoindien récent, d'autres auteurs l'associent plutôt à l'Archaïque ancien (Burke *et al*.2017 et Pintal 2003).

3.5.2 Archaïque (10 000 à 3000 ans AA)

L'Archaïque a été découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du Paléoindien (Plourde 2009). De plus, des conditions climatiques se réchauffant et se stabilisant amènent un accroissement de la population, ce qui engendre une mobilité moins grande et, de là, une spécialisation de certains groupes face à des environnements variés.

Quelques occupations datant de l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), qui est contemporain d'une partie du Paléoindien, ont été mises au jour sur la rive sud de Québec (Burke *et al*. 2017, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003). La fouille d'un foyer sur le site CeEt-472 a entre autres livré des os calcinés d'ours, de castor, de phoque, de tortue et d'oiseau (Pintal 2003). Les autres sites découverts (CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680) pourraient être des camps satellites visant à fournir le camp principal en denrées (Pintal 2003).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie (Chapdelaine 2007 et 2017 et Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Fortier 2011 et Plourde 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008). Pour l'instant, aucune découverte n'a été attribuée de façon certaine à l'Archaïque moyen dans la région de Québec.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes. Des sites datant de cette époque ont été identifiés à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-481, CeEt-565, CeEt-622 et CeEt-660), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10), dans la région de Boischatel (CfEs-29) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Les sites de cette époque sont principalement de petits campements saisonniers qui ont été mis au jour entre 10 et 20 m d'altitude. Il importe de rappeler que le niveau du fleuve avait augmenté de 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel durant la transgression laurentienne.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaïque est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaïque post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna.

3.5.3 Sylvicole (3000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie : la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood. Il semble que la région de Québec était près de l'extrémité est de ce réseau qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et par l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils. On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires.

La fin de cette sous-période est marquée par un ensemble de manifestations funéraires associées à l'épisode Middlesex. La découverte d'une ou deux sépultures sur le boulevard Champlain à Québec dans les années 1960 y est attribuée (Clermont 1976 et 1990). Elle (ou elles) comprenait de nombreuses offrandes. Dans la région de Québec, des sites du Sylvicole inférieur ont principalement été mis au jour à Lévis (CeEt-565, CeEt-659, CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857 et CeEu-12). Ils ont été découverts entre 6 et 19 m d'altitude.

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) représente une période de 1400 ans pendant laquelle les populations de la vallée du Saint-Laurent s'engagent dans un processus de sédentarisation saisonnière et de production alimentaire. Les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989a et 1994a, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen. Les sites ont été découverts entre 5 et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1000 à 460 ans AA), la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquoiens du Saint-Laurent repose sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence de parement et de crestellations. Les Iroquoiens se regroupent en villages éventuellement palissadés afin de se défendre de leurs ennemis. À la fin de la période préhistorique, ils occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Québec, il se trouve sept à dix villages pratiquant l'horticulture. Les sites de la place Royale (Giroux 1992, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980), de l'îlot des Palais, du domaine de Maizerets et de Sillery (Chrétien et Bertrand 2005 et Douville 2005) sont attribués à cette période.

3.5.4 Période amérindienne historique (XVIe siècle au XXe siècle)

Lors de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec et entretient avec eux des relations politiques et économiques. En effet, plusieurs villages devaient se situer entre Québec et la côte de Beaupré. Cartier mentionne dans ses récits de 1536 la présence d'une bourgade, Stadaconé, près de l'embouchure de la rivière Lairet. Il indique également que des gens demeurent sur l'île d'Orléans (Biggar 1924). Le village de Sitadin serait pour sa part situé dans l'arrondissement de Beauport (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Une carte de Samuel de

Champlain datant de 1613 localise d'ailleurs des habitations amérindiennes sur l'île d'Orléans et près de l'embouchure des rivières Montmorency et Beauport (figure 5).

Le terrain de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) constitue l'un des endroits supposés du lieu où Européens et Amérindiens ont, pour la première fois, soutenu un contact en Amérique du Nord (Plourde 2006). Lors de son passage dans la région de Québec en 1535, Jacques Cartier a observé la présence d'un village iroquoien aux abords de la rivière Saint-Charles. Le seul témoignage qui existe de cette bourgade, qui comptait entre 500 et 800 âmes, nous vient de ses écrits (Plourde 2008 : 11). Voici la description qu'il en fait :

> Et au bout de cette île[2], vers l'ouest, il y a une fourche d'eaux, laquelle est fort belle et agréable pour mettre les navires, où il y a un détroit dudit fleuve, fort rapide et profond ; mais il n'a qu'environ un tiers de lieue de large. En face, il y a une terre double, de bonne hauteur, toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir ; et là est la ville et la demeure du seigneur Donnacona […]. Puis ledit lieu de Stadaconé, sous laquelle haute terre, vers le nord, se trouve la rivière et havre de Sainte-Croix[3] (Cartier 1981).

Stadaconé est pour lui la plus populeuse des sept bourgades qu'il localise entre l'île aux Coudres et Portneuf. Plourde estime à 5000 m² la dimension du village de Stadaconé (Plourde 2008 : 11).

Avant le milieu du XX^{e} siècle, les chercheurs situaient le village de Stadaconé en hauteur, le long du coteau Sainte-Geneviève, voire dans le secteur du Château Frontenac ou même dans le parc des Champs-de-Bataille. Le développement de l'archéologie durant la seconde moitié du XX^{e} siècle a permis de comprendre les schèmes d'établissement des Iroquoiens du Saint-Laurent et ainsi de mieux cerner les lieux où ils s'installaient. La culture du maïs nécessitait des terres propices à celles-ci, bien drainées, près d'une rivière ou d'un ruisseau. Plourde (2008 : 12) interprète le terme « terre double » de la description que Cartier fait de Stadaconé comme les deux côtés d'un cours d'eau et le terme « bonne hauteur » comme un terrain en retrait des marées ou des crues les plus fortes. Les abords de la rivière Saint-Charles, à la hauteur du quartier Saint-Sauveur, correspondent à cette description puisqu'il s'agit d'un terrain plat hors des crues printanières et des marées.

Cartier aurait laissé ses bateaux à la confluence de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet, ce qui correspondrait à la hauteur de l'actuel parc Cartier-Brébeuf, et il a dû parcourir à pied une demi-lieue pour atteindre Stadaconé. Plourde propose plusieurs emplacements où aurait pu se trouver Stadaconé et les villages antérieurs à celui-ci. Il aurait pu être sur la rive droite de la rivière Saint-Charles, sous les 15 m d'altitude, à la hauteur de la rue Marie-de-l'Incarnation ou du cimetière Saint-Charles, ou du moins dans un rayon de 1,6 km ou 2,5 km[4] du parc Cartier-Brébeuf.

[2] Île d'Orléans

[3] Rivière Saint-Charles

[4] Selon qu'on utilise la lieue de Paris d'avant 1674 de 3,248 km ou la lieue française de 4,91 km (Plourde 2008 :13).

Pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres, épidémies, migrations, fusions avec d'autres groupes), les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre la visite de Cartier et l'établissement de Samuel de Champlain en Amérique, soit vers la fin du XVI^{e} siècle. En effet, au début du XVII^{e} siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de plusieurs nations amérindiennes. Ce sont essentiellement des Innus, des Algonquins, des Etchemins (Malécites) et des Micmacs qui sillonnent la région de Québec (Martijn 1991). L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire également des groupes d'origine abénaquise.

Après avoir été défait par des Iroquois en Ontario, un contingent de Hurons-Wendat est accueilli en haute-ville de Québec au milieu du XVII^{e} siècle, puis est relocalisé sur l'île d'Orléans avant de déménager à l'Ancienne-Lorette pour y trouver de meilleures zones de chasse. Ultimement, ils s'établiront à la Jeune-Lorette (Wendake) en 1697.

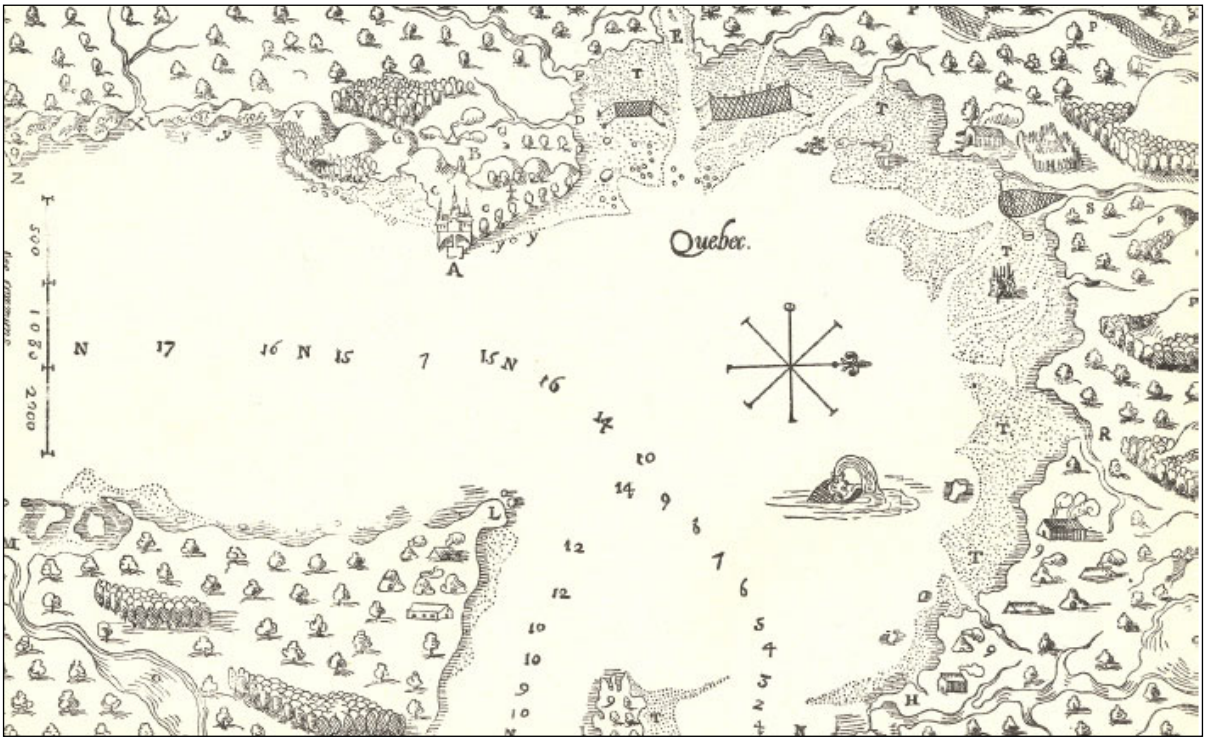

Figure 5 Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (Giguère et Laverdière 1973).On trouve en bas en H « Le grand saut de Montmorency » et le 9 un peu plus haut représente les « Lieux où souvent cabannent les sauvages ».

4. CADRE HISTORIQUE

4.1 Boulevard Sainte-Anne, chemin de la Canardière et boulevard des Capucins (tronçons TB-1 à TB-3)

4.1.1 Chez les Jésuites : occupation des terres concédées

Au voisinage de la rivière Saint-Charles, les pères jésuites disposent de l'ancienne terre dite de la commune. Cette terre nommée la Vacherie, regroupée avec deux autres à la pointe aux Lièvres, avait été concédée à Simon Denis de la Trinité et offerte en donation aux religieuses hospitalières avant qu'elle soit échangée avec les Jésuites en 1667.

Au nord de la rivière, un autre territoire d'une lieue de front a été concédé aux pères jésuites dès 1626 et s'étend de la rivière Saint-Charles jusqu'au fleuve Saint-Laurent entre les rivières Lairet et Beauport; à cela s'ajoute une pointe de terre entourée d'un méandre de la rivière Saint-Charles où sera édifié un domaine entouré d'une palissade. Ce territoire nommé Notre-Dame-des-Anges s'étend vers le nord sur une profondeur de quatre lieues :

> […] ce luy nomme n^re^ dame des anges q leur ap.tient par la Conceffion q leur avoit ftes defunct monfeigneur le ducq de vantadour lors Vice roy de ce pays en datte du dixieme mars gbt Vingt Six E pr au tiltre de Conceffion q leur avoit f lancienne Compagnie en datte du quinsieme Janvier gblg trente fept Signé Lamy, dune Lieue de terre a prendre par ty Sur la Riviere ft Charles alendroit ou elle entre dans le fleuve ft Laurent Et partie Sur leq fleuve, a commencer du fecond ruiffeau qui odeffus de la Riviere de laray qui se rend dans laq riviere St Charles, descendant le long dycelle Riviere St Charles Et du d fleuve St Laurent Jusques a la petitte Riviere appelée noftre dame de beauport Jcelle ezclufe Le tout Sur quatre Lieues de proffondeur a prendre desd deux bornes du fecond ruiffeau au deffus de laq Riviere de laray Et de laq riviere noftre dame de Beauport, plus une pointe de terre Scituée de lautre cofte de la dite Riviere ft Charles ycelle environne de touts costez Sinon En un endroit clos Et fermé dune palissade, a la charge de laiffer de la place autant ql en faut pour un Chemin Royal […] (BAnQ, Foi et hommage pour les Jésuites par Martin Boutet, 26 novembre 1667)

On en apprend un peu plus sur la seigneurie et sur les domaines des Jésuites lors d'un aveu et dénombrement en 1678 :

> […] Laquelle Seigneurie consiste en une lieüe de terre de front Sur l'embouchure de la dicte riviere Sainct Charles vis-à-vis de cette ditte ville de Québecq, A prendre du Second ruiseau qui est au dessus de la riviere lairet, Jusqu'à la petitte Riviere apellée nostre dame de Beauport jcelle excluse, Et quatre lieües de proffondeur, avec les bois, prez, la riviere, estangs, droict de pesche Sur les dictes Rivieres vis-à-vis de la ditte Seigneurie primatimement a tous autours, mesmes les prez que la mer couvre et descouvre a chasque marée, […] Premierement Jt deux domaines et manoir Seigneurial le nombre de […] arpens de terre desquels jl y en à […] arpens ou environ en valleur, ou Sur jceux est construit plusieurs bastiments, Plus une autre mestairie dependant dudict domaine contenant […] Jtem un moulin a vent faisant de bled farine Scitué dans le village de charlebourg dependant dudict domaine […] Ensuit les terres concedez a cens et rentes dependant du domaine de ladicte Seigneurie, & possedez par les personnes cy aprez nommez […] Jtem par ollivier Morel Escuyer Sieur de la durantaye comme ayant Epousé La damoiselle veufve & heritiers du feu Sieur Madry, trois arpens et demy de terre de front Sur le dict fleuve Saint Laurens Et vingt quatre arpens de proffondeur au bout desquels Jl yà encore sept arpens de front continuant sur toutte la proffondeur de la dicte Seigneurie le tout en arriere fief […] Jtem par roaul Chalifou Soixante Et douze arpens de terre En trois arpens de front, fe vingt quatre arpens de proffondeur a la charge de payer audit domaine par chacun an la Somme de Soixante sols En argent, deux chapons vifs […] Jtem par Jean Tibault quarante huit arpens de terre […] Jtem par les herittiers de deffunct Jacques Arrivé dict deljsle trente Six arpens ou environ de terre […] Jtem par Charles Denis Escuyie Sieur de Vittrés conseiller du Roy au Conseil Souverain de ce pais comme representans Ses freres Et Sœurs effans de Simon Denis EscuyE Sieur de la Trinité, deux portions de terre contenant, l'une Sept arpens de front, & vingt quatre arpens de proffondeur […] Et l'autre une augmentation de terre aussy de Sept arpens de front au bout de la proffondeur des dits vingt quatre arpens fe Court toutte la longueur de la ditte Seigneurye […] Jtem par Francois Trufflet dit Rotot deux arpens fe demy de front, fe quarante arpens de proffondeur dune part, Et une augmentation dans la dicte proffondeur contenante quatre vingt arpens […] Jtem par pierre denis Escuyer Sieur de la Ronde, Cent Soixante arpens de terre En quatre arpens de front fe quarante arpens de proffondeur […] Jtem par le dict Pierre Denis, Quatre vingt arpens de terre, En deux arpens de front, fe quarante arpens de proffondeur […] Jtem par Estienne Rajat dict lelyonnois Soixante arpens de terre En un arpent fe demy de front, fe quarante arpens de proffondeur […] Jtem par Jean chapeleau Cinquante arpens de terre ou Environ […] Jtem par maistre thimothée Roussel chirurgien cinquante arpens moins deux perches […] Jtem par pierre Normand Sieur de la Briere […] Soixante arpens de terre […] Jtem par Jean Normand, trois arpens et demy de front, fe quarante arpens de proffondeur […] (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges par Romain Becquet, 15 octobre 1678)

Ces terres ont été octroyées par concession dès la fin des années 1640 le long du fleuve dans un premier temps. Puis rapidement, on songe à favoriser l'occupation des terres au nord (figure 6); ces terres sont morcelées par la présence de nombreux ruisseaux.

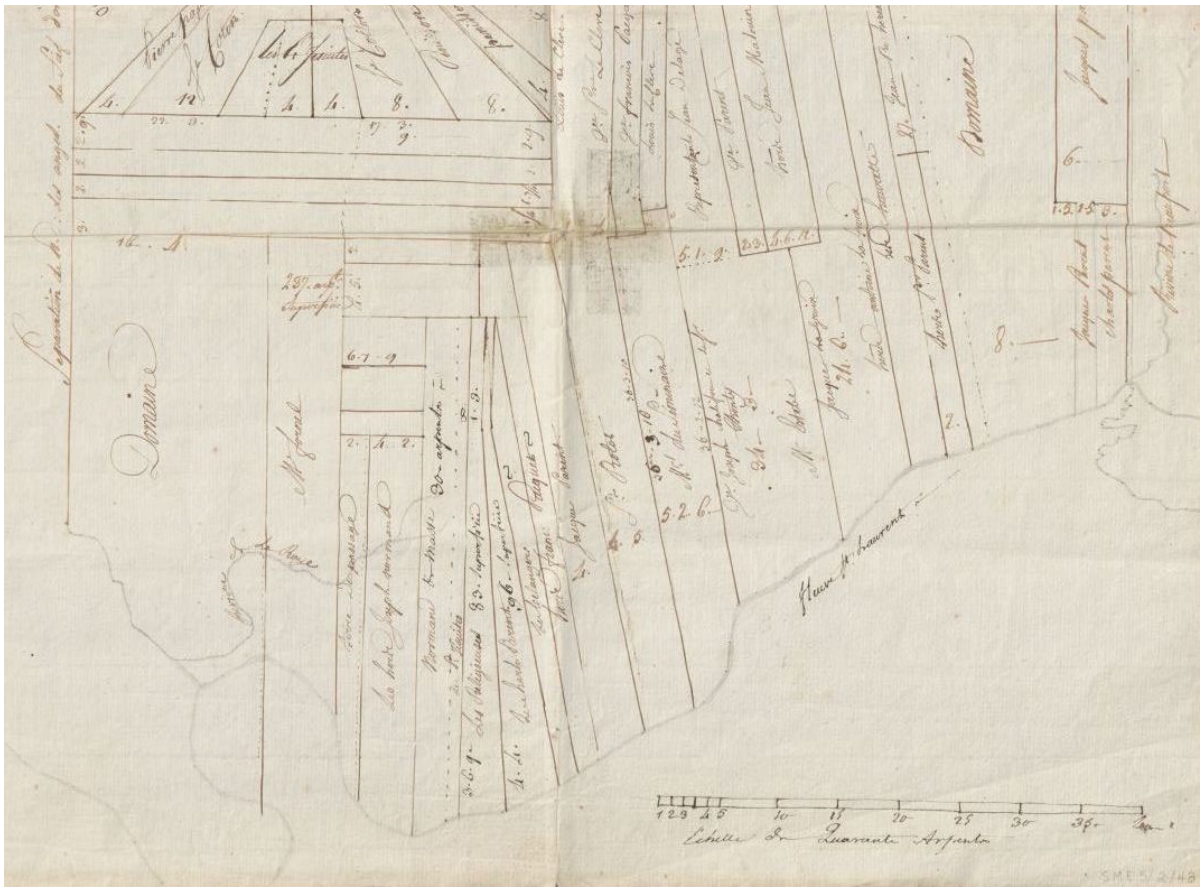

Figure 6 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, 1754 (BAnQ, copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58)

Les concessions de terres à de futurs censitaires sont assujetties à des obligations comme celle décrite dans un acte de concession de 1666 : « […] de payer […] Un sol pour chafque arpent de terre […] de bail et heritage […] rachaptable avec deux denniers de Cens pour toutte laq Concession avec deux Chapons […] de rentes […] fera abattre et defricher Sur laq Concession & y aura feu & lieu L'y habitant & refidant […] fe moudre fes grains au moulin banal […] » (BAnQ, Greffe de Paul Vachon, 12 mars 1666). Or, le moulin banal est localisé à proximité d'une ferme que les Jésuites ont implantée sur leur terre de la pointe aux Lièvres connue sous le vocable de la Vacherie (figure 7)[5]. Les censitaires (figures 8 et 9) établis dans Notre-Dame-des-Anges au voisinage de la rivière Saint-Charles sont donc contraints de traverser à gué la rivière. Certains d'entre eux tenteront de faire moudre ailleurs leurs grains, mais le farinier Jean Méthot demandera l'émission d'une ordonnance en 1686 :

[5] Les autres moulins sont situés au « trait quarré » de Charlesbourg et sur la rivière de la Cabane à la Taupière (quartier Giffard).

[…] et par les deffandeurs a esté dit, qu'ils demandaient que le moulin bannal soit basty dans la seigneurie ne desirant et ne voullant passer l'eau au risque de perdre les bestiaux & les grains et mesmes leurs personnes et qu'ils soient faicts bons & vallables chemins pour y aller, de mesme qu'ils demandent qu'il y ayst dans le dit moulin un brancart & des pois, pour y prendre le grain aux pois, & y rendre la farine & que le moulin dont le demandeur pretent qu'ils se servent nest point en estat […]

Figure 7 Louis Franquelin, pointe aux Lièvres et moulin banal au détour de la rivière Saint-Charles en 3 et la Canardière et Beauport en Z, vers 1678 (BNF GE SH 18PF 127 DIV6 P1D)

Figure 8 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec En La Nouvelle France Mesurée très exactement En 1688 par Le S.r De Villeneuve Ing. » (BNF btv1b59689108) – le nord est à gauche. 6- au Sr de la durante (à Olivier Morel de la Durantaye 3½ arpents X 24 arpents en 1678, lots 590 et 591). 7- a la Vefve de paul chalifou (à Raoul Chalifou 3 arpents X 24 arpents en 1678, lot 588). 8- au Sr de Vilray, Conseiller (à Simon Denys de Sainte-Anne 7 arpents X 24 arpents en 1652, lot 587). 9- a francois rètor (à François Trefflé dit Rottot 2½ arpents X 40 arpents en 1659, lot 583). 10- a M^lle denis (à Pierre Denis de la Ronde 6 arpents X 40 arpents en 1678, lot 579). 11- a Estienne lionnois (à Etienne Rajat dit lelyonnois 1½ arpent X 40 arpents en 1678, lot 574). 12- au f^r roussel (à Thimothée Roussel 50 arpents moins 2 perches en 1678, lots 510 et 511). 13- a Jean le normand (à Jean Normand 3½ arpent X 40 arpents en 1678, lot 509. Sans n^o- La terre ou métairie du passage où se tiennent les audiences de justice (lots 509 et 440). 14- au f^r charon Briqueterie (à Claude Charron 5 arpents X 40 arpents en 1678, lot 434). 15- nostre dame des anges qui sert a present de grange aux Jesuistes (Stadacona).

Figure 9 Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois », 1690 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0354C01_H)– le nord est à gauche. 7- michel huppé. 8- Mr de la durantaye, conseiller (lot 590). 9- La vefve de paul chalifou (lot 588). 10- Mr de Vitray, conseiller (lot 587). 11- François retor (lot 583). 12- Madlle denis (lot 581). 13- Estienne lionnois (lot 574). 14- Mr. Roussel (lot 510). 15- Jean le normand (lot 509). 16- Mr Charon, ou est la briqueterie (lot 434).

Comme le moulin à vent qui sert à la banalité est implanté sur les terres de la Vacherie, les Jésuites ont affermé en métairie la terre qui longe à l'est le chemin de Charlesbourg et y logeront Pierre Glinel en 1694 pour assurer le service de passage à gué sur la rivière : « […] les passages de la dite Riviere Saint Charles dependans de leur Seigneurie de notre Dame des Anges Scavoir celuy quj traverse de la dite habitation au moulin de la dite Seigneurie […] » (BAnQ, Greffe de François Genaple, 22 mars 1694). Un voisin de la terre du passage, le fermier Joseph Normand qui se dit également marchand tanneur, fait construire sa résidence de 40 pi sur 24 pi en pierre en 1713. Il prendra la charge du moulin à vent de la Vacherie pour les Jésuites et en assurera la reconstruction en pierre (BAnQ, Greffe de Jean Étienne Dubreuil, 7 février 1717). La gestion du moulin sera laissée au meunier François Travers; ce dernier résidant à la ferme des Jésuites, il offrira les terres en location pour le pâturage des animaux des gens de la ville et des environs.

Les chemins pour se rendre à Charlesbourg et à Beauport en passant par la Canardière présentent un état lamentable en 1731. Les autorités coloniales, dans une ordonnance pour le rétablissement des chemins royaux, fixent le tracé et l'entretien du chemin de Beauport. On

souligne que les chemins sont « […] trop estroits En Beaucoup d'endroits pour que deux Charrette chargé de foins puisse Ensemble passer fans Risque de verser en traversant par ce que Les fosses de Chaque Coste dudit Chemin ne font point fais ny Recalée et qui Cause des ornieres et bourbiers qui Le Rendent tout a fait jmpraticable » (BAnQ, Ordonnance du 27 juin 1731). La largeur du chemin est portée à 36 pi avec des fossés de 2½ pi de chaque côté. Les ornières seront comblées, les buttes aplanies et des ponts construits sur les ruisseaux. Les propriétaires riverains du chemin sont responsables des travaux et de l'entretien :

> […] Mr Begon pareillement Livrera et Entretiendra un Chemin praticable de trente fix Pieds de large fera Comblés Les ornieres Reculer Les Clostures fur Le […] de fa terre ouil fe trouve une Riviere fur laquelle fera faire un pont pour le public. Joseph Chaflifour Livrera et Entretiendra un Chemin praticable fuivant les Perches que nous avons planté fur La Closture de Mefs[ers] Les prestres et fera faire un […] et un fossée du Coste du nordouest Martin Langlois, Joseph Chalifoux, Mefsers Les prestres, Les fers Routeau, Jacques et Francois Paquet, Bertrand Bellanger, Charles Bellanger et Charles Parent Livreront Chacun Endroit foy fur se trouve de leur terre # ou il fe trouve Cinq Ponts qui seront fait Chacun un par Martin Langlois, un autre par mers Les prestres, au autre par Lesdits Routrau un autre par Les Routeau et un autre par Bertrand Bellanger un par Charles Parent # et Entretiendront le Chemin praticable de trente fix pieds de large faisant un fossée au nordouest pour assecher led. Chemin Reculer Leur Closture fuivant les perches que nous avons planté Combleront Les ornieres et trous abbatrent Les Buttes Les dames De lhostel dieu de quebec Livreront et Entretiendront fur Le travers de leur terre un Chemin praticable de trente fix pieds de large feront un fossé pour l'assecher quelles […] et egaliseront tous les ans au mois de Juin de Chaque année aussy bien qu'En fossée de ligne abbateront les aunes feront un pont Combleront les ornieres Les ayans Cause de feu Lemire Chacun Endroit foy fuivant les picquets que nous avons planté Livreront et Entretiendront un Chemin praticable Comme dit est et feront un fossée au nordouest mafse fera La meme Chose et un pont avec le fr normand qui fera un pont avec fon Gendre metot qui fera Egalement que fon Beau pere un fossée au nord ouest qui aura deux pieds et demy de Large et deux pieds de Creux Lequel aussy Bien que Ceux de Ligne […] (BAnQ, Procès-verbal de Jean Eustache Lanouillier de Boisclerc, 5 juillet 1731)

L'aveu et dénombrement de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges en 1733 révèle la teneur et l'importance des établissements des individus concernés :

> […] Qu'en la mouvence dud fief Et feigneurie, Monsieur Begon Cy devant Jntendant en cepays possede un arriere fief de la Consistance de quatre arpens quelques perches de front Sur le fleuve; jusqu'à vingt quatre arpens de profondeur au bout de laquelle led arriere fief est de Sept arpens de front fur toutte la profondeur de Lade Seigneurie, chargé Envers lesd R.R.P.P. de la foy et hommmage avec une année de Rachat a chaque mutation de possesseur et le Relief en Cas de vente, Sur lequel arriere fief, Le dit Sr Begon a deux domaines; le premier Sur le bord du fleuve de la largeur dud arriere fief Sur lade profondeur de vingt quatre arpens, Sur lequel jl yà de construit en pierre une maison à deux Etages, une Grange, Ecurie, Etable et une tannerie le tout Construit en pierre, les dits bâtimens couverts en bardeau et planches, vingt arpens de terre Labourable et quatre vingt arpens de prairie, avec Cour et jardins [lots 590 et 591]

[…] Qu'au dessus Sont la veuve et heritiers de Paul Chalifour qui possedent trois arpens de terre de front fur vingt quatre arpens de profondeur, chargés de trois livres, deux chapons, deux livres de boeure et deux deniers de Cens et rentes, Lesquels ont deux maisons, deux granges, deux Etables, trente arpens de terre labourable et neuf arpens de prairie [lot 588]

[…] Qu'au dessus Sont Mrs Les Ecclesiastiques du Seminaire de Quebec lesquels comme estant aux droits de M de St Simon possedent Sept arpens de terre de front fur vingt quatre arpens de profondeur avec une augmentation au bout desd vingt quatre arpens de pareille quantité de Sept arpens de front Sur toutte la profondeur de lad feigneurie Le tout possedé ainsy qu'il Ensuit sçavoir. Cinq arpens deux perches de front fur Environ arpens de profondeur, chargés de Six livres dix Sols, deux chapons et deux deniers de Cens et rentes Et Sur laquelle terre jl y'a une maison Construite en pierre à deux Etages, grange, Etable, Ecurie, trente arpens de terre Labourable et Soixante arpens de prairie [lot 587]

[…] Qu'au dessus Et joignant Sur le bord du fleuve la Concession cy dessus déclarée, Sont lesd heritiers de François Rotot qui possedent deux arpens et demy de terre de front fur quarante arpens de profondeur, avec une augmentation dans lad profondeur de Cent foixante dix arpens de terre en Superficie, Le tout chargé de dix livres dix huit fols et fept chapons de Cens et rentes, lesquels ont maison construite en pierre, grange, Etable, trente arpens de terre Labourable et vingt cinq arpens de prairie [lot 583]

[…] Qu'au dessus est Jacques Pasquier qui possede quatre arpens de terre de front Sur quarante arpens de profondeur, chargés de Six Livres, quatre chapons et quatre deniers de Cens et rentes, lequel à maison, grange, Etable, quarante arpens de terre Labourable et douze arpens de prairie [lot 579]

[…] Qu'au dessus est François Pasquier qui possede deux arpens de terre de front Sur quarante arpens de profondeur, chargés de quatre livres, deux chapons et deux deniers de Cens et rentes, lequel n'a qu'une grange, vingt arpens de terre Labourable et fix arpens de prairie [lot 569]

[…] Qu'au dessus Est Bertran Bellanger qui possede deux arpens de terre de front fur lade profondeur de quarante arpens, chargés de quatre livres, deux chapons et deux deniers de Cens et rentes, lequel à maison, grange, Etable, vingt cinq arpens de terre Labourable et Cinq arpens de prairie [lot 563]

[…] Qu'au dessus Est Charles Parent qui possede trois arpens deux perches de terre de front finissant en pointe à vingt Cinq ou trente arpens de profondeur, chargés de Cinquante fols, un Chapon Et deux deniers de Cens et rentes, lequel n'a qu'une grange, dix arpens de terre labourable et vingt arpens de prairie [lot 546]

[…] Qu'au dessus Sont les heritiers de feu sr Thimothée Roussel qui possedent deux terres joignant l'une à l'autre Sçavoir la premiere de trois arpens deux perches de front finissant en pointe à vingt cinq ou trente arpens de profondeur et la seconde de deux arpens de front fur quarante de profondeur, le tout chargé de Six livres dix fols, quatre chapons et trois deniers de Cens et rentes, Lesquels n'ont qu'une méchante maison et grange, dix arpens de terre Labourable et Cinquante arpens de prairie [lots 510 et 511] (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges, 1733).

Quant à l'implantation de ces diverses constructions, la localisation semble varier, mais pointe vers le voisinage du premier coteau et la rive nord du chemin; l'importance des prairies naturelles près des battures milite pour cette implantation plus éloignée[6]. L'arrière-fief de la Mistanguenne ou Montplaisir, également nommé Grand-Pré de la Redoute, appartient à l'intendant Bégon depuis 1718 (lots 590 à 592).

4.1.2 En prévision de la guerre

Lors de l'attaque de Phips en 1690, les troupes britanniques ont débarqué à la Canardière. Devant la menace d'un conflit européen entre la France et l'Angleterre, on a entrepris l'édification de nouveaux ouvrages défensifs dans la ville. On est à fortifier les berges de la rivière Saint-Charles en 1744 lorsque l'on fait l'ouverture d'un chemin depuis le coteau Sainte-Geneviève jusqu'au passage de la rivière; ce chemin (rue Dorchester) passe à 108 pi au sud-ouest du moulin à vent (BAnQ, Procès-verbal de Lanouillier de Boisclerc, 31 juillet 1744). La perte de l'Acadie et la prise de Louisbourg commandent le renforcement des infrastructures de défense et l'élimination des obstacles à la mobilité des troupes. À cette fin, les autorités mettent en place un pont de bateaux sur la rivière entre la terre du passage et la Vacherie, pont protégé par des retranchements (une tête de pont) constitués de levées de terre (figure 10).

Lors du siège de Québec par l'armée britannique, les bombardements qui s'abattent sur la ville à l'été 1759 forcent la population à se réfugier au nord de la rivière Saint-Charles vers Charlesbourg. Les combats se dérouleront plus souvent au sault Montmorency et les boulets qui plongent sur le faubourg Saint-Roch ont peut-être atteint la rivière Saint-Charles à son embouchure devant les terres de la Canardière; c'est ce qui semble s'être produit sur les bâtiments de la terre du petit moulin à La Vacherie.

Le domaine du Séminaire dans l'arrière-fief de la Trinité aurait été occupé par les troupes britanniques en 1759. Habitée par les rebelles américains en 1775, la maison est incendiée lors du départ de ces derniers (Hamel 2009 : 4).

[6] Il faut noter cependant que le domaine des messieurs du Séminaire, l'arrière-fief de la Trinité, est implanté près du fleuve à l'emplacement d'un établissement du XVII^e^ siècle et que les deux fermes voisines à l'ouest sont localisées près du fleuve sur le plan de Sitwell de 1867.

Figure 10 Digby Hamilton, terres de la Vacherie et de Notre-Dame-des-Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761 (BAC, carte dite de Murray ca 1761-135067-38)

4.1.3 Les biens des Jésuites, objets de convoitise

Avec le passage sous la Couronne britannique, la communauté des Jésuites est frappée d'une interdiction de ses activités d'enseignement et du renouvellement de son personnel. L'ordre des Jésuites sera aboli et les propriétés seront conservées jusqu'au décès du dernier Jésuite; déjà le collège de la haute-ville a été réquisitionné par les autorités.

À Notre-Dame-des-Anges au nord de la rivière Saint-Charles, comme ailleurs dans la ville et la banlieue, des sujets britanniques font l'acquisition de propriétés dans cette banlieue qui relève de la paroisse Notre-Dame. Il s'en trouve sur une portion du chemin qui mène à Charlesbourg et également à la Canardière (figure 11). Au sud de la rivière, le bail à ferme de la terre de la Vacherie est octroyé en 1771 à David Lynd, qui y établira sa résidence avec la construction d'une grande maison et de vastes bâtiments agricoles. Il apportera diverses améliorations à l'endroit par la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement de jardins et de fossés de drainage. À la Canardière, le marchand George Hipps acquiert la terre de deux arpents 6 perches et 16 pi sur le fleuve appartenant à Jean Baptiste Normand en 1774 et y fait ériger sa résidence et transporter une grange (lot 508). La terre des religieuses de l'Hôtel-Dieu

est offerte par bail au négociant Ralph Gray (lots 510 et 511). Plus à l'est et associé par son mariage avec la baronne de Longueuil Catherine Fleury Deschambault, le marchand William Grant fait l'acquisition des deux domaines de la Mistanguenne en 1764 avec ses sept arpents de front sur quatre lieues de profondeur; le domaine de la Canardière comprend une maison en pierre à deux étages de 40 pi sur 35 pi ainsi que plusieurs bâtiments. L'arrière-fief est cédé au négociant Ralph Gray en 1774, puis fait l'objet d'une partition en faveur du notaire Charles Stewart en 1779 (BAnQ, Greffe d'Antoine Panet, 13 avril 1779). Le négociant Ralph Gray s'oblige à construire une maison de pierre de 30 pi sur 40 pi sur sa portion (lot 589). Le juge Pierre Amable DeBonne occupe l'ancien domaine de La Canardière ou Grand-Pré de la Redoute en 1795.

Un comité de neuf commissaires est mis en place dans les années 1780 pour soumettre un rapport sur l'administration des possessions des Jésuites et, quelques années plus tard, la sanction royale est finalement apposée sur le transfert des propriétés à la Couronne :

> […] *We have resolved to take into Our real and actual pofsefsion the parts of the said Estates and property of the said late Order of Jesuits which under and by virtue of Our said Royal Permifsion have been lately occupied by the said late surviving members of the said late Order of Jesuits and by the said Jean Joseph Cazot […] and more particularly to enter upon and take into Our Real and actual Pofsefsion The Fief and Seigniory of Notre Dame des Anges commonly called Charlesbourg […] called La Vacherie situated on and partly surrounded by the River Saint Charles and thence running up towards the Hill called La côte Sainte Genevieve bounded on one side partly by high road leading from the pafsage to the said River Saint Charles* […] (Lettre patente de George III du 8 mars 1800 adressée au shérif de Québec James Shepherd)

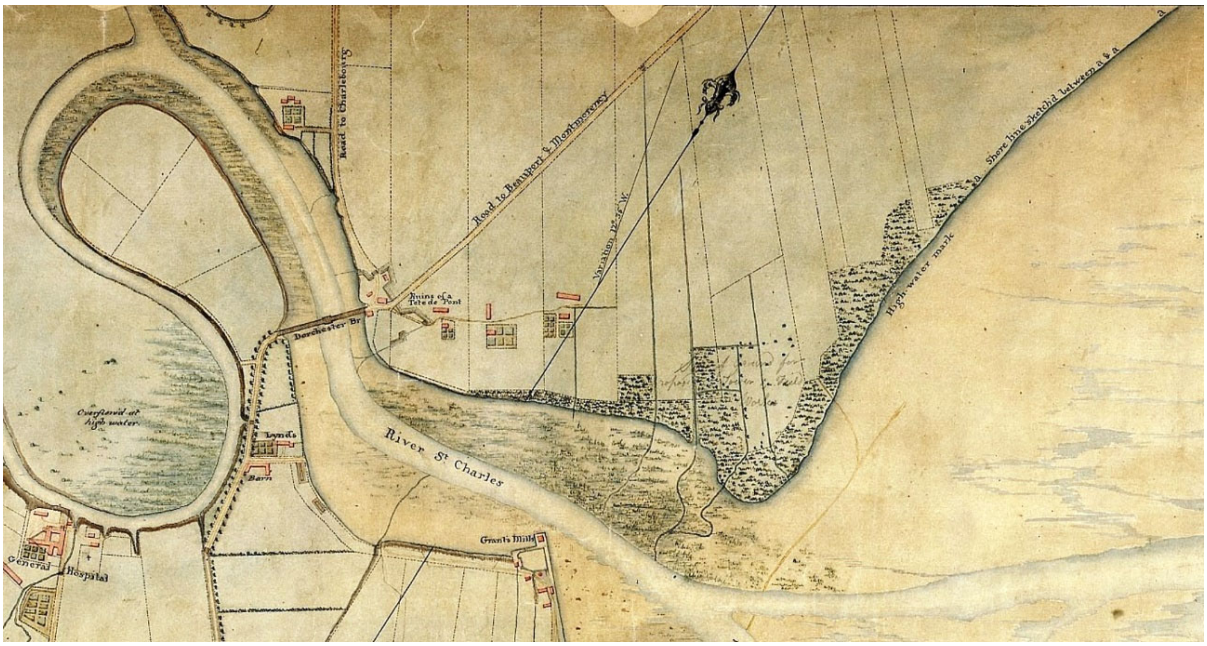

Figure 11 William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001). David Lynd, Hyacinthe Normand et George Hipps occupent les premières terres à l'est du pont Dorchester.

Les fermes, les moulins, les métairies et toutes les propriétés des Jésuites ont été réquisitionnés par la Couronne en 1800. Cela concerne de surcroît la ferme du domaine Notre-Dame-des-Anges et la terre du passage qui mène au pont Dorchester. La ferme du domaine avait été octroyée à Jean-Baptiste Normand en 1782; le bail sera prolongé de neuf années par le commissaire des biens des Jésuites aux marchands bouchers Charles Smith et Anthony Anderson en 1811. Ces derniers occupent déjà des emplacements à l'est. On retrouve alors sur les lieux « une maison en pierre à un étage, une étable, une grange defsus construites en bois » (BAnQ, Greffe de Joseph-Bernard Planté, 27 avril 1811). Les terres de la Canardière ayant été concédées depuis longtemps, ce sont de nouvelles concessions sur le territoire de la Vacherie par le commissaire John Stewart qui faciliteront une expansion vers l'ouest du faubourg Saint-Roch et l'ouverture de nouvelles rues.

À la Canardière, la vocation agricole prédomine (figure 12). Des fermiers engagés exploitent les terres qui appartiennent aux propriétaires résidant en ville, comme Jean Baptiste Drouin pour la veuve du potier Pierre Vincent de la rue De Saint-Vallier (lot 581) :

> […] Le terrain plat près de la rivière s'appelle La Canardière, et il est entièrement employé en prairies et en pâturages; les premières produisent d'abondantes récoltes de foin d'une qualité supérieure. Les terres labourables sont très-fertiles en grain de toute espèce, et il y en a en outre une quantité considérable qui est employée en jardins, où l'on cultive toute sorte de légumes d'une excellente qualité, pour l'approvisionnement de la capitale. Les parties les plus cultivées sont très-peu boisées, et présentent seulement de temps en temps des réserves où les arbres sont d'une dimension inférieure et de peu de valeur, mais ils embellissent assez agréablement le pays […] (Bouchette 1815 cité dans Trudelle 1896 : 69-70)

Figure 12 Territoire de la Canardière, vers 1820 (ASQ SME-z-136)

Le territoire conservera son caractère agricole pendant plus d'un siècle. Les exploitations agricoles sont transmises ou vendues, mais la vocation demeure. Si le pourtour de la rivière Saint-Charles connaît un développement accéléré, c'est que l'on y a concentré des entreprises liées à la construction navale et au commerce du bois. Les radeaux de bois équarri sont déposés sur ses battures. Des commerçants acquièrent des propriétés pour y ériger des villas : John William Woolsey en 1820 (lot 589) et John Jones en 1821 (lot 560, figure 13); d'autres les imiteront, tels François-Xavier Garneau en 1835 et William Lane en 1847 (figure 14). Aussi au premier quart du XIX^{e} siècle, le marchand Robert Dalkin implante une corderie (figure 15) sur une portion de terre près de la maison Jones (lots 557, 563 ouest et 561). La fibre proviendrait peut-être d'une culture locale. La corderie sera ultérieurement reconstruite plus à l'ouest (lot 515).

Figure 13 Frederick C. Würtele, maison Jones, 1892 (BAnQ 03Q_P546D1P11)

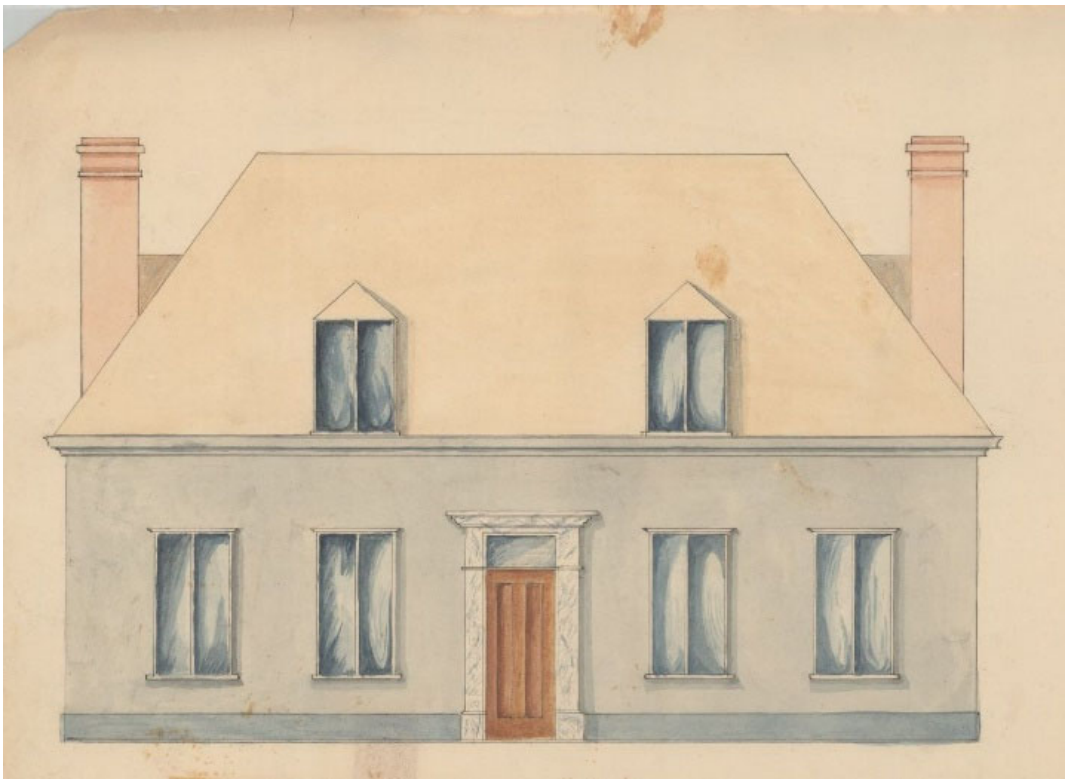

Figure 14 Villa de William Lane érigée en 1847 (BAnQ 03Q_CN301S053D1430)

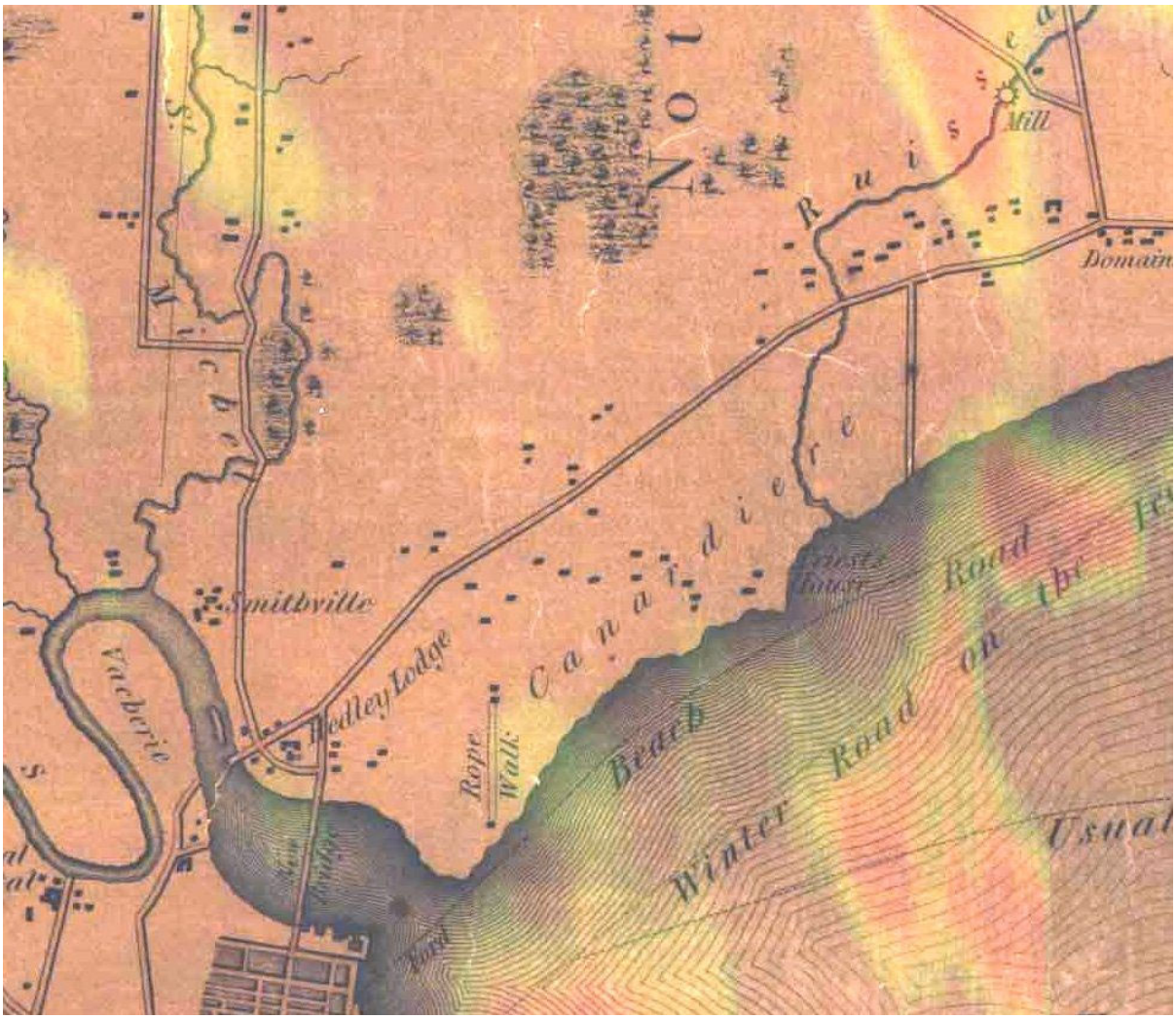

Figure 15 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882)

D'autres commerçants entendent poursuivre la vocation agricole. La terre occupée par le cultivateur Jean-Baptiste Normand, âgé de 87 ans en 1818, est vendue par le shérif en 1825 au marchand James McKenzie (figure 16). Ce dernier déclare posséder en 1830

> […] Une terre Située en la dite Seigneurie susdit Lieu de La canardière, contenant trois arpens de front, sur quarante arpens de profondeur, bornée par devant au Fleuve St Laurent et par derrière au bout de la dite profondeur, aux terres du Bourg Royal, Joignant d'un côté au nord est à la veuve et héritiers Chalifour et d'autre coté au sud–ouest à François Paquet ou ses representants, sur laquelle dite terre sont construits une maison en pierres à deux étages avec une grange, etables et autres bâtimens […] (Registre foncier du Québec [RFQ], Greffe de Roger Lelièvre, 6 février 1830)

Figure 16 Maison de campagne de James McKenzie à La Canardière (Google Street View)

Ancien trafiquant pour la North West et agent de commerce pour la Hudson's Bay à Québec, James McKenzie aurait partagé la maison avec le fermier qui s'occupe de la mise en valeur de la ferme. Peu avant son décès en 1849, la ferme est cédée au marchand Charles François Hamel. L'édifice est possédé ensuite par George Alford, « puis un grand et vieux logis en pierre, longtemps habité par des officiers de la garnison, propriété actuelle de la famille Hon. Lortie » (De Barbezieux 1921 : 49). La maison accueillera la première école de Saint-Pascal-de-Maizerets en 1917.

En cette période de transition économique et de transformations dans les facilités d'échanges et le transport des marchandises avec les régions, on assiste à l'ouverture de maisons de commerce destinées à étendre leurs activités au-delà des limites de la ville. Les maisons Thibodeau et Frère, Jean-Baptiste Renaud et Narcisse Rioux sont établies par des francophones en basse-ville. Elles bénéficient des installations portuaires et de l'implantation d'un service de chemin de fer.

On avait construit une ligne de train sur lisse de bois, la Quebec and Gosford Railway, afin de relier Saint-Malo au canton de Gosford dans Portneuf. Le train dessert la ville en bois de chauffage et en écorce de pruche pour les tanneries. À l'initiative des autorités municipales, la North Shore Railway est créée en 1853 pour permettre de relier la ville de Québec au réseau du Grand Tronc, qui dessert la rive sud depuis Montréal et dont Lévis constitue depuis 1854 le point de chargement pour les wagons qui traversent le fleuve par traversier-rail. On veut ainsi atteindre Montréal en passant uniquement par la rive nord et Trois-Rivières. Depuis le quartier du Palais où la gare est établie, la voie ferrée longe la rue Prince-Édouard et la rive sud de la rivière Saint-Charles.

4.1.4 Commerce du bois et agriculture

Avec l'augmentation des activités autour de la rivière Saint-Charles et les chantiers qui se multiplient, le commissaire des biens des Jésuites John Stewart fait l'octroi de lots de grève en devanture des terres de la Canardière, comme celui concédé à Dame Pélagie Lachaine veuve Joseph Savard :

> […] *piece or parcel of land situate, lying & being on the Beach of Notre Dame des Anges* […] *bounded as follows, to wit, on the north west by high water mark, on the north east by the prolongation of the line of division between the land of David Burnet Esqr & the said Madame veuve Savard, on the south west by the prolongation of the line of division between the land belonging to the Nuns of the Hotel Dieu & the said Madame Savard, on the south east by the low water mark in the River St Charles beginning at high water mark on the division line aforesaid* […] (BAnQ, Greffe de Louis Panet, 30 novembre 1839)

Des quais sont aménagés et un moulin à scie est établi sur le quai Jones à New Waterford Cove (figure 17). Un hameau ouvrier se développe sur les rues Sainte-Marie et Saint-Antoine au-dessus des quais de la firme David Burnet dans le prolongement de la rue Anderson (lots 514 et 516 à 559). Ce hameau disparaîtra pour laisser place aux infrastructures ferroviaires au début du XX^{e} siècle.

Figure 17 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR)

Depuis 1839, William Hedley Anderson et François-Xavier Paradis louent la grève devant la terre de l'Hôtel-Dieu et y ont installé des estacades (figure 18) pour leur commerce de bois Anderson & Paradis (De Barbezieux 1921 : 45). Paradis fera plus tard l'acquisition des installations du négociant David Burnet.

Figure 18 Louis-Prudent Vallée, « *From Beauport outside the walls* », vers 1880 (BAnQ P428,S3,SS1,D30.P10-5)

Le hameau Hedleyville (figure 19) avait pris naissance sur une ancienne terre des marchands-bouchers Robert Richardson et Charles Smith où est implanté Hedley Cottage (lot 508). Ce hameau est traversé par la rue Anderson (3e Rue) et une école a été érigée en 1863 sur un emplacement voisin relevant de la propriété de l'Hôtel-Dieu[7] (lot 512).

Figure 19 Samuel McLaughlin, hameau Hedleyville visible à gauche des clochers de l'église, vers 1858 (BAnQ 03Q-P1000S4D21P14)

Près du ruisseau de la Cabane à la Taupière, l'ancienne villa du juge DeBonne a été réaménagée et transformée en 1849 en hôpital pour aliénés par les médecins James Douglas, Charles-Jacques Frémont et Joseph Morrin (lot 590). À la même époque, les autorités du Séminaire font procéder à l'agrandissement de leur maison à la Canardière et y installent un jeu de paume; il est relaté qu'ils font aménager l'étang : « On se propose de creuser l'étang en forme d'ellipse avec une île au milieu. Il aura 300 pieds de long, 26 de large, et l'île aura 60 pieds de large » (De Barbezieux 1921 : 106). Le domaine de la Canardière change de nom pour Maizerets.

[7] L'école Saint-Charles-de-Hedleyville a été classée immeuble patrimonial en 1984.

Détruite dans l'incendie qui rasa une grande portion du faubourg Saint-Roch en mai 1845, la grande tannerie d'Osborn Lambly Richardson[8] est transportée après l'incendie sur le rivage à l'est du ruisseau de la Cabane à la Taupière. Les facilités d'approvisionnement en eau favorisent l'implantation à cet endroit (lot 592).

Sur l'ancienne propriété de la veuve Joseph Savard (lot 515), les frères Henry Searth et Edward Jackson Dalkin sont contraints de céder par le shérif à Samuel Brown leur entreprise de corderie qui avait été reconstruite à l'ouest de la première « – *together with the Rope-walk and other buildings thereon erected and all and every the dependencies and appartenances, right, privileges and members of the said premises […]* » (RFQ, Vente William Smith Sewell, 8 juin 1859). La corderie sera exploitée par John Brown de la rue Saint-Pierre à Québec. En 1898 (figure 20), alors qu'il appartient à la Consumers Cordage, le complexe est composé d'un bâtiment en pierre à trois étages, d'édifices en brique, d'appentis et d'une corderie longue de 1195 pi (figure 21), avec au nord un entrepôt de cordages en pierre.

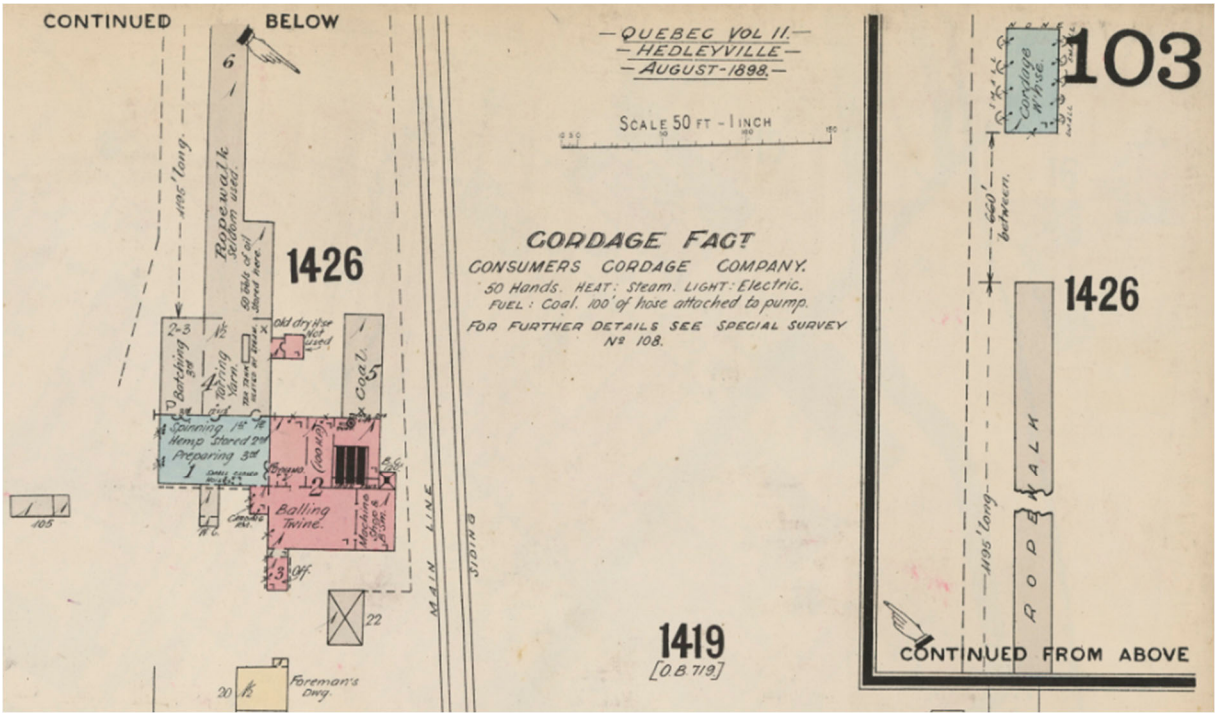

Figure 20 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1898 (BAnQ 428103 CON)

[8] La tannerie de la rue Arago a d'ailleurs été le point d'origine de cet incendie (lot 1463 Jacques-Cartier). Osborn Lambly Richardson est le fils du marchand-boucher Robert Richardson et résidait à la Canardière lors du recensement paroissial de 1818 (lot 508).

Figure 21 Louis-Prudent Vallée, « *View of valley of the river St. Charles from Mount Pleasant* », vers 1885 (BAnQ 03Q_P1000S4D60P16)

Le plan de Sitwell de 1867 illustre bien la répartition du bâti à la Canardière. On y remarque entre autres le village de New Waterford au sud-est de la corderie Brown (figure 22), cette corderie, l'hôtel St. Charles et une maison en brique nommée Vincennes (figure 23) ainsi que Glenalla (villa Mastaï) et l'asile de Beauport (figure 24).

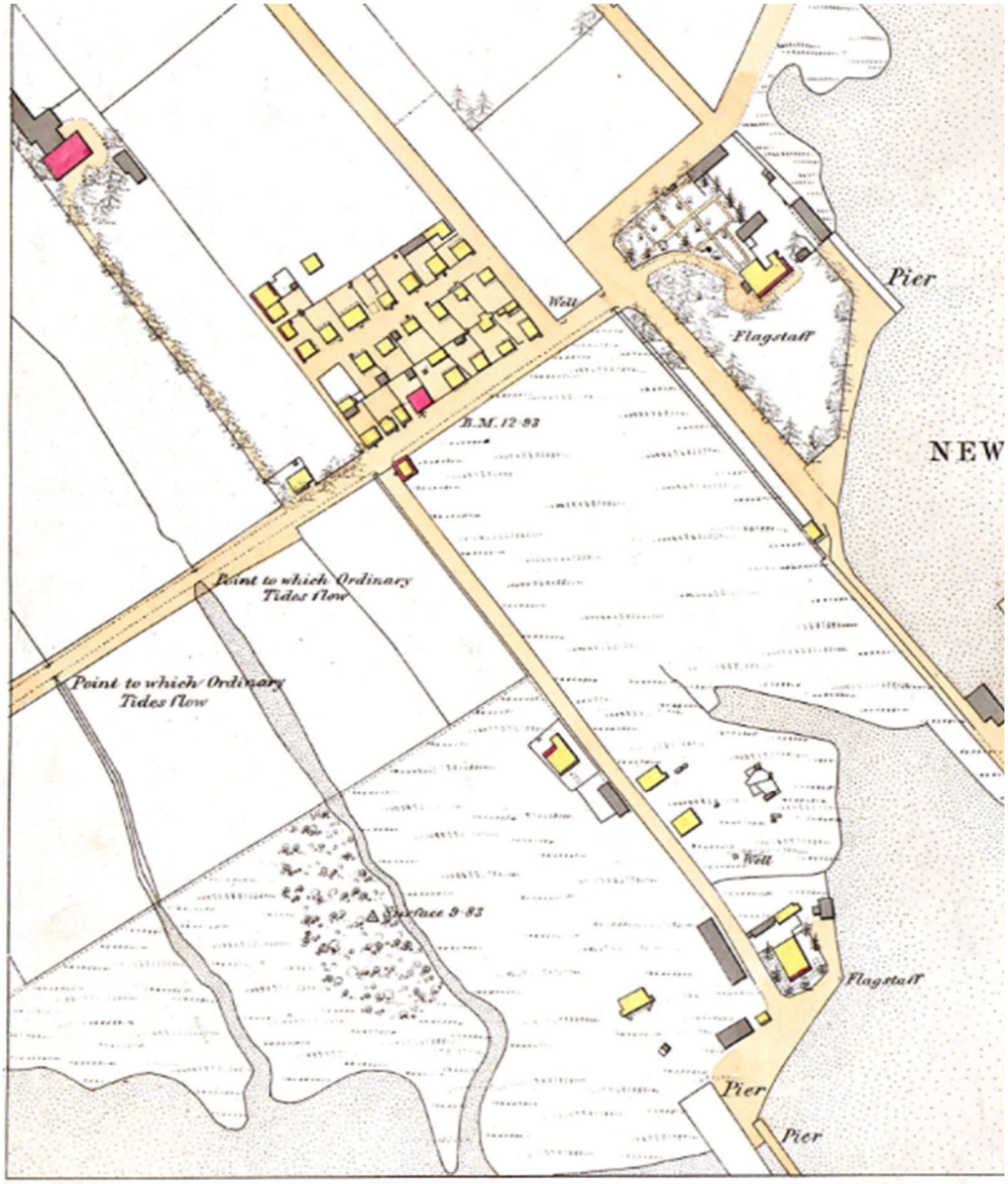

Figure 22 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR)

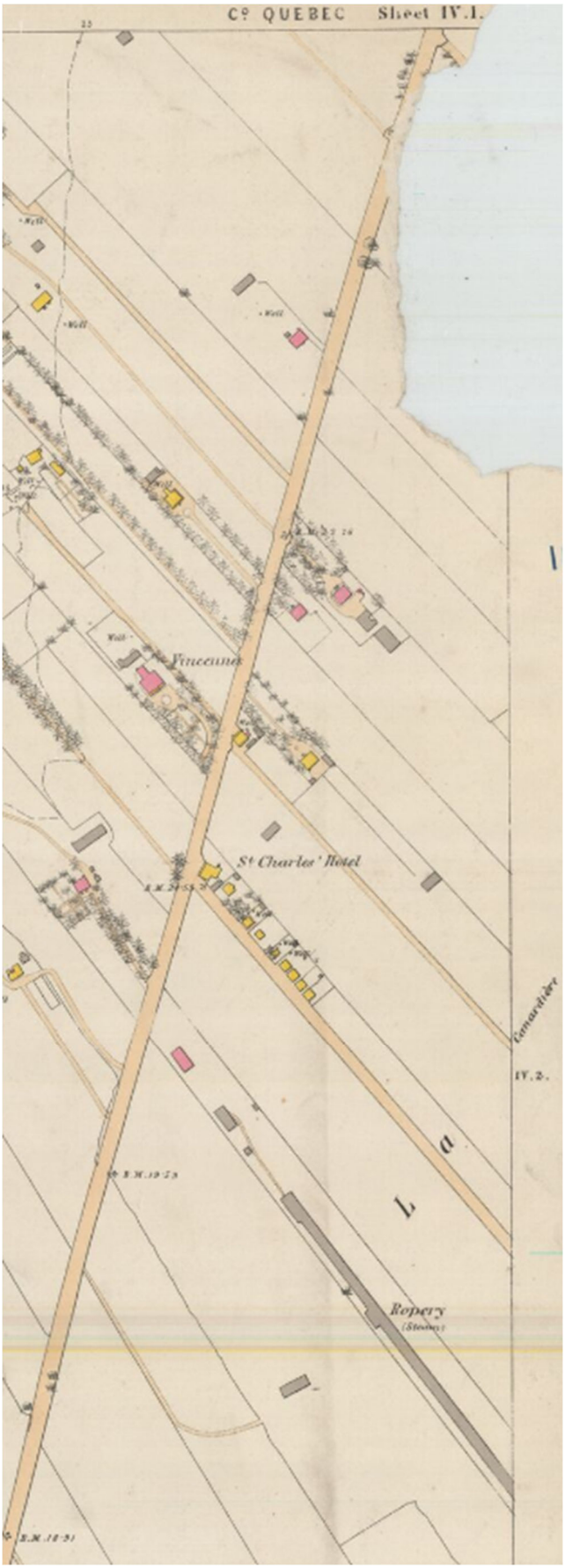

Figure 23 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR)

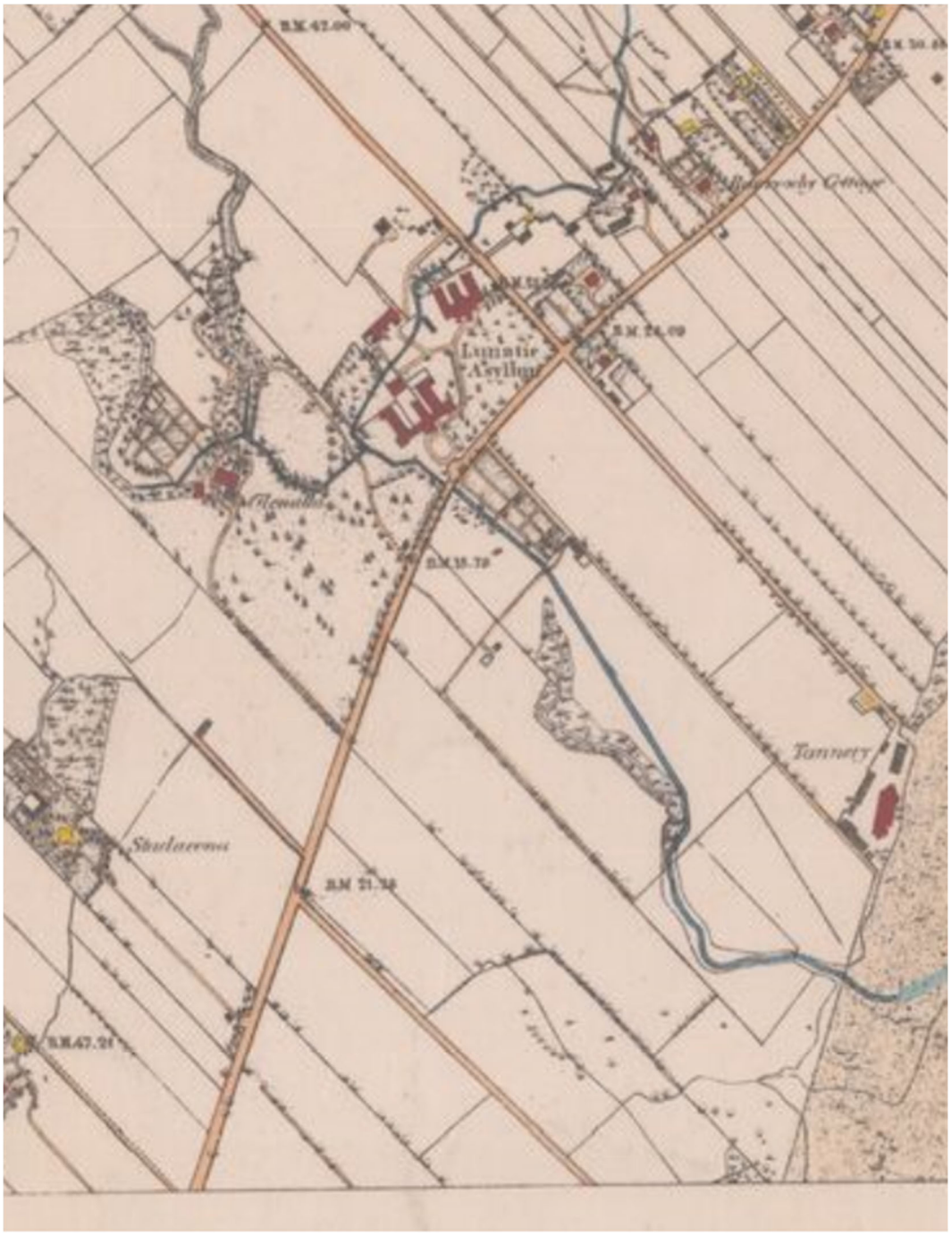

Figure 24 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR)

Au cours des années 1850, le régime seigneurial est aboli, étant devenu obsolète[9]. L'ancien cadastre seigneurial du terrier de Notre-Dame-des-Anges est remplacé par le cadastre de la paroisse de Saint-Roch Nord en 1872 (figure 25).

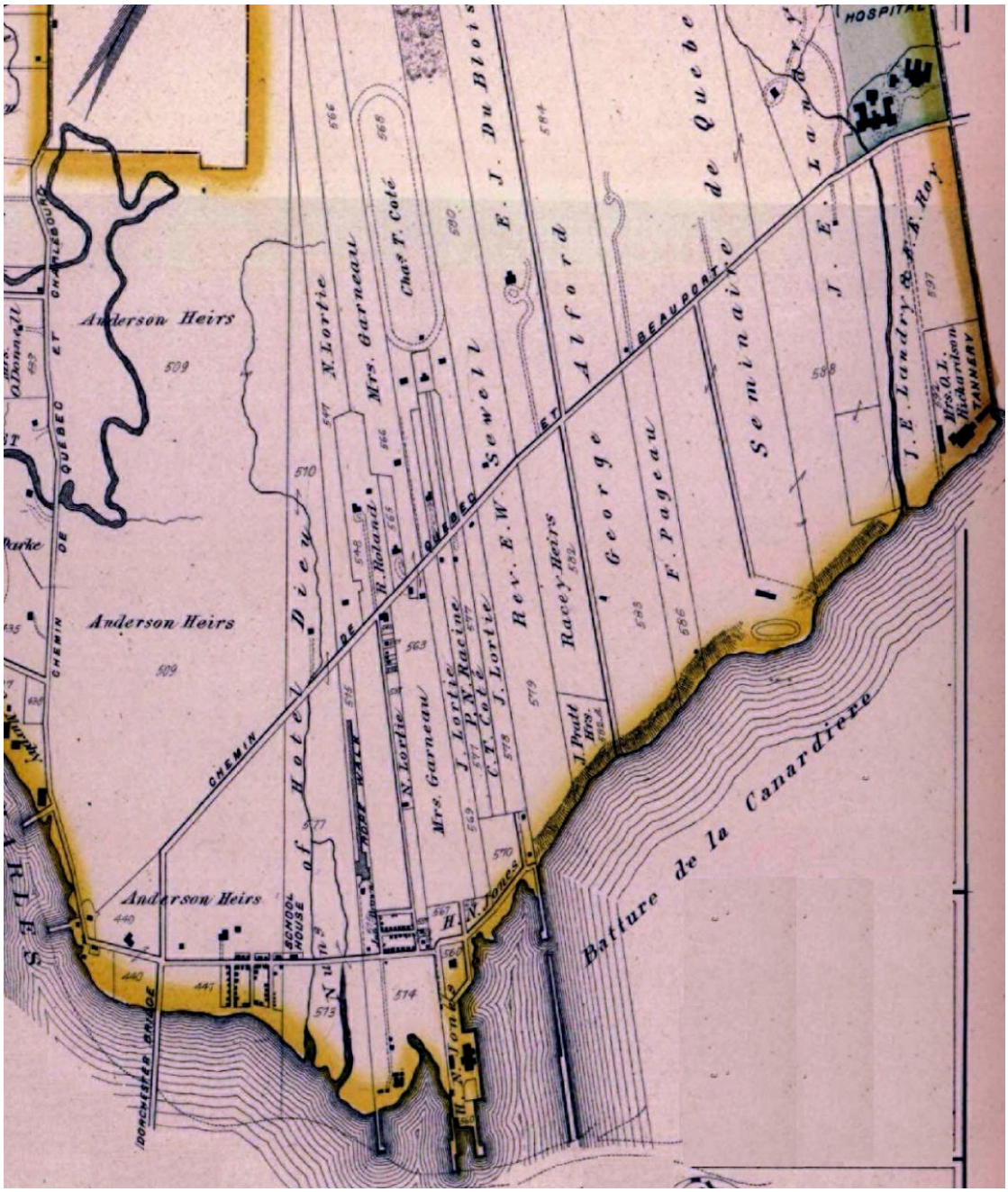

Figure 25 Henry Whitmer Hopkins, « *St. Roch Nord* », 1879 (BAnQ 555441 CON)

[9] Depuis longtemps, des tenanciers de terres demandaient la fin du versement de cens et rentes annuelles et obtenaient le transfert en franc et commun soccage contre un paiement forfaitaire. Les créances seigneuriales seront perpétuées pour les autres selon un montant fixe et limité dans le temps.

Alors que l'on est à implanter des réseaux ferroviaires en divers endroits, la compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix est incorporée en 1881. Une ligne de chemin de fer dessert Hedleyville et Sainte-Anne de Beaupré en août 1889. La nouvelle ligne favorisera le développement entre les deux hameaux (figures 26 et 27).

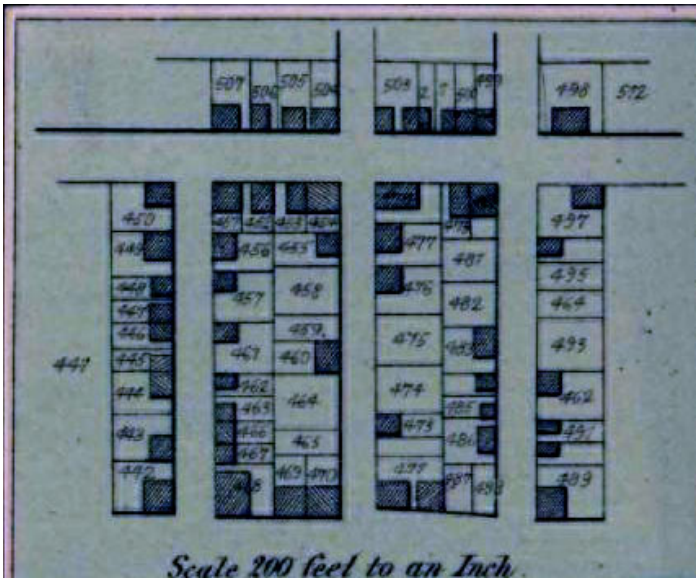

Figure 26 Henry Whitmer Hopkins, Hedleyville, 1879 (BAnQ 555441 CON)

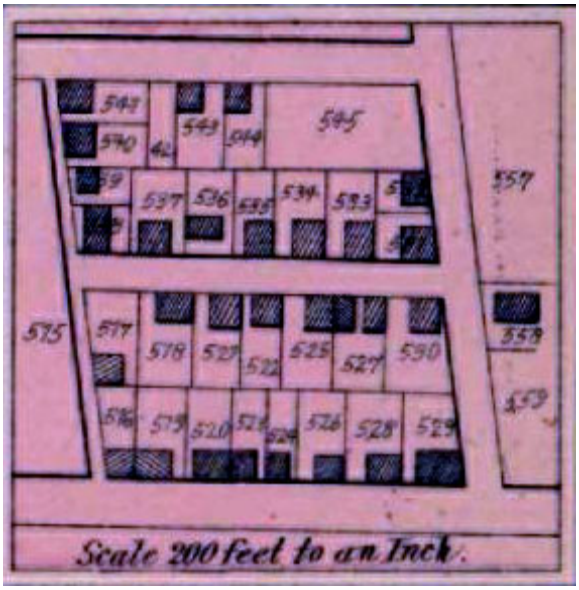

Figure 27 Henry Whitmer Hopkins, New Waterford, 1879 (BAnQ 555441 CON)

À la même époque, la Quebec and Lake St-John Railway entreprend l'achat de terrains à la Canardière pour un tracé qui relierait la gare localisée au Palais à la ligne qui passe par le Village-Huron. Un nouveau pont est érigé sur la rivière Saint-Charles (figure 28) :

> Ce ne fut qu'en septembre 1890, que, le pont sur la rivière St-Charles étant terminé, les trains arrivèrent à la gare du Palais. C'était un pont d'acier tournant sur une pile centrale. Il fut remplacé, en 1919, par un nouveau pont du même genre, mais à double voie et plus puissant. Il est réservé exclusivement au service des chemins de fer. Il est propriété conjointe du *Q. R. & P. Co.* et du *Lac St-Jean*. La gare de Limoilou appartient également aux deux compagnies, mais sous la direction du Lac St-Jean (De Barbezieux 1921 : 55).

Figure 28 Frederick C. Würtele, pont Sainte-Anne, 1895 (BAnQ 03Q_P546D3P66)

Les pressions se font graduellement sentir pour favoriser une extension du lotissement à des fins résidentielles dans le secteur. À cette fin, « A partir de 1891, les Sœurs, cédant aux sollicitations des citoyens de Limoilou, commencèrent à concéder leur terre d'après le système de concession à rente annuelle » (De Barbezieux 1921 : 44). Les premières concessions sont effectuées en front autour de la rue Anderson. Un incendie afflige le cœur d'Hedleyville en 1892, détruisant 65 maisons et forçant la reconstruction de plusieurs édifices (figure 29) sur les rues William (4e Avenue), Hedley (5e Avenue) et Wheatley (6e Avenue). À l'est, les rues Saint-Cyrille (7e Avenue) et Saint-Eustache (8e Avenue) sont ouvertes sur les terres de l'Hôtel-Dieu. Une nouvelle rue (Guilston ou 2e Rue) au sud regroupera des résidences au gabarit plus important (figure 30).

Figure 29 Frederick C. Würtele, Hedleyville au-delà du pont Sainte-Anne, 1893 (BAnQ 03Q_P546D1P12)

Figure 30 J.-P. Garneau, « Une Rue à Limoilou », fin du XIX[e] siècle (AVQ n000867)

4.1.5 Naissance de Limoilou

Le village de Hedleyville regroupait sous ce nom le bureau de poste et la station du chemin de fer. Une demande a été adressée à la législature afin de créer une entité municipale distincte qui prendrait pour nom Limoilou, regroupant entre autres Hedleyville, New Waterford et le village Stadacona établi sur l'ancien domaine des Jésuites. En raison des failles à combattre le dernier incendie, la nouvelle organisation municipale se dote d'un réseau d'aqueduc prenant naissance à Charlesbourg afin de desservir les établissements sur son parcours. Empruntant le chemin de Charlesbourg (1[re] Avenue) et la rue Anderson (3[e] Rue), le réseau longe le chemin Burnet (lot 557) en direction nord pour atteindre le chemin de la Canardière et est prolongé sur une certaine distance jusqu'au chemin qui va vers le Petit-Village (figure 31). Un autre circuit est dirigé vers la tannerie de Charles Richardson (lots 591 et 592).

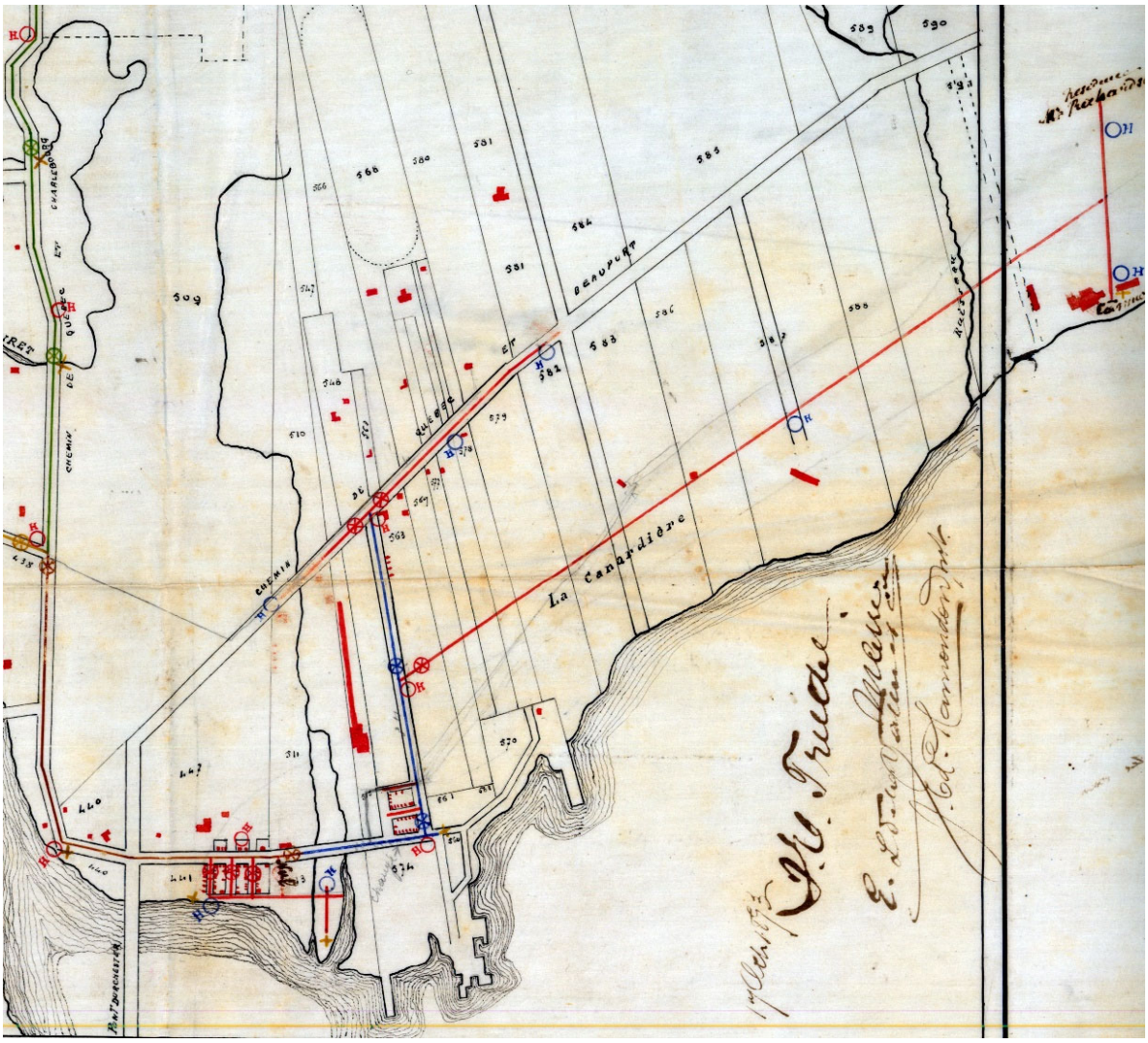

Figure 31 E.L. de la Vallée, aqueduc de Limoilou, 1893 (BAnQ 03Q_CN301S369D0987)

On se dote également d'un plan pour encadrer le développement et le lotissement. La fondation de la paroisse Saint-Charles en 1896 et la construction de son église concourent à ce développement. Le terrain pour son édification est donné par l'Hôtel-Dieu qui a déjà entrepris le morcellement de la terre. Pour y accéder, la rue Saint-Eustache est prolongée le long du ruisseau canalisé venant du chemin de Beauport (la Canardière).

On entreprend la construction de l'église de 150 pi sur 70 pi; elle est revêtue de granit rose et munie d'une grande tour surmontée d'une « coupole russe » (De Barbezieux 1921 : 70). L'église est ouverte au culte en novembre 1897 (figures 32 et 33). Une nouvelle rue a été tracée sur l'ancienne propriété de François-Xavier Paradis, à la limite des lotissements sur la terre de l'Hôtel-Dieu et vers la corderie. La ligne du chemin de fer de Quebec and Lake St. John Railway venant du pont Sainte-Anne a traversé le hameau New Waterford et longe la corderie du côté est. Un pont ferroviaire a été construit sur le chemin de la Canardière où un petit bourg est en formation.

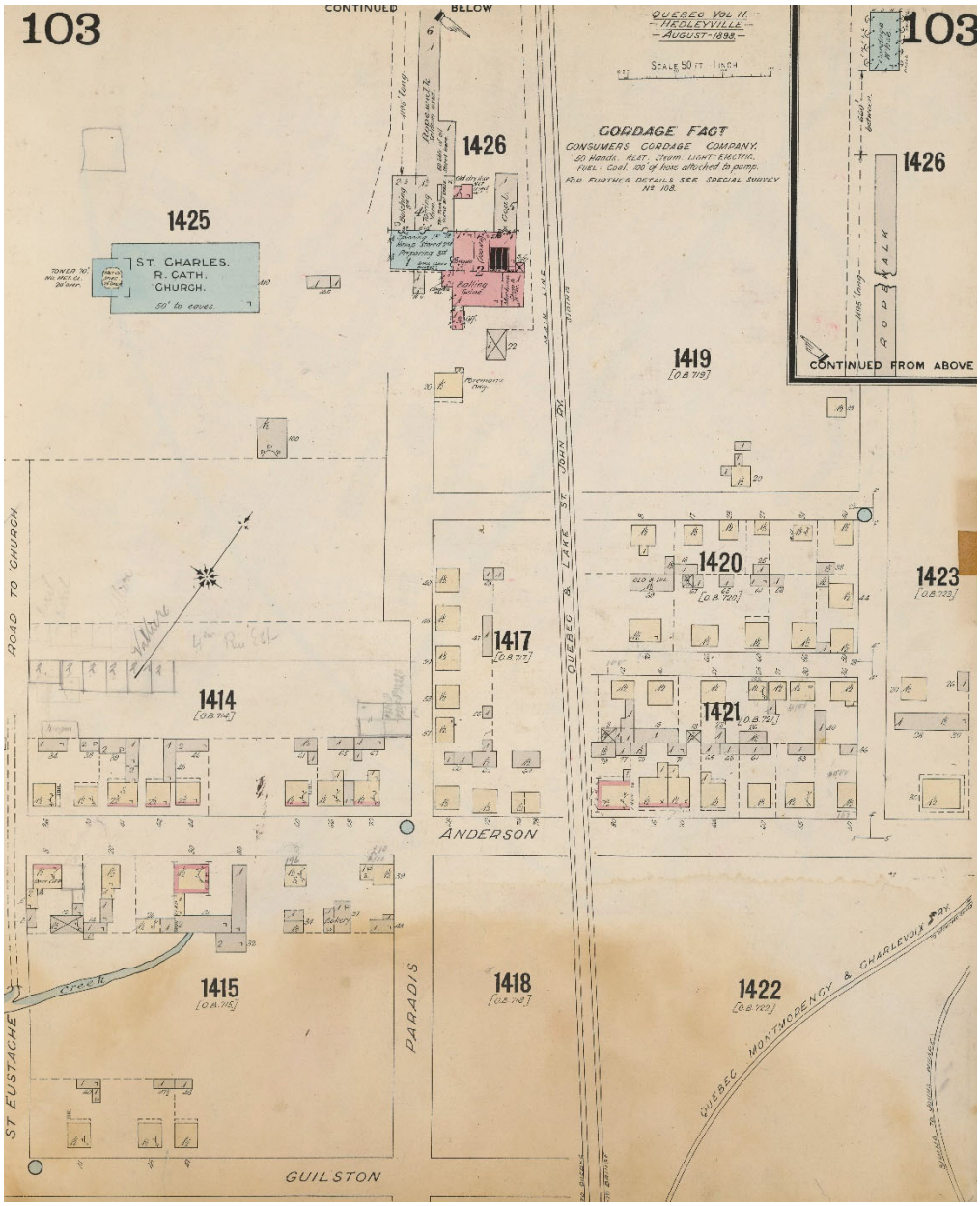

Figure 32 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1898 (BAnQ 428103 CON)

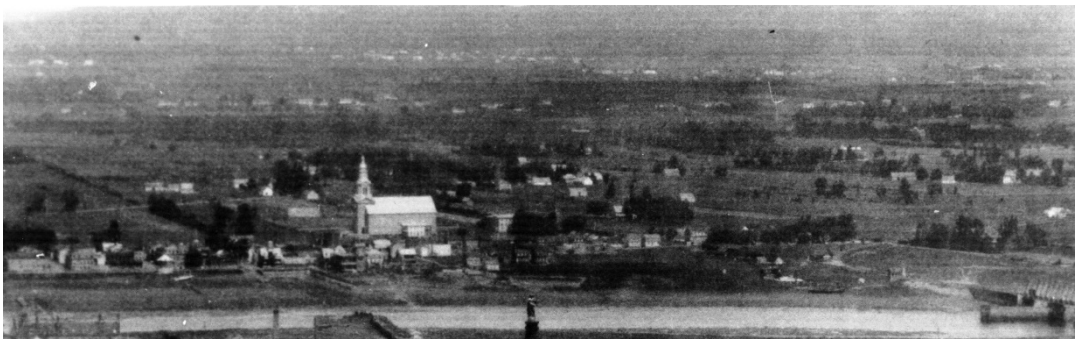

Figure 33 Limoilou et l'église Saint-Charles, 1899 (AVQ n008266)

C'est en 1899 que les Sœurs de la Congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie s'établissent à Limoilou. Elles entendent profiter « de la réserve d'un arpent de terre faite par l'Hôtel-Dieu en faveur d'une école » (De Barbezieux 1921 : 85) pour ériger à compter de 1903 un vaste édifice à trois étages coiffé d'un toit mansardé devant servir de noviciat, de pensionnat et d'école paroissiale. Les Capucins, qui ont la charge de la paroisse, agrandissent le presbytère pour leur couvent à la même époque.

4.1.6 Un village prenant l'aspect d'une ville

La vente des vastes propriétés des héritiers de William Hedley Anderson à la firme Quebec Land en 1906 marque le début d'un fort mouvement de lotissement qui changera de façon notable le paysage de Limoilou. On procède à l'élaboration d'un plan d'urbanisme où sont définis le quadrillage des rues et des ruelles et les emplacements à bâtir pour le Parc Limoilou (figure 34)[10]. Les autorités municipales de Limoilou participent au développement domiciliaire par l'entremise de la Compagnie Leclerc et Lamontagne, propriété du maire Eugène Leclerc. Ayant acquis des terrains autour du Parc de l'exposition desservi par tramway, la compagnie propose une maison modèle à ériger sur des emplacements de 25 pi sur 80 pi destinés à la classe moyenne dans son Domaine Lairet. Un plan de lotissement similaire, le Parc Maufils, est proposé en 1909 sur le chemin de la Canardière, sur l'ancienne propriété de l'honorable Lortie près du domaine Maizerets du Séminaire (lots 583 et 584).

Figure 34 Campagne de publicité destinée aux acheteurs dans le nouveau quartier de Québec avec ses rues numérotées à l'image de New York : « Terrains à vendre-Parc Limoilou-Lots à bâtir L'ENDROIT LE PLUS AVANTAGEUX DES ALENTOURS DE QUÉBEC Site incomparable pour une résidence d'été-Parc LIMOILOU qui sera le plus beau quartier du GREATER QUEBEC » (*Le Soleil*, 11 juin 1910).

[10] Les lots 509 et 508 sont ainsi morcelés en rues et en avenues numérotées, puis les anciens noms sont remplacés. Les emplacements présentent régulièrement une façade de 24 pi sur 100 pi de profondeur.

L'annexion de la municipalité de Limoilou à la ville de Québec en décembre 1909 permettra de créer des infrastructures urbaines facilitant l'attrait pour les nouveaux parcs immobiliers. Le quadrillage des rues se poursuit sur de nouvelles terres qui ont délaissé l'agriculture, comme l'avenue Conway sur la propriété d'Edmond Conway (lot 548). À l'ouest, Napoléon Laurent dit Lortie a cédé sa propriété à l'Hôtel-Dieu en 1903 et une portion au sud du chemin est vendue en 1909 à la Quebec Northern Railway; une autre portion sera cédée à la Ville de Québec (lot 547).

La firme qui exploitait la corderie met fin à ses activités et les bâtiments sont vendus à la compagnie Paquet pour servir d'entrepôts. La rue Paradis est prolongée pour atteindre le chemin de la Canardière et former la 10e Avenue (figures 35 et 36), aujourd'hui le boulevard des Capucins. En outre, afin de faciliter son entrée à Québec, la compagnie de chemin de fer Canadian Northern s'engage à construire des installations à Limoilou : rotonde, boutiques de réparation de voitures et cour de fret. Leur implantation en 1911 (figure 37) entraînera la destruction d'une large part de New Waterford et la relocalisation de plusieurs constructions sur les rues Olier et de la Colombière (De Barbezieux 1921 : 52-53).

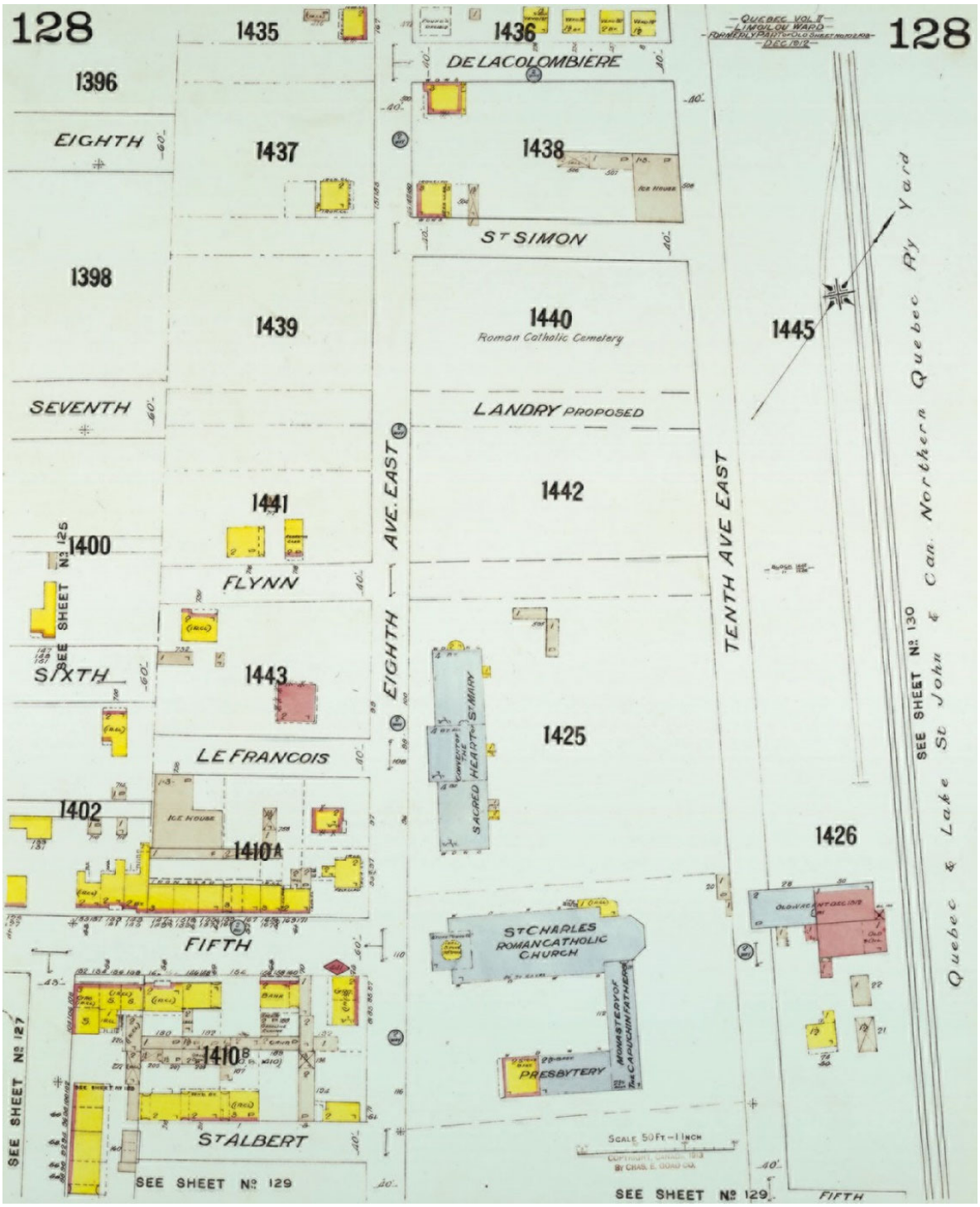

Figure 35 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128)

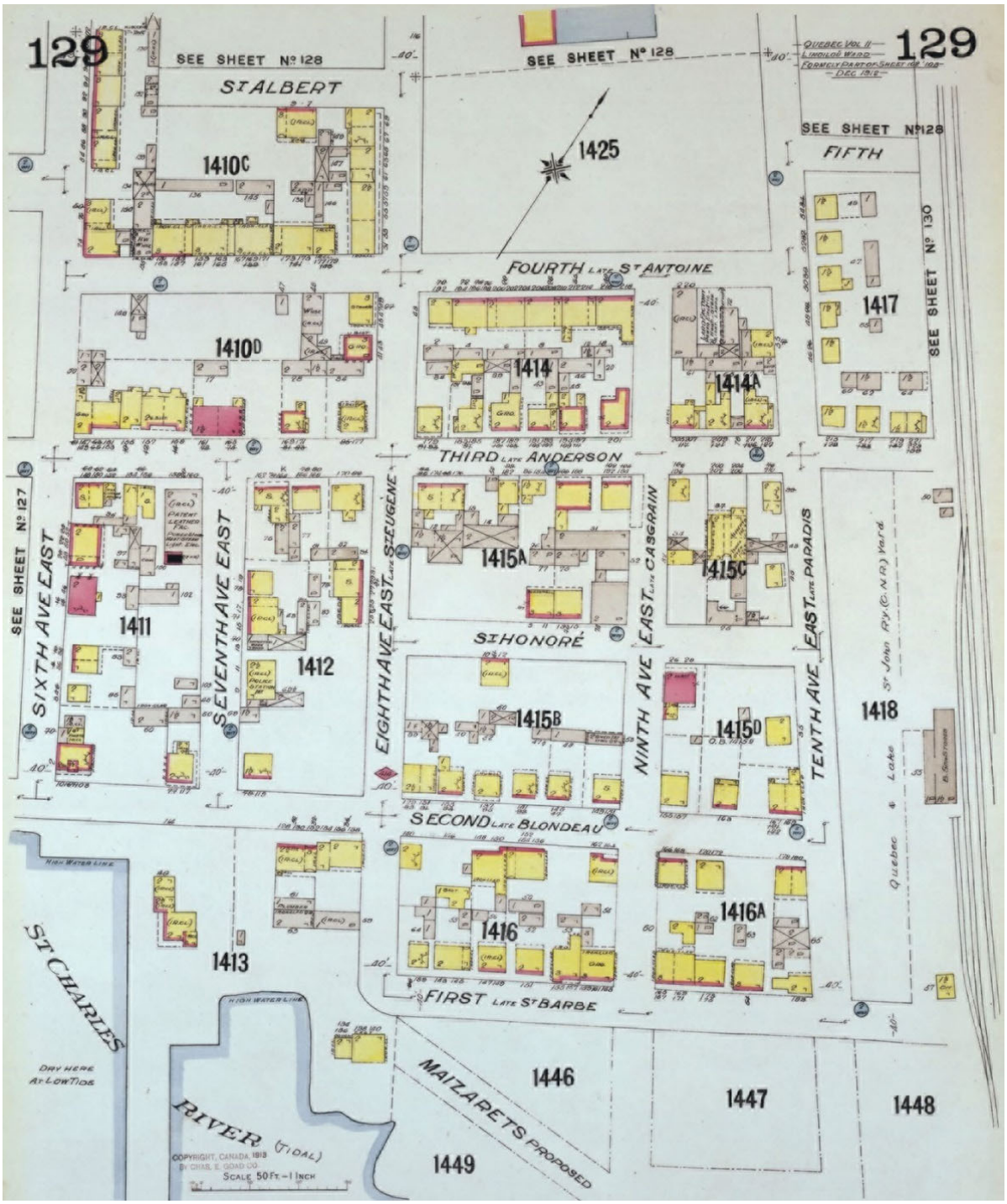

Figure 36 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_129)

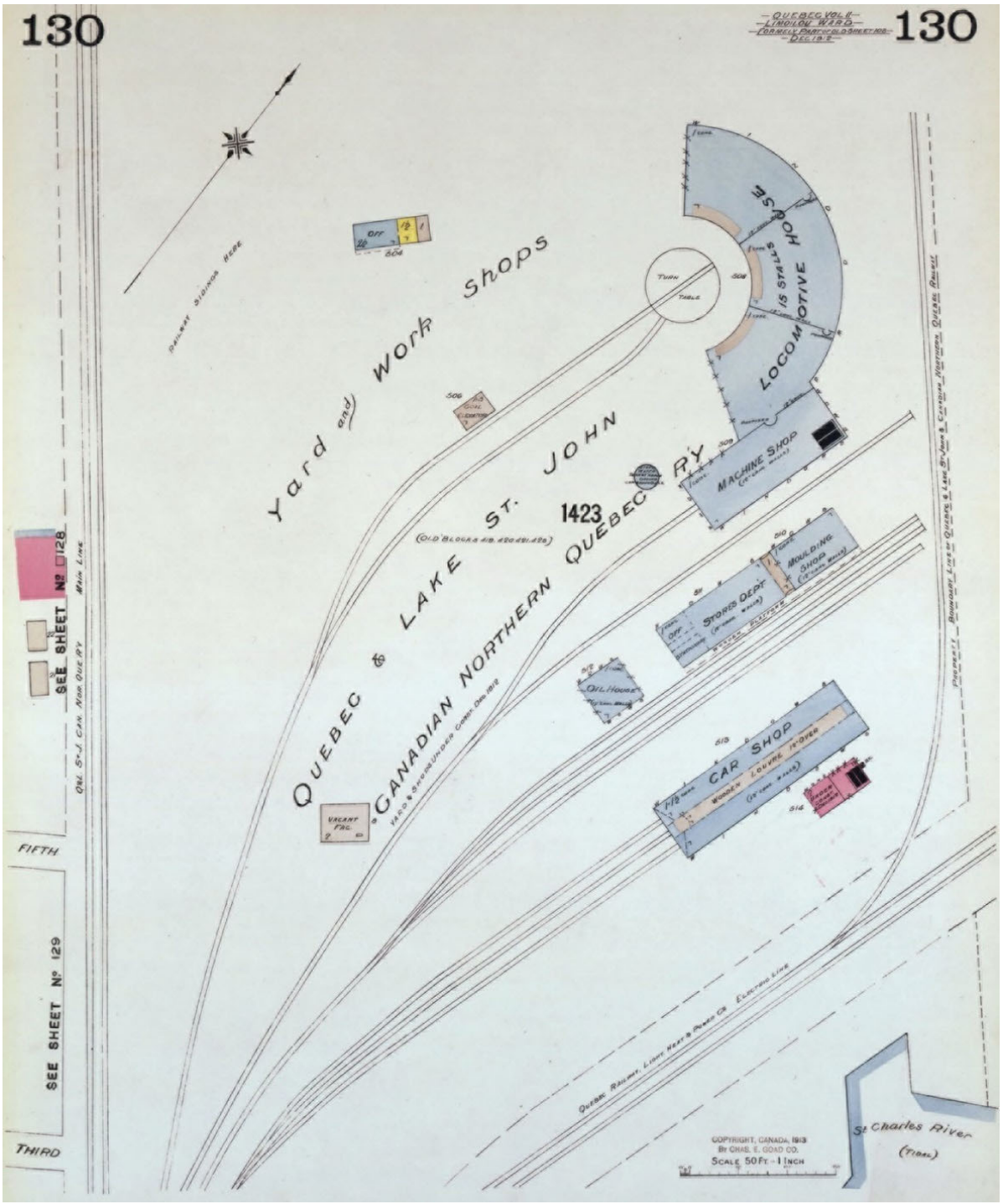

Figure 37 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_130)

4.1.7 Expansion sur le chemin de la Canardière

L'installation de nouvelles conduites d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Canardière allait favoriser le changement de vocation de cette voie importante et des secteurs limitrophes. Tout près de la rivière Saint-Charles et du pont Sainte-Anne, une entreprise de construction navale, la Quebec Shipbuilding & Repairing (Quinlan & Robertson Shipyard), rappelle les activités qui s'y tenaient auparavant. On trouve à proximité sur la 1re Rue la station Q. & L. St-Jean ainsi que des bureaux du Canadien National et du Q. & L. St. John. Au nord, l'ancienne corderie devenue l'entrepôt Paquet subit une nouvelle transformation lorsqu'elle est convertie en manufacture de portes et fenêtres et d'autres produits par E.T. Nesbitt. De longues piles de bois avant traitement sont disposées sur la rive est de la 10e Avenue. À la jonction de celle-ci et du chemin de la Canardière, Jos. Lefrançois a établi un moulin à scie et une manufacture pour le façonnage des produits du bois, ce qui a amené l'émergence d'un petit noyau autour du moulin et la construction d'un entrepôt d'équipement agricole desservi par le chemin de fer passant sur le viaduc situé à proximité (figure 38)[11].

Figure 38 Entrepôt et viaduc du chemin de la Canardière desservi par le tramway, vers 1940 (ASSSCM)

[11] L'agent de l'International Harvester, Ed. Latour, est au 199, La Canardière en 1921-1922 selon l'annuaire.

Au-delà du viaduc et de l'avenue Conway a été ajoutée l'avenue Bergemont se dirigeant vers la Canada Lumber Box et les entrepôts de Pure Food Products au nord du chemin. La 11e Avenue (ancien chemin Burnet) et l'avenue Delaute aboutissent au sud du chemin. Puis ce sera l'implantation d'un dépôt de produits pétroliers de la British-American Oil (lots 563 et 569) et la construction du noviciat Saint-Joseph à plus de 1000 pi du chemin (futur hôpital de l'Enfant-Jésus, lot 581).

Au Parc Maufils débute le morcellement de l'immense terrain du Séminaire avec la création de la paroisse de Saint-Pascal-de-Maizerets et l'édification d'une église temporaire en 1923 (lots 585 et 587). À l'est, un hôpital civique pour les contagieux a été créé en 1915 et est administré par la même communauté qui gère l'Asile des aliénés de Québec (lots 590 et 591, figure 39). En outre, la tannerie et la propriété de Charles Richardson près du ruisseau de la Cabane à la Taupière ont été acquises par son associé Lucien Borne, qui s'est spécialisé dans la production de cuirs fins (lot 592).

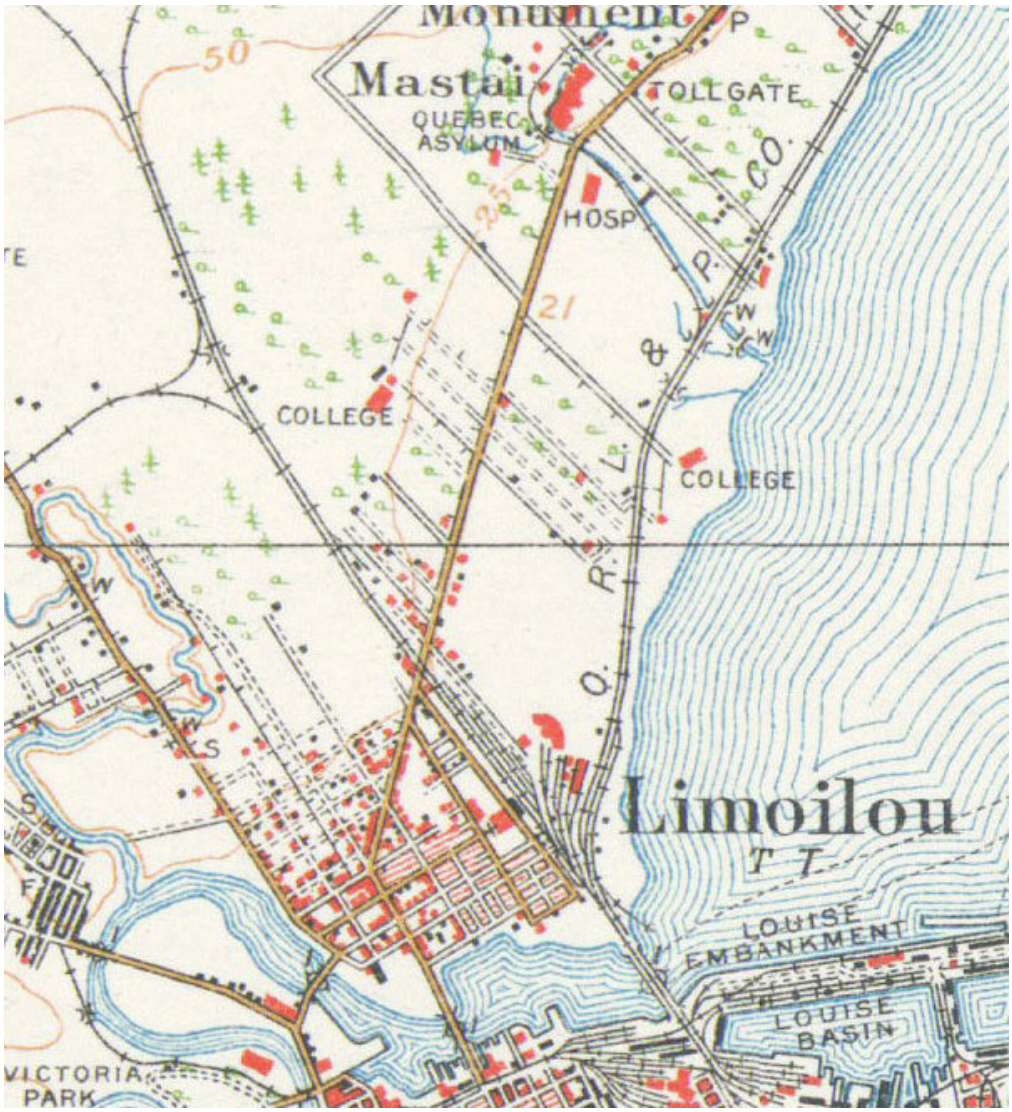

Figure 39 Carte topographique, 1920 (BAnQ 2684617)

Une transformation majeure du paysage urbain de Limoilou survient en 1927 avec l'implantation de l'usine papetière Anglo Canadian Pulp and Paper. Érigée au sud-est du chemin de fer Quebec Light Heat & Power, l'usine occupe les anciennes propriétés Jones ainsi qu'une portion des battures; on effectuera du remplissage pour la construction d'un quai rectiligne le long de la rivière Saint-Charles (lots 560 à 562 et 564). Afin de faciliter la communication avec le centre-ville, le pont Samson (doté d'un mécanisme à bascule) est érigé près du pont Sainte-Anne en 1930. On entreprend alors l'élargissement de la 10e Avenue, renommée boulevard des Capucins en 1931 (Gallichan 1996 : 29).

Comme le territoire de l'Asile des aliénés de Québec (figure 40) constitue une municipalité indépendante de la ville de Québec, le développement y sera plus tardif. Cela n'empêchera pas cependant l'ouverture d'une grande route (figure 41) destinée à relier le chemin de la Canardière au pont de l'île d'Orléans, ouvert à la circulation en 1935.

Figure 40 Asile des aliénés de Québec vu du chemin de la Canardière, vers 1905 (BAnQ, fonds des Sœurs de la Charité, P910S3,D4,P41)

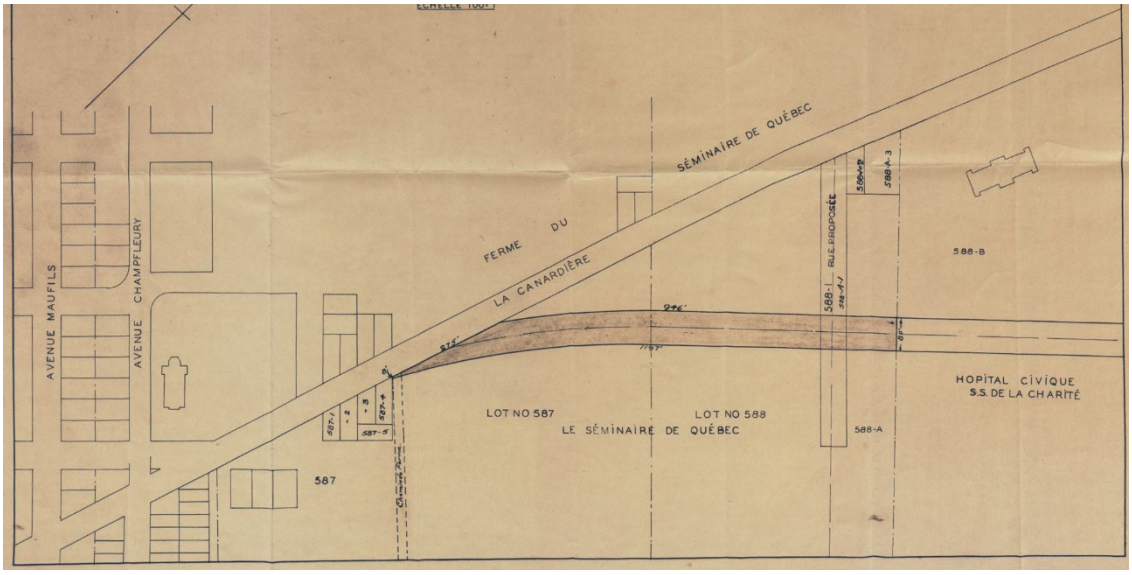

Figure 41 Maurice Drouin, tracé de l'extrémité ouest du futur boulevard Sainte-Anne, 1938 (ASQ SME 137)

Les installations de Lucien Borne situées entre le ruisseau de la Cabane à la Taupière et le chemin d'Estimauville sont cédées en 1938 à l'entreprise Québec Packers, qui y implantera une usine de charcuterie et un abattoir (Abattoir Legrade en 1947)[12]. C'est sur les battures de la Canardière que l'on retrouve la zone des grandes industries de Québec :

> Les deux seules manufactures importantes, l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Co. (1,400 employés) et les Abattoirs Legrade (500 à 700), occupent justement les vastes sites au nord de la rivière. Elles y trouvent des conditions de transport très favorables (chemin de fer et installations portuaires pour l'Anglo, chemin de fer et route pour Legrade), la proximité de la main-d'œuvre, et, bien entendu, l'eau. Le lotissement a cependant fait disparaître l'un des principaux avantages à l'origine du site des abattoirs, l'isolement […] (Trotier 1961 : 248)

L'incendie du pavillon des femmes et de la section centrale de l'Asile des aliénés de Québec en 1939 force la construction, en 1943, d'un centre de soins sur le talus au nord du ruisseau de la Cabane à la Taupière. Ailleurs, le lotissement résidentiel se poursuit sur les terres du Séminaire et au Parc Maufils. On a ouvert en 1936 une route qui relie le chemin de la Canardière au village de Charlesbourg, route qui sera nommée boulevard Roosevelt-Churchill en 1943 (actuel boulevard Henri-Bourassa). Elle longe du côté ouest l'hôpital de l'Enfant-Jésus (figures 42 et 43), installé depuis 1927 dans l'ancien juvénat des Frères des écoles chrétiennes (noviciat Saint-Joseph) et largement transformé par la suite.

Figure 42 W.B. Edwards, photographie aérienne, 1948 (AVQ N023733)

Figure 43 W.B. Edwards, photographie aérienne, 1948 (AVQ N023733)

[12] On utilisera sans doute les bâtiments de l'ancienne tannerie réaménagée par Lucien Borne.

À l'extrémité du chemin de la Canardière, la vocation agricole perdure (figure 44), mais des transactions impliquant les Sœurs de la Charité vont bientôt transformer le paysage. Les religieuses avaient auparavant vendu des terrains pour le tracé du boulevard Roosevelt-Churchill. D'autres terrains sont cédés en 1956 à Canardière Estate qui en fait la distribution à diverses compagnies dont West Land, Middle Land, Estimauville Land et Centre d'Achat Canardière, le premier à Québec (lot 591).

Figure 44 « Centre hospitalier Robert-Giffard », 1952 (AVQ Q-C1-14-N003139)

Les entrepôts se sont multipliés sur le boulevard des Capucins avec l'entreprise de fer ornemental Adélard Laberge, l'entrepôt de grains Pouliot & Poliquin, l'entrepôt Bégin & Frère et un entrepôt des produits du bois. Un nouveau concept commercial, le marché d'alimentation Dominion Stores Groceteria, a pris la place du moulin de Jos. Lefrançois.

À l'entrée nord du pont Samson, le gouvernement fédéral a implanté un édifice imposant sur le site de l'ancien chantier Quinlan & Robertson (figure 45). C'est principalement ce secteur qui sera affecté par la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency au début des années 1970, avec la mise en place de ses voies d'accès qui sera précédée de nombreuses démolitions (figure 46).

Figure 45 « Le boulevard des Capucins », 1959 (AVQ Q-C1-14-N004159)

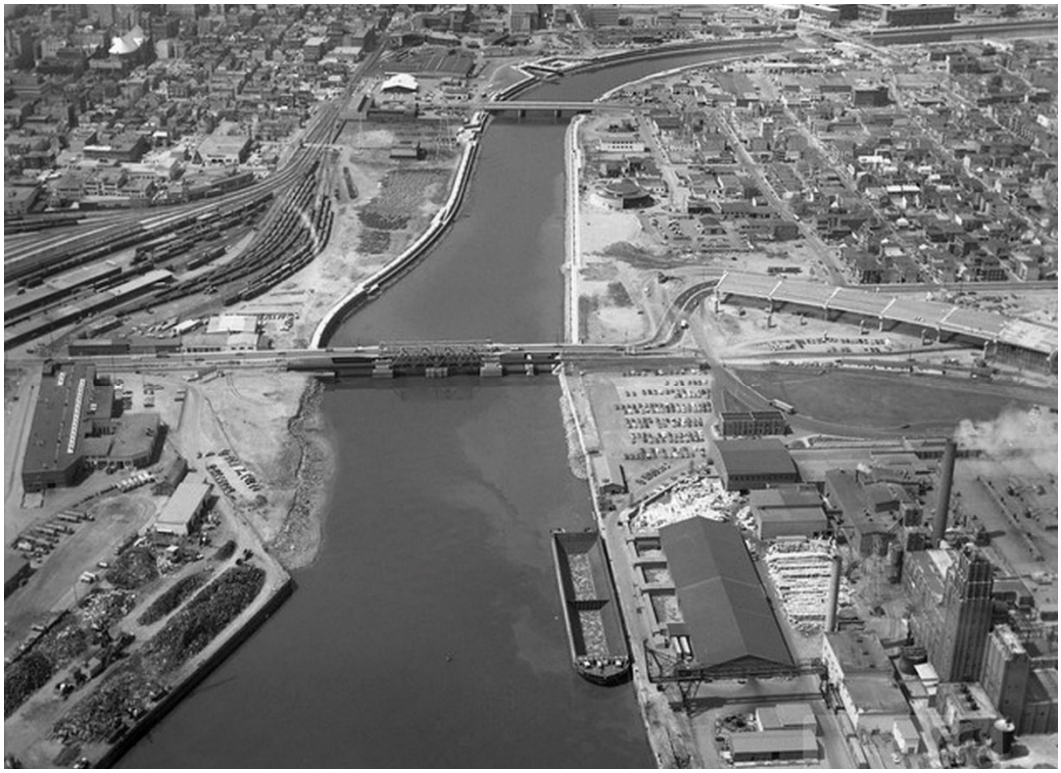

Figure 46 « Vue aérienne de l'embouchure de la rivière Saint-Charles », 1972 (AVQ Q-C1-14-N015629)

Les installations ferroviaires au nord de la Reed Paper subissent le même sort et le boulevard Henri-Bourassa est prolongé vers le sud pour rejoindre l'autoroute Dufferin-Montmorency. Le territoire environnant à l'est du chemin de la Canardière prend de plus en plus un caractère industriel; les dernières résidences disparaissent. Le nouvel incinérateur y sera construit. À l'est, le domaine Maizerets du Séminaire a été épargné et les installations de l'Abattoir Legrade ont été démolies à la suite de la cessation des activités décidées par la Coopérative fédérée.

4.2 Boulevards Jean-Lesage et Charest (tronçons TB-4 et TB-5)

4.2.1 De la pointe aux Lièvres au couvent des Récollets

L'octroi d'un vaste territoire tant sur le coteau qu'au pied de la falaise et dans la plaine jusqu'à la rivière Saint-Charles est confirmé par Samuel de Champlain en 1626 en faveur de Louis Hébert (Dechêne 1981 : 572). Possédé plus tard par son gendre Guillaume Couillard, le territoire prend le nom de pointe aux Lièvres pour la portion plane située près de la rivière. On dit que Champlain lui-même aurait tracé le chemin qui conduit dans la vallée et que l'actuelle rue De Saint-Vallier suivrait son parcours sur une certaine distance. Un incendie aurait auparavant anéanti une portion du boisé qui s'étendait sur ces terres, de telle sorte qu'une prairie herbeuse les recouvrait en partie et constituait de la sorte un excellent endroit pour le pâturage (Beaudet 1973 : 152), comme l'a rapporté Champlain en 1623 : « […] Auffi nous auions vne autre incommodité, tant pour les hommes, que pour le beftail, le long de la riviere S. Charles, à vne fapiniere qui eftoit bruflée, & tous les bois renuerfez, qui rendoient le chemin difficile, de forte que l'on n'y pouuoit paffer, qui fit que ie me fis faire vn chemin où i'emploiay vn chacun, qui trauaillerent fi bien, qu'il fut promptement faict […] » (Giguère et Laverdière 1973 : 70).

Au voisinage de la rivière Saint-Charles et de la pointe aux Lièvres, Simon Denis de la Trinité reçoit en concession en 1658 la terre réservée initialement à des fins communales. Les Jésuites possèdent pour leur part des portions de terre qui leur ont été concédées en 1626 et en 1636 dans les méandres de la rivière Saint-Charles. La terre de Simon Denis de la Trinité est offerte en donation aux religieuses hospitalières avant d'être échangée avec les Jésuites en 1667 afin d'être réunie avec les portions dont ils disposent déjà. Ce sera la terre de la Vacherie, comme relaté dans la déclaration des propriétés des Jésuites de 1733 :

> […] Led^{t} présent article premier, Est En outre Composé d'une pointe de terre avec les bois et prairies y Contenües, Scituée proche la petitte Riviere de Layret Concedée auxd RRPP par mondit Sieur LeDuc de Vantadour par lesds Lettres du dix mars Gby^{C} vingt Six Confirmées par lad Compagnie de la nouvelle France led jour quinze janvier Gby^{C} vingt Sept, lad Pointe de terre et dependances aujourd'huy défrichée et en prairie, Consistant en total à environ trente à trente cinq arpens en Superficie vis avis et au Nord'Est de la maison appellée alors Notre dame des Anges et a present l'hôpital general, Scituée du Costé du Sud Est de la Riviere Saint Charles et Entourée d'jcelle, Sinon d'un bout aud Sud'Est les terres alors non Concedées et qui Sont les dix huit arpens faisant partie de l'article deux de la presente déclaration; Sur laquelle pointe de terre et dépendances nommée la vacherie, jl y a une maison construite en pierre de Cinquante pieds de front Sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine aussy construit en pierre […] Concession dud jour dix huit mars mil Six cent trente Sept, led. s^{r} bourdon du Consentement dud S^{r} de Montmagny, mit Suivant led. procès verbal du vingt quatre Jüillet mil Six cent quarante Six, les dits RRPP En possession et Joüissance de dix huit arpens de terre ou Environ, joignant les terres dud Lieu nommé Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration, Et led. sr bourdon, par le même procés verbal, à borné les dits dix huit arpens ou Environ ainsy quil Enfuit fcavoir d'un bout au

> Sud oüest par une route qui coure Sud'Est ou Environ, d'autre bout à l'Est quart de Sud'Est, En partie une route qui coure nord quart de Nord'Est ou environ et en partie la Riviere Saint Charles, d'un Costé au Sud'Est En partie une route qui coure Nord'Est et en partie une route qui coure nord quart nord'Est ou Environ, d'autre Costé au Nord oüest les terres dud Lieu nommé Lavacherie, lesd dix huit arpens aujourd'huy desertés et en paturage et ne Composant qu'une Seule et même piece de terre tant avec led. Lieu de Lavacherie qu'avec dix arpens de terre mentionnés en l'article huit cy après de la presente déclaration […] Les dits dix arpens de terre Scis vers la riviere Saint Charles proche la pointe aux Lievres Cedez auxd RRPP par Echange passé par devant Gilles Rageot Le vingt neuf aoüst mil Six cent Soixante fept par les Religieuses hospitalieres auxquelles il en avoit été fait donnation Entre vifs par feu Simon Denis Escuyer fr de La Trinité Conseiller au Conseil Superieur de ce païs et dame françoise Dutartre Son Epouse par Contract par devant ledit Rageot le dix jüillet precedent lesquels en etoient proprietaires par Concession à luy faite le vingt Cinq novembre mil fix cent Cinquante huit par M. Dargenson lors Gouverneur de ce païs; Lesd dix arpens de terre aujourd'huy desertes et en paturage et ne Composant qu'une feule et même piece de terre, tant avec led. Lieu de Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration qu'avec les dix huit arpens faisant partie des vingt quatre arpens en Superficie Specifies en l'article deux de lad. presente déclaration Lesquelles trois portions de terre ne faisant que lad feule Et même, font aujour d'huy bornées dans lad totalité Scavoir à l'Est par les terres du s^{r} hiché à Loüest par les terres de l'hôtel Dieu au Nord par la Riviere Saint charles et au Sud par la Coste d'Abraham […] (BAnQ, Déclaration du 17 janvier 1733)

La terre adjacente de 53 arpents en superficie à l'ouest constitue la portion basse d'une terre de 146 arpents au-dessus et en bas du coteau Sainte-Geneviève concédée par le gouverneur Montmagny à Pierre Legardeur de Repentigny en 1638. Cette terre[13] est cédée aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1672 : « […] Et Les autres Cinquante trois arpens restans tenant d'un Costé la Rivière Saint charles et d'autre au Coteau Sainte Genevieve aboutissant aux 97 arpens Susdits, d'un Costé les Jesuites d'autre les Recolets moyennant 8250 […] » (BAnQ, Greffe de Romain Becquet du 27 septembre 1672).

Enfin, du côté ouest se trouve la terre où s'étaient établis les Récollets dès 1617 avec la construction d'un premier couvent (figure 47) :

> […] Quant à l'assiette du lieu, elle est des plus belles du pays, car le fonds de la terre est très bon, et sans pierre aucune, les arbres y sont clairs et partant aisés à déserter ; nous avons du côté du septentrion la petite rivière, qui néanmoins n'est pas petite, principalement quand la mer est pleine, mais elle se nomme ainsi en comparaison de la grande, dans laquelle elle se va emboucher ; nous avons un fossé du côté de l'orient et fort profond et large, un autre du côté de l'occident, dans lesquels y a des ruisseaux qui se vont presque rencontrer du côté du midi, il ne s'en faut pas plus de cinquante pieds, si bien que nous sommes presque comme dans une île de fort belle étendue. Tout le pays deçà et delà la rivière est de même façon de terre, nous avons aussi la commodité des prés le long de cette petite rivière, au bord de laquelle nous sommes bâtis […] outre la riviere qui eft fort poiffonneufe & les foffez, nous ferons faire quatre autres foffez de douze pieds de large

[13] Les limites de cette terre sont définies maintenant par les rues Dorchester à l'est et Caron à l'ouest.

> en hault, de fix en bas & de huict de profond, tant pour faire evacuer les eaux qui degouftet de tous coftez dans noftre cave, que pour nous fortifier contre tous ennemis […] Nous sommes éloignés environ une demi-lieue de l'habitation ; la chaux se fait à cinq cents pas de nous […] (lettre du père Denis Jamet du 15 août 1620 citée dans Sagard 1636 : 60-61)
> […] Tout l'ensemble était " environné d'un beau fossé naturel, qui circuit après tout l'alentour de la maison et du jardin avec le verger, qui est d'assez grande étendue, tout fermé de palissades de pieux. " Nous avons devant la porte de notre couvent une autre grande étendue de terre qui nous a été donnée en échange par le sieur Hébert pour d'autres terres que nous avions défrichées proche de l'habitation […] (Jouve 1915 : 238 citant Sagard 1623)

La terre des Récollets, abandonnée pendant quelques décennies, sera exploitée et mise en valeur par Romain Becquet en 1667 en prévision du retour éventuel des Récollets (AAMHGQ, Bail de la terre des Récollets à Romain Becquet le 20 mars 1667 devant Vassetz Lundosde). M. Chartier de Lotbinière prendra la relève de Romain Becquet jusqu'au retour des Récollets.

Figure 47 Jean-Baptiste Franquelin, vue à vol d'oiseau du secteur de la pointe aux Lièvres, vers 1680 (BNF BNF-GE SH 18PF 127 DIV6 P1D). En 5 apparaît « La Brasserie » et en 15 « Les Récollets ». Au-dessus du couvent des Récollets, la terre de l'Hôtel-Dieu est encore fortement boisée; à gauche, le moulin à vent des Jésuites sur la terre de la Vacherie dessert les habitants de la Canardière au nord de la rivière Saint-Charles.

4.2.2 Occupation au pied du coteau Sainte-Geneviève

Terres de l'intendance

L'intendant Jean Talon, dans son désir d'implanter des manufactures devant assurer une certaine autonomie à la colonie, fait l'acquisition de nombreux terrains au pied du coteau en bas de l'hôpital. Il dispose entre autres de « […] trois arpens quatre vingt dix Sept perches et demie de terre à prendre depuis le haut du coteau Sainte Genevieve en descendant Jusqu'au grand chemin qui conduit aux Recolets ayant quinze perches de front fur ledit coteau et autant fur le dit grand chemin […] et du costé du nord est une Ligne longue de 27 perches descendant vers le Chemin qui va aux Recolets et Coure nordoüest […] » (BAnQ, Greffe de Romain Becquet du 5 septembre 1672, Vente des Religieuses de l'Hôtel-Dieu à Jean Talon, intendant).

Quelques années après avoir implanté un chantier naval aux environs, Talon y fait ériger des bâtiments en pierre abritant une brasserie et une manufacture de potasse. À la suite de résultats encourageants au début et moins avantageux par la suite, les installations de la potasse sont cédées au principal créancier, le négociant Charles Bazire qui est en outre le fondé de pouvoir de la Compagnie des Indes occidentales et associé de Charles Aubert de la Chenaye.

Le grand bâtiment de la brasserie de Jean Talon (figure 48) et le terrain de 20 arpents qui lui est associé jusqu'à la rivière Saint-Charles sont occupés par les autorités de la Nouvelle-France pour y loger le conseil souverain suivant une ordonnance à cet effet :

> Le Roy ayant esté jnformé que le Conseil souverain Estably en la Ville de Quebec, S'est tenu jusques apresent dans le logis du gouverneur faute dautre lieu plus propre a le placer, Et voulant qu'jl soit tranferé dans le Palais quelle a ordonné Estre basty a cet Effet en laq ville au lieu présentement apellé Labrasserie. Sa Majesté Estant en son Conseil, a ordonné qu'au ditos que led bastiment Soit achevé Et en Eftat de recevoir led Conseil […] (Arrêt du Conseil d'état du 10 mars 1685)

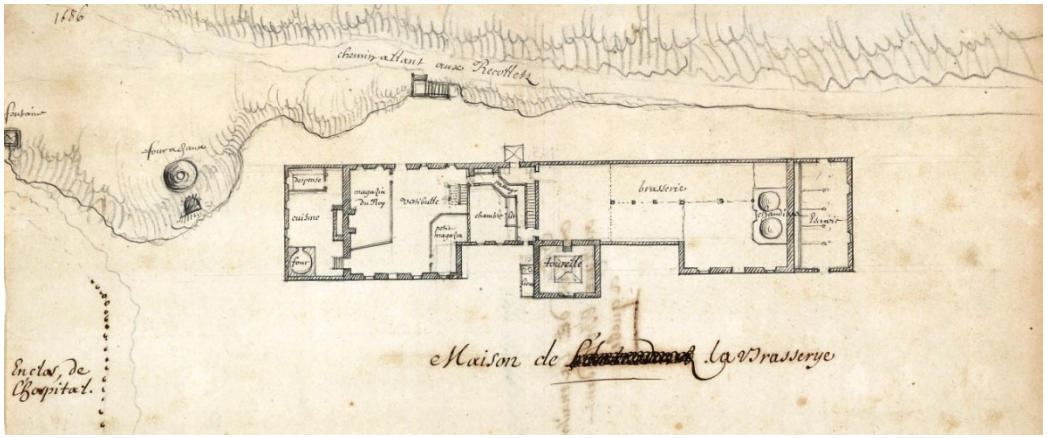

Figure 48 Brasserie devant servir au Conseil souverain avant les réaménagements, 1686 (ANOM DAFCAOM03_F3290009301_H)

L'ancienne brasserie établie par Jean Talon est convertie en résidence pour les intendants qui lui succéderont. Pour sa part le bâtiment de la potasse (figure 49), utilisé un temps par Charles Bazire et son associé Charles Aubert de la Chenaye pour assurer le commerce de la potasse expédiée en France, sert d'entrepôt pour diverses denrées et marchandises au début des années 1700. Il est mis en vente en 1720 par les autorités coloniales. Le terrain comporte un accès vers le bord de la rivière Saint-Charles, à l'origine de la rue Saint-Roch. Le négociant Henry Hiché qui a acquis le domaine de la Maison blanche des héritiers d'Aubert de la Chenaye regroupera à son domaine le bâtiment et le terrain de la potasse.

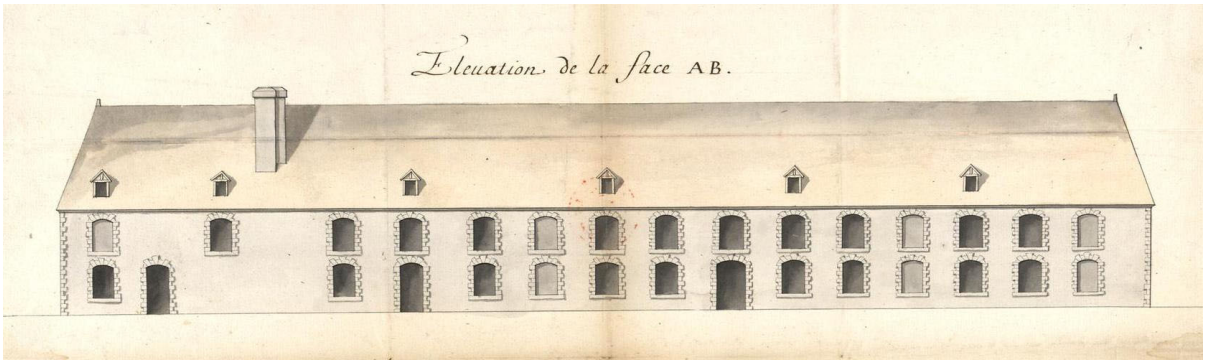

Figure 49 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, grand bâtiment de la potasse sur les terres de l'intendance, 1720 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0406B01_H)

Terrain de l'ermitage des Récollets

C'est dans le cadre de l'échange du couvent de Notre-Dame-des-Anges des Récollets pour implanter un hôpital général que les autorités permettent à ces derniers d'ériger un lieu de retraite sur le bord de la rivière Saint-Charles, sur une portion détachée des terres du Palais :

> […] en vertu du Contrat d'Eschange quyls ont fait avec monseigr LEvesque de Quebec de leur couvent de nostre Dame des Anges proche de Quebec pour en faire l hospital general et par lettres patentes Speciales duche Seigneur Evesque Yl leur Estoit permis d'establir Et de bastir un petit lieu de Retraites, ou hermitage de Sur le bord de l'eau ouyls peuvent avoir un petit debarquement de leur Chaloupe Et Canots, d'y faire un jardin douyls peuvent tirer des Legumes Et Racinnes necessaires pour leur Subsistance […] Et leur Concede aux fins Susch Trois arpens de terre Sur le bord de l'eau de celles qui ont esté acquises par le Roy proche la Maison du Pallais […] (BAnQ, Concession du 4 novembre 1693)

Alors que la colonie vit toujours sous la menace d'une récidive de la tentative d'invasion par les colonies britanniques en 1690, les autorités sont à mettre en place des dispositifs de défense dans divers secteurs entourant la ville de Québec. Ainsi, le rivage de la rivière Saint-Charles sera doté de retranchements et une redoute[14], nommée Saint-Nicolas, est élevée sur les terrains

[14] La redoute Saint-Nicolas perdra peu à peu sa vocation défensive et deviendra un entrepôt avec la construction d'un bâtiment qui lui est rattaché du côté ouest. Ces bâtiments servant de *Boat Block House* disparaîtront peu de temps après le début du Régime anglais.

de la brasserie devenue Palais. Un chemin longe le rivage pour atteindre le passage de la rivière près du moulin à vent des Jésuites. Dans cette perspective de renforcer ces moyens de défense, les bâtiments et la chapelle Saint-Nicolas de l'ermitage des Récollets sont entourés d'une palissade faite de pieux, munie de bastions aux angles et entourée d'un fossé où circule l'eau drainée des terres canalisées. L'ermitage est devenu la redoute Saint-Roch (figure 50).

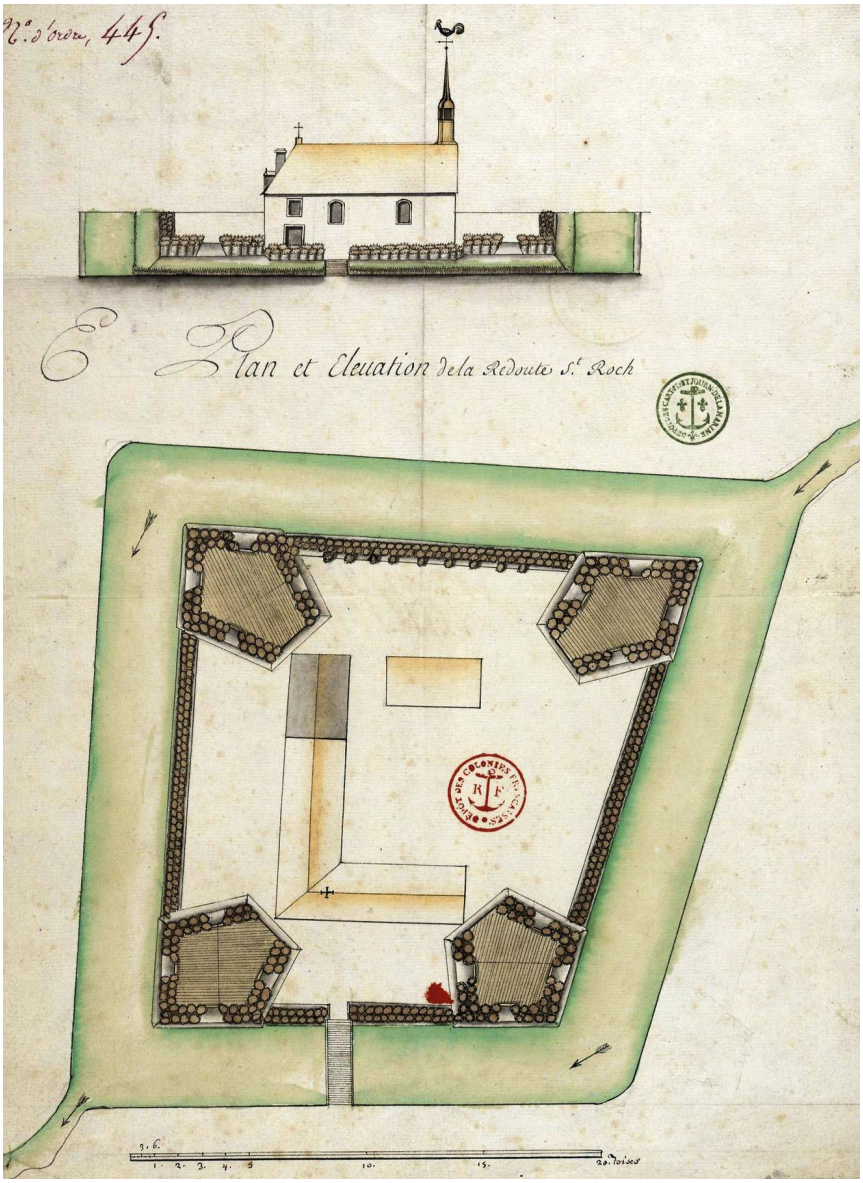

Figure 50 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan et Elevation de la Redoute S^t. Roch » (ANOM DAFCAOM03_03DFC0445C01_H). La palissade devenue obsolète disparaît peu après 1715 et l'ermitage ou chapelle de Saint-Roch a pu desservir en offices religieux une population vivant dans les environs. La chapelle fait l'objet de réparations en 1727 selon une ordonnance de protection des berges de la rivière en dénonçant la prise de sable à moins de 50 toises de maisons, clôtures et fossés agricoles.

Domaine de la Maison blanche

Le marchand Charles Aubert de la Chenaye, qui a été agent général pour la Compagnie des Indes occidentales, est devenu propriétaire de la pointe aux Lièvres par héritage de sa première épouse Gertrude Couillard. Percevant le potentiel agricole de ce vaste terrain, il voit au nécessaire pour l'exploitation d'une ferme. Déjà en 1667, plus de 150 arpents de terre sont mis en valeur, la ferme contient douze bestiaux et sept employés y travaillent (Sulte 1882 tome IV : 65). Plusieurs moulins seront érigés à proximité de la rivière Saint-Charles; un moulin à vent avait entre autres été établi sur une terre du coteau Sainte-Geneviève détenue par Aubert de la Chenaye, il fut transporté plus tard sur ses terres de la pointe aux Lièvres. La ferme longe alors du côté ouest les terres qui appartiennent à l'intendant (figure 51).

Figure 51 Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)

Le domaine de la Maison blanche, cette maison qui servait de résidence à Charles Aubert de la Chenaye lors de son décès en 1702, comprenait, en plus des terres cultivées et drainées, un moulin à vent le long de la rivière Saint-Charles et toutes les composantes d'une grande exploitation agricole :

> […] maifon fcize hors de cette ville et près de celle nommée la Maifon blanche, laq maifon servant de menagerie a laq maifon blanche […] dix neuf vaches a lait et huict autres beftiaux de tous ages de deux a trois ans, quatre chevaux, trente cinq moutons y Compris ceux de cette année, douze grand cochons et onze petits, Environ cinquante volaille dindes tant d encienne que de cette année, aussy Environ quarente poulles et poulié, dix canards, et fix meres Oÿes; quil ya deux cent Gerbes de bled dans la grange et Environ cinq ou fix

> cent Encore a y mettre, huict cent Gerbes d avoine et Environ fept ou huict Cent bottes de foin; quil y a aussy dans une boulangerie qui depend de laq Menagerie […] Environ un millier de biscuit, quarente cinq poches […] un tombereau, les atellages defes quatre chevaux les quels Cabrouois et Roües dependent de laq menagerie, ainsy quenviron cinquante minots d'avoine qui sont dans la grange […] dans une grande maifon de la potace […] quatre Cents madriers de pin ou Environ […] et dans leftage dessus, Environ deux Cent minots de bled […] (BAnQ, Procès-verbal d'apposition des scellés sur les biens de feu Aubert sieur de la Chesnaye du 19 septembre 1702)

Possédé par les héritiers Aubert de la Chenaye dont François pour Louis Aubert de Forillon en 1720, le domaine passe au négociant Henry Hiché. Ce dernier fera de la Maison blanche son lieu de résidence.

On procède depuis des années à l'établissement d'une nouvelle basse-ville du côté de la rivière Saint-Charles, identifiée par certains comme le faubourg Saint-Nicolas. À la suite de l'incendie du Palais en 1713, on a entrepris vers 1715 le réaménagement de tous les terrains qui dépendent du Palais avec l'aménagement d'un nouveau Palais de l'intendant, de divers bâtiments de service et de jardins.

Sur la rive ouest de la rue Saint-Roch qui permet d'atteindre la chapelle de Saint-Roch des Récollets, Henry Hiché fait concession des premiers emplacements à des particuliers. Ainsi, il donne concession à titre de rentes le 28 avril 1730 d'un emplacement sur la rue Saint-Roch au capitaine de navire Olivier Abel. Ce dernier disposait déjà des lieux (lot cadastral 1617), puisqu'il passait un marché en 1729 avec le maçon Jacques Deguise dit Flamand pour la construction d'une maison en pierre de 37 pi sur 30 pi (BAnQ, Greffe d'Étienne Dubreuil du 5 octobre 1729). Il faudra attendre cependant une vingtaine d'années avant qu'un véritable plan de lotissement d'un faubourg nommé Saint-Roch soit mis en place (figure 52). Le morcellement s'accentue et les premières rues sont tracées : Sainte-Marguerite, des Fossés, Saint-Joseph[15] et Saint-François et, en direction de la rivière, Saint-Dominique et Saint-Antoine (Monseigneur-Gauvreau). On retrouvera sur le parcours de la rue des Fossés (côté sud) Pierre Girard dit Breton, qui dispose d'un emplacement de 50 pi sur 60 pi et qui a pour voisin à l'est François Branconnier en 1751. Établi sur la rive nord de la rue, François Girard dit Breton cède en 1752 à Nicolas Gauthier une portion de sa propriété de 32 pi sur 50 pi avec une maison en bois de pièces sur pièces; il a pour voisin René Jorge et la veuve Raymond.

On assiste également au morcellement d'une autre portion du domaine donnant sur le chemin qui conduit à l'Hôpital général (rue De Saint-Vallier). Les rues Saint-Pierre et La Madeleine (dans le secteur du carré Lépine) sont ouvertes dans ce que l'on nommera un temps le faubourg Hiché. Plus à l'ouest, au pied du sentier qui gravit le coteau Sainte-Geneviève, le tanneur Noël Giroux fait entourer son terrain et ses bâtiments par « […] une clôture en pieux de cèdre de 320' X 6', soutenus par des patins et des lisses chevillées, côte d'Habram […] » (BAnQ, Greffe de Jacques Pinguet du 5 février 1735, Marché entre Jean Tinon et Noël Girou).

[15] En 1739, on a déjà amorcé l'ouverture des rues des Fossés et Saint-Joseph depuis la rue Saint-Roch en direction ouest.

Figure 52 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1752 (BAC NMC 15804)

Chez les Jésuites

Depuis le coteau Sainte-Geneviève jusqu'au voisinage de la rivière Saint-Charles, les Jésuites disposent de l'ancienne terre dite de la commune. Cette terre nommée la Vacherie est regroupée avec deux autres dans le méandre de la rivière Saint-Charles, au prolongement de la pointe aux Lièvres. Le territoire, depuis le domaine de la Maison blanche jusqu'au fossé de la terre des Hospitalières, est défriché et en prairie. Il sert au pâturage et on y trouve en 1733 une maison de ferme construite en pierre de 50 pi sur 22 pi ainsi qu'un moulin à vent à proximité[16]. Le meunier François Travers opère le moulin à vent pour les Jésuites, fait l'exploitation de la terre et perçoit les loyers pour le pâturage des animaux des gens de la ville au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle. Les habitants de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges sont tenus de faire moudre les grains au moulin et doivent, pour ce faire, traverser la rivière à gué ou par bac, versant alors un droit au passeur de la ferme du passage appartenant aux Jésuites.

[16] Ces ouvrages étaient implantés près de la jonction des rues Dorchester et des Embarcations. Le moulin à vent a été érigé en pierre par Joseph Normand en 1717, en remplacement d'un premier en bois présent en 1685 et en employant des composantes de celui de l'enclos des Jésuites.

Sur la terre des Hospitalières

Les Hospitalières de Québec, qui ont acquis la terre de Repentigny en 1672, demandent confirmation de concession tant pour elles que pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu en ce qui concerne la portion de la terre située au pied du coteau Sainte-Geneviève : « Une piece de terre contenant environ Cinq^te^ arpents bornés dUn costé les Reverends peres Jefuittes et de lautre les R. P. Recollets par devant un fossé qui tombe dans la riviere St. Charles et par derriere le pied du cottou Ste. Geneviefve […] » (BAnQ, Requête pour titre de concession de la vente du 7 septembre 1672). La terre sera partiellement mise en valeur et on creusera un large fossé de drainage voisin de la terre de la Vacherie : « […] la d^e^ terre de Repentigny est partie en terre Labourable et partie en bois et fredoches […] » (BAnQ, Déclaration d'Hilarion Dulaurent du 1^er^ juin 1739).

Le chemin pour aller aux Récollets et qui tend vers Lorette partage la terre dans une orientation nord-ouest/sud-est. Aucun bâtiment ne se trouverait sur son parcours.

Du couvent des Récollets à l'Hôpital général

Les Récollets ont repris possession de leur terre de la rivière Saint-Charles au cours des années 1670; ils y ont construit un couvent et une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Anges. Placés sous la protection du gouverneur de la Nouvelle-France, Louis de Buade comte de Frontenac, les Récollets vont délaisser graduellement la banlieue de Québec pour s'établir dans la haute-ville, à proximité du château Saint-Louis et de la résidence du gouverneur. Des terrains sont acquis à leur intention dès les années 1680.

Pendant ce temps, l'évêque de Québec Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier veut implanter un hôpital destiné aux pauvres et aux infirmes qui peuvent difficilement recevoir des soins chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu. À cette fin, l'évêque s'intéresse à l'ancien couvent des Récollets sur la rivière Saint-Charles et il propose de

> […] reünir les deux maifons des Peres en une feule pour la plus grande Commodité du Public en echangeant leur Couvent de nôtre Dame des anges pour en faire Lhopital general qu'il a plu à fa mag^té^ dEstablir par ses lettres patentes en cette d. ville, et tranfportant et mettant la Communauté dud. Couvent a leur hofpice fize a la haute ville au bout de la place darmes vis-à-vis du château qui fesoit et demeureroit echangé a lavenir en un Couvent Régulier ou yls fervent toutte leurs fonctions et exercices, comme yls font dans tous leurs Couvents de la province de Paris […] (BAnQ, Greffe de François Genaple du 13 septembre 1692, Échange entre Louis de Buade de Frontenac pour les Récollets et Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier)

En échange des terrains qu'il possède à la Haute-Ville, l'évêque fait l'acquisition en 1692 du couvent et du territoire qui lui est adjacent :

> […] Couvent de nôtre Dame des Anges et les cent fix arpens de terre en dépendans concistans en dix arpens de front fur la petitte Riviere St Charles, tenant dun Costé et dautre aux terres des Religieuses hofpitalieres avec droits de pesche en la d. petitte Riviere

> St Charles […] et les Batimens dud. Couvent Concistant en une Eglife avec une Chapelle, facristtie derriere Lautel, Chapitre, un Cœur audeffus, un Cloitre en quarré long compofé de fept a huit arcades de chaque costé dont l'un desd. Costes aufud est le long de la d. Eglife, Le Deuxieme en fous partie et le long dun dortoir Basty de pierre Contenant vingt quatre Cellules fous lequel d'ortoir font les dépenses, Cuisines, réfectoire veftibule et les Caves au dessous, et par-dessus un grenier de toute la longueur, Le troifieme desd Costes du d. Cloitre est le Long d'un Batiment de Colombages qui concifte en Chambre doffice et que mond. feigneur Le Comte de frontenac a fait batir Lequel a este appelé a ce fujet Le Batiment de monsieur LeComte; et le quatriesme costé au nordest est une fimple allée de Cloitre fans Batiment Le tout ainsy qu'il fe Comporte tant pour lesd Batimens que pour le jardin, cour, Clostures et Bois en dépendans […] (BAnQ, Greffe de François Genaple du 13 septembre 1692, Échange entre Frontenac pour les Récollets et Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier)

Le couvent est donc constitué à cette date de deux ailes et d'une église (figure 53). Des ruisseaux irriguent la terre de 106 arpents en superficie; on y érigera divers bâtiments de service ainsi qu'un moulin à eau sur un ruisseau important près du couvent et un moulin à vent à mi-chemin le long de l'embranchement qui conduit à l'hôpital depuis le chemin de Lorette (rue De Saint-Vallier). Cette propriété, qui sera longtemps désignée comme la Terre des Récollets, est érigée en fief[17]. Comme la propriété regroupe également un territoire au nord de la rivière Saint-Charles connu comme la terre des Islets, ce secteur sera exploité au bénéfice des pauvres et des religieuses de l'Hôpital général : « […] Sera la provision des bleds nécessaires a leur nourriture […] fourniront non seulement du bled en abondance, mais encore les foins, dont jls auront besoin pour la nourriture des bestiaux de la grande mênagerie qu'jls ont […] » (BAnQ, Procès-verbal du lieutenant général de la Prévosté du 14 octobre 1719)

Figure 53 Couvent des Récollets dit de Notre-Dame-des-Anges (ASQ PH1999-0364-115041_2)

[17] Lors de l'abolition du système seigneurial au cours des années 1850, on la nomme encore la Terre des Récollets, malgré le départ de ces derniers à la fin du XVII[e] siècle.

Les conflits s'étendent au milieu du XVIII[e] siècle aux colonies des puissances européennes, de telle sorte que les territoires des nouveaux faubourgs et des terres adjacentes à l'ouest sont désormais menacés en raison de la proximité de la ville soumise au siège et aux bombardements de l'ennemi. En prévision du conflit armé, les autorités font ériger des retranchements le long de la rivière Saint-Charles; on y aménage un pont de bateaux et une tête de pont sur l'autre rive de la rivière. D'ailleurs, un débarquement des troupes britanniques sur la côte de Beauport avait fait craindre une confrontation jusque dans la cour de l'Hôpital général (figure 10), un lieu de refuge pour une partie de la population :

> […] on avait fait monter, à l'arrivée de la flotte ennemie, dans les Villes de Montréal et de Trois-Rivières, toutes les familles de distinction, marchandes et bourgeoises, en état de se soutenir par elles-mêmes, et par là débarrasser la Ville de tout ce qui pourroît lui être à charge pendant le siège. Plusieurs de nos familles et d'autres à qui nous ne pouvions refuser, demandèrent à se retirer chez nous, se trouvant plus à portée de secourir leurs maris et leurs enfants blessés. Il fallut encore trouver place pour eux. Comme notre maison était hors de la portée de l'artillerie ennemie, le pauvre peuple de Québec ne manqua pas de s'y réfugier ; toutes les dépendances en furent remplies, maison domestique, étable, grange et tout ce qui s'en suit ; les greniers même, malgré les fréquentes lessives que nous étions obligées de faire continuellement pour les blessés, étoient pleins des grabats de ces pauvres malheureux […] (Anonyme 1855 : 5)

4.2.3 Destructions de la guerre de Conquête et invasion des Bastonnais

Concernant les bombardements du mois d'août 1759, « […] Depuis le 10, ils ont porté leurs bombes qui étaient de 80, et leurs pots à feu, qu'ils ont sans doute mises dans un gros mortier, au-dessus de la porte St. Louis, dans la rue St. Valier, et jusqu'aux tentes du commissaire, le sieur Corpron, faisant fonction de munitionnaire, et du garde-magasin campés devant l'Hôpital Général, au-dessous de la terre d'Abraham […] » (Panet 1866 : 19). Il est cependant difficile d'évaluer la somme des destructions engendrées par les bombardements. Celles-ci peuvent s'être avérées limitées, puisque ce sont des objectifs militaires de défense qui étaient visés (figure 54). Il demeure cependant que les troupes françaises, puis les troupes anglaises ont occupé les lieux à tour de rôle pendant et après la fin des hostilités. Ainsi, il a fallu rétablir la ferme du petit moulin de la terre de la Vacherie dans son état d'avant la guerre, réparer la maison avec de la pierre de taille autour des ouvertures et sa cheminée centrale, reconstruire la grange et ériger une étable de 20 pi sur 15 pi (BAnQ, Greffe de François Emmanuel Moreau, 14 juillet 1762).

Figure 54 Richard Short, faubourg Saint-Roch et ancien Palais au lendemain de la guerre, vers 1761 (BAC NMC 0243)

Faubourg Saint-Roch

À la suite du décès de Henry Hiché, le domaine de la Maison blanche est géré par Madeleine Hiché, l'épouse du négociant Ignace Perthuis. Ils poursuivront, à la fin de la guerre, l'octroi d'une douzaine d'emplacements dans le faubourg entre 1762 et 1764. Désirant rentrer en France, les héritiers Hiché cèdent enfin leur propriété en 1764 à un ancien munitionnaire de l'armée anglaise, William Grant, qui acquiert alors la résidence et la ferme ainsi que les droits pour 130 rentes foncières sur les emplacements concédés et 72 arpents de terre non lotis (Dechêne 1981 : 582). Au cours des premières années de l'après-guerre, Grant achète plusieurs propriétés délaissées par des membres de l'administration qui sont ou prévoient retourner en France et qui liquident leurs avoirs au Canada. Il fera l'acquisition, entre autres, de l'arrière-fief de Grand Pré de la Redoute ou Mistanguenne à la Canardière et du domaine de Bas-Bijou sur le chemin de Lorette. Il sera tenté de poursuivre le développement du faubourg, mais la menace d'un conflit avec les colonies américaines qui se sont rebellées contre les autorités britanniques mettra un frein à ses ambitions.

Lors du blocus de Québec par les Américains en 1775, ceux-ci ont pu se rapprocher dangereusement des fortifications en occupant graduellement les habitations érigées en dehors des murs ainsi que le Palais et les territoires adjacents. On bombardera le Palais en vue d'y déloger les rebelles qui y ont pris position. Après les avoir repoussés, les Britanniques décident de raser les faubourgs afin d'éliminer ces obstacles à la défense de la ville; les maisons seront pour la plupart détruites, incendiées ou démolies, comme il est illustré sur le plan dressé par Frederick Haldimand en 1778 (figure 55).

Figure 55 Frederick Haldimand, Palais et faubourg en ruines, 1778 (BAC NMC 17333-2 & n0017333)

La paix revenue, le faubourg est rétabli dans ses premiers aménagements. Avec les compensations qui lui sont versées, William Grant fait entreprendre la construction d'une résidence sur les vestiges qui restent de la Maison blanche[18]. La rue dénommée Saint-Antoine porte désormais le nom de Grant et la rue Saint-Dominique est devenue la rue Sainte-Catherine. Le lotissement sur la rue De Saint-Vallier se poursuit vers l'ouest pour atteindre les limites de la terre de la Vacherie et l'ancienne tannerie de Noël Giroux. Au pied de la côte d'Abraham, quelques emplacements ont été octroyés pour les Jésuites par David Lynd[19] sur la portion de la rue De Saint-Vallier qui traverse la terre de la Vacherie.

Autour de la terre des Récollets

Les premiers lotissements à des fins résidentielles sont situés de part et d'autre des limites de la Terre des Récollets à la fin du XVIII[e] siècle. Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu ont fait le morcellement de la portion sud de leur propriété, où la rue De Saint-Vallier prend le nom de chemin de Lorette. Au-delà de la terre des Récollets, on retrouve du côté ouest et au sud du chemin de Lorette le domaine de Bas-Bijou, acquis par William Grant des Religieuses de l'Hôtel-Dieu en 1773[20]. La Terre des Récollets reste étrangère à ces lotissements, du moins jusqu'en 1798, alors que toute la portion au sud du chemin de Lorette est cédée par bail à ce même William Grant, riche marchand et seigneur de Saint-Roch qui possède un moulin à farine sur son quai à l'embouchure de la rivière (figure 56).

[18] William Grant se définit comme seigneur de Saint-Roch.

[19] La ferme du petit moulin sur les terres de la Vacherie est exploitée par bail par David Lynd; il y a fait faire de nombreuses améliorations tant dans l'ajout de bâtiments que dans le drainage des sols.

[20] À la suite du décès de William Grant, le domaine de Bas-Bijou est cédé au début du XIX[e] siècle au notaire Flavien Michel Sauvageau.

Figure 56 William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)

4.2.4 Un faubourg en expansion

À cause du blocus napoléonien sur les approvisionnements en bois provenant des pays scandinaves, les autorités britanniques se tournent vers leur colonie d'Amérique afin d'assurer la poursuite de la construction navale, essentielle au commerce maritime. Des marchands britanniques sont dépêchés à Québec afin de mettre en place les infrastructures commerciales que cela nécessite. Le transfert des propriétés des Jésuites sous le contrôle des autorités coloniales va favoriser l'établissement de chantiers dans les anses de Sillery, sur la rive sud et sur les battures de la rivière Saint-Charles. On y recueille les trains de bois des cageux qui descendent le fleuve en provenance de l'Outaouais. On y voit même s'établir de petits chantiers navals. Ce phénomène entraînera un afflux de population ouvrière locale et immigrante désirant travailler sur ces divers chantiers liés au commerce du bois.

On assiste ainsi à un morcellement accéléré du faubourg Saint-Roch en direction ouest et vers la rivière Saint-Charles au nord. Le mouvement, initié par William Grant au voisinage de ses installations et de son moulin sur la rivière Saint-Charles, s'est poursuivi après son décès en 1805. Les droits sur la portion sud-ouest du faubourg ont été acquis par le négociant et armateur John Mure en 1810. Ce dernier fait exécuter un plan de 166 lots à bâtir qui lui rapporteront 590 pounds de loyers annuels en 1823. John Mure voit également à libérer un enclos pour la construction d'une église en 1811 afin de desservir la population résidante

(figure 57), la chapelle Saint-Roch étant disparue depuis plusieurs années[21]. Une école est également tenue en 1818 par le maître d'école Jean-Baptiste Therrien, vraisemblablement au coin nord-est des rues des Fossés et Grant[22](Provost 1976 : 42).

Figure 57 Jean-Baptiste Duberger, « Plan de Québec », 1815 (BAC NMC n0017967k)

Aux premières rues se sont ajoutées les rues Fleurie, du Roy, Richardson (De LaSalle), de la Reine et celle des Chantiers-Goudie (Prince-Édouard) dans l'orientation est-ouest ainsi que les rues de l'Église, Sainte-Anne (de la Chapelle) et Craig (du Pont, Provost 1976 : 1-80). On avait autorisé en 1814 le prolongement vers l'ouest des rues Saint-Joseph et Prince-Édouard sur les terres de la Vacherie faisant partie des biens des Jésuites réquisitionnés par la Couronne. Pour ne pas limiter cette expansion et favoriser l'établissement de cette nouvelle population, les autorités, par l'entremise de John Stewart commissaire aux biens des Jésuites, font procéder au lotissement de la terre de la Vacherie en 1830. Les rues déjà tracées sont ainsi prolongées vers l'ouest et la rue de la Couronne, dont la largeur est portée à 60 pi, est ouverte depuis la rue De Saint-Vallier pour atteindre le chemin du pont Dorchester. Certaines rues connaissent cependant une déviation dans leur prolongement devant répondre au

[21] Elle a vraisemblablement été détruite vers 1775 lors de l'invasion américaine. Par ailleurs, un bâtiment servant de chapelle est représenté au coin nord-est des rues des Fossés et Grant sur un plan de Joseph Bouchette de 1815; cette chapelle sera détruite dans l'incendie de 1845.

[22] Le frère Louis Martinet est maître d'école au 10, rue des Fossés lors du recensement paroissial en 1805. La veuve Pierre Noel Morin était alors maîtresse d'école au 11, rue des Fossés.

morcellement qui est effectué sur la terre de l'Hôtel-Dieu, localisée à l'ouest de la rue Dorchester. Le lotissement y suit le prolongement des rues existantes et atteint la limite du fief Notre-Dame-des-Anges et la Terre des Récollets en 1840; un cimetière y est aménagé, dans le quadrilatère au nord de la rue Saint-Joseph. La rue Caron constitue dès lors l'emplacement de cette ancienne limite. Le pourtour du chemin de Lorette, nommé dorénavant rue De Saint-Vallier, s'est densifié (figure 58).

Plus loin, quelques emplacitaires ont fait leur apparition depuis le début du siècle sur les rives du chemin de Lorette traversant la Terre ou fief des Récollets. Ces implantations sont faites en concession contre cens et rentes selon la coutume des droits seigneuriaux. Peu de changements sont observés de part et d'autre, si ce n'est le prolongement de la rue Arago et l'ouverture d'un sentier qui conduit du pied du coteau Sainte-Geneviève au domaine de Bas-Bijou, appartenant à Michel Flavien Sauvageau.

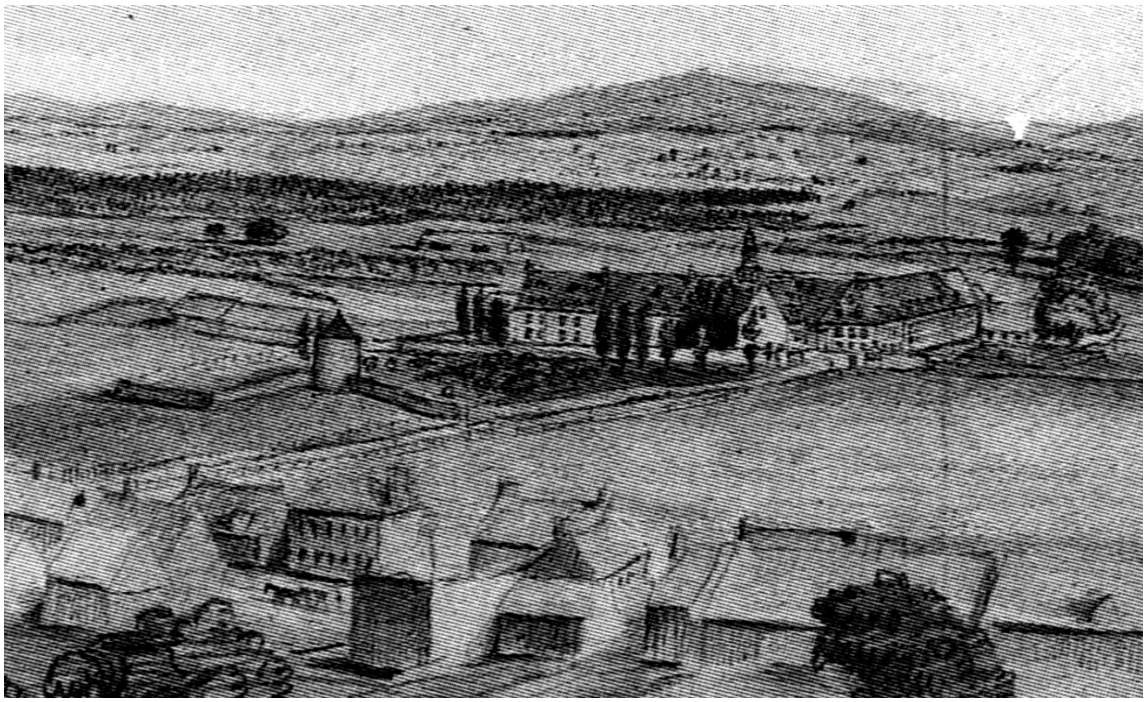

Figure 58 George St. Vincent Whitmore, « *St. Charles River from above St. John's Gate* » (Morisset 2001 : 125)

Au voisinage de l'Hôpital général, les changements se font discrets si ce n'est les quelques aménagements liés à des activités artisanales sur la rivière Saint-Charles. Les rives de la rivière sont cependant de plus en plus convoitées. La pression est forte pour que les Religieuses de l'Hôpital général offrent au lotissement une partie de leur domaine au nord de la rue De Saint-Vallier (figure 59). Pour cette raison, peu après 1840, les rues Saint-Gabriel, Saint-Antoine, Notre-Dame-des-Anges et Saint-Joseph sont prolongées jusqu'au chemin de l'Hôpital (rue Saint-Ours) et la rue Saint-Anselme est tracée; rien n'est encore concédé. Le chemin de l'Hôpital constitue depuis 1792 la limite ouest de la ville basse et de son faubourg.

Figure 59 Plan de lotissement du secteur nord de la rue De Saint-Vallier entre les rues Caron et Saint-Ours (AAMHGQ 2.1.1-20.1.15.1.13)

4.2.5 Faubourg en flammes et reconstruction

En 1845, deux événements tragiques viennent anéantir en quelques heures le milieu de vie et de travail d'une grande partie de la population de Québec. Le 28 mai, un incendie se déclare à la grande tannerie Richardson & Osborne située au pied de la côte d'Abraham, près des rues De Saint-Vallier et Arago. Le feu, alimenté par un bon vent du sud-ouest, embrase rapidement les maisons environnantes, puis bientôt tout le faubourg Saint-Roch depuis la rue de la Couronne jusqu'à la Canoterie. Tout y passe, maisons, boutiques, hangars et outillage. Près de 1600 bâtiments sont détruits. Au lendemain, exception faite de quelques masures en pierre, on ne voit qu'édifices rasés aux fondations et cheminées dressées et immobiles. L'incendie a même gravi la côte d'Abraham et enflammé les maisons sur le versant nord de la rue Saint-Georges (figure 60).

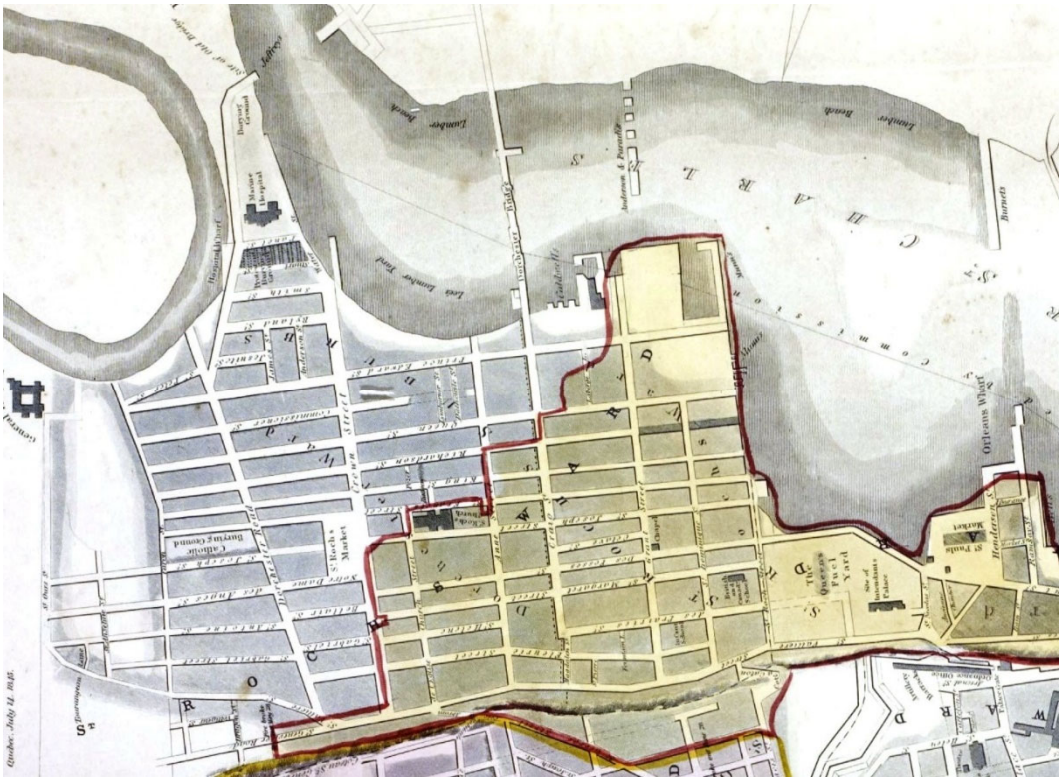

Figure 60 Alfred Hawkins, « *This plan of the city of Quebec* », 1845 (BAnQ 231121)

Les habitants de Saint-Roch vont être hébergés en partie par ceux du faubourg Saint-Jean qui ont été épargnés. C'est là que débutera un mois plus tard, le 28 juin 1845, un autre incendie dévastateur qui, alimenté par un vent du nord-est cette fois, rasera rapidement ce second faubourg.

Si certains équipements comme la halle du marché ont été épargnés en étant situés du côté ouest de la rue de la Couronne, on déplore cependant la perte de l'église paroissiale sur la rue Saint-Joseph, de son presbytère et de la British and Canadian School sur la rue Sainte-Marguerite, une école en pierre à un étage de 63 pi sur 34 pi érigée en 1829[23] (BAnQ, Greffe d'Edward Glackmeyer du 16 juin 1829). Ce sont les habitants du faubourg qui ont subi les plus lourdes pertes en perdant les emplois et le revenu de travail associés aux chantiers détruits. Leurs habitations, en majorité en bois, abritaient régulièrement plusieurs familles et constituaient leur lieu d'exercice d'activités artisanales. C'est la situation à laquelle est confronté le forgeron Charles Audy, qui a perdu sa maison en bois à deux étages de 32 pi sur 28 pi et sa boutique érigées en 1842 au coin sud-ouest des rues des Fossés et Saint-Dominique, sur le lot cadastral 1609 (BAnQ, Greffe de Louis Prévost du 1er décembre 1841).

La reconstruction du faubourg Saint-Roch se fera rapidement, même si des espaces demeureront vacants pendant une période plus ou moins longue. On cherche entre autres à faciliter la circulation et on profitera de la reconstruction enclenchée dès l'été 1845 pour planifier quelques modifications à l'aménagement du tissu urbain.

[23] La nouvelle église de Saint-Roch sera plus imposante avec ses deux clochers.

La Ville de Québec entend également gérer la reconstruction des quartiers touchés en émettant certains règlements visant à diminuer les risques d'incendie. Ainsi la brique, qui est facilement disponible et relativement peu coûteuse, deviendra le matériau par excellence pour construire et recouvrir les carrés des nouvelles constructions. Cela n'empêchera pas cependant plusieurs habitants du faubourg de reconstruire leur maison en bois.

Les quelques habitations en pierre sont réparées dans l'année et celle qui suit, se conformant déjà aux règles édictées pour le programme de subventions à la reconstruction. D'utilisation restreinte avant l'incendie, la brique donnera au paysage architectural du faubourg une texture et une couleur nouvelles pour la partie en reconstruction (figure 61). De nombreux marchés sont ainsi engagés avec les maçons et les menuisiers-charpentiers pour des bâtiments d'habitation et quelques commerces dès l'année 1846. Ainsi, sur la rue des Fossés (lot cadastral 1854), le boulanger Charles Chamberland fait ériger une maison en brique à deux étages de 31 pi sur 25 pi (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Pruneau du 26 mai 1846); le cordonnier Joseph Petraboné fait ajouter un étage à sa maison en brique (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Pruneau du 9 mai 1846); le boulanger Joseph Dion fait édifier une maison en pierre et en brique à deux étages de 28 pi sur 30 pi (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Pruneau du 14 juillet 1846); et le charpentier de vaisseaux Joseph Leblond assure la construction, sur le lot cadastral 1589, d'une maison en pierre et en brique à deux étages, mitoyenne avec celle du marchand Louis Mathieu (BAnQ, Greffe de Jean-Baptiste Pruneau du 3 septembre 1846).

Figure 61 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de l'Église vers l'est », 1929 (AVQ P037-N017630)

Commencé avant l'incendie, le couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Roch est ouvert à l'enseignement, ce qui confirme le statut de place institutionnelle de la rue Saint-Joseph entre les rues de la Couronne et Anne (de la Chapelle). Puis, du même côté de la rue et au-delà de la rue Caron, la Congrégation des Hommes de Saint-Roch fait ériger en 1851 une chapelle en pierre de rang de 166 pi sur 60 pi dans le nouveau morcellement de la Terre des Récollets (BAnQ, Greffe de Louis Prévost du 2 août 1851).

Avec l'implantation des nombreux chantiers sur le parcours de la rivière Saint-Charles, un nouveau faubourg est en développement tant sur les terres de l'Hôpital général que sur le domaine de Bas-Bijou, qui a été acquis en 1845 par Pierre Boisseau[24]. L'incendie de 1845 « jette sur le pavé un grand nombre d'ouvriers. Ceux-ci n'ont pas les moyens financiers pour reconstruire en matériaux incombustibles, comme l'exige le nouveau règlement. L'idée de reconstruire à l'extérieur de la ville de Québec pour se soustraire au règlement en séduit plusieurs, d'autant plus qu'en même temps, ils évitent de payer les taxes municipales » (Blanchet *et al*. 1987 : 9). Ainsi, on retrouvera dans le village Saint-Sauveur une multitude de petites maisons d'ouvriers généralement en bois, couvrant le bas du coteau depuis la rue Arago et dispersées autour du centre institutionnel formé par l'église Saint-Sauveur pour constituer une trame en rang serré qui semble parfois peu régulière et tributaire du tracé sinueux de la rue De Saint-Vallier. L'église érigée dès 1851 témoigne du développement phénoménal de ce nouveau faubourg en quelques années à peine (figures 62 et 63).

Figure 62 Jules-Ernest Livernois, faubourg Saint-Sauveur avec l'église, la corderie et l'Hôpital général, vers 1865 (BAC PAa122757)

[24] En raison du développement qui s'ensuit, le lieu prendra un temps le nom de Boisseauville avant celui de Village Saint-Sauveur.

Figure 63 William Notman, vue du village Saint-Sauveur depuis la côte Sauvageau, vers 1860 (Musée McCord)

Le passage de la conduite d'aqueduc sur le territoire du village Saint-Sauveur pour alimenter la ville de Québec ne donne qu'un accès très limité à cette ressource essentielle pour la salubrité et la prévention des incendies. Devant le manque de préparation pour faire face à une éventuelle conflagration comme celles de 1845, ce qui devait arriver arriva :

> -Un nouveau désastre est venu fondre sur nous. Ce matin, vers trois heures, toute la population de Saint-Roch, rendue inquiète depuis l'incendie du quartier Montcalm, se réveillait en sursaut au son du Tocsin. Le feu venait de se déclarer près de l'Hôpital-Général, rue Bédard, dans une maison occupée par un nommé Jacques Jobin. Par malheur, comme cela est arrivé lors du dernier incendie, l'eau était très rare et pendant qu'on faisait des préparatifs pour maîtriser les flammes, l'élément destructeur, poussé par un vent violent, faisait son œuvre avec une célérité effrayante. En quelques heures, 96 maisons étaient réduites en cendre, sans compter les hangars et autres dépendances. Tout cet espace compris entre la rue St-Ours et la voie qui conduit au chantier de M. Gingras, et borné au sud par la rue Saint-Valier et au nord par le vaste champ appartenant aux Religieuses de l'Hôpital-Général n'est plus qu'un amas de ruines. La tour elle-même qui se trouvait au milieu de ce terrain est devenue la proie des flammes […] (BAnQ, *La Minerve*, 14 juin 1862)

Ce n'est cependant pas fini. Un vaste incendie embrase le quartier Saint-Roch et son extension dans Saint-Sauveur en octobre 1866 (figure 64). Ce qui avait été reconstruit est de nouveau détruit sans épargner l'église paroissiale Saint-Sauveur.

TERRIBLE INCENDIE A QUEBEC

2,500 MAISONS CONSUMÉES

18,000 personnes sur le pavé.

Québec, 15 octobre.

Vers 4 heures, hier matin, un incendie s'est déclaré dans le magasin d'épiceries de M. Trudel, situé dans la rue St-Joseph, à quelques portes du marché Jacques-Cartier, faubourg St. Roch. La plupart des gens étaient endormis et le vent qui soufflait avec violence fit craindre que les flammes ne se communiquassent à d'autres bâtisses. Hélas! Ces craintes se sont malheureusement réalisées. Lorsque la brigade du feu est arrivée sur le théâtre de l'incendie, la maison de M. Trudel était environnée de flammes. Pour comble de malheur, on mit du délai à placer les manches à eau, et ce ne fut qu'environ après une heure de retard qu'ils purent fonctionner librement. Pendant ce temps-là, les flammes avaient fait de rapides progrès et pas moins de 10 à 12 maisons étaient embrasées, ainsi que plusieurs hangars remplis de bois, dans le voisinage. Vers 5h, plus de 80 maisons en bois étaient en flammes, et l'élément destructeur, favorisé par le vent, se répandait dans toutes les directions. A 61/2 heures, 150 maisons étaient détruites. Le feu avait parcouru les rues St. Joseph et Notre-Dame des Anges, jusqu'à la rue St. Vallier, rasant tout sur son passage. Alors l'Église de la Congrégation courait de grands risques, mais le vent ayant subitement changé de direction, les flammes traversèrent la rue St Vallier et commencèrent à sévir au milieu des maisons en bois de la rue St. Laurent. On pensait que le vent soufflant d'une direction opposée, empêcherait les flammes de se communiquer aux maisons situées à l'est, mais il n'en fut pas ainsi. L'élément destructeur rebroussant chemin, continua ses ravages avec plus de fureur. A 4 heures, tout le centre du district entre St. Sauveur et les rues inférieures dans une direction parallèle à la rivière, n'était qu'un désert. Le feu poussé par le vent qui augmentait encore, se répandit dans différentes directions et l'on put en même temps contempler avec effroi trois grands incendies. L'Eglise de St. Sauveur, la manufacture de savon et de chandelle de Dunn, la corderie et plusieurs autres vastes bâtisses étaient en flammes. Dans la rue St. Vallier, dans la direction de la barrière, et dans les rues environnant l'hopital général et le couvent, un autre incendie sévissait avec encore plus de furie, tandis qu'en arrière de la rue de la Couronne, dans les rues du Prince Edouard, des Jésuites et Ryland, les flammes s'avançaient rue par rue et rang par rang en dépit des efforts presque surhumains que faisaient les soldats et des matelots de l'Aurora pour les arrêter. La conflagration a cessé vers 5 heures, faute d'aliment pour l'entretenir. Un calcul modéré porte à 2,500 le nombre de maisons incendiées, et les pertes générales sont évaluées à $2,500,000 à $3,000,000. On estime à 18,000 le nombre de personnes jetées sur le pavé (BAnQ, *La Minerve*, 16 octobre 1866 : 3).

Figure 64 William Augustus Leggo, au lendemain de l'incendie depuis la rue Prince-Édouard, 1866 (BAnQ)

En raison de l'incendie, les autorités municipales tentent de créer un espace coupe-feu dans la trame urbaine. À cette fin, on limite le lotissement aux abords de la rue Saint-Ours en retranchant certaines concessions sur sa rive est. La largeur de la rue est ainsi portée à près de 100 pi. Ailleurs, la reconstruction bat son plein. On a installé un service d'aqueduc avec des conduites de 8 po sur les rues Saint-Joseph et des Fossés et des conduites de 4 po sur d'autres rues adjacentes. Si la rue de la Couronne présente une largeur de 60 pi et la rue Saint-Joseph 40 pi, les autres rues demeurent plus étroites, allant de 22 pi à 25 pi pour la rue des Fossés et à 30 pi pour la rue Bélair et son prolongement ouest par la rue Saint-Antoine.

Le fort déclin des activités liées au commerce du bois et à la construction navale annonce une période de stagnation économique compensée en partie par les aménagements de la Compagnie du Chemin de fer du Nord et la gare construite sur de nouveaux quais au havre du Palais, aussi par l'implantation des manufactures de vêtements et de chaussures : « […] En 1871, 2256 travailleurs étaient employés dans 73 fabriques de chaussures à Québec. On y comptait 926 hommes et 910 femmes qui étaient assistés dans leur tâche par 229 garçons de moins de 16 ans et par 191 fillettes de même âge […] » (Bluteau *et al*. 1980 : 92-93). Une des grandes manufactures de cette époque est certes celle de Guillaume Bresse établie en 1871 à l'intersection des rues Dorchester et Saint-Antoine, suivant les plans de l'architecte Thomas Jacob Lepage (figure 65). Fort de son expérience acquise au Massachusetts, Guillaume Bresse initiera des modèles de production mécanique dans la fabrication des chaussures. Sa manufacture emploie 250 ouvriers en 1873 et produit 1000 paires de chaussures par jour. L'industrie des tanneries participe à cet essor.

Figure 65 Résidence (1876) et manufacture (1871) de Guillaume Bresse sur la rue Dorchester (Dominion Corset)

4.2.6 Trains et grand commerce à la basse-ville

En cette période de transition économique et de transformations dans les facilités d'échanges et le transport des marchandises avec les régions, on assiste à l'ouverture de maisons de commerce destinées à étendre leurs activités au-delà des limites de la ville. Les maisons Thibodeau et Frère, Jean-Baptiste Renaud et Narcisse Rioux sont établies par des francophones en basse-ville. Elles bénéficient des installations portuaires et de l'implantation d'un service de chemin de fer.

On avait établi une ligne de train sur lisse de bois, la Quebec and Gosford Railway pour relier Saint-Malo au canton de Gosford dans Portneuf. Le train dessert la ville en bois de chauffage et en écorce de pruche pour les tanneries. À l'initiative des autorités municipales, la North Shore Railway est créée en 1853 pour permettre de relier la ville de Québec au réseau du Grand Tronc, qui dessert la rive sud depuis Montréal et dont Lévis constitue depuis 1854 le point de chargement pour les wagons qui traversent le fleuve par traversier-rail. On veut ainsi atteindre Montréal en passant uniquement par la rive nord et Trois-Rivières. Depuis le quartier du Palais où la gare est établie, la voie ferrée longe la rue Prince-Édouard et la rive sud de la rivière Saint-Charles.

De grands commerces de détail seront implantés sur la rue Saint-Joseph, qui deviendra bientôt la principale artère commerciale de la ville. Le marché et la halle Jacques-Cartier ont déjà pignon sur les rues de la Couronne et Saint-Joseph (figure 66).

Figure 66 William Notman, « Faubourg Saint-Roch, Québec, QC, vers 1860 » (Musée McCord V7132) – le vaste édifice foncé du côté ouest de la rue de la Couronne représente la halle Jacques-Cartier.

La paroisse de Saint-Sauveur desservie par les Oblats de Marie-Immaculée avait été détachée de celle de Saint-Roch en 1853. Le secteur de Saint-Sauveur a été érigé en municipalité en 1855 comme Banlieue de Saint-Roch; il possède un statut de municipalité de village ou quartier Saint-Sauveur en 1872 (figure 67). Il est finalement fusionné à la Ville de Québec en 1889, alors que le territoire autour de l'Hôpital général conserve son statut de municipalité de paroisse distincte sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges.

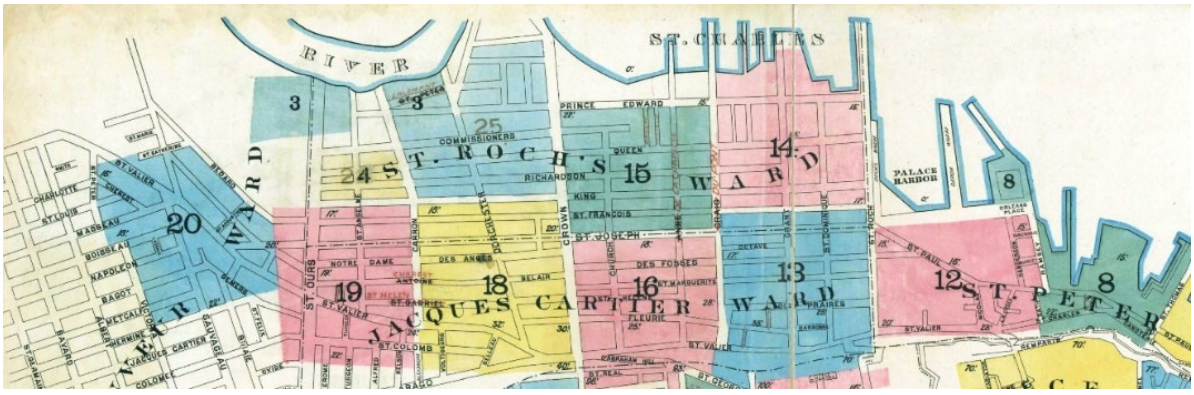

Figure 67 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1)

Les plans d'assurances de Sanborn livrent un portrait détaillé du cadre bâti de Québec au milieu des années 1870. Ces plans couvrent entre autres, d'est en ouest, les quartiers Saint-Pierre, Jacques-Cartier et Saint-Sauveur (figures 68 à 72).

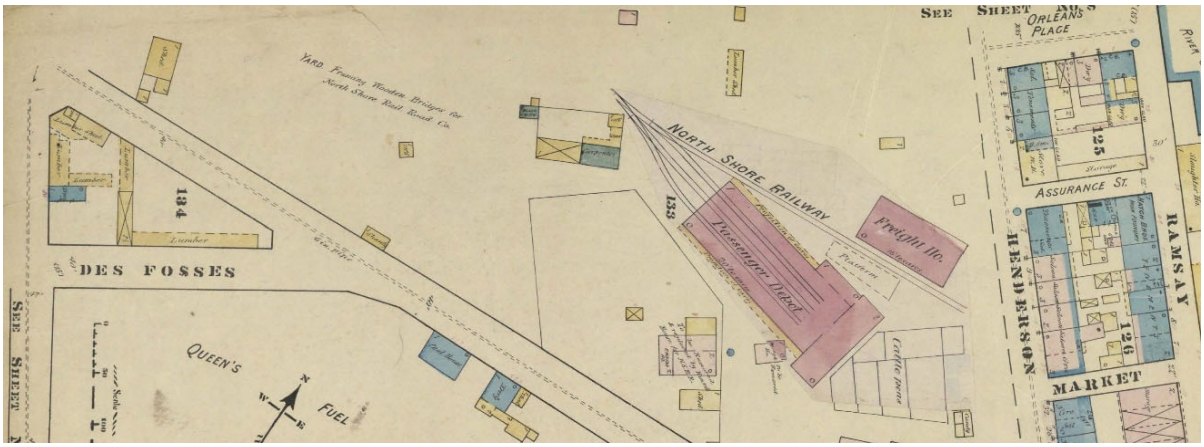

Figure 68 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_012)

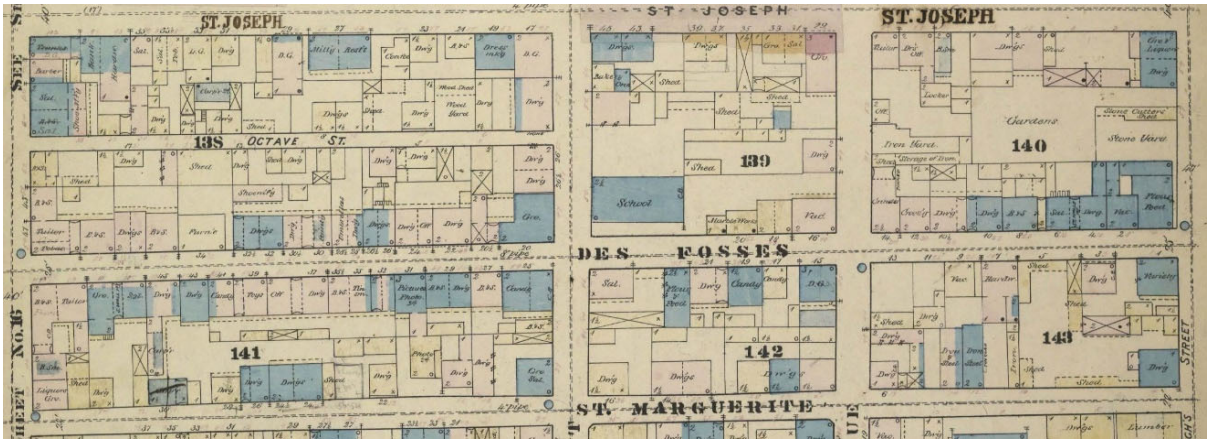

Figure 69 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_013)

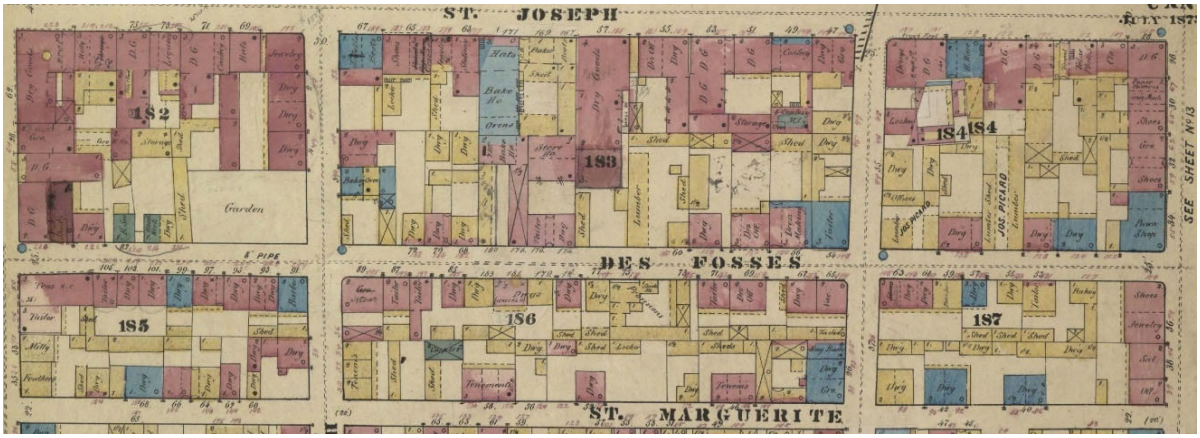

Figure 70 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_016)

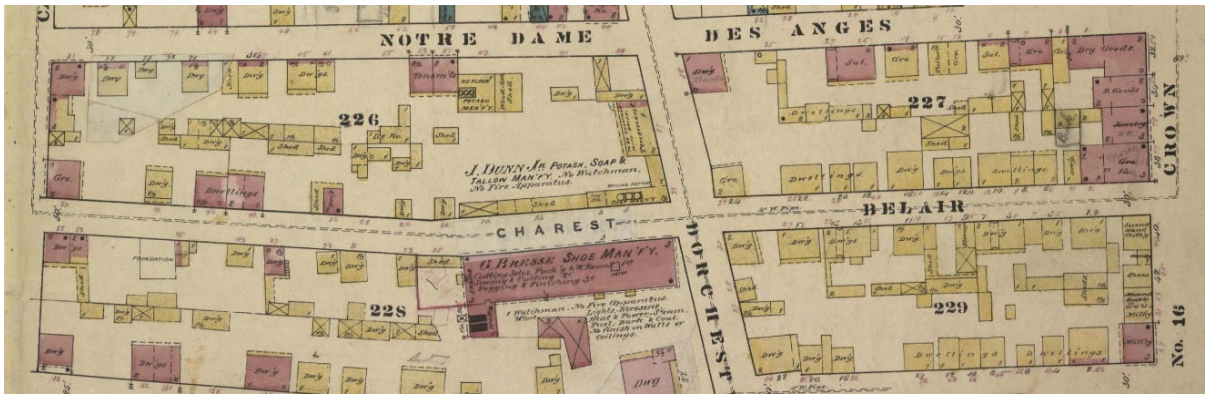

Figure 71 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018)

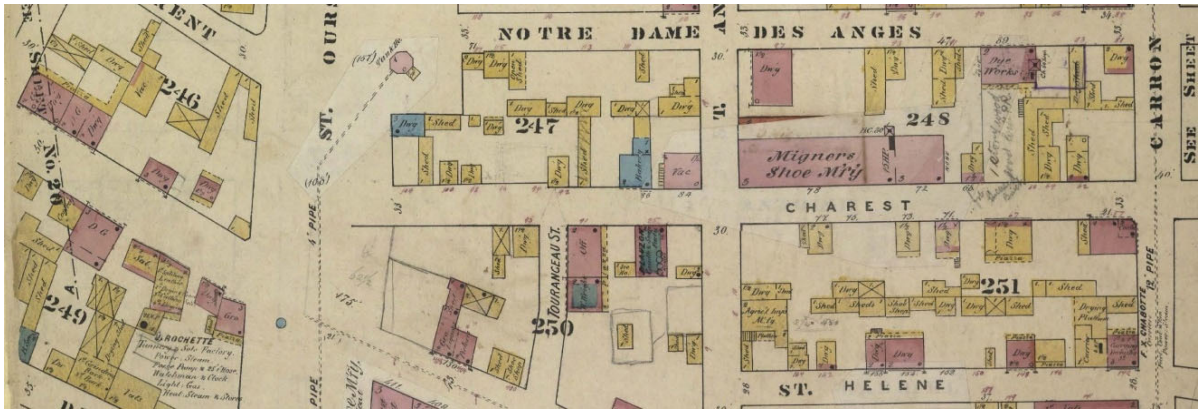

Figure 72 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019)

À l'intérieur de la ville, la Quebec Street Railway met en circulation en 1865 des tramways attelés à un *team* de chevaux; ils circulent sur des lisses portant des rails de bois. Le service est interrompu en hiver. Le trajet initial s'étend du marché Champlain aux limites des quartiers Jacques-Cartier et Saint-Roch en passant par les rues Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Joseph et Saint-Vallier (Bergeron 1990 : 19). Le tramway permet les déplacements dans les quartiers et favorise l'émergence des établissements de Zéphirin Paquet et de Jean-Baptiste Laliberté sur la rue Saint-Joseph[25]. La rive nord de la rue des Fossés constitue par endroits l'arrière-cour des magasins de la rue Saint-Joseph et un lieu d'entreposage (figure 73).

[25] Le magasin Paquet de la rue De Saint-Vallier avait été détruit lors de l'incendie de 1866. Ces établissements, qui produiront des catalogues, innovent dans la vente en gros et au détail et par la division des produits par rayons. S'ajouteront sur la rue Saint-Joseph d'autres grands magasins, parmi lesquels Le Syndicat et Pollack.

Figure 73 Thaddée Lebel, « Vue de la rue des Fossés depuis la rue Laliberté », 1929 (AVQ CI-N000045)

Les tramways hippomobiles sont remplacés par des tramways mus à l'électricité en 1897. L'électricité produite à la chute Montmorency est relayée à l'usine de la rue Prince-Édouard et distribuée au câblage aérien des rues pour actionner les chars munis de perches : « […] Le trajet du premier circuit de la partie basse de la ville emprunte les rues Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-Vallier et revient par les rues Aqueduc, Sainte-Thérèse, Durocher, Boisseau, Sauvageau, Demers, le boulevard Langelier, les rues Notre-Dame des Anges, des Fossés (futur boulevard Charest), Saint-Paul, Saint-André et Dalhousie […] » (Bergeron 1990 : 20-21).

Alors que le premier tramway se rendait à la barrière des limites de la ville sur la rue Saint-Ours, le nouveau trajet pénètre plus profondément dans le quartier Saint-Sauveur en empruntant la rue De Saint-Vallier jusqu'à la rue de l'Aqueduc. On assistera encore là au développement d'une artère commerciale sur une portion de la rue De Saint-Vallier.

À la suite d'un autre incendie dans le quartier Saint-Sauveur qui a détruit 600 maisons en 1889, les citoyens du quartier avaient demandé l'annexion de leur municipalité à la Ville de Québec, une demande acceptée. Le quartier sera desservi rapidement par un réseau d'aqueduc et d'égout, des trottoirs, des rues macadamisées, un poste de police et un réseau de distribution d'électricité.

Aux services traditionnels et aux institutions sont ajoutés d'autres éléments qui confèrent à la basse-ville un rôle d'importance dans le rayonnement de la municipalité. L'aménagement du boulevard Langelier avec son terre-plein central et la création du parc Victoria participent à ce rayonnement dans le programme d'embellissement de la ville. On observe également la présence d'établissements nouveau genre : un club de gymnastique couvert par l'association athlétique de Saint-Roch et ses allées de quilles en 1893 (lot cadastral 1111) ainsi qu'un casino-théâtre (Salle des Variétés au 87, rue Notre-Dame-des-Anges) en 1909 sur le site d'une ancienne fabrique de savons (lot cadastral 1085). Des postes de pompiers, des bureaux de poste, des succursales bancaires et des hôtels sont aussi érigés. Il en est de même des édifices comme l'église Notre-Dame-de-Lourdes sur la rue Hermine, une église baptiste dans l'ancienne école de la rue Sainte-Marguerite (lot cadastral 1718), la chapelle de la rue des Fossés transformée en école par les Frères des écoles chrétiennes (lot cadastral 1524), la nouvelle école de cette institution sur la rue Saint-François et le couvent Jacques-Cartier (figure 74).

Figure 74 Thaddée Lebel, couvent Jacques-Cartier érigé entre 1907 et 1909 au coin de la rue Charest et du boulevard Langelier, 1933 (BAnQ P372,D321,P1)

4.2.7 Aménagement du boulevard Charest

La construction de la nouvelle gare du Canadien Pacifique témoigne de la croissance du flot des voyageurs qui débarquent ou sont en transit à Québec. C'est également l'avènement d'un nouveau moyen de transport, l'automobile, qui viendra révéler les difficultés de circulation en raison de l'étroitesse des rues du quartier. Cette situation sur la rue des Fossés est particulièrement criante, puisqu'il est hasardeux d'y circuler alors que les véhicules de livraison ou en transit partagent cette voie de 25 pi de largeur avec le tramway électrique, les trottoirs et les supports du câblage aérien[26]. La rue elle-même regroupe quelques commerces d'importance (page couverture et figures 75 à 82), comme l'épicerie Elzéar Turcotte (figure 75) au coin de la rue Grant (Monseigneur-Gauvreau).

Figure 75 « La plus grande Epicerie a Quebec » (BAnQ P547S1SS1SSS1D001P3610R)

[26] La façade arrière de grands magasins de la rue Saint-Joseph donne sur cette rue.

Figure 76 Thadhée Lebel, « Coin rue des Fossés et Saint-Roch », 1929 (AVQ CI-N000003)

Figure 77 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue Laliberté vers l'Ouest », 1929 (AVQ P037-N017628)

Figure 78 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de l'Église vers l'Ouest », 1929 (AVQ P037-N017629)

Figure 79 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue de la Couronne vers l'Est », 1929 (AVQ P037-N017631)

Figure 80 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue du Pont vers l'Est », 1929 (AVQ P037-017626)

Figure 81 Thaddée Lebel, « Vue de la rue des Fossés prise depuis l'intersection de la rue de l'Église », 1929 (AVQ CI-N000044)

Figure 82 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés à l'angle de la rue Grant à l'Est », 1929 (AVQ P037-N017624)

Au-delà de la rue de la Couronne, les rues Bélair et Charest présentent une largeur de 30 pi jusqu'au boulevard Langelier. Le circuit du tramway ne dessert pas ces rues (figures 83 à 87).

Figure 83 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017646)

Figure 84 Thaddée Lebel, « Intersection de la rue Saint-Anselme et de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000048)

Figure 85 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017648)

Figure 86 Thaddée Lebel, « Rue des Fossés », 1929 (AVQ P037-N017649)

Figure 87 Thaddée Lebel, « Intersection du boulevard Langelier et de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000049)

Les autorités municipales entendent procéder à l'aménagement d'un boulevard urbain qui partirait de la rue Saint-Paul, à l'ouest des installations du Canadien Pacifique, pour s'étendre jusqu'au boulevard Langelier. Le tracé proposé du boulevard nécessite la démolition des immeubles localisés sur la rive sud de la rue des Fossés, ceux sur la rive nord de la rue Bélair, ceux localisés partiellement sur la rive nord et ceux sur la rive sud de la rue Charest (ancienne rue Saint-Antoine). Les plans déposés à cette fin entraîneront de nombreuses expropriations exercées en 1929 pour la portion de la rue des Fossés (figures 88 et 89). Malgré la crise économique d'octobre 1929, les expropriations se sont poursuivies en 1930 et en 1931 pour les portions sur les rues Bélair et Charest (figure 90).

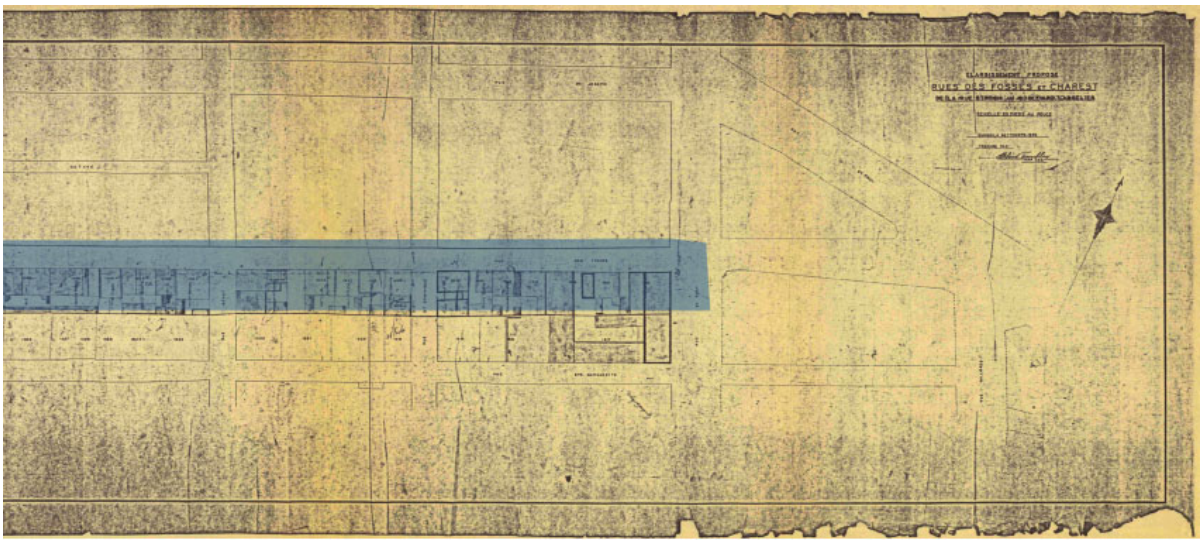

Figure 88 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402)

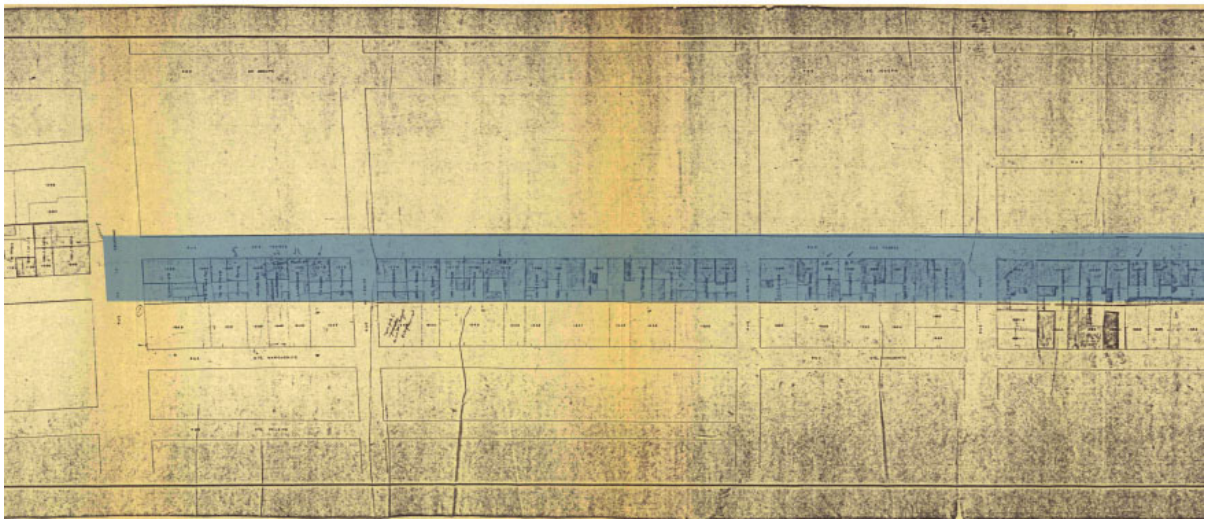

Figure 89 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402)

Expropriés de la rue des Fossés :

Quebec Cartage Transfer (lots 1613, 1614 et 1616)
Victor Parent (lot 1615)
Annie Carroll (lot 1612)
Pierre Ouellet (lot 1611)
Elia Endler (lot 1610)
Dame Fred. Douville (lot 1609-1)
Camilien Lockwell (lot 1609)
Synagogue de la congrégation O. Sholem (lot 1608)
Dame L.A. Xavier Drolet (lot 1607)
Harry Lax (lot 1606)
Succession Alphonse Ruhlman (lot 1605)
Hector Noreau (lot 1604)
Edmond Mathurin (lot 1603)
Dame O. Ferdinand Boucher (lot 1602)
Jos. V. Dupuis (lot 1601)
Maurice Pollack (lot 1600)
Jos. E. Soucy (lot 1599)
Albert Roy (lot 1598)
Marie Dulcina Roy (lot 1597)
Jos. Alfred Pelletier (lot 1596)
Dame J.S. Tondreau (lot 1595)
Nicolas Vandroogenbrock (lot 1594)
Lauréat Ferdinand Martel (lot 1593)
Marier & Tremblay (lot 1592)
Maurice Martineau (lot 1591)
Jos. A. Blouin (lot 1590)
Israël Gagnon (lot 1589)
Dame Arthur Langlois (lot 1588)
Horace Tessier (lot 1587)
J.H. Gosselin (lot 1586)
Joseph Brindamour (lot 1585-2)
Joseph Robitaille (lot 1585-1)
S. Valmont Martin (lot 1584)
Succession Pierre Gosselin (lot 1583)
Joseph Boucher (lot 1582)
Dame Louis Marois (lot 1581)
Dame Maria Esnouf (lot 1580)
L.J. Alphonse Noel (lot 1579)
Veuve Louis Fénélon Moreau (lots 1577 et 1578)
Lucien Emond (lot 1576)
Dames Alphonsine et Lauria Renaud (lot 1575)
Dame Juliette Lachance (lot 1574)
Succession René Emond (lot 1573)
Télesphore, Joséphine et Mathilda Gagnon (lot 1572)
François Delino Paré (lots 1571 et 1570)
Joachim Reid (lot 1569)
Succession Adolphe Moreau (lot 1568)
Veuve Arsène Roy (lot 1567)
L'Industrielle Cie d'assurance (lot 1566)

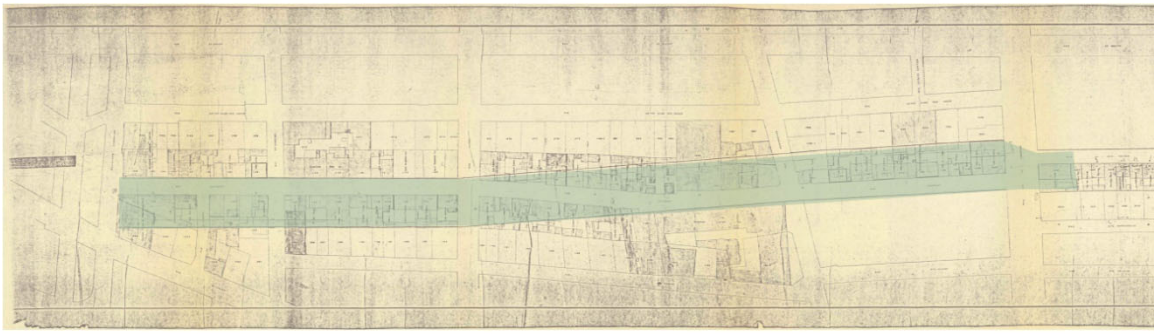

Figure 90 A. Tremblay, « Élargissement proposé Rues des Fossés et Charest », 1929 (AVQ Cartes et plans-10156402)

Expropriés des rues Bélair et Charest :

Succession J.A. Mailloux (lots 1098 et 1099)
Dame Charles O. Lavoie en 1909 (lot 1100)
Veuve Raphael Giroux en 1909 (lot 1101)
Achille Perron en 1909 (lot 1102)
J.A. Mailloux en 1909 (lots 1103 et 1104)
Jos. Légaré en 1909 (lot 1105)
Jos. Laflamme (lots 1106 à 1108)
Alfred Fiset (lot 1109)
Succession Bernard Paradis (lot 1111 est)
J.A. Lambert (lots 1085 et 1111A)
Joseph Guay (lot 1112 est)
Joseph Simard (lot 1112 ouest)
Veuve Louis Caron (lots 1113-1 et 1114 à 1116)
J.E. Falardeau (lot 1117)
Joseph Simard (lot 1118)
Élisée Paquet (lot 1119)
Pierre Breton (lot 1120)
Odias Dubois en 1909 (lot 1121)
Proteau & Carignan en 1909 (lot 1122)
Dominion Corset (lot 1159)
Veuve Etienne Poitras (lot 1158)
Veuve Elzéar Côté (lots 1155 à 1157)
Dame L.P. Langevin (lot 1154)
Alphonse Deblois (lot 1153)
Georges Maheux (lot 1152)
J. Arthur Couture (lot 1151)
Dame Horace Poliquin (lot 1150)
Dame Léonidas Tanguay (lots 1148 et 1149)
Veuve Philéas Racine (lot 1147)
Ovide Dumas (lot 1146)
Lorenzo Daigle (lot 1145)
Cie Hubert Moisan (lot 1144)
Uldéric Deslauriers (lot 1143)
Veuve Désiré Poitras en 1909 (lot 1140)
Dame J. Bte Doré (lot 1139)
Cie Côté & Côté (lot 1138)

Les démolitions sont effectuées dans le cadre d'un programme de soutien à l'emploi généré par la crise. Quant à l'aménagement d'une nouvelle façade donnant sur le boulevard dans les portions démolies, sa réalisation sera échelonnée sur quelques années. Les rails du tramway sont relocalisés au centre du boulevard (figures 91 à 94). Le prolongement du boulevard Charest dans le quartier Saint-Sauveur sera initié à la fin des années 1950 et entraînera de nombreuses démolitions sur une portion de la rue De Saint-Vallier et sur la rive nord de l'ancienne rue Morin (boulevard Charest Ouest) pour rejoindre la rue Marie-de-l'Incarnation, où le boulevard est déjà implanté en direction ouest.

Figure 91 « Rails de tramway », 1945 (AVQ Q-C1-14-N001882)

Figure 92 Boulevard Charest à la hauteur de la rue Laliberté (rue de la Chapelle) en direction ouest, avec au loin le Syndicat en construction, 1947 (AVQ A061-H5400-1536)

Figure 93 « Vue du boulevard Charest », 1941 (AVQ Q-C1-14-N001777)

Figure 94 Boulevard Charest à la rencontre du boulevard Langelier et de la rue De Saint-Vallier en direction ouest, 1951 (AVQ A054-H5400-308600)

4.3 Abords de la Cité universitaire (tronçon TB-9)

4.3.1 Les Jésuites à Sillery

Les Jésuites fondent en 1637 la mission Saint-Joseph dans une anse du fleuve, par la construction d'une chapelle et l'implantation d'une bourgade où sont regroupés les Autochtones : « La Chapelle de S[t] michel de Sillery fut benifte par moy hierofme lalemant le 8 de may de l'an 1647. Ce mefme Jour la 1[e] meffe y fut chantée e les vefpres » (*Remarques sur la construction de la chapelle de Sillery*, BAnQ 03Q,E21,S64,SS5,SSS7,D422). Les Jésuites, en tant que« tuteurs des Sauvages », administrent pour les Autochtones néophytes[27] la seigneurie de Sillery qui leur fut octroyée en 1651 : « Par concession de la Compagnie de la Nouvelle-France le treize mars 1651, et la confirmation par lettres patentes du Roy en juillet 1651, régistrés en parlement le onze avril 1658; à deux lieues au-dessus de Québec, les sauvages chrestiens résidents à Sillery ont la consistance d'une lieue de terre sur le fleuve St-Laurens sur quatre lieues de profondeur dont les dits sauvages ont esté establis seigneurs par la concession a eux faicte » (Déclaration des terres que les Pères Jésuites possèdent dans le pays de la Nouvelle-France citée dans Scott 1902 : 393).

Les Jésuites font concession en 1654 à la côte Saint-Michel d'un territoire aux Ursulines de Québec à titre d'arrière-fief. Le territoire longe du côté est le fief Saint-François de Jean Bourdon dans le voisinage d'un ruisseau, ce qui constitue la limite de la seigneurie. Les religieuses feront le partage du dit fief par la concession de terres pour l'établissement d'habitants-défricheurs. Deux terres de deux arpents sur dix sont livrées à Noel Pelletier et à Noel Pinguet en 1657 (Concessions du 9 juillet 1657 citées dans Scott 1902 : 436). Afin de percevoir quelques revenus pour leur mission, les Jésuites font concession à titre de bail d'héritage de morceaux de terre à des individus d'origine française installés au pays :

> […] ils ont ensuite partagé ce terres en soixante et dix concessions données au nom des dicts sauvages à autant d'habitants Français qui y résident, ayant réservé seulement sept arpents de front où les dicts pères ont faict construire un fort de pierre flanqué de quatre tourelles dans lequel les sauvages se retirent pour y faire en seurté leur demeure ordinaire, avec les dicts pères qui y ont basti une chapelle et une maison en laquelle ils résident […] Les dits Pères possèdent de plus trente arpents de terre dans l'ance du dict Sillery y compris le platon sur lequel est basti un moulin à vent (Déclaration des terres que les Pères Jésuites possèdent dans le pays de la Nouvelle-France citée dans Scott 1902 : 394).

Les redevances et les obligations des concessionnaires sont énumérées dans un acte de concession d'une terre à François Provost au nord de la route Saint-Michel en 1663 :

> […] la confistance de quarante arpens de terre compris en deux de front fur vingt de proffondeur A commencer fur le costeau fainte geneviefve tirant au fueft et de plus vingt arpens de fapiniere a prendre depuis le costeau fainte-geneviefve tirant au noroueft qui

[27] Les Autochtones néophytes sont ceux qui ont reçu une instruction dans la foi chrétienne. Les premières communautés installées dans l'anse Saint-Michel sont celles des Algonquins, des Montagnais, des Attikamègues et d'un certain nombre de Hurons.

> font en tout foixante arpens les dits foixante arpens borny comme il fenfuit du bout du fueft aux terres des ditz feigneurs du bout du noroueft par une route qui terminera la proffondeur de la dite conceffion du cofte du nordeft par une ligne qui courant fueft et noroueft la fepare davec jean hamel du coste du furoueft par une ligne parallelle a la dite ligne du nordeft qui la fepare davec Jean Jouyneau […] payer par chafcun an […] en noftre Maifon et refidance de fillery un fol pour chasque arpent de terre ou de bois de rente fonciere de bail dheritage et non racheptable avec deux deniers de cens pour toute la dite conceffion avec deux poulles auffy de rente annuelle […] a la charge que le dit provoft fera abatre et desfricher fur la dite conceffion jnceffamment et y aura feu et lieu fi habitant et y refidant par luy ou par autre dans le premier jour de novembre mil fix cent foixante trois […] de fouffrir que les Chemins qui feront ordonny par les officiers feront faits et que les dits fauvages coupent et prennent fur la dite conceffion du bois pour leur chauffage et leurs autres ufage ordinaire et en outre fera oblige le dit provoft de defcouvrir le voifin quil aura a lun et lautre de ces coftez […] (BAnQ, Concession des Jésuites par Hierosme Lalemant à François Provost, 18 mars 1663)

Le territoire de la seigneurie de Sillery est ainsi morcelé; les côtes Saint-François-Xavier, Saint-Ignace et Saint-Michel sont le résultat de cette distribution. Les deux dernières côtes concédées depuis peu sont décrites avec enthousiasme en 1664 :

> […] depuis deux ans seulement que l'Iroquois a donné plus de repos à ce quartier-là, l'on voit déjà bien avant dans les bois deux belles campagnes habitées par des françois, dont l'une est d'une lieue de long, qu'on appelle la route de St-Michel, et l'autre, qui se nomme la route S. Ignace est de près de trois quarts de lieue. Ces deux campagnes sont si belles et chargées de si belles moissons que quiconque les voit ne peut assez admirer comment en si peu de temps se soyent pu faire de si grands et si beaux déserts (Exposé touchant les soins et la diligence que les Pères Jésuites ont eus de faire habiter et défricher les terres qu'ils possèdent en la Nouvelle-France cité dans Scott 1902 : 395).

Les chemins qui permettent la communication entre les divers propriétaires des fermes ne sont pas encore fixés, tant et si bien que les habitations seront souvent établies avec peu de rigueur à proximité des chemins des diverses côtes, dont celle nommée Saint-Michel. C'est pour rectifier le tracé de ce chemin qu'une ordonnance est émise sous la forme d'un procès-verbal en 1667 :

> Et de la sur la main gauche de la maison de la vefve et hers de deffunct Jean gloria, pour continuer par où jl a d'ord^{re} passé fur le Ruisseau de st francois, Et passe par un nouveau chemin encommencé par leq gaudy et par jacque gaudy, Et eftre poursuivy droit pour rendre dans l'ancien chemin environ a deux arpents apres avoir passé un petit Ruisseau sur la terre de deffunct Antoine Marette, Et pour estre continué jusqu'au bout de laq Route ft Michel (BAnQ, Procès-verbal de Damours du 20 juin1667).

4.3.2 Chapelle Notre-Dame-de-Foy

Le père Chaumonot fait regrouper les derniers Hurons en 1668 en bourgade dans un champ au sud de la route Saint-Michel. Il y fait bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Foy :

> La petite Colonie Huronne, composée d'environ cent cinquante ames, est un reste des Peuples de cette nation que la cruauté des Iroquois a épargné, ou qui se sont échappez de leurs mains. La Providence Divine les a ramassez en un lieu, dit la coste S. Michel, fort peuplée de François, pour profiter de leurs bons exemples, et reciproquement pour édifier les François par leur pieté et dévotion. Leur bourgade est située auprés d'une Chapelle, qu'ils ont bastie conjointement avec les habitans du lieu, où est honorée une Image en bosse de la Sainte Vierge, faite du bois d'un chesne, dans le cœur duquel il s'en trouva, il y a soixante ans, une de pareille grandeur au bourg de Foye, dans le païs de Liege, à une lieuë de la Ville de Dinant (Dablon 1858 : 7).

À la suite de l'épidémie de petite vérole qui a décimé la communauté des Algonquins de la mission Saint-Joseph, la nouvelle mission de Notre-Dame de Foy qui en a été largement épargnée devient rapidement un lieu de pèlerinage :

> Et certes on auroit de la peine à croire combien ensuite cette Chapelle fut frequentée. Les Dimanches et les Festes il y vient de toutes parts tant de Pelerins, des habitations Françoises, qui sont mesme les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Plusieurs y font des neuvaines entieres, et d'autres qui ne peuvent pas quitter pour un si long temps leur ménage, substituent en leur place de bons Chrestiens Hurons, pour rendre à la sainte Vierge durant neuf iours, les respects qu'il voudroient eux-mesmes luy presenter (Dablon 1858 : 22).

Après le départ de la petite communauté huronne pour un nouvel établissement à Lorette (site de l'Ancienne-Lorette), les Jésuites feront l'échange de cette terre avec le fermier André Mauffait pour une autre plus à l'est. Ils se réserveront alors le site de la chapelle, de la maison et du cimetière[28] (figure 95) :

> […] a donné & concedé […] au dit André Mauffait […] Quinze arpents de terre joignant et attenant Lef dits Vingt Cinq arpents fus eschangées Le tout en une piece fcituée a lundit Nostre dame de foy La ditte terre contenant fept arpents deux perches ou environ de frond fur fix arpents fix perches de proffondeur Le tout faisant en fuperficie quarente deux arpents vingt quatre perches ou Environ, borny du Coste du nordest L habitation de monsieur de Villeray premier Conseiller au Conseil fouverain de ce pais, Dautre Cofté le grand chemin qui va de faint michel a fillery, Par devant la routte de faint michel; & par derriere la ditte proffondeur; desquels quarente deux arpents Vingt quatre perches, le dit reverend pere Raffeix audit nom, fe referve deux arpents & vingt quatre perches a prendre

[28] Les titres et l'augmentation apportée en 1677 à la terre de Hubert Simon dit Lapointe révèlent que cette augmentation, de six perches (108 pi français) par deux arpents une perche de front, couvrait essentiellement l'emprise de l'actuel chemin des Quatre-Bourgeois, Simon dit Lapointe acceptant que ce chemin soit prolongé sur l'augmentation. La limite nord de la côte Saint-Ignace se trouvait au nord de cette augmentation. L'enclos paroissial prenait donc son front à 108 pi français au sud de la limite nord du chemin des Quatre-Bourgeois, en longeant la rive est du chemin qui deviendra l'autoroute du Vallon (Robert-Bourassa).

quatorze perches dun fens, & feize perches de lautre, fur lesquels deux arpens vingt quatre perches, font bastis Lefglife, maison, Cimetiere, & autres dependances de nostre dame de Foy […] (BAnQ, Greffe de Romain Becquet, 19 janvier 1682)

Figure 95 Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica) – le nord est à gauche. 52 moulin a Eau, aux peres Jesuistes; 53 a Jean Selidot; 54 a Jacque gaudry; 55 a Jgnace bonhomme; 56 a René peltier (Antoine Hamel dit Marette 3a x 20a en 1663); 57 a michel le gardeur (François Provost 2a x 30a en 1663); 58 au fr de Villeray, Conseiller (Jean Pierre Jouyneau 2a x 30a en 1663 et de Villeray en 1667); 59 au fr du colombier; 60 a andré maufay (thierry de Lestre 1a5pe x 30a en 1663) chapelle Sainte-Foy; 61 grange a Jean hurau; 62 grange a gille broffard; 63 a hubert fimon; 64 a guillaume bonhomme; 65 a la vefve maufay (Jacques Duchesne 2a x 30a en 1663 et Pierre Maufay en 1667); 66 a Jean Jobin; 67 a mathurin moreau; 68 grange a la buiffonne; 69 a nicolas gauvrau; 70 a Estienne felidot.

Le moulin à eau des Jésuites serait implanté sur le ruisseau Prévost[29] qui fait la séparation avec le territoire de la nouvelle paroisse de Sainte-Foy, comme il est mentionné en 1818 lors du recensement de la paroisse Notre-Dame de Québec : « Près le Ruisseau Prévost qui sépare les 2 paroisses de Ste Foie et Québec […] à Routier, Jean Mie (Angélique Hamel) occupant […] » (Provost 1976 : 155). Dans les environs immédiats de la chapelle Notre-Dame-de-Foy sont établis Guillaume Bonhomme (lot 148) et Hubert Simon dit Lapointe (lots 145 à 147). Leurs terres sont séparées dans leur portion sud par un chemin ou sentier, « la routte quy va

[29] Le nom est associé à la famille de Jean-Baptiste Prévost qui a reçu en 1691 le fief Saint-François de Jeanne Prévost (veuve Gastonguay), propriétaire du fief concédé à l'origine à Jean Bourdon.

de nostre dame de foy a la grande routte de Kebec au cap rouge » (Aveu et dénombrement du fief du Monceaux du 25 octobre 1673) et qui dessert les concessions des habitants de la côte Saint-Ignace. On trouve plus à l'ouest François Hurault (lot 149) et Guillaume Brassard (lot 150). Devant la chapelle sur la route Saint-Michel, et à la suite de Hubert Simon dit Lapointe, René Chartier de Lotbinière possède une terre de deux arpents sur 30 qui ne semble pas exploitée; il a pour voisin à l'est Charles Roger des Colombiers (lot 106)[30]. Le sieur de Villeray et Michel Legardeur, comme héritiers de François Provost, occupent les terres voisines à l'est de deux arpents sur 30 (lots 107 et 108).

Les Hurons auront donc occupé cet endroit pendant un court temps; ils pouvaient disposer des ressources sur les terres concédées pour leur usage ordinaire. Comme la mission des Hurons est déjà établie à Lorette, la chapelle Notre-Dame-de-Foy servira de desserte religieuse pour les Jésuites de la mission Saint-Joseph en attendant la fondation de la paroisse en 1698. Le site de la chapelle incendiée, du presbytère et du cimetière est laissé par les Jésuites aux curé et marguilliers de la paroisse en 1699 : « Sur le quel terrain LEglise de nôtre dame de foy, le Cimtiere et le Prefbytere ont êté depuis plus de vingt cinq ans » (BAnQ, Greffe de François Genaple, 22 janvier 1699). Certaines conditions seront appliquées si l'on songe à relocaliser l'église. La décision de doter la paroisse d'une nouvelle église sur un terrain jugé plus central est prise la même année. Un terrain offert par les frères Jacques Pinguet de Vaucours, Nicolas Pinguet Desargis et Joseph Pinguet de St-Jean est échangé pour l'ancien terrain de la chapelle[31]; la construction d'un nouveau presbytère et d'une église en pierre est entreprise au début du XVIII^{e} siècle (figure 96). Après cette période, on ne fait plus mention de la chapelle de l'ancienne mission[32].

[30] Cette terre de trois arpents de front sera cédée à Pierre Maufet et laissée ensuite à Joseph Maufet.

[31] On ne peut préciser la période où les constructions ont été rasées ou déplacées et le moment du transfert des corps du premier cimetière, le cas échéant. Les délimitations de l'ancien site ont fait l'objet de conflits entre Jacques Pinguet de Vaucours, les autorités paroissiales et les Jésuites. Un procès-verbal de Jean LeRouge du 26 juin 1682 laisse croire qu'il s'agit d'une terre de deux arpents 24 perches qui fait 15 perches sur 13 et 17 perches à proximité du chemin du Vallon, adjacent à un terrain d'un arpent 20 perches appartenant à Hubert Simon dit Lapointe, soit la partie sud des lots 145 et 146.

[32] Un plan dressé par Adolphe Larue en 1836 (figure 98) localise la ferme de William Holmes dans le voisinage de la ferme d'André Maufet identifiée en 1685 à proximité de la chapelle, mais du côté est; un espace clos sur le lot voisin (142) est identifié « *Meadow* [?] *ground* ».

Figure 96 James Pattison Cockburn, église de Sainte-Foy, 1829 (BAC)

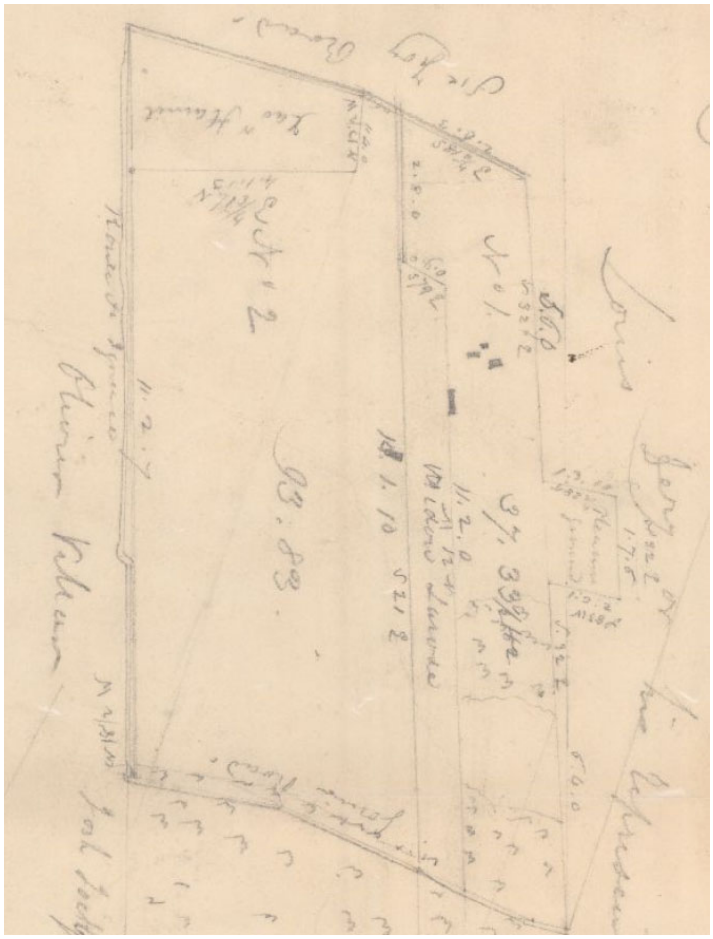

Figure 97 Adolphe Larue, « *Plan of the Farm belonging to the Estate of late William Holmes Esquire situate at Carouge in the Parish of S^t^ Foy* », 1836 (BAnQ 03Q_CA301S27DM103-1)

4.3.3 *Un paysage agricole fixé pour plus de deux siècles*

Les activités associées à l'agriculture et à l'élevage entraînent l'établissement de grandes familles d'agriculteurs qui vont se transmettre les terres et ainsi forger le paysage de cette portion du plateau de Sainte-Foy. Il en est ainsi des familles Bonhomme, Routhier, Hamel, Maufet, Langlois Traversy et Blais (figure 98).

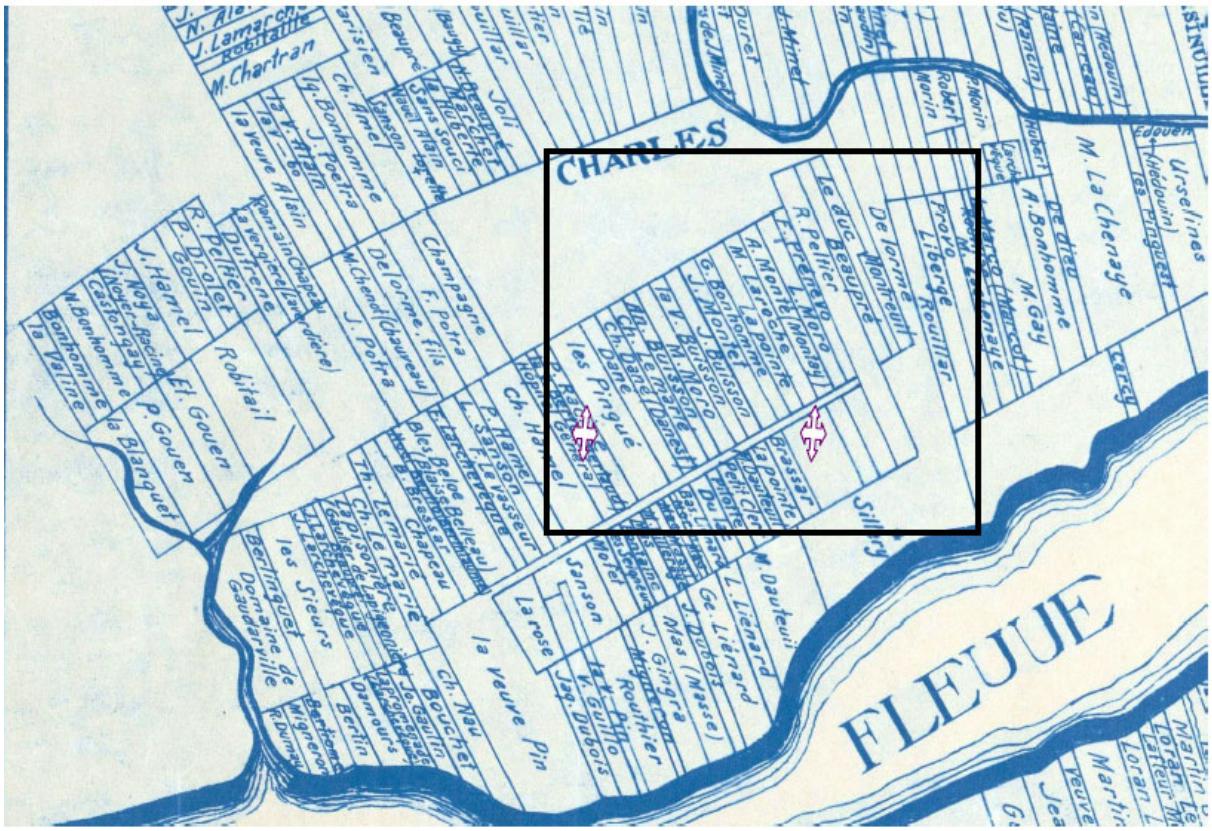

Figure 98 Gédéon de Catalogne, « Carte du gouvernement de Québec », 1709 (BAnQ G/3451/G46/1709/C381/1921 CAR) – le carré regroupe les côtes Saint-Ignace et Saint-Michel ainsi que le chemin de séparation depuis le fief Saint-François, alors que les croix localisent à l'est la chapelle et à l'ouest l'église.

La terre de deux arpents deux perches sur 30 arpents et la grande maison sur le côté nord du chemin Sainte-Foy appartiennent à Joseph Blais au XIX^{e} siècle (figure 99); la résidence en bois aurait été érigée au milieu du XVIII^{e} siècle pour Jean Routhier (lot 109). On y reconnaît les traits spécifiques de l'actuelle maison Routhier au 3325, rue Rochambeau. La maison Blais, dépendante de l'exploitation des terres en culture des Frères des écoles chrétiennes, a été démolie vers 1950.

Figure 99 Sylvio Brassard, maison Blais, 1944 (BAnQ P21532)

Puis vint la Guerre de Conquête. On note cependant peu de changements dans le quotidien des gens en raison de la nécessité d'approvisionner les citadins et l'armée d'occupation[33]. Avec le départ de certains fonctionnaires associés à l'ancien Régime français, des sujets britanniques prennent possession de leur propriété contre compensation (figure 100); le gouverneur militaire James Murray assure ainsi l'exploitation d'une grande ferme près des limites de la paroisse de Sainte-Foy.

[33] Cela a entraîné cependant la transformation de l'église en redoute par les Britanniques et sa destruction par incendie par la suite. L'église sera rétablie sur ses fondations.

Figure 100 Plateau de Sainte-Foy au lendemain de la Conquête, 1761 (BAC, carte dite de Murray ca 1761, nmce010944374_33) – le rectangle regroupe les côtes Saint-Ignace et Saint-Michel ainsi que le chemin de séparation depuis le fief Saint-François.

Ayant fait l'acquisition des propriétés du sieur de La Gorgendière, le gouverneur James Murray passe un marché avec le maçon Charles Vallé pour la construction d'une maison en pierre à Sainte-Foy en 1765. Il s'agit peut-être du rétablissement de la maison en pierre présente sur les lieux (lot 111) en 1733 (BAnQ, Greffe de Jean-Claude Panet, 25 mars 1765)[34]. Depuis l'arrière-fief Sainte-Ursule, les terres sont possédées en 1781 à la côte Saint-Ignace au sud de la route Saint-Michel par les représentants de Mr de Lantagnac (180a² pour les lots 136 à 134 et 5a2pe x 24a pour les lots 141ptie, 138 et 137); les représentants de Mr de Lafontaine (3a x 24a, lots 142 et 141ptie); les représentants de Charles Monfet (7a2pe x 17a avec maison, grange et étable, lot 143); et les représentants de Charles Lamalotière (arrière-fief 7a x 24a avec maison, grange et étable, lot 149). Les terres de la côte Saint-Michel au nord de la route Saint-Michel appartiennent alors au major Caldwell (4a x 25a avec maison à deux étages, pigeonnier, grange et étable pour les lots 111ptie et 112ptie et 2a5pe x 20a + 3a x 20a pour les lots 110, 111ptie et 112ptie); Louis Routier (65a² avec maison, grange et étable, lot 109ptie); Michel Routier (2a x 30a avec maison, grange et étable, lots 108 et 109ptie); François Langlois dit Traversy (2a1pe10pi x 30a avec maison, grange et étable, lot 107); Joseph Maufet (3a x 30a avec maison, grange et étable, lot 106); Jean Langlois (2a1pe5pi x ? avec maison, grange et étable, lot 105ptie); Prisque Lapointe (2a1pe5pi x 30a avec maison, grange et étable, lots 104 et 105ptie); et Jean Baptiste Bonhomme (1a15pi x 30a avec maison, grange et étable, lot 103).

[34] Cette propriété sera cédée en 1774 par les héritiers Murray au major Henry Caldwell.

La maison du major Caldwell est incendiée en 1798 et reconstruite peu après. Les lieux sont habités par John Caldwell lorsque le marchand James Irvine se porte acquéreur du domaine Belmont en 1817; ce domaine passe aux mains de Reilly John Caldwell en 1834 (lots 136, 111 et 112). Vers la même époque, le médecin William Holmes fait l'acquisition de la majorité des parts détenues par les héritiers de Charles Maufet et assure l'exploitation de la ferme par des engagés (lot 143). Une portion de la terre reste toutefois la propriété de la veuve d'Antoine Belleau dit Larose née Maufet. Hormis le domaine Belmont avec sa villa et ses bâtiments agricoles particuliers, cette portion du chemin Sainte-Foy montre une suite d'habitations et de granges en retrait selon le modèle agricole prédominant (figure 101).

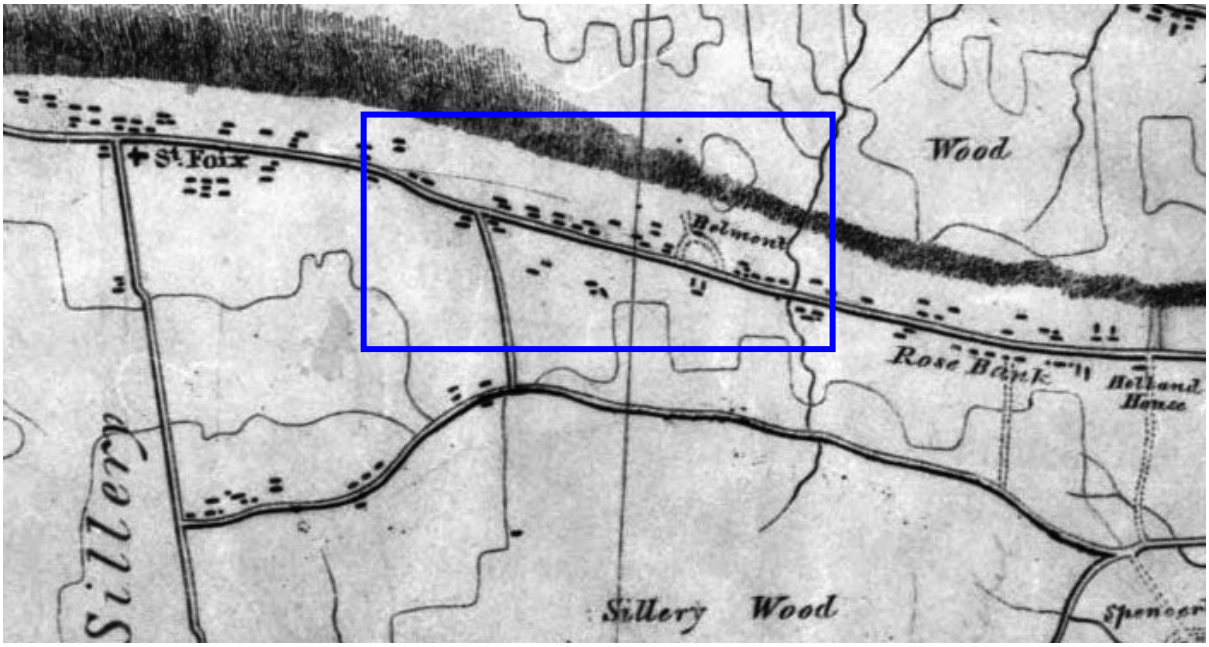

Figure 101 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882) – le rectangle regroupe les anciennes côtes Saint-Ignace et Saint-Michel ainsi que le chemin de séparation depuis le fief Saint-François.

Le domaine Belmont est vendu par Henry John Caldwell en 1854 au maître des douanes John William Dunscomb. Ce dernier fait entreprendre la construction d'une villa derrière une étable et une écurie du côté sud du chemin Sainte-Foy (lot 136) au moment de céder la portion nord du domaine et la villa Caldwell à la Fabrique Notre-Dame de Québec pour l'établissement d'un cimetière (BAnQ, Greffe d'Edward Glackmeyer, 30 décembre 1857). La Fabrique Notre-Dame et la Corporation du cimetière Belmont se départiront du terrain de la villa Caldwell au profit du médecin-chirurgien George Wakeham en 1864; ce dernier compte y fonder un établissement de santé reconnu, le Belmont Retreat (figures 102 et 103), qui appartiendra au docteur John Maximilien Mackay à la fin du XIX[e] siècle. La ferme de John William Dunscomb (Black Barns Farm) est exploitée par Michael Brophy, un collègue aux douanes; identifié comme producteur laitier, il en deviendra propriétaire en 1882[35]. Lors de la

[35] Michael Brophy avait acheté la terre de Jean-Baptiste Mauffet laissée à Georges Mauffet avant 1872 (lot 106) et fera l'acquisition de celle de la veuve Thomas Hamel vers 1875 (lot 105).

confection du cadastre paroissial en 1872, les propriétaires de ce secteur du plateau de Sainte-Foy sont répartis d'est en ouest comme suit : le cimetière Belmont (lot 112); Charles Walkem ou George Wakeham (lot 111); John William Dunscomb (lot 136); la veuve et les héritiers de Télesphore Routhier (lots 110 et 137); Joseph Blais et la veuve de Pierre Blais (lot 109); Pierre Blais (lot 138); la veuve et les héritiers de Télesphore Routhier (lots 108 et 141); James Roberts (lot 107); Philippe Légaré (lot 142); Michael Brophy (lot 106); Sydney Bellingham (lot 143); la veuve de Thomas Hamel (lots 105 et 144); Paul Poitras (lot 145); John McLeish (lots 104 et 146); une école protestante[36] (lot 147) avec un chemin à l'ouest; et Olivier Devillers (lots 103 et 148).

Figure 102 Jules-Isaïe Benoît dit Livernois, « Belmont Retreat », 1865 (BAnQ 03Q_P560_S2_D2_P30036)

[36] Le plan de Sitwell de 1867 montre l'Academy (figure 104). Le site aurait appartenu à John West (Ann Jessup) et il est détenu par la Commission scolaire dissidente de Sainte-Foy de William McCartney en 1910.

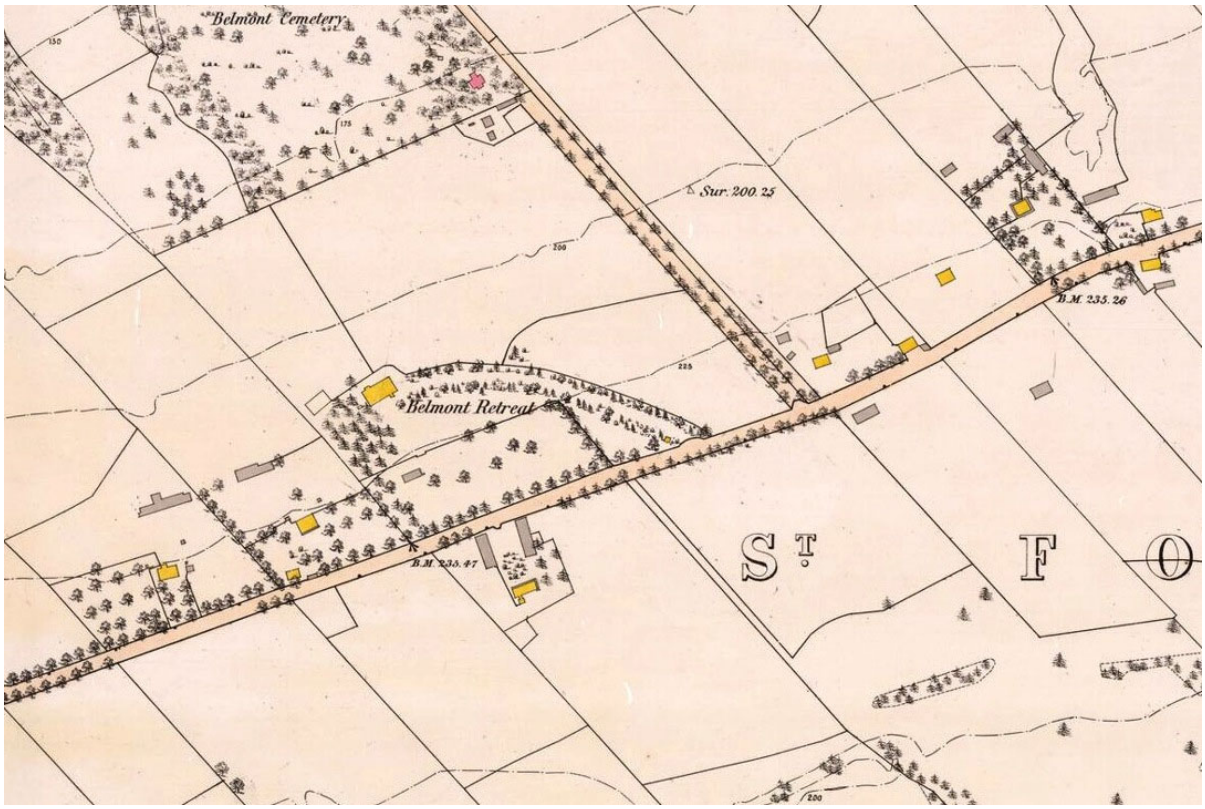

Figure 103 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) – au centre la villa Dunscomb et ses granges, en haut Belmont Retreat avec à gauche la ferme Blais, puis le cimetière Belmont au nord.

Figure 104 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR) – l'Academy est à la croisée des chemins.

Au début du XXe siècle, on est à planifier la construction du pont de chemin de fer au-dessus du Saint-Laurent et celui au-dessus de la rivière du Cap Rouge. Les divers tracés aboutissant aux voies d'accès définies pour les chemins de fer de la Quebec, New Brunswick and Nova Scotia Railway et de la Canadian Northern Railway System viennent accaparer la profondeur de certaines terres au nord du chemin Sainte-Foy[37] (figure 105). Des cessions de terrain sont ainsi effectuées par les propriétaires de ces terres au cours de l'année 1905 et des années subséquentes.

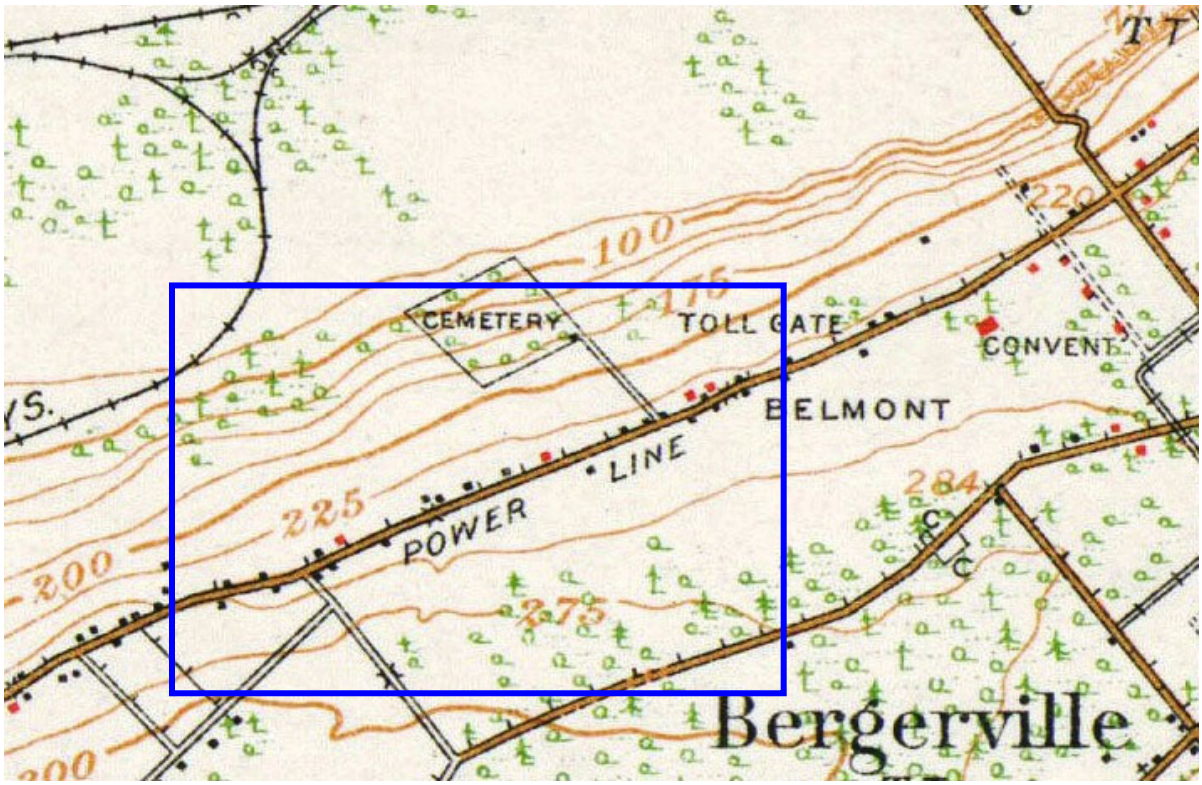

Figure 105 « *Topographic map* », 1920 (BAnQ 2684617) – le rectangle regroupe les anciennes côtes Saint-Ignace et Saint-Michel ainsi que le chemin de séparation depuis le fief Saint-François.

Certains changements sont alors en voie de s'opérer autour du chemin Sainte-Foy récemment desservi en électricité. Ainsi, le processus d'urbanisation enclenché par la Montcalm Land a entraîné la création de la paroisse du Saint-Sacrement et la construction d'une église en 1924. La ligne du tramway allant de Sillery à Québec passe dorénavant par l'avenue Saint-Sacrement et facilite, de ce fait, les communications avec le secteur du plateau et le chemin Sainte-Foy. En outre, le terrain résiduel de l'ancien domaine Belmont et le centre de santé devant le cimetière Belmont font l'objet d'une vente en 1910 à des intérêts associés au développement immobilier (Capital Realty)[38].

[37] Le chemin de lisse de la Quebec & Gosford Railway passait déjà sur une portion de la terre de la veuve et des héritiers Routhier (lot 110).

[38] À la suite de l'incendie de Belmont Retreat vers 1930, le projet immobilier du Parc Belmont prend de l'ampleur.

4.3.4 *Frères des écoles chrétiennes à Sainte-Foy*

Une institution de frères enseignants qui dirige l'académie commerciale de la rue Chauveau à Québec voit à établir au cours des années 1920 un noviciat à Sainte-Foy. On procède alors à diverses acquisitions de terres auprès des fermiers locaux, de telle sorte qu'en 1924 les Frères des écoles chrétiennes possèdent les terres de la veuve de Joseph Côté (lots 107 et 108) sur lesquelles ils font ériger leur noviciat. La terre voisine leur est cédée par Joseph Henry Blais en 1927 (lot 109). La construction du noviciat ou maison provinciale est assurée par l'entreprise Dansereau de Montréal (figure 106); une exploitation agricole moderne, une sorte de ferme-modèle, y est greffée (figures 107 et 108). D'autres terres viendront compléter le domaine agricole des Frères, dont celle à l'ouest des premières vendue par John Joseph Brophy en 1930 (lot 106).

Figure 106 Dansereau, noviciat des Frères des écoles chrétiennes, vers 1930 (BAnQ 03Q_P428S3SS1D13P073)

Figure 107 Mérite agricole, bâtiments de la ferme des Frères des écoles chrétiennes (BAnQ P39374)

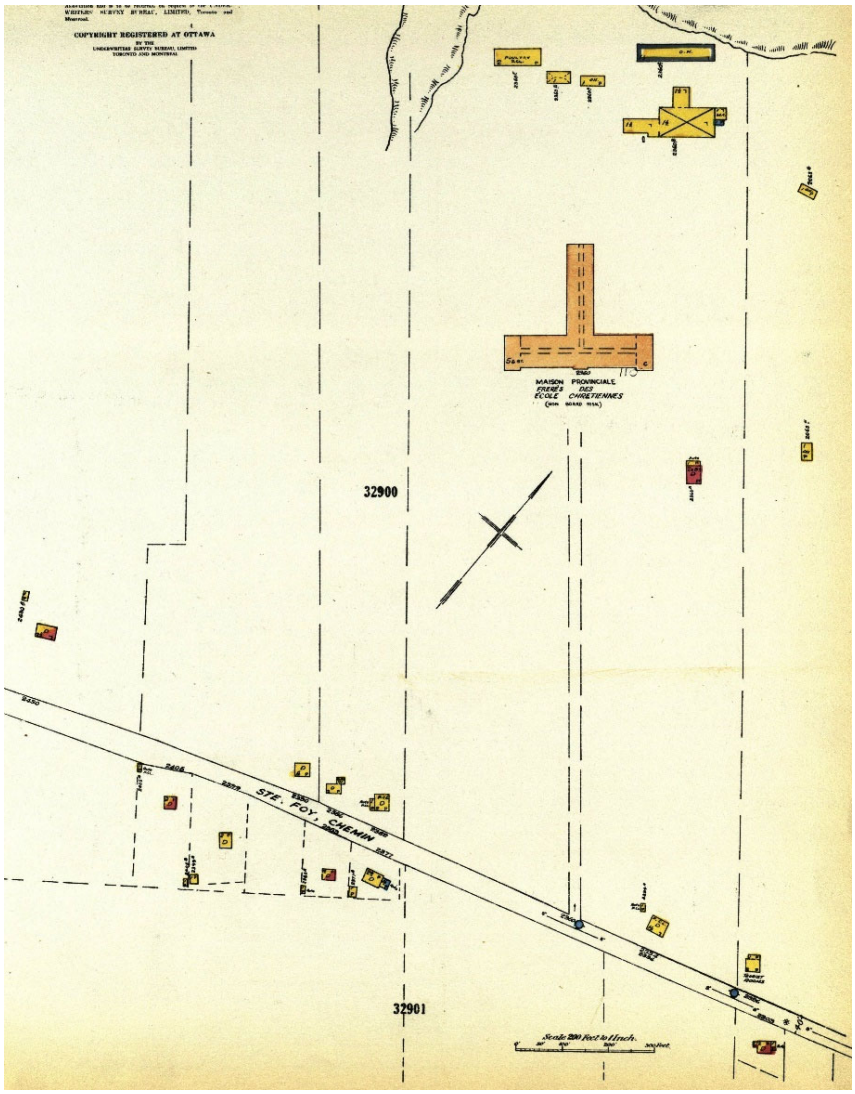

Figure 108 Underwriters' Survey Bureau, « Quebec », 1962 (BAnQ 4285146_3_329-2)

Une autre institution va être implantée du côté sud du chemin Sainte-Foy. Le Séminaire de Québec et l'Université Laval alors en expansion avaient déjà commencé à localiser certaines facultés en dehors du Vieux-Québec en érigeant l'École des mines et l'École de chimie sur la terrasse Dandurand du nouveau quartier Saint-Sacrement à compter de 1918. On envisage au cours des années 1940 de créer un nouveau campus universitaire dans les limites de Sainte-Foy et de Sillery. Divers terrains appartenant aux héritiers du médecin Michael Henry Brophy sont acquis par le Séminaire entre 1942 et 1945 (lots 136-2 à 136-5). Puis en 1947, la terre voisine à l'ouest est cédée par Bruno Routhier (lot 137). La portion nord de la terre de Joseph Blais avait été vendue aux Frères des écoles chrétiennes en 1927; la portion sud le sera en 1937 et tombe dans les mains du Séminaire de Québec en 1946, tout comme les autres terres acquises en 1924 (lots 138, 141 et 142). Enfin, l'ancienne terre des Mauffet est vendue en 1945 par les héritiers Dobell au Séminaire (lot 143). On peut d'ores et déjà planifier l'aménagement du nouveau campus universitaire autour du Grand Séminaire (figures 109 et 110).

Figure 109 Maurice Royer, étude du projet de la Cité universitaire et projet de voirie, 1945 (ASQ sme-290_v)

Figure 110 Vue aérienne des terrains de la Cité universitaire et des propriétés des Frères des écoles chrétiennes, 1950 (ASQ ph2018-4979_190403)

On le constate, le territoire est encore largement destiné à l'agriculture. En plus de l'exploitation des Frères des écoles chrétiennes, les Hospitalières disposent de la ferme des Collines au nord du chemin Sainte-Foy (lots 104 à 102). Vers la même période, les Frères des écoles chrétiennes envisagent de déplacer l'académie commerciale de la rue Chauveau dans le Vieux-Québec vers leur propriété de Sainte-Foy. Ils ont fait l'achat de l'ancienne propriété de John Joseph Brophy par l'entremise du Séminaire en 1946 (lot 105). On note par ailleurs l'apparition d'une vocation hôtelière le long du chemin Sainte-Foy avec le motel Laval, des cabines (Red Top Cabins du lot 145 et Mac's Lodge Motel Court du lot 111) et des *tourist rooms*. Le chemin des Quatre-Bourgeois n'est pas encore prolongé au-delà de la route du Vallon (figure 111).

Figure 111 À l'intersection du chemin des Quatre-Bourgeois et de la route du Vallon, 1947 (Gaumond 2006a : illustration 8) – le carré désigne le site probable de la chapelle des Hurons et du cimetière alors que le cercle entoure la ferme d'André Maufait.

Les plans de la Cité universitaire ont été largement remaniés; les pavillons du Commerce et de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier sont déjà construits. Sur les nouveaux terrains des Frères des écoles chrétiennes, on érigera en 1954 la maison Bienheureux-Salomon devant servir de résidence aux Frères enseignants, puis la toute nouvelle Académie du Québec peu de temps après (Cégep de Sainte-Foy).

À la fin des années 1950, on procède au prolongement du boulevard Charest au pied du coteau Sainte-Geneviève; les terrains que requiert l'emprise du boulevard sont expropriés à cette fin (RFQ, Greffe d'Émile Delage, 28 janvier 1959). S'amorce alors le déclin des revenus agricoles pour les Frères des écoles chrétiennes et la rapide disparition des derniers témoins de ces activités séculaires[39].

[39] Laissée sans entretien, la maison Bonhomme-Falardeau, un monument classé, est incendiée en 1986 et démolie par la suite (lot 148).

Le développement du campus de l'Université Laval et la création du Cégep de Sainte-Foy entraînent une forte demande pour des unités de logement, autant pour les étudiants que pour les résidents permanents. Puis ce sera l'établissement de centres de services afin de desservir cette population grandissante. On assiste ainsi à la construction du centre commercial de la Pyramide en 1974 et l'ouverture de l'avenue Nérée-Tremblay. De nouvelles rues sont dorénavant bordées d'édifices là ou ont existé des bâtiments agricoles et l'ancien noviciat des Frères des écoles chrétiennes est transformé en immeuble à appartements (figures 113 et 114). La construction d'un complexe comprenant un hôtel et des condos a même été proposée autour de la Pyramide au cours des dernières années (figure 114).

Figure 112 Chemin Quatre-Bourgeois et portion sud de l'aire d'étude du tronçon TB-9, 2021 (Google Earth 2021 299m)

Figure 113 Portion nord de l'aire d'étude du tronçon TB-9, 2021 (Google Earth 2021 299m)

Figure 114 GCS Développement immobilier, hôtel et condos proposés près de la Pyramide (Bonnette et Trudel 2017)

4.4 Rue de la Pointe-aux-Lièvres (tronçon TB-12)

4.4.1 Fort Jacques-Cartier

Le tronçon TB-12 se trouve peut-être près de Stadaconé. Le navigateur Jacques Cartier, lors de son second voyage en 1535, mit ses navires au mouillage pour l'hiver près de la rive gauche de la rivière Sainte-Croix (Saint-Charles) : « […] Ya un affourcq d'eaues lequel est fort beau et délectable pour mectre navires où […] y a une terre double de bonne haulteur toute labouree aussi bonne terre que jamays homme vyd et là est la ville et demourance de Donnacona […] laquelle demourance se nomme Stadaconé […] soubz laquelle haulte terre vers le nort est la ripviere et hable de Saincte Croix […] » (Jacques Cartier cité dans Plourde 2008 : 11).

Un fort est érigé pour un hiver qui sera terrible, entraînant dans la mort 25 de ses compagnons de voyage; ces derniers seront enterrés dans les environs. Champlain relate avoir découvert les vestiges de cet établissement :

> Plus proche dudit Quebecq, y a vne petite riuiere qui vient dedans les terres d'vn lac diftant de noftre habitation de fix à fept lieues. Ie tiens que dans cefte riuiere qui eft au Nort & vn quart du Noroueft de noftre habitation, ce fut le lieu où Iaques Quartier yuerna, d'autant qu'il y a encores à vne lieue dans la riuiere des veftiges comme d'vne cheminée, dont on a trouué le fondement, & apparence d'y auoir eu des foffez autour de leur logement, qui eftoit petit. Nous trouuafmnes auffi de grandes pieces de bois efcarrées, vermoulues, & quelques 3. ou 4. balles de canon. Toutes ces chofes monftrent euidemment que c'a efté vne habitation, laquelle a efté fondée par des Chreftiens : & ce qui me fait dire & croire que c'eft Iaques Quartier, c'eft qu'il ne fe trouue point qu'aucun aye yuerné ny bafty en ces lieux que ledit Iaques Quartier au temps de fes defcouuertures [...] (Giguère et Laverdière 1973 : 156 et Champlain 1613 : 185).

Puis, l'arpenteur Joseph Hamel affirme avoir repéré des morceaux de la Petite Hermine au sud du ruisseau Saint-Michel au milieu du XIX^{e} siècle[40]. Et le site est représenté comme le campement d'hiver de 1535 (« *Jacques Cartier Wintered Here A.D. 1535* ») sur le plan de Sitwell de 1867.

On érigera une croix commémorative dans le secteur. Une campagne est lancée en 1888 pour commémorer ce fait historique. On aménage un parc sur une hauteur à l'est de la rivière Lairet avec l'érection d'une croix en métal avec écusson donnant sur la rivière Saint-Charles (figure 115); on a jugé ce site plus convenable au point de vue sécuritaire pour l'établissement du fort en 1535. Un monument de pierres rend hommage à Jacques Cartier et aux premiers Jésuites : le monument Cartier-Brébeuf. L'un des monuments, la croix de métal ou le monument Cartier-Brébeuf, aurait été déplacé de son site initial au cours des années 1920.

[40] Le plan d'Alfred Hawkins de 1845 porte la mention « *Remains of Jacques Cartier vessel. ''La Petite Hermine''. discovered by Jos. Hamel* ». En 1843, « La coque d'un petit navire est découverte dans la vase, sur les bords du ruisseau St-Michel. Les archéologues prétendent qu'il puisse s'agir de la Petite Hermine, abandonnée par Jacques Cartier en 1536. La moitié de la coque est envoyée dans un musée de France et l'autre moitié est installée au Parlement de Québec et fut perdue par la suite » (www.yvesdelamarre.ca/stadacona).

Figure 115 Livernois, « *Jacques-Cartier Monument* », 1889 (BAnQ 03Q_P560_S1_P000588)

4.4.2 Les Jésuites à la rivière Saint-Charles

Au nord de la rivière Saint-Charles, un vaste territoire d'une lieue de front a été concédé aux Jésuites dès 1626 et va de la rivière Saint-Charles jusqu'au fleuve Saint-Laurent entre les rivières Lairet et Beauport; à cela s'ajoute une pointe de terre entourée d'un méandre de la rivière Saint-Charles où sera édifié un domaine entouré d'une palissade. Ce territoire, nommé Notre-Dame-des-Anges, s'étend vers le nord sur une profondeur de quatre lieues; il comprend également une pointe de terre au sud, délimitée par un important méandre de la rivière à la pointe aux Lièvres et connue comme la Vacherie, car on y fait paître les animaux. Afin de faciliter l'établissement des Jésuites, les Récollets qui occupent leur couvent au sud de la rivière leur fournissent divers matériaux pour y bâtir leur propre couvent :

> De plus ils leur prefterent vne charpente toute difpofée & prefte à mettre en œuvre, pour vn nouveau corps de logis, d'enviro 40, pieds de longueur, & 28. de large, & en l'an 1627. ils leur en prefterent encore vne autre que nos Religieux auoient derechef fait dreffer pour aggrandir noftre Conuent, lefquelles ils ont employées à leur baftiment commencé au-delà de la petite riuiere fept ou 800. pas de nous, en vn lieu que l'on appelle communement le fort Iacques Cartier (Sagard 1636 : 868).

Il est difficile de savoir ce qu'il advient de cet établissement à la suite de l'occupation de Québec par les frères Kirke : « […] Les Anglois deslogeans, nous sommes rentrez dans nostre petite maison. Nous y auons trouué pour tous meubles deux tables de bois telles quelles, les

portes, fenestres, chassis, tous brisez et enleuez, tout s'en va en ruine, c'est encor pis en la maison des Peres Recollets; nous auons trouué nos terres defrichées couuertes de pois, nos Peres les auoient laissées à l'Anglois couuertes de fourment, d'orge et de bled d'inde […] » (Lejeune 1972 : 8-9). Le couvent des Récollets est également en ruines; ces derniers ne reviendront qu'au début des années 1670. L'établissement de Notre-Dame-des-Anges des Jésuites aurait été plus important que leur maison de Notre-Dame-de-Recouvrance[41] bien avant le déménagement de leur couvent à la haute-ville, comme en fait foi la déclaration à la Compagnie des Indes occidentales :

> […] ce luy nomme n^re^ dame des anges q leur ap.tient par la Conceffion q leur avoit ftes defunct monfeigneur le ducq de vantadour lors Vice roy de ce pays en datte du dixieme mars gbt Vingt Six E pr au tiltre de Conceffion q leur avoit f lancienne Compagnie en datte du quinsieme Janvier gblg trente fept Signé Lamy, dune Lieue de terre a prendre par ty Sur la Riviere ft Charles alendroit ou elle entre dans le fleuve ft Laurent Et partie Sur leq fleuve, a commencer du fecond ruiffeau qui odeffus de la Riviere de laray qui se rend dans laq riviere St Charles, descendant le long dycelle Riviere St Charles Et du d fleuve St Laurent Jusques a la petitte Riviere appelée noftre dame de beauport Jcelle ezclufe Le tout Sur quatre Lieues de proffondeur a prendre desd deux bornes du fecond ruiffeau au deffus de laq Riviere de laray Et de laq riviere noftre dame de Beauport, plus une pointe de terre Scituée de lautre cofte de la dite Riviere ft Charles ycelle environne de touts costez Sinon En un endroit clos Et fermé dune palissade, a la charge de laiffer de la place autant ql en faut pour un Chemin Royal […] (BAnQ, Foi et hommage pour les Jésuites par Martin Boutet du 26 novembre 1667)

Les Jésuites réparent ou reconstruisent « […] une maison qu'ils appellent couvent, à 200 pieds de la rive de la rivière Saint-Charles […] » (yvesdelamarre.ca/stadacona). On en apprend un peu plus sur la seigneurie et sur les domaines des Jésuites lors d'un aveu et dénombrement en 1678 :

> Laquelle Seigneurie consiste en une lieüe de terre de front Sur l'embouchure de la dicte riviere Sainct Charles vis-à-vis de cette ditte ville de Québecq, A prendre du Second ruiseau qui est au dessus de la riviere lairet, Jusqu'à la petitte Riviere apellée nostre dame de Beauport jcelle excluse, Et quatre lieües de proffondeur, avec les bois, prez, la riviere, estangs, droict de pesche Sur les dictes Rivieres vis-à-vis de la ditte Seigneurie primatimement a tous autours, mesmes les prez que la mer couvre et descouvre a chasque marée, […] Premierement Jt deux domaines et manoir Seigneurial le nombre de […] arpens de terre desquels jl y en à […] arpens ou environ en valleur, ou Sur jceux est construit plusieurs bastiments, Plus une autre mestairie dependant dudict domaine contenant […] Jtem un moulin a vent faisant de bled farine Scitué dans le village de charlebourg dependant dudict domaine […] Ensuit les terres concedez a cens et rentes dependant du domaine de ladicte Seigneurie, & possedez par les personnes cy aprez nommez […] Jtem par ollivier Morel Escuyer Sieur de la durantaye comme ayant Epousé La damoiselle veufve @ heritiers du feu Sieur Madry, trois arpens et demy de terre de front Sur le dict fleuve Saint Laurens Et vingt quatre arpens de proffondeur au bout

[41] On trouve en 1636 à la résidence de Notre-Dame-des-Anges les pères Charles Lallemant, Nicolas Adam, Enemond Masse, Anne Denouë, Antoine Daniel et Ambroise Dauost ainsi que les frères Gilbert Burel, Pierre Le Tellier, Jean Liegeois, Pierre Feante, Ambroise Cauuet et Loüys Gobert (Lejeune 1972 : 75).

> desquels Jl yà encore sept arpens de front continuant sur toutte la proffondeur de la dicte Seigneurie le tout en arriere fief […] Jtem par Jean chapeleau Cinquante arpens de terre ou Environ […] Jtem par maistre thimothée Roussel chirurgien cinquante arpens moins deux perches […] Jtem par pierre Normand Sieur de la Briere […] Soixante arpens de terre […] Jtem par Jean Normand, trois arpens et demy de front, fe quarante arpens de proffondeur […] (BAnQ, Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges par Romain Becquet du 15 octobre 1678)

Le domaine Notre-Dame-des-Anges aurait délaissé sa vocation de manoir pour la perception des cens et rentes au profit du couvent de la haute-ville. Les bâtiments sont maintenant destinés uniquement à l'exploitation agricole du domaine.

Sur les rives de la rivière Saint-Charles, les Jésuites disposent de l'ancienne terre dite de la commune. Cette terre nommée la Vacherie, regroupée avec la pointe aux Lièvres déjà la propriété des Jésuites, avait été concédée à Simon Denis de la Trinité et offerte en donation aux Hospitalières avant qu'elle soit échangée avec les Jésuites en 1667, comme relaté dans la déclaration des propriétés de ces derniers de 1733 :

> Led^{t} présent article premier, Est En outre Composé d'une pointe de terre avec les bois et prairies y Contenües, Scituée proche la petitte Riviere de Layret Concedée auxd RRPP par mondit Sieur LeDuc de Vantadour par lesds Lettres du dix mars Gby^{C} vingt Six Confirmées par lad Compagnie de la nouvelle France led jour quinze janvier Gby^{C} vingt Sept, lad Pointe de terre et dependances aujourd'huy défrichée et en prairie, Consistant en total à environ trente à trente cinq arpens en Superficie vis avis et au Nord'Est de la maison appellée alors Notre dame des Anges et a present l'hôpital general, Scituée du Costé du Sud Est de la Riviere Saint Charles et Entourée d'jcelle, Sinon d'un bout aud Sud'Est les terres alors non Concedées et qui Sont les dix huit arpens faisant partie de l'article deux de la presente déclaration; Sur laquelle pointe de terre et dépendances nommée la vacherie, jl y a une maison construite en pierre de Cinquante pieds de front Sur vingt pieds de profondeur et un moulin à vent faisant farine aussy construit en pierre […] Concession dud jour dix huit mars mil Six cent trente Sept, led. s^{r} bourdon du Consentement dud S^{r} de Montmagny, mit Suivant led. procès verbal du vingt quatre Jüillet mil Six cent quarante Six, les dits RRPP En possession et Joüissance de dix huit arpens de terre ou Environ, joignant les terres dud Lieu nommé Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration, Et led. sr bourdon, par le même procés verbal, à borné les dits dix huit arpens ou Environ ainsy quil Enfuit fcavoir d'un bout au Sud oüest par une route qui coure Sud'Est ou Environ, d'autre bout à l'Est quart de Sud'Est, En partie une route qui coure nord quart de Nord'Est ou environ et en partie la Riviere Saint Charles, d'un Costé au Sud'Est En partie une route qui coure Nord'Est et en partie une route qui coure nord quart nord'Est ou Environ, d'autre Costé au Nord oüest les terres dud Lieu nommé Lavacherie, lesd dix huit arpens aujourd'huy desertés et en paturage et ne Composant qu'une Seule et même piece de terre tant avec led. Lieu de Lavacherie qu'avec dix arpens de terre mentionnés en l'article huit cy après de la presente déclaration […] Les dits dix arpens de terre Scis vers la riviere Saint Charles proche la pointe aux Lievres Cedez auxd RRPP par Echange passé par devant Gilles Rageot Le vingt neuf aoüst mil Six cent Soixante fept par les Religieuses hospitalieres auxquelles il en avoit été fait donnation Entre vifs par feu Simon Denis Escuyer fr de La Trinité Conseiller au Conseil Superieur de ce païs et dame françoise Dutartre Son Epouse par Contract par

> devant ledit Rageot le dix jüillet precedent lesquels en etoient proprietaires par Concession à luy faite le vingt Cinq novembre mil fix cent Cinquante huit par M. Dargenson lors Gouverneur de ce païs; Lesd dix arpens de terre aujourd'huy desertes et en paturage et ne Composant qu'une feule et même piece de terre, tant avec led. Lieu de Lavacherie mentionné Enfin du premier article de la presente déclaration qu'avec les dix huit arpens faisant partie des vingt quatre arpens en Superficie Specifies en l'article deux de lad. presente déclaration Lesquelles trois portions de terre ne faisant que lad feule Et même, font aujour d'huy bornées dans lad totalité Scavoir à l'Est par les terres du s[r] hiché à Loüest par les terres de l'hôtel Dieu au Nord par la Riviere Saint charles et au Sud par la Coste d'Abraham […] (BAnQ, Déclaration du 17 janvier 1733)

Cette terre du lieu dit de la pointe aux Lièvres fait partie de la ferme Notre-Dame-des-Anges, comme il est mentionné dans un accord avec les religieuses de l'Hôpital général en 1702 : « […] consentons que les Religieuses Hospitalieres de l'hospital General prennent un ruiffeau qui paffe par le milieu de nostre prairie Sur la ferme de Nostre dame des anges dit communem[t] la vacherie ou le petit moulin et le conduisent Sur leur terre du dt hospital pour estre joints aux autres ruiffeaux qu'elles ont ramaffez et leur Servir a faire tourner le moulin a leau quelles font bastir […] » (BAnQ, Greffe de François Vaillant, 17 mai 1702). La terre de la Vacherie est défrichée et sert au pâturage; on y trouve au début du XVIII[e] siècle une maison de ferme construite en pierre de 50 pi sur 22 pi ainsi qu'un moulin à vent à proximité[42] (figure 116).

[42] Ces ouvrages sont implantés près de la jonction des rues Dorchester et des Embarcations. Le moulin à vent a été érigé par Joseph Normand en 1717 en remplacement d'un premier déjà présent en 1678 et en employant des composantes de celui de l'enclos des Jésuites.

Figure 116 Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France Assiegé par les Anglois », 1690 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0354C01_H) – le nord est à gauche.

14 Mr Roussel

15 Jean Le normand

16 Mr Charon, ou est la briqueterie

42 Moulins aux R P Jésuistes

43 maison à Mr talon, autrefois Jntendant du Pays

44 Ntre dame des Anges qui Sert a present de grange aux Jesuites

On pourrait croire que les bâtiments sur les lieux ne servent que de remises pour des activités agricoles, mais en 1733 on y trouve, en plus de la grange et d'une étable, une grande maison de 43 pi sur 30 pi : « Jl y a un Domaine de sept arpens de front Sur quarante de profondeur au bout de laquelle ledt domaine est de seize arpens de front desquels il y en a 30 arpens de terre Labourable et 20 arpens en prairie et sur iceux une maison de 43 pieds de front sur 30 de prof. de colombage une grange de 60 pieds de longt sur 25 de large entourée de planches et une etable de 30 sur 25 […] » (Aveu et dénombrement de Notre-Dame des Anges de 1733). Le domaine (figures 117 et 118) est sans doute occupé par un ou plusieurs engagés qui voient à sa mise en valeur. Les ouvrages sont cependant moins importants que ceux mis en place dans un autre domaine à l'extrémité est de la seigneurie vers la rivière Beauport (métairie des Jésuites dans Giffard).

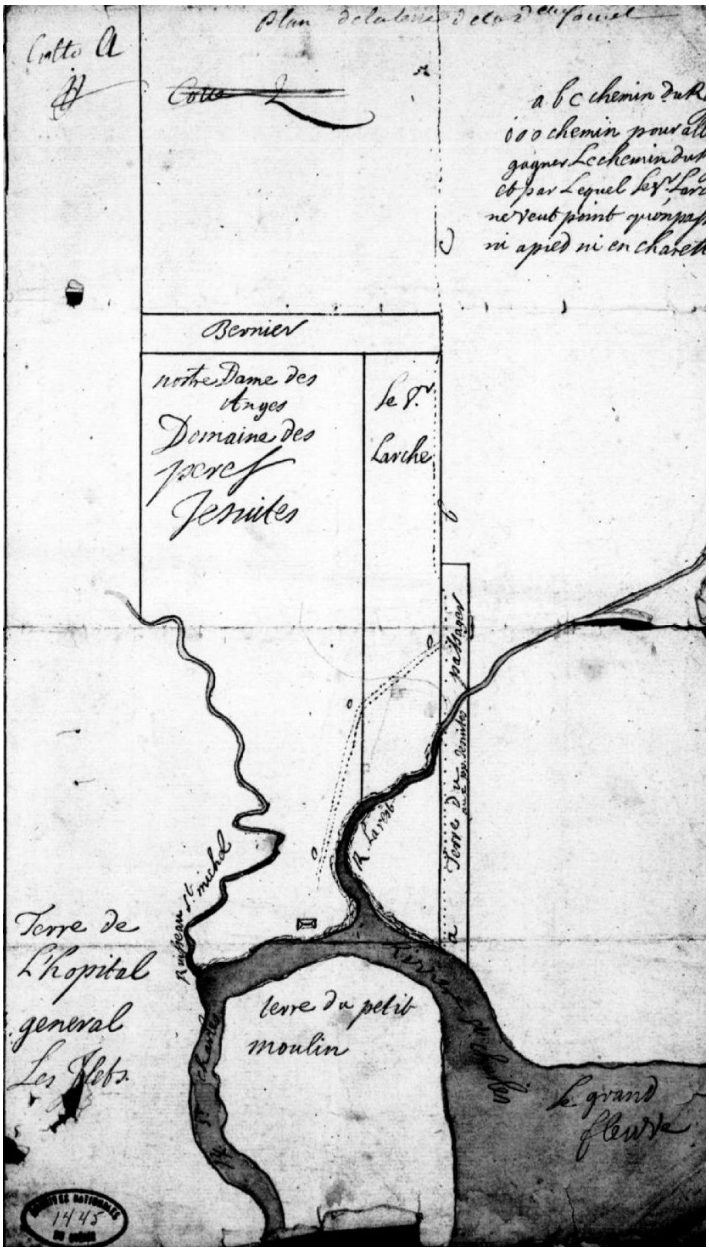

Figure 117 « Plan de la terre de la Dlle Fornel », vers 1750 (BAnQ M27_5_00214)

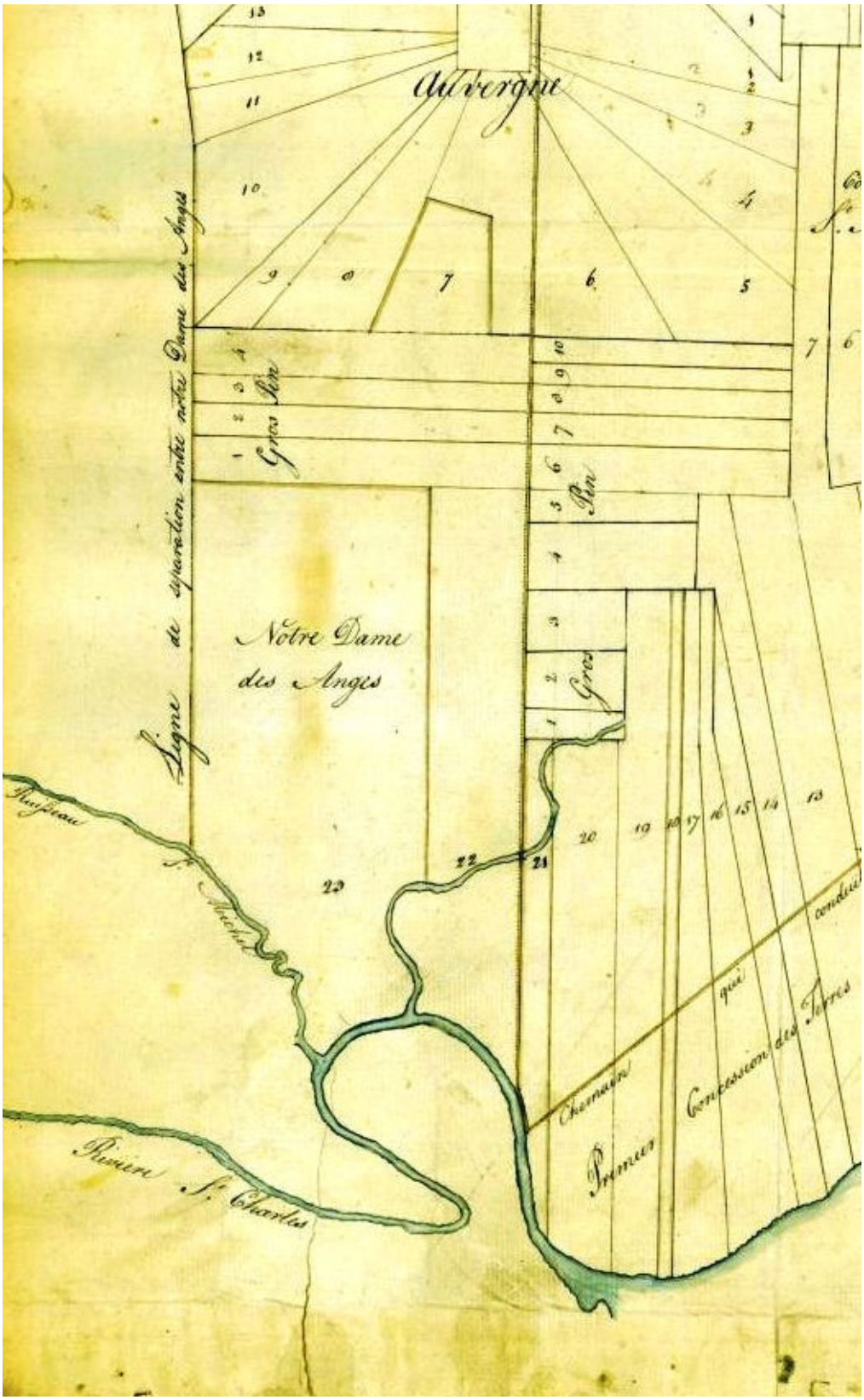

Figure 118 Ignace Plamondon, plan cadastral de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, 1754 (BAnQ, copie McCarthy, 03Q_E21S64SS5SSS17P58)

4.4.3 *En prévision de la guerre*

Considérant les menaces d'un conflit européen entre la France et l'Angleterre, on a entrepris l'édification de nouveaux ouvrages défensifs dans la ville. On est à fortifier les berges de la rivière Saint-Charles en 1744 lorsque l'on fait l'ouverture d'un chemin depuis le coteau Sainte-Geneviève jusqu'au passage de la rivière; ce chemin (rue Dorchester) passe à 108 pi au sud-ouest du moulin à vent des Jésuites (BAnQ, Procès-verbal de Lanouillier de Boisclerc du 31 juillet 1744). La perte de l'Acadie et la prise de Louisbourg commandent le renforcement des infrastructures de défense et l'élimination des obstacles à la mobilité des troupes. À cette fin, les autorités mettent en place un pont de bateaux[43] sur la rivière entre la terre du passage et la Vacherie, pont protégé par des retranchements constitués de levées de terre (tête de pont, figure 119)[44]. Une redoute aurait été implantée sur une portion de la pointe aux Lièvres (figure 120).

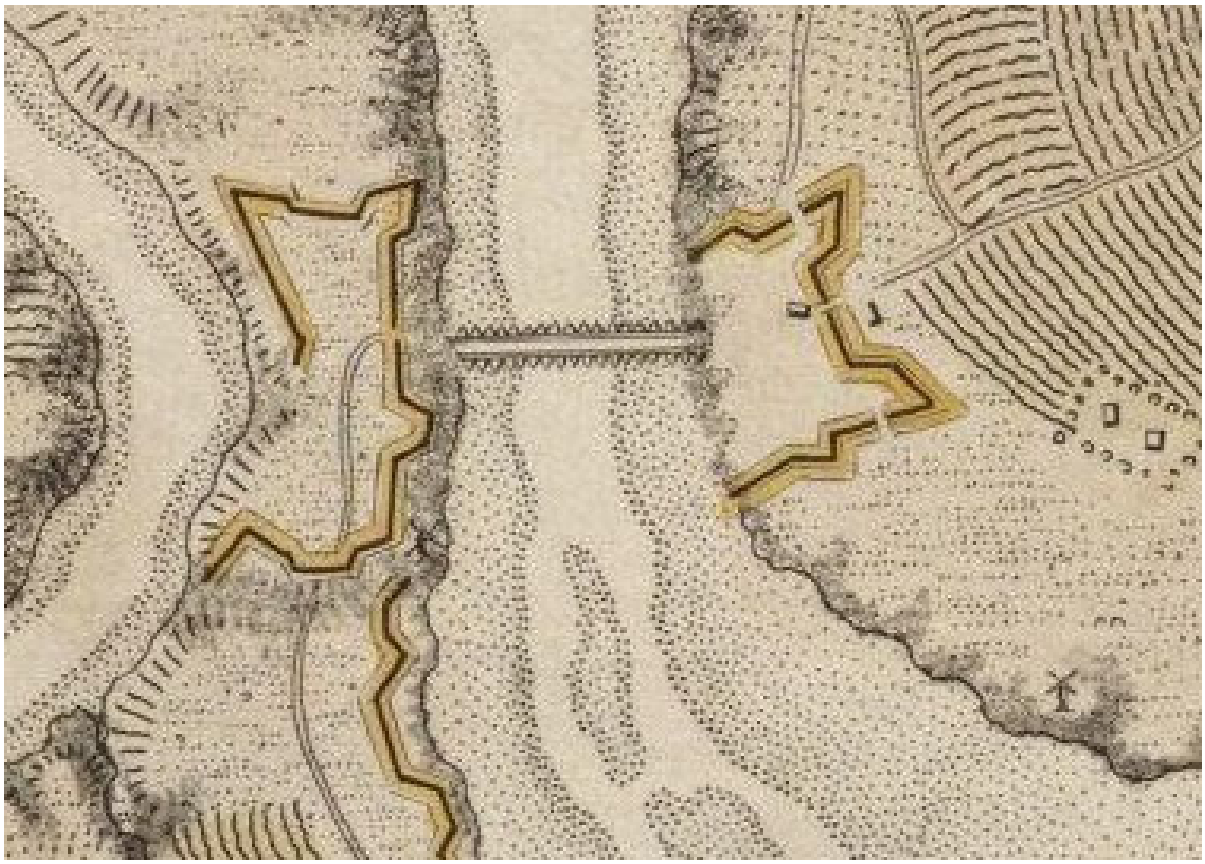

Figure 119 Joseph Frederick Wallet Des Barres *et al.*, « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (BAC H11/349/Quebec/1759)

[43] Il s'agit de sections de plateforme montées sur des barques disposées côte à côte dans le sens du courant. Le premier pont Dorchester sera érigé à cet emplacement en 1789.

[44] Des traces de la tête de pont du côté de la terre du passage (sur la rive gauche de la rivière) subsistent encore au début des années 1870 (Le Moine 1872 : 51).

Figure 120 Digby Hamilton, terres de la Vacherie et de Notre-Dame-des-Anges au détour de la rivière Saint-Charles, 1761 (BAC, carte dite de Murray ca 1761-135067-38)

Au cours du siège de Québec par l'armée britannique à l'été 1759, les bombardements qui s'abattent sur la ville forcent la population à se réfugier au nord de la rivière Saint-Charles, vers Charlesbourg. Les bâtiments de l'Hôpital général sont épargnés des projectiles, mais peut-être pas la ferme du domaine et celle de la Vacherie avec son moulin à vent (ferme du petit moulin). En effet, lorsque les Jésuites offrent de bailler cette dernière à Jean Laberge et Marie Roy, il est fait état de dommages :

> […] fcavoir la terre du petit moulin vis-à-vis le passage de la Riviere ft charles et Bâtimens construits deffus, laquelle terre est bornée par devant a lad Rivière ft charles par derriere au chemin qui Conduit de quebec a l'hopital Général, du costé de l'ouest aux Dames de l'hotel Dieu, du costé de lest aux Reprefentans M hiché ainfi que le tout fe pourfuit et comporte […] quils feront Rétablir a leurs frais et depend la maifon telle quelle êtoit.

> Faifant mettre des pierres de taille aux Croifes de devant et aux Portes et Rétablir la Cheminée du milieu de la Cave. Deuxiémement jls feront une grange entourée de planches fur un folage de pierre de la longeur et Largeur de celle qui y êtoit cy devant. Troifiémement jls feront faire une Etable de vingt pieds de long fur quinze pieds de large […] (BAnQ, Greffe de François Emmanuel Moreau, 14 juillet 1762)

Bien que des bâtiments soient représentés sur la terre d'Orsainville située à l'ouest du ruisseau Saint-Michel et appartenant aux religieuses de l'Hôpital général, on ne voit pas, sur les relevés datant de la Guerre de Conquête, ceux de la ferme du domaine Notre-Dame-des-Anges et de la Vacherie; ils y sont assurément, mais peut-être en ruines. Des bâtiments associés à la briqueterie et à un atelier de poterie se trouvent sur la propriété de la veuve Barbel (lots 436 à 438).

Les fermes de la Vacherie et de Notre-Dame-des-Anges sont remises en exploitation au cours des années suivantes. Le bail à ferme de la terre de la Vacherie est octroyé en 1771 à David Lynd, qui y établira sa résidence avec la construction d'une grande maison et de vastes bâtiments agricoles. Il apportera diverses améliorations à l'endroit par la plantation d'arbres fruitiers et l'aménagement de jardins et de fossés de drainage. Lorsque Jean Baptiste Normand loue le domaine des Jésuites pour un terme de 29 ans en 1782, les bâtiments de la ferme ont été rétablis :

> […] une terre de Sept arpens de front sur quarante arpens de profondeur, avec une pointe contenante Seize arpens de terre en Superficie, qui fait la devanture de la dite Terre de sept arpens au bord de la Petite Riviere St Charles près Quebec; sur laquelle pointe de terre sont construits une maison de pierres à un etage d'environ quarante pieds sur trente cinq, une étable de Pièce sur pièce, de quarante pieds ou environ sur vingt cinq pieds, une grange en charpente lambrissée en planches, de cinquante cinq pieds ou environ sur vingt cinq pieds, et une autre grange avec l'étable y attenante en bois, partie en charpente et partie en pièce sur pièce, d'environ quarante pieds ensemble, sur vingt cinq pieds de largeur; encore une écurie de quinze pieds sur trente, en pièce sur pièce; le tout situé à Notre Dame des Anges. Ladite terre de sept arpens sur quarante prenant par devant à la pointe de terre sus dite et ci-après désignée, et aboutifsant par derriere à la terre des représentans du nommé Daunay; joignant du coté du Sud-Ouest au comté de Dorsainville appartenant aux Dames Religieuses de l'Hopital Général près Québec, et du coté du Nord-est à la terre de Mefsieurs Henry, Henry Dunn et Bertrand. Et la dite pointe de terre de seize arpens en Superficie prenant pardevant au bord de la Petite Riviere St. Charles, et par derriere à la terre de sept arpens sur quarante ci-defsus designée; joignant du côté du Nord-est à la Riviere à la Ret, et du côté du Sud-ouest au Ruifseau St. Michel. Item les droits de chafse et de pêche sur l'etendue des dites terres, comme domaine de la Seigneurie de notre Dame des Anges […] (BAnQ, Greffe de Jean-Antoine Panet, 26 février 1782)

Le fermier Jean Baptiste Normand réside alors à proximité et il est peut-être en voie de céder sa terre pour occuper le domaine; il le fera en 1788 en faveur de David Lynd, le tenancier de la ferme de la Vacherie (BAnQ, Greffe de Pierre-Louis Deschenaux, 2 avril 1788). Des

précisions sur l'étendue du domaine sont apportées à la demande deNormand; un plan est dressé à cette fin (figure 121) :

> […] l'etendu du dit Domaine des Anges situé sur la riviere saint Charles près du pafsage affermé par les dits Reverends peres Jesuites au dit Sieur Jean Baptiste Normand […] Savoir que la dite terre du Domaine prend son front au bord de la riviere Saint Charles Suivant les sinuosités d'icelle et est bornée d'un Coté au sud ouest par le Ruifseau S. Michel et d'autre Coté au nord est à la riviere a la Raye Suivant les sinuosités et Serpenteonts des dits ruifseau et riviere qu'a quatorze arpents et demi ou environ au defsus de la pointe sud ouest sur la dite Riviere Saint Charles , la dite terre à quarrément sept arpents de front sur quatre Quatre arpents de hauteur sans y Comprendre un angle irregulier de quatre arpents de haut du Coté du nord est sur une ligne parallelle avec celles qui bornent le total de la dite terre au sud ouest et au nord est a la quelle ligne ou termine les dits sept arpents de front partant de la ligne Nord-est qui separa la dite terre d'avec celle de Mons Finlay et autres sur neuf arpents et quatre perches le long du Ruifseau Saint Michel allant aboutir et venant a rien a la ligne de l'Hopital General ou Comté Dorsainville de neuf arpents et deux perches sur la ligne paralelle avec celle où la dite Commence à prendre sept arpents Deux Perches de front Jusqu'au bout de sa profondeur qui se termine a la terre des representants Daulnay […] que le dit sieur Jean Baptiste Normand jouifse pendant le Cours du dit bail sus-datté du chemin qui traverse la terre de Monsr Henry Demême et Comme ils en ont Jouis et fait Jouir depuis environ soixante ans comme aufsi le chemin de pieds et de voiture sur la pointe affermée à David Lynd Ecuyr a été encore convenu entre les dites parties que le dit sieur Jean Baptiste Normand pourra sous louer la dite terre et dependances quand et a qui bon lui semblera […] (BAnQ, Greffe de Pierre-Louis Deschenaux, 15 septembre 1787)

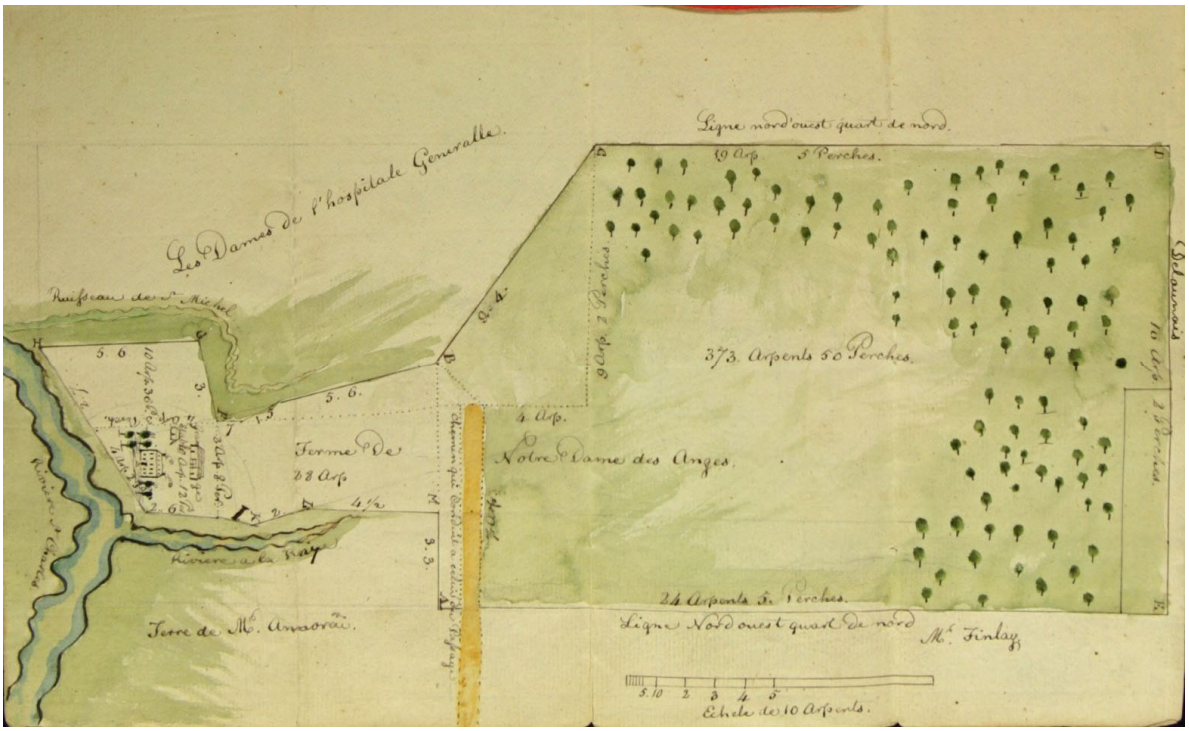

Figure 121 Ferme de Notre-Dame-des-Anges, 1786 (BAnQ 03Q_E21S66SS3_SSS5_D1273_0007) – le nord est à droite.

> […] sur le domaine de Notre Dame des Anges pour mesurer et arpenter la cantité de terrein qu'il peut Contenir ou etant au nord du Chemin de sortie du dit Domaine qui conduit au Chemin du pafsage a la ligne qui separe au nord est la terre de Mr Annorai et a ycelle ligne en presence du dit Sieur Normand, Pierre Pepin, Charles Bedard, Prisque Lefsard, J'ai chainée allant au sud ouest quart ouest jusqu'à une Cloture qui separt au nord est le dit domaine de notre Dame des Anges de celui des Dames de Lospitale Generale au sud ouest et trouvé d'une ligne a l'autre Seize arpents deux perches de front Et a ycelle Cloture J'ai levée une ligne qui Cour au nord'ouest quart de nord que J'ai tirer Et chainées depuis le ruifseau de St Michel J'usqu'aux terres du gros pain Et trouvée dix neuf arpents cinq perches de profondeur et dans la ligne du nord est depuis la riviere la Reine aux dites terres du gros pain vingt quatre arpents cinq perches qu'ils forme une superficÿ de trois Cent soixante treize arpents cinquantes perches Renfermée dans la figure A.B.C.D.E. Et celle de A.B.F.G.H.I.K.L.M. quarentes Huit Perches en superficÿ le tout fait pour servire a designé les lignes du dit domaine […] (BAnQ, Procès-verbal d'Ignace Plamondon fils des 7 et 8 juillet 1786)

Le passage à gué ou par embarcation de la rivière Saint-Charles constituant toujours une contrainte pour acheminer les produits et les denrées entre les deux rives, David Lynd et quelques citoyens demandent que l'on octroie des sommes pour la construction d'un pont permanent. Le gouverneur Guy Carleton (lord Dorchester) émet en 1788 des lettres patentes pour sa réalisation. Le pont est inauguré en septembre 1789 (Lebel 1996 : 23). Il est érigé en bois et traverse la rivière sur une distance de 701 pi à peu près à l'emplacement du pont de bateaux installé lors de la guerre (figure 122). C'est un pont à péage, ce qui mettra fin au service de bac existant sous l'autorité des Jésuites.

On discute depuis quelque temps d'ailleurs de réquisitionner l'ensemble des propriétés des Jésuites. On avait déjà pris possession du collège, que l'on avait transformé en caserne.

Figure 122 William Hall, « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », 1799 (BAnQ n0011084k-0001)

4.4.4 Biens des Jésuites saisis par la Couronne britannique

Un comité de neuf commissaires avait été mis en place dans les années 1780 pour soumettre un rapport sur l'administration des possessions des Jésuites. Le décès du dernier Jésuite au Canada fournit l'occasion de procéder quelques années plus tard. La sanction royale est finalement apposée sur le transfert des propriétés à la Couronne :

> *We have resolved to take into Our real and actual pofsefsion the parts of the said Estates and property of the said late Order of Jesuits which under and by virtue of Our said Royal Permifsion have been lately occupied by the said late surviving members of the said late Order of Jesuits and by the said Jean Joseph Cazot […] and more particularly to enter upon and take into Our Real and actual Pofsefsion The Fief and Seigniory of Notre Dame des Anges commonly called Charlesbourg* […] *called La Vacherie situated on and partly surrounded by the River Saint Charles and thence running up towards the Hill called La côte Sainte Genevieve bounded on one side partly by high road leading from the pafsage to the said River Saint Charles* […] (Lettres patentes de George III du 8 mars 1800)

Les fermes, les moulins, les métairies et toutes les propriétés des Jésuites ont été ainsi réquisitionnés par la Couronne en 1800. Cela concerne de surcroît la ferme du domaine Notre-Dame-des-Anges tenue par Jean Baptiste Normand et la terre de la Vacherie à la pointe aux Lièvres occupée par David Lynd.

À la fin de ses 29 années de location, soit en 1811, le bail de la ferme Notre-Dame-des-Anges est prolongé de neuf années par le commissaire des biens des Jésuites aux marchands bouchers Charles Smith et Anthony Anderson. Ces derniers occupent déjà des emplacements à l'est (lots 436 à 438, 440 et 509). On retrouve sur les lieux « une maison en pierre à un étage, une étable, une grange defsus construites en bois » (BAnQ, Greffe de Joseph-Bernard Planté, 27 avril 1811). La maison du domaine est dévastée par un incendie en 1814.

Toujours tenue par bail par la famille Lynd en 1817, la ferme de la Vacherie a été délaissée, tout particulièrement depuis l'incendie de la maison. Un rapport de visite des lieux décrit un domaine en piètre état : les granges en ruines avec des portions de toiture effondrées, les fondations de la grande maison et sa cuisine attenante en pierre restées debout, la maison de ferme peu habitable. William McCance en aurait pris possession par bail et y aurait fait ériger une petite maison à deux étages sur la cuisine et rétablir les clôtures (BAnQ, Greffe de Jean Bélanger, 9 juin 1817). On songe à lotir la pointe aux Lièvres, tel que le montre un plan de William Sax de 1821.

Le marchand boucher Charles Smith fait l'achat de la ferme Notre-Dame-des-Anges en 1828 contre le versement de rentes annuelles sur un capital de 8800 livres anglaises. Une large portion de la ferme est destinée à la culture et au pâturage. Le territoire conservera encore longtemps son caractère agricole. Charles Smith occupe depuis 1816 la propriété voisine à l'est; elle longe le chemin de Charlesbourg et s'étend au nord jusqu'à la rivière Lairet. Sise dans Smithville (figure 123), sa vaste résidence en pierre à deux étages est à l'image des villas que l'on érige dans la banlieue de Québec (figure 124).

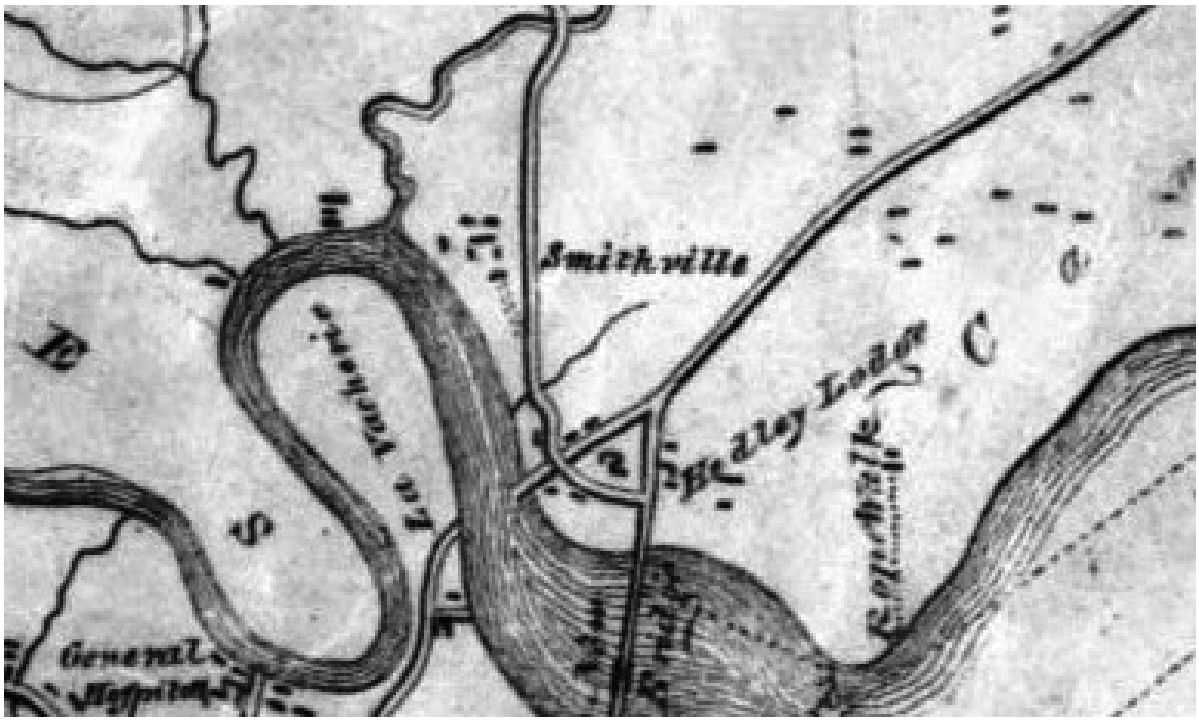

Figure 123 John Adams, « *Map of Quebec and its environs* », 1826 (BAC 1822-nmc-n0020882)

Figure 124 Chantier naval McKay & Warner, 1869 (Wallace 1927 : 64)

4.4.5 Commerce du bois et construction navale

Le constructeur de bateaux John Goudie, qui possède un moulin à scie et un chantier naval au faubourg Saint-Roch, fait l'acquisition du bail de la ferme et de la terre de la pointe aux Lièvres en 1820; son intérêt porte principalement sur les possibilités qu'offre le voisinage de la rivière Saint-Charles. Le marchand Étienne Samson et le sellier Jean Chartré y disposent depuis 1817 de petits emplacements pour leurs activités (BAnQ, Greffe de Jean Bélanger, 9 septembre 1820). Une corderie y aurait été implantée en 1809 (Marcil 2000 : 295). Si le pourtour de la rivière Saint-Charles connaît un développement accéléré, c'est que l'on y a concentré des entreprises liées à la construction navale et au commerce du bois. Les radeaux de bois équarri sont déposés sur ses battures. Les marchands de bois Anderson et Paradis ont installé leurs *booms* de façon à retenir le bois contre les effets de la marée qui entre dans la rivière.

Le vieux pont Dorchester est disparu, remplacé par celui placé à l'extrémité de la rue Craig dans le faubourg Saint-Roch (rue du Pont). Les installations en place sur les deux rives de la rivière sont conservées; elles participeront au lancement de deux grands navires en 1839 par Andrew Neilson, puis seront acquises par le marchand de bois Thomas C. Lee qui se fera *shipbuilder* (Marcil 2000 : 130). Déplaçant ses chantiers vers d'autres portions de la pointe aux Lièvres, Lee offrira des opportunités à divers marchands de bois et à d'autres constructeurs d'établir des chantiers sur les rivages dans ce secteur. On y trouvera entre autres les chantiers de Leblond & Drolet, Bidegaré, Jolicoeur & Lachance, Pierre Valin et William Power.

Les années 1850 sont marquées par l'essor fulgurant de la construction navale à Québec (figure 125). L'extrémité de la pointe aux Lièvres devant la ferme Notre-Dame-des-Anges semble peu propice à l'implantation de chantiers navals, c'est donc sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles qu'ils seront établis au début des années 1850 et ce, sur des terrains loués par la famille Smith. Le plus important demeure celui de George Holmes Parke chevauchant la rivière Lairet. La portion du chantier sur la rive droite de la rivière Lairet sera louée à l'entrepreneur Edmond Ovide Richard; ce dernier est présent sur les lieux en 1862 :

> En 1850, on développa […] une nouvelle zone pour la construction navale […] sur la ferme seigneuriale de Notre-Dame-des-Anges en face de l'extrémité de Pointe-aux-Lièvres. En effet, on avait cloturé 30 arpents sur la rive pour les louer à l'industrie navale. […] Bien que George H. Parke fut le premier à tirer profit de la nouvelle subdivision en louant la section la plus au nord de 1850 à 1853, ce sont surtout William Cotnam, les frères Samson, Julien et Labbé qui y construisirent des navires pendant de nombreuses années. Antoine Saint-Jean, à qui l'on avait accordé un bail de dix ans, n'y construisit aucun navire, mais sous-loua le terrain à un groupe composé des maîtres charpentiers de navire M. Laprise et E. Gobeil et des maîtres menuisiers de navire P. Letarte et F.-X. Drouin, qui dirigèrent leur commerce sous la raison sociale de Michel Laprise et cie. En 1862, on modifia la division des chantiers et William Cotnam déménagea plus au nord, laissant le lot qu'il louait depuis 1850, et poursuivit sa carrière à cet emplacement jusqu'en 1868. […] En 1850, le chantier longeant le côté nord du ruisseau Saint-Michel fut loué à Théophile Saint-Jean qui, en 1853, céda le reste de son bail de dix ans aux frères Samson. […] Bon nombre des

bordages utilisés dans la construction des navires dans cette région provenaient, probablement, de la scierie d'E.-O. Richard, située entre le chantier de Cotnam et la rivière Lairet (Marcil 2000 : 136).

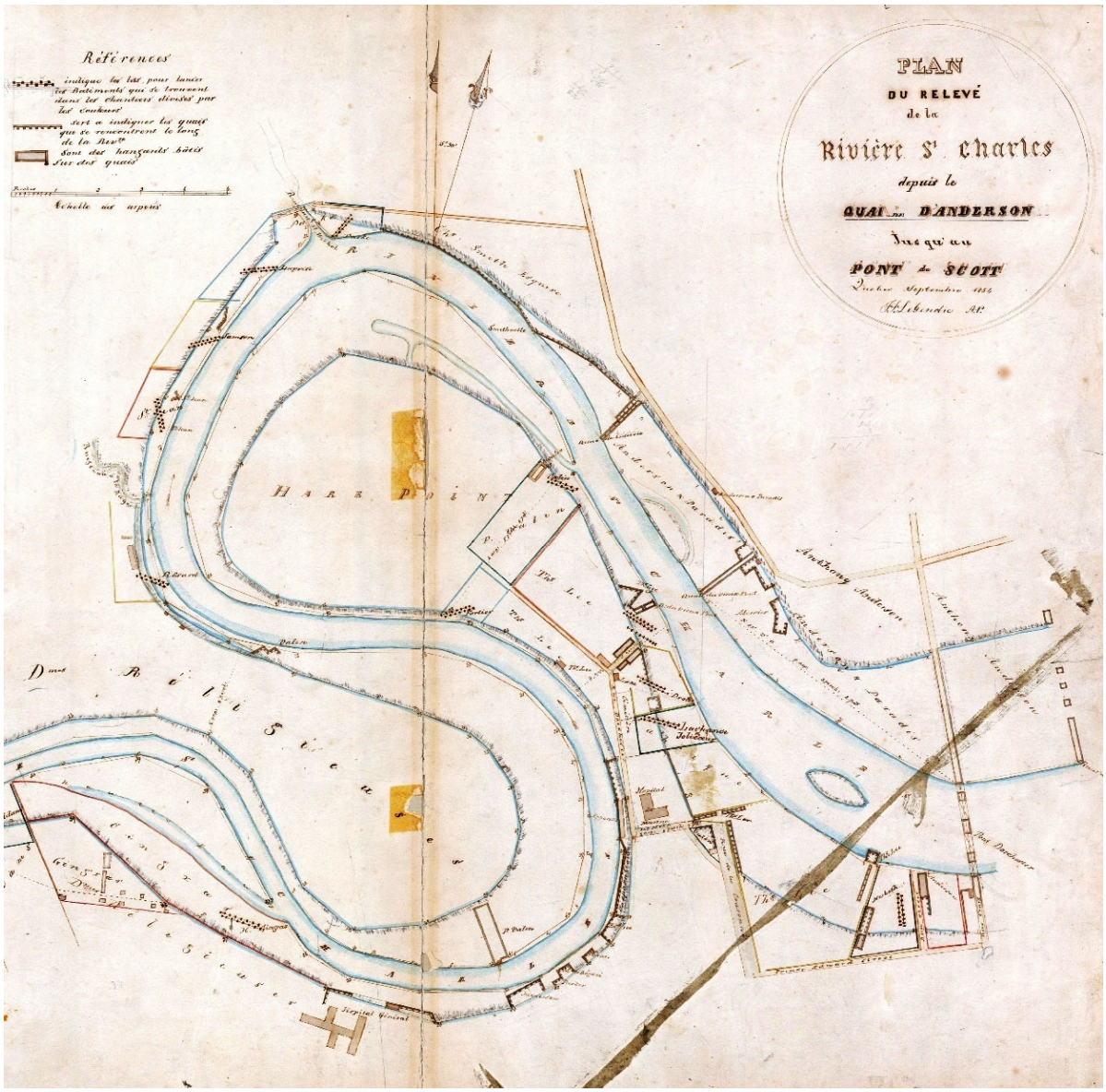

Figure 125 Legendre, « Plan du relevé de la Rivière S^t. Charles depuis le quai d'Anderson Jusqu'au pont de Scott », 1854 (BAnQ 3814427)

Au sud du ruisseau Saint-Michel sur les terres de l'Hôpital général, le constructeur de navires Pierre Valin loue en 1852 un terrain de 16 arpents de longueur sur 1 arpent 7 perches de largeur le long de la rivière, puis en 1854 un autre de 350 pi sur 450 pi sur la rive droite du ruisseau. Divers bâtiments y seront construits dont des entrepôts, un bâtiment de forge, un bâtiment pour l'engin à vapeur et une petite maison (BAnQ, Greffe d'Archibald Campbell, 14 janvier 1857).

4.4.6 *Stadacona, un village en devenir*

Lorsque la ferme Notre-Dame-des-Anges est laissée en 1854 à Thornton Rudolph Smith qui l'a reçue en héritage à la mort de son père, les lieux sont toujours voués à l'agriculture et à quelques chantiers navals sur le bord de la rivière Saint-Charles. John Campbell fait l'acquisition de la ferme en 1855 avec l'intention d'entreprendre son morcellement; il fait dresser à cette fin un plan de lotissement par l'arpenteur Alfred Hamel en décembre de la même année. Comme les rives de la rivière sont occupées depuis le ruisseau Saint-Michel par les constructeurs de navires nommés Saint-Jean, Samson, Laprise et Parke près de la rivière Lairet et que ces derniers y disposent de quais et de rampes de lancement, le morcellement prend la forme de lots à bâtir et de rues tracées à peu de distance à l'arrière de ces installations.

L'octroi d'emplacements à bâtir tarde cependant. Il faudra probablement attendre la vente de la propriété par les représentants de John Campbell (qui réside dorénavant aux États-Unis) pour assister au début des concessions contre versement de rentes. La propriété de la ferme Notre-Dame-des-Anges a été partagée en trois parts : une part est dans les mains du marchand William John Bickell, une seconde revient à Dame Emma Shaw (épouse du notaire William Bignell) et la dernière appartient à l'entrepreneur Edmond Ovide Richard (BAnQ, Greffe de Louis Prévost, 31 janvier 1863). L'entrepreneur Richard cédera sa part en 1864 à Dame Marguerite Arthémise Hamel, l'épouse du notaire Pierre Gabriel Huot. Ayant en main les procurations de ses deux copropriétaires, William John Bickell sera le véritable promoteur du village au lieu « communément appelé Stadacona ». Des noms ont été attribués aux rues du village : Victoria, Papineau, Hermine, Huot, Plessis, Montmorency et Richard. En 1865, Bickell concède deux emplacements (lots 148 et 149) au journalier François Xavier Paré, moyennant une rente annuelle de 12 piastres au capital de 200 piastres :

[…] deux emplacements situés en la paroisse de St Roch de québec, au lieu communément appelé ''Stadacona'', sur le côté nord de la Rue Papineau formant les numéros trente quatre et trente cinq du côté nord de la dit rue Papineau,Le lot trente quatre comprenant trente neuf pieds de front sur cinquante pieds de profondeur sur le coté ouest et soixante six pieds et six pouces sur le coté est, le numéro trente cinq comprenant trente neuf pieds de front sur quatre vingt deux pieds de profondeur sur le coté ouest et cinquante trois pieds sur le coté est […] Le numéro trente quatre […] formant le coin Nordest de la Rue Papineau, et de l'avenue Richard, le numéro trente cinq borné au Sud par la Rue Papineau, au Nord par le numéro neuf du coté sud de la Rue Plessis, à l'ouest par le numéro trente quatre du coté nord de la Rue Papineau, a l'est par le numéro trente six du coté nord de la Rue Papineau […] (BAnQ, Greffe de Louis Michel Darveau, 21 janvier 1865)

Il fait de même peu après en faveur du musicien Séraphin Vachon et de son frère Charles, qu'on dit mâturier (lot cadastral 150) :

[…] deux emplacements situés en la Paroifse St Roch de Québec au lieu communément appelé ''Stadacona'' dix du coté Sud de la rue Plefsis, comprenant trente neuf pieds de front sur soixante dix huit pieds de profondeur, borné au nord par la dite Rue Plefsis, au Sud par le

numero trente six du coté Nord de la Rue Papineau, à l'est par la cime de la côte de la Rivière Lairet, à l'ouest par le numéro trente neuf de la dite Rue Plefsis, le second etant le numéro trente six du Côté Nord de la Rue Papineau, comprenant trente neuf pieds de front sur quarante six pieds de profondeur sur le coté Est, et cinquante trois pieds de profondeur sur le Coté ouest, le tout plus ou moins et par mesure Anglaise, borné au Sud par la dite Rue Papineau, au nord par le numéro dix du Côté Sud de la Rue Plefsis, à l'est par la cime de la côte de la Rivière Lairet, à l'ouest par le numéro trente cinq de la Rue Papineau […] (BAnQ, Greffe de Louis Michel Darveau, 31 mai 1865)

Ayant établi un système de traversier pour relier le chemin tracé sur la pointe aux Lièvres à la rive gauche de la rivière sur le territoire du village (figure 126), William John Bickell demande l'autorisation d'y construire un pont à péage. L'autorisation pour la construction d'un pont à péage réunissant la pointe aux Lièvres à l'endroit connu comme la ferme Notre-Dame-des-Anges est accordée en 1865. Des détails techniques y sont spécifiés :

Mais toute personne allant au service divin, ou en revenant, le dimanche ou les fêtes d'obligation, à un enterrement ou en revenant, tous les enfants se rendant aux classes des colléges ou autres écoles, et généralement les personnes possédant des emplacements, et demeurant sur la terre dont le dit William John Bickell est l'un des propriétaires seront exempts des péages ci-dessus. […] Pourvu toujours, que le dit pont qui doit être par le présent bâti sur la rivière St. Charles, aura sous ses arches une élévation de cinq pieds au moins au-dessus de la marque ordinaire des hautes eaux, avec un espace de pas moins de soixante-et-quinze pieds entre ses différents piliers,–et pourvu aussi que le dit pont sera un pont-tournant (Bill 170, Hunter, Rose 1865).

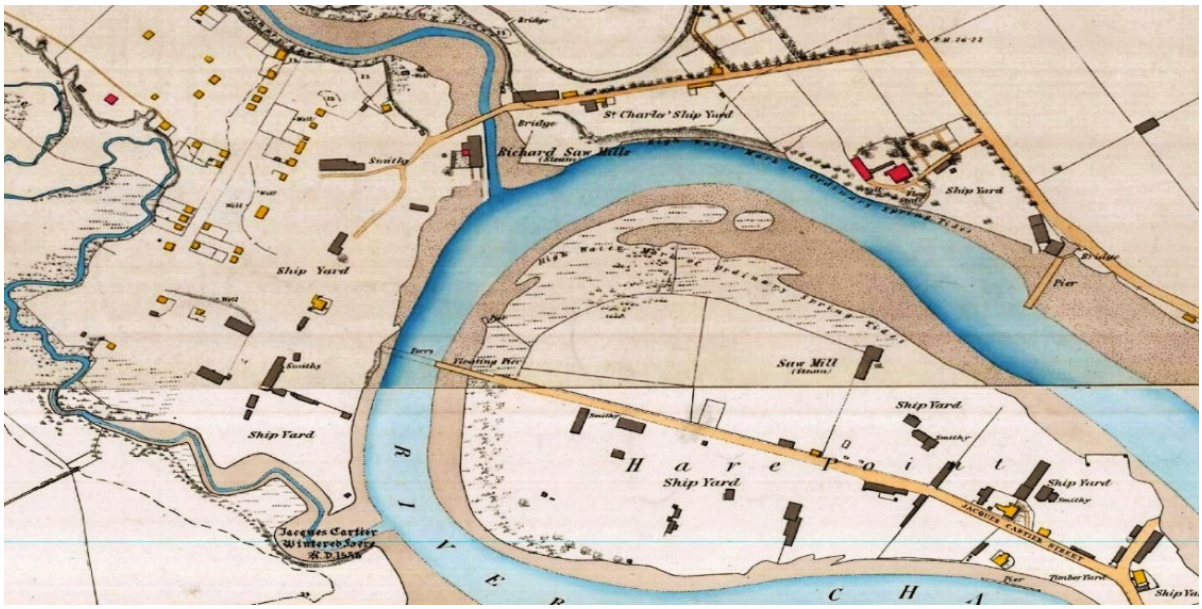

Figure 126 Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1867 (BAnQ G/3452/Q4/1867/C65 CAR)

Aussi en 1865, Bickell procède au renouvellement du bail du chantier naval accordé au constructeur de navires William Cotnam :

[…] A certain lot of ground and beach forming the Ship yard now occupied by the said lessee on the North side of the River Saint Charles, Containing a frontage on the River Saint Charles of two hundred + ninety feet by a depth of three hundred feet on the westerly side and three hundred and forty feet on the Easterly side acconting to a plan thereof made by Alfred Hamel Provincial Land Surveyor in the eighteenth day of December one thousand eight hundred and sixty two, bounded towards the North by a projected Street of fifty feet in widt, towards the South by high water mark of the River Saint Charles, on one side towards the East by the Ship Yard of Edmond O. Richard and on the other side towards the west by the Yard in the occupaties of mefs P.G. Labbé + Company, together with the buildings thereon + all the appartenances thereof, weleedery [?] The right to use the said road of fifty feet wide and the small bridge connected therewith communicate with the Charlesbourg road […] (BAnQ, Greffe de Louis Michel Darveau, 22 mai 1865)

Les autres chantiers sont exploités par Isidore et Julien Samson (lots 1 à 3) et par Joseph Julien et Pierre G. Labbé (lots 2A, 2B, 3A et 4 partie). Edmond Ovide Richard possède avec son frère Camilien Richard un moulin à scie en bois à deux étages dont les mouvements sont actionnés à la vapeur; ils se seraient, semble-t-il, adonnés également à la construction navale par la fourniture de matériaux (lot 5).

La construction du pont commande des mises de fonds qui obligent Bickell à effectuer des emprunts auprès de Dame Emma Shaw (William Bignell) ainsi qu'à l'avocat Hammond Gowen et à Charlotte Louisa Lloyd. Le pont est complété en 1869; il traverse la rivière dans le prolongement de la rue Jacques-Cartier sur la pointe aux Lièvres et est constitué d'une portion fixe entre la rive et son pilier central et d'une portion rotative du côté de Stadacona (figure 127). Afin d'honorer ces emprunts et à la suite de diverses transactions légales, les propriétés du pont et de l'ancienne ferme Notre-Dame-des-Anges seront partagées pour moitié indivise entre William John Bickell et Hammond Gowen. Le partage physique suivra en 1877 à la suite d'un jugement en cour supérieure (BAnQ, Cause 931, 15 juin 1877).

Figure 127« QUÉBEC. – Le Pont Stadacona », vers 1900 (BAnQ, fonds Philippe-Gingras, P547S1SS1SSS1D001P0378R)

En raison de la distance, le territoire est desservi par voie de mission de la paroisse Saint-Roch dès 1868; une chapelle temporaire est établie. Elle sera remplacée par une nouvelle chapelle ouverte au culte en 1884 à l'intérieur du périmètre du site de l'église actuelle.

À la fin des opérations du chantier de construction navale Julien & Labbé, une portion de terrain est octroyée à un groupe d'investisseurs, dont Eugène Chinic dans la compagnie d'acier du Canada. Celle-ci a été fondée en 1871 dans le but de mettre à l'essai le procédé de transformation du minerai de fer des sables magnétiques de la Côte-Nord directement en acier selon le procédé mis au point par l'avocat et inventeur Louis Labrèche Viger. Malgré l'implantation d'équipements tout juste à l'ouest du pont de Bickell (lot 2A), le laboratoire ne donne pas les résultats escomptés et la mort de l'inventeur met fin à l'expérience. Eugène Chinic rachètera les parts des investisseurs lors de la vente de faillite de l'entreprise en 1875. On retrouverait sur place

> […] la dite parcel de terre […] contient trois arpents en superficie plus ou moins […] avec ensemble les bâtisses fourneaux, engins &c pour la fabrication de l'acier & tous les accessoires dessus érigés circonstances & dépendances. Le dit lot portant le Numéro deux A sur le plan pour la paroisse de St Roch nord+ le village Stadacona (Québec)…2* tous les effets + objets mobiliers, brique, sable, charbon &c qui appartiennent au dit Honorable E. Chinic […] (BAnQ, Greffe de Henri A. Brault, 19 juillet 1878)

C'est à l'est de ce terrain que sera tracée la rue Jacques-Cartier ou du Pont-Bickell depuis le pont jusqu'à un méandre du ruisseau Saint-Michel. Les détenteurs des lots supportant ou non des bâtiments sont énumérés en 1875 sur le territoire du village de Stadacona; la plupart des lots à bâtir (figures 128 et 129) n'ont pas encore été concédés par W.J. Bickell et Hammond Gowen.

Figure 128 Henry Whitmer Hopkins, « Village Stadacona », 1879 (BAnQ 174243_37)

Figure 129 Louis-Prudent Vallée, Stadacona derrière le chantier naval de Narcisse Rosa, vers 1880 (BAnQ 03Q_P1000S4D60P17)

Face à d'autres difficultés financières en relation avec les emprunts qui relèvent autant de créanciers que des commissaires des terres de la Couronne, William John Bickell cède la majeure partie de ses propriétés à Hammond Gowen (BAnQ, Greffe de William Bignell, 16 mai 1879). Ce dernier connaîtra également des difficultés, de sorte que ses biens seront vendus à sa femme Emily Anna Dalkin par le shérif le 7 août 1882.

À la même époque, le gouvernement provincial, qui possède le territoire de la pointe aux Lièvres, en cède une partie à Canada Worsted (lot 2A). On y construira une filature, un vaste édifice en brique à trois étages à l'intersection nord-est de la rue Jacques-Cartier et du chemin pour aller à l'ancien pont Dorchester[45] (figure 130).

Les propriétés d'Edmond Ovide Richard ayant été reprises, Emily Anna Dalkin en fait la vente en 1887 au manufacturier de chaussures Cléophas Rochette qui veut y exploiter une briqueterie, peut-être celle qu'aurait auparavant opérée un nommé Lauzon. L'important complexe occupe partiellement le site du moulin à scie Richard : « En 1887, Rochette diversifie ses activités en achetant une briqueterie, pourvue d'une machine à vapeur avec chaudière, arbres de couche et poulies. Deux presses à briques, une presse à estamper, différents moules, des tuyaux à eau, des brouettes, voiturettes et traîneaux complètent l'équipement nécessaire à la production. Les débouchés se limitent au marché local […] » (Benoît 1990 : 1002-1003).

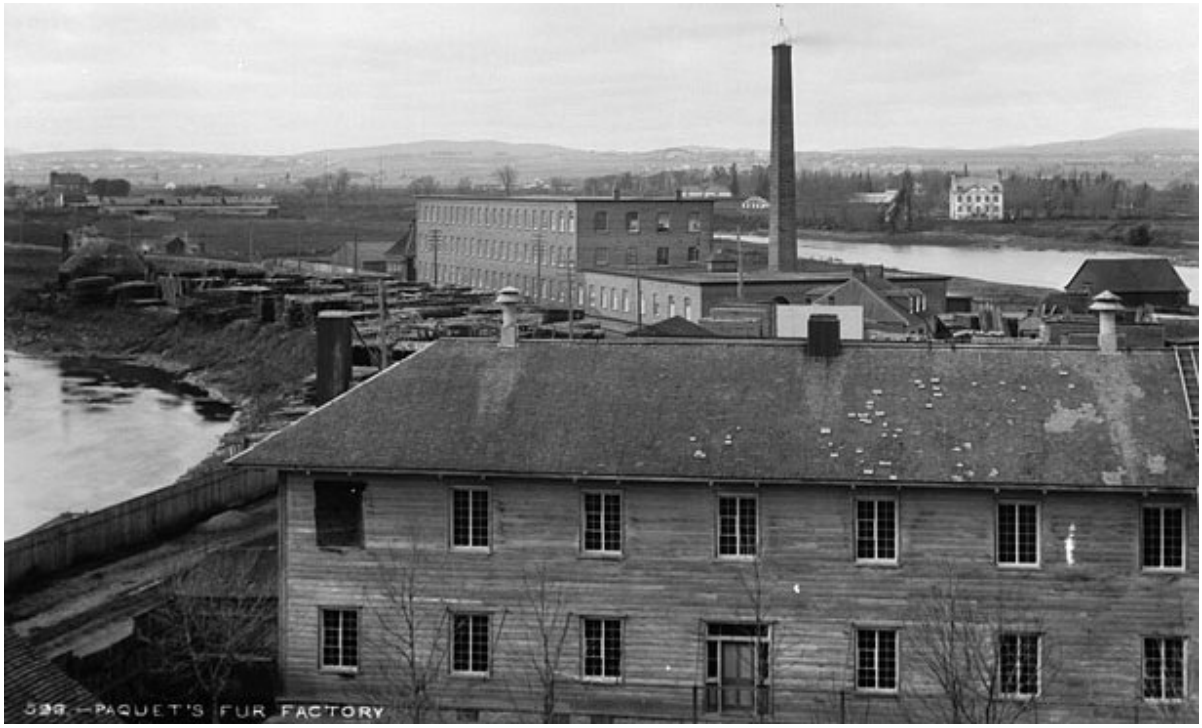

Figure 130 Livernois, « *Paquet's fur factory* », vers 1900 (BAC a024294)

[45] En 1891, une explosion de l'engin à vapeur fait plusieurs victimes à la manufacture et détruit une portion de l'édifice. Rachetée par A. Patton, la manufacture est vendue en 1892 à Zéphirin Paquet qui y installe ses ateliers de confection de fourrures.

Quelques années plus tard et à la suite de l'incorporation de la Ville de Limoilou, Emily Anna Dalkin cède une portion de sa propriété à Andrew Thomson et c'est finalement le sénateur Philippe Landry et l'avocat Isidore Noel Belleau qui entreprendront les prochaines concessions dans ce secteur. Depuis le parc Victoria qui vient d'être inauguré en 1897, ils sont amenés bientôt à offrir des facilités à la Compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix pour offrir un lien public par tramway (figure 131) au nouveau terrain de la Compagnie de l'exposition provinciale installée sur une ancienne propriété de la famille Gowen située au-delà du chemin des Commissaires (boulevard Wilfrid-Hamel). Les industriels Jean Paradis et Louis Alfred Létourneau implantent à la même période une briqueterie au bout de la rue du Pont-Bickell, par-delà le ruisseau Saint-Michel sur une portion des terres de l'Hôpital général.

Figure 131 Ponceau à tréteaux sur le ruisseau Saint-Michel pour le tramway électrique, 1899 (BAnQ, fonds Philippe Gingras, 03Q_P585D18P3)

Au tournant du XX^{e} siècle (figure 132), Stadacona regroupe 500 habitants. Selon l'annuaire de 1898-1899, on trouve un boulanger, un briquetier, des journaliers, un cordonnier, des charpentiers et un calfat sur la rue Jacques-Cartier (de la Pointe-aux-Lièvres) et des journaliers sur la rue Hermine (Daniel). Dans l'annuaire Marcotte de 1910-1911, on dénombre un maçon, des journaliers, des cordonniers, un commis d'hôtel, des charretiers, un menuisier, un employé de Bell, des veuves, un manchonnier, un cuisinier, un couvreur, des marchands, un boulanger, un épicier, un contremaître, des charpentiers, le magasin de Bernard Mastaï, un briquetier et le bureau de Paradis & Létourneau sur la 1re Avenue (rue de la Pointe-aux-Lièvres, figure 133).

Figure 132 Charles Edward Goad, « Stadacona », 1898 (BAnQ 3657010_100)

Figure 133 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_120)

La ville de Limoilou, qui connaît un développement accéléré avec ses nombreux parcs immobiliers et devant répondre aux besoins en infrastructures municipales, se voit contrainte à une annexion à la ville de Québec en 1909. Les noms de rue sont modifiés selon le modèle chiffré utilisé dans la section à l'est du chemin de Charlesbourg (1re Avenue). On accole aux rues et avenues le suffixe Stadacona afin de les différencier de ceux du reste de Limoilou.

L'avenue Huot devient ainsi la 2e Avenue (Stadacona) alors que la rue Jacques-Cartier prend le vocable de 1re Avenue (Stadacona). La rue Victoria est la 3e Rue (Stadacona), la rue Papineau la 4e Rue (Stadacona) et la rue Hermine la 5e Rue (Stadacona). On reviendra plus tard à des dénominations historiques.

On entreprend en 1909 la construction de l'école ou couvent Sainte-Anne pour les jeunes filles. Elle est située sur la rue de l'Acadie à l'angle de l'avenue Lisgar. Pour les garçons, le collège Stadacona ouvre ses portes en 1917 sur l'avenue Lisgar (rue De Meulles, figure 134).

Figure 134 Collège Stadacona des frères du Sacré-Cœur (BAnQ 06M,P748,S1,P2537)

Le pont Bickell, devenu désuet, est remplacé en 1916 par une construction en fer avec bascule : le pont Lavigueur (figure 135). Il a résisté au temps, mais dépourvu de la structure à bascule.

Figure 135 « Le pont Lavigueur », 1945 (AVQ Q-C1-14-N001939)

Pour sa part, la pointe aux Lièvres demeure peu accueillante, malgré un règlement adopté en 1866 : « Un règlement des officiers de la santé de la ville de Québec vise à normaliser la construction des fosses d'aisances qui pullulent dans la ville […] Ce règlement détermine en plus trois endroits pour aller déposer les déchets et carcasses d'animaux. Cependant, en réalité, le terrain de la Pointe-aux-Lièvres sera utilisé régulièrement et restera jusqu'au XX^{e} siècle le grand dépotoir de la ville […] » (Lemoine 1983 : 156). Les terrains de la pointe aux Lièvres ont été mis à la disposition de la North Shore Railway et c'est le Canadien Pacifique qui est propriétaire des lieux en 1909. Il effectue un échange de terrains en 1937 avec la Ville de Québec pour y installer des infrastructures. Alors débute la construction de l'incinérateur municipal à la pointe aux Lièvres (figures 136 à 138); les problèmes sanitaires vont demeurer : « La partie nord-ouest de la Pointe-aux-Lièvres, au bord de la rivière Saint-Charles, juste en face de Stadacona, était un des lieux de dépôt des ordures municipales. La création de l'incinérateur n'y a changé que peu de choses car on y déversait des déchets brûlés tout en continuant d'y déverser les ordures que l'incinérateur débordé, n'avait pas brûlés » (yvesdelamarre.ca/stadacona).

Figure 136 Vue aérienne du parc Victoria, de la pointe aux Lièvres et de Stadacona, 1945 (AVQ N023526a)

Figure 137 Pointe aux Lièvres et Stadacona, 1948 (AVQ 1948-4887)

Figure 138 « Incinérateur », 1955 (AVQ Q-C1-14-N003470)

La Ville de Québec, dans l'objectif de créer un parc industriel à la pointe aux Lièvres, offre des incitatifs aux entreprises qui voudraient bien en profiter. De nombreuses entreprises y sont recensées en 1954, avec un relevé photographique pour en témoigner (figures 139 à 144). Des concessionnaires automobiles occupent également le secteur, dont Laurentide Automobiles et Jos. Lahoud Automobiles.

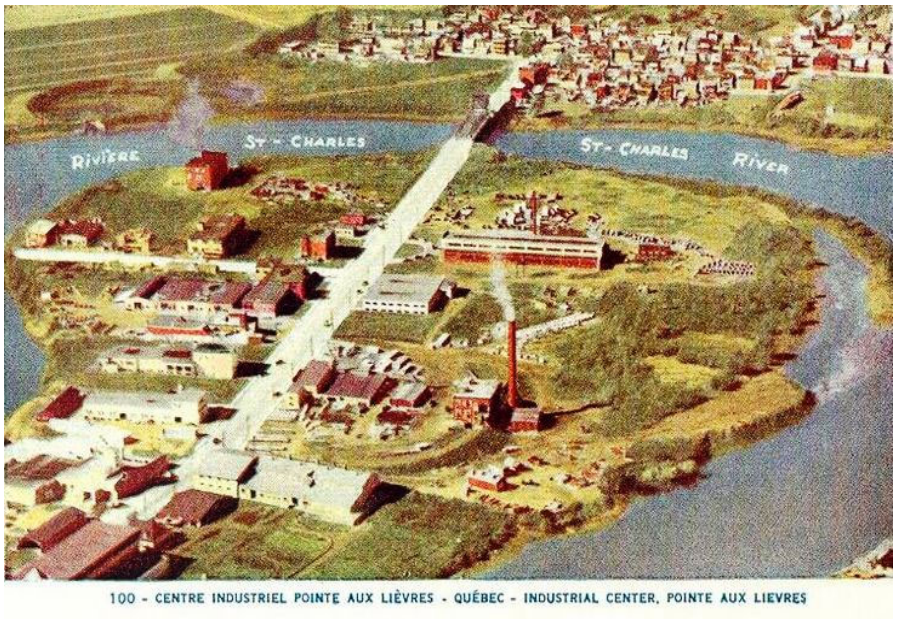

Figure 139 « Centre industriel pointe aux Lièvres » (BAnQ, fonds Magella-Bureau, P547S1SS1SSS1D001P0396R)

Figure 140 Compagnie Paquet, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98258)

Figure 141 Lido, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98300)

Figure 142 Abattoir Edmond Sylvain, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98301)

Figure 143 Cobra, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98256)

Figure 144 Granix, 1954 (BAnQ 03Q_E6S7SS1P98299)

Au milieu du XX^e siècle, le ruisseau Saint-Michel constitue toujours la frontière entre les zones urbaine et agricole. Les traces de l'ancienne occupation industrielle de la rive gauche de la rivière Saint-Charles (chantiers navals, quai et moulin à scie Richard ainsi que briqueterie Rochette) sont à peu près invisibles.

Un pont a été édifié sur la rivière Lairet pour rejoindre la rue De l'Espinay. Le monument Cartier-Brébeuf aurait été déplacé vers un emplacement plus à l'est. Le parc Jacques-Cartier, qui devait couvrir le terrain Ringfield, n'a pas été épargné par les mouvements de lotissement (figures 145 à 147).

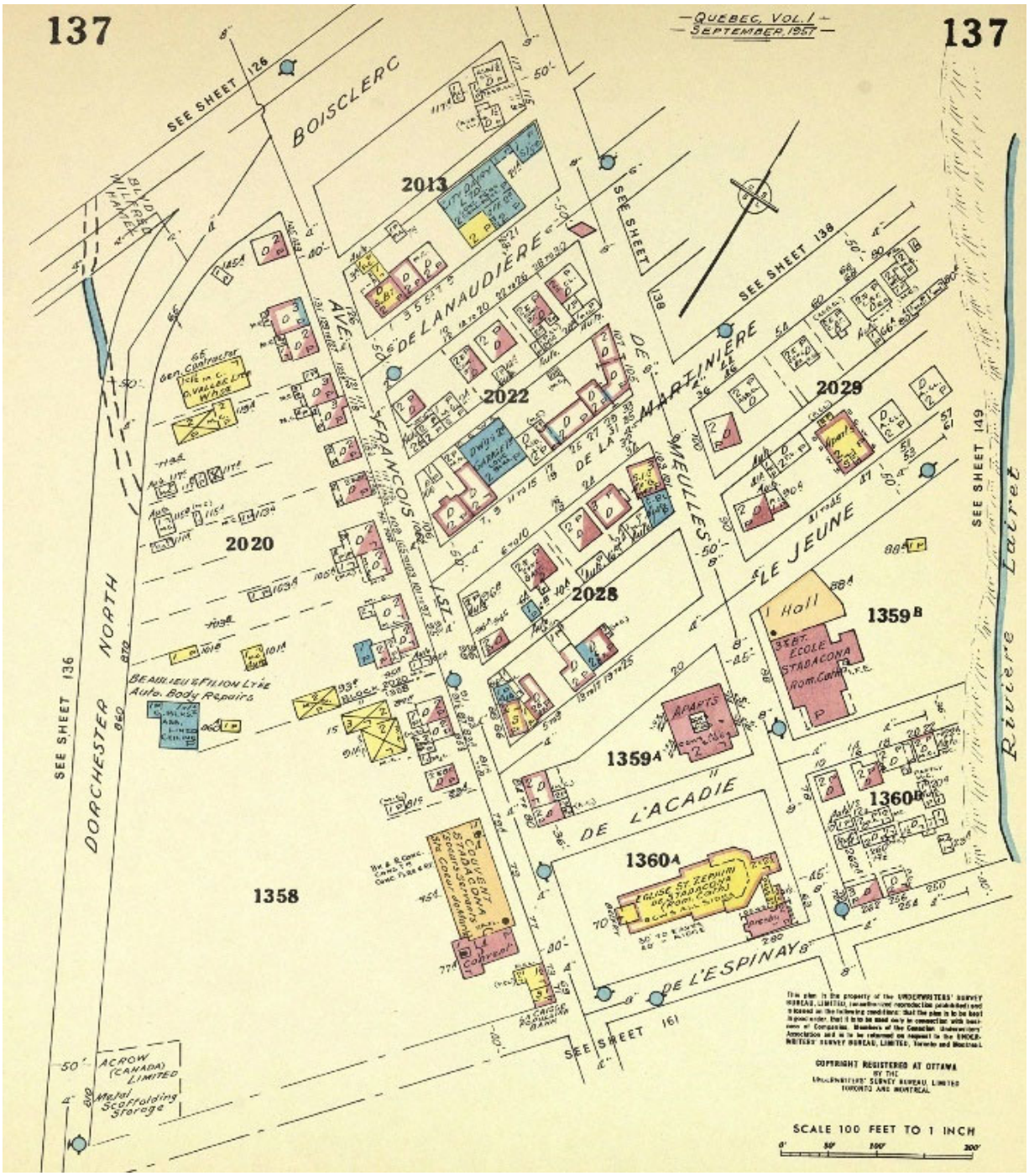

Figure 145 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_137)

Figure 146 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_160)

Figure 147 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 174294_161)

Le méandre de la rivière Saint-Charles autour du parc Victoria est comblé en 1957; le parc peut ainsi être agrandi, éliminant l'égout à ciel ouvert que cette portion de la rivière était devenue. On suit de la sorte certaines recommandations du plan d'urbanisme déposé auparavant par Jacques Bréber, Édouard Fiset et Roland Bédard. Un nouveau boulevard est même proposé qui emprunterait l'ancien méandre pour rejoindre la route des Commissaires (boulevard Wilfrid-Hamel) en longeant la rive droite du ruisseau Saint-Michel encore non canalisé (le futur boulevard Laurentien).

On procède en 1963 à l'élargissement du côté sud de la rue Dorchester Nord (rue de la Pointe-aux-Lièvres), ce qui entraîne la démolition de plusieurs édifices. La rue est prolongée en ligne droite pour atteindre le boulevard Wilfrid-Hamel (figure 148). Le ruisseau Saint-Michel est alors comblé et sans doute canalisé.

Figure 148 Pointe aux Lièvres et Stadacona, 1963 (AVQ 1963-4887)

Le parc Cartier-Brébeuf présente un nouvel aménagement en lien avec la reconnaissance du site par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; on a comblé une portion de la rive gauche de la rivière Lairet. Sa rive droite est toujours libre de construction et présente un aspect non défini. Les préparations des festivités du centenaire de la Confédération laissent présager une possible transformation de ce milieu. Sous l'autorité de Parcs Canada, des achats de terrains et divers travaux sont réalisés après 1966 pour améliorer cet environnement. On avait donné au chantier Davie le mandat de faire une réplique du navire de Jacques Cartier (la Grande Hermine) pour l'Exposition universelle de Montréal. La réplique est installée au nouveau parc de l'Anse-à-Cartier en 1971. La 1re Rue (Stadacona) est renommée rue Domagaya et on y transportera une maison ancienne (la maison Dorion-Coulombe) du boulevard Wilfrid-Hamel vouée à la démolition (figure 149).

Figure 149 « Maison Dorion-Coulombe », 1977 (AVQ Q-D11-N403017)

Le bétonnage des berges de la rivière Saint-Charles permet l'aménagement d'un bassin à l'embouchure de la rivière Lairet, canalisée dans les années 1960 et ainsi disparue du paysage dans sa portion supérieure. En outre, la démolition des entrepôts Paquet en 1971 et la construction des immeubles résidentiels du Village de l'Anse sont annonciatrices des changements de vocation que l'on entend alors privilégier pour la pointe aux Lièvres.

5. ÉTUDES DE POTENTIEL ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

5.1 Tronçons TB-1 à TB-3

5.1.1 Études de potentiel archéologique

Deux études de potentiel archéologique ont été recensées concernant l'emprise des tronçons TB-1 à TB-3. La première concerne le Vieux-Limoilou (Bergeron Gagnon 1995), qui s'étend à l'ouest du boulevard des Capucins. La zone 6 de cette étude représente la propriété des Andersons et déborde sur l'extrémité sud du tronçon TB-3; cette zone pourrait comprendre des vestiges d'Hedleyville et de chantiers navals, c'est pourquoi une surveillance archéologique y fut recommandée. La seconde étude a été réalisée préalablement à l'aménagement du poste de transformation Limoilou et l'enfouissement d'une ligne à 230 kV entre ce dernier et le poste Québec (Arkéos 2010). L'aire d'étude comprend le chemin de la Canardière entre les boulevards Henri-Bourassa et des Capucins, donc la partie sud du tronçon TB-2 et l'extrémité nord du tronçon TB-3. La vocation agricole des lieux depuis le Régime français a fait en sorte qu'un inventaire a été recommandé entre l'avenue de la Capricieuse et le boulevard Montmorency, ainsi qu'une surveillance archéologique entre l'avenue Bergemont et le boulevard des Capucins.

5.1.2 Interventions archéologiques

Deux sites archéologiques sont connus dans l'aire d'étude des tronçons TB-1 à TB-3, plus précisément dans le tronçon TB-2 entre les boulevards Henri-Bourassa et Montmorency (plan 43). Dans la foulée de son étude de 2010, Arkéos a effectué la même année un inventaire dans la moitié nord du poste projeté (Arkéos 2011), qui a mené à la découverte des vestiges d'une maison construite en 1867 et devenue ultérieurement l'hôtel St-Charles (lot 549) et ceux d'un complexe domestique de la fin du XIX^{e} siècle (lot 551). C'est à la suite de cet inventaire que fut délimité le site CeEt-895 (poste de Limoilou), du côté est du chemin de la Canardière au sud du boulevard Montmorency. Des surveillances archéologiques ont suivi en 2011 et 2012 de façon à compléter les données de l'inventaire et expertiser également les lots 550 et 552 (Arkéos 2013). En 2014, une surveillance archéologique a accompagné les travaux d'enfouissement de la ligne à 230 kV (Castonguay, Dandenault 2015a). Aucune découverte archéologique n'a alors été réalisée sur le chemin de la Canardière entre le boulevard Henri-Bourassa et le poste de Limoilou, ni sur le boulevard Henri-Bourassa entre la 18^{e} Rue et le

chemin de la Canardière. Dans le cadre du projet de la Zone d'innovation Littoral Est, des interventions archéologiques ont été mises en œuvre en 2019 (Truelle 2020). Le site CeEt-959 a été délimité à la suite de la découverte de vestiges d'une maison existante en 1867, du côté est du chemin de la Canardière au nord du boulevard Montmorency. De plus, des vestiges d'une maison de François-Xavier Garneau et d'une autre du XIX^{e} siècle plus près du chemin de la Canardière ont été mis au jour sur le site CeEt-895. Puis, en 2020, le secteur de la maison Garneau a été l'objet d'interventions archéologiques supplémentaires par Truelle (Ricard-Châtelain 2020).

5.2 Tronçons TB-4 et TB-5

5.2.1 Études de potentiel archéologique

Benoît *et al*. 1988

Une étude de la fin des années 1980 a porté sur l'îlot Saint-Nicolas et ses abords, en se rendant à l'ouest jusqu'au boulevard Jean-Lesage. On y indique que des vestiges de la redoute Saint-Nicolas, construite en 1691, pourraient être présents au coin nord-est de la rue Saint-Paul et du boulevard Jean-Lesage.

Moss et Rouleau 1990

Les tronçons TB-4 et TB-5 croisent plusieurs des vingt zones à potentiel archéologique délimitées en 1990 dans une étude concernant le quartier Saint-Roch. Le tronçon TB-4 traverse ainsi les zones 19 et 1, représentant respectivement les secteurs résidentiels et le Mail Centre-Ville. On y précise que le boulevard Jean-Lesage se trouve à la limite est du chantier naval Munn, en opération du tournant jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, que deux redoutes (Saint-Roch et Saint-Nicolas) ont existé près de la rue Saint-Paul et qu'une chapelle-école était présente plus à l'ouest. Quant au tronçon TB-5, il représente la zone 15 (boulevard Charest), bordée d'est en ouest par les zones 1, 5 (artères commerciales autour du marché Saint-Roch) et 10 (îlots de l'école Jacques-Cartier et du HLM Charest) au sud et par les zones 4 (carré Lépine), 3 (espace Saint-Roch), 8 (Gare centrale et Dominion Corset) et 9 (pointe est du boulevard Charest) au sud; à son extrémité ouest, l'aire d'étude du tronçon TB-5 constitue la zone 11 (intersection Charest/Langelier), avec le potier Mederschein.

Arsenault et Côté 1999

L'étude d'Archithème consacrée au quartier Saint-Sauveur comprend un volet archéologique. L'extrémité ouest du tronçon TB-5 se trouve dans ce quartier, à un endroit où le potentiel archéologique préhistorique est jugé moyen. Pour le potentiel archéologique historique, la seule mention concernant l'extrémité ouest du tronçon TB-5 a trait à un bâtiment illustré sur le plan de Sitwell de 1867 près du carrefour de la rue De Saint-Vallier et du boulevard Charest.

5.2.2 Interventions archéologiques

Tronçon TB-4

Le tronçon TB-4 croise huit sites archéologiques (tableau 1 et plans 44 à 47). Parmi ceux-ci figure l'îlot des Palais, dont seul le coin nord-ouest déborde toutefois dans l'aire d'étude du tronçon TB-4. Ce site (CeEt-30) est vraisemblablement celui qui fut fouillé le plus intensivement à Québec et ce, depuis le début des années 1980 par l'Université Laval principalement. Il a livré des vestiges de toutes les phases d'occupation, soit des traces d'une fréquentation des lieux à la préhistoire jusqu'à la fermeture de la brasserie Dow, en passant par les industries de Talon, le premier palais de l'Intendant, les magasins du Roi, des appentis et dépendances du deuxième palais, l'occupation au Régime anglais, l'incendie de 1845 et la brasserie Boswell. Plus au nord, le site CeEt-123 borde la limite est du tronçon TB-4; les vestiges du chantier naval du Roi (1738-1748) et une goélette incendiée en 1775 constituent les principales découvertes. Les autres sites ont trait à l'occupation portuaire, au chemin de fer et à l'urbanisation du secteur au cours du XIX^{e} siècle.

Tableau 1 Sites archéologiques dans le tronçon TB-4

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-30 (îlot des Palais)	Quadrilatère Saint-Paul/Saint-Nicolas/De Saint-Vallier Est/de l'Éperon	-traces d'une présence amérindienne entre 975 et 710 ans avant aujourd'hui -vestiges du chantier naval et de la brasserie fondés par l'intendant Talon dans les années 1660 -vestiges du premier palais de l'Intendant (1684-1713), des magasins du Roi qui lui ont succédé (1716-1760) et des prisons -segment de l'enceinte de Provost de 1690 -ressources archéologiques associées au second palais de l'Intendant (érigé en 1716 et reconstruit en 1725), à ses appentis et à ses dépendances -témoins de l'occupation militaire, de la boulangerie Clearihue et de la fonderie Bisset (Régime anglais) -couches associées à l'incendie de 1845 -nombreux vestiges architecturaux de la brasserie Boswell-Dow (1852-1968) -collection d'environ 500 000 artefacts et écofacts témoignant des diverses phases d'occupation du site	-Alberton 2003 et 2011 -April 2014 -Arpin 2005 -Bernard 2008 -Bêty 2010 -Blouin-Rondeau et Mallet Gauthier 2016 -Brassard 1988 -Castonguay, Dandenault 2015b et 2017 -CÉRANE 1989b, 1991a, 1991b, 1992a, 1992b, 1994b et 1994c -Côté 1992 -Croteau 1987 -Croteau et Tremblay 1987 -Desgagné 1991 -Desjardins s.d. -Dionne 2000 -Dubé 2017 -Duchaine 2000 et 2015 -Dupont-Hébert et Daviau 2015 -Dussault 2012 -Eid 2002 -Ethnoscop 2010, 2014a et 2020a -Fields 2012 -Fortier 2010 -Gagné-Dumont et Lamontagne 2014 -Gaudreau et Taschereau 2008 -Gaumond 1970 -Gilbert 2002

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
			-Giroux 1985 -Guimont 1987 -Herzog 2005 -Janson 2008 -Labonté-Leclerc 2014 -Ladouceur s.d. -Lambert et Mercier 2008 -L'Anglais *et al*. 1991 -Lapointe 2000 -Leblanc 2017 -Letarte 2007 -Lévesque 2016 -Marengère 2017 -Moussette *et al*. 1991 -Moussette et Fortin 1983 et 1984 -Nadeau 2007 -Parent et Beaudry 2010 -Pelletier 2012 -Ponton et Prévost 2005 -Pouliot et Lalonde 2016 -Quesnel 1991 -Renaud 1986 -Rochefort 2007 -Rouleau 2000 et 2002 -Rousseau s.d. -Roy 2014 -Ruralys 2015 -Simoneau 1989 et 2012 -Simoneau et Rouleau 1990 -Tremblay 1984 et 1986 -Young-Vigneault 2014

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-123 (gare du Palais)	Quadrilatère Abraham-Martin/Saint-Paul/Jean-Lesage/de la Gare	-vestiges de la digue du Palais (milieu des années 1730) et du chantier naval du Roi (1738-1748) -goélette probablement incendiée lors de l'invasion américaine de 1775 -vestiges du marché Saint-Paul construit en 1833 et reconstruit en 1843 et 1845 -restes des installations ferroviaires de la Quebec North Shore Railway aménagées vers 1875 et vestiges de commerces et d'habitations érigés autour de la gare	-Castonguay, Dandenault 2015b -CÉRANE 1989b, 1992a et 1993 -Cloutier 1998a -Ethnoscop 2011, 2014b et 2019a -Giroux 1984 -La Roche 1989 et 1991 -Lavoie 2019 -Ross 2014 -Tremblay 1984
CeEt-130 (boulevard Jean-Lesage)	Du milieu du palais de justice jusqu'aux abords de la rue Saint-Paul du nord au sud et entre le boulevard Jean-Lesage et la rue Saint-Roch d'est en ouest	Infrastructure du chemin de fer de la fin du XIX^{e} siècle	-CÉRANE 1992b, 1993 et 1994b -Giroux 1984
CeEt-478 (boulevard Charest)	Rue Saint-Paul à l'ouest de la rue Vallière	Dépôt de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle témoignant du travail du cuir	-Castonguay, Dandenault 2015b -CÉRANE 1992a -Croteau 1987
CeEt-616 (jetée du bassin Louise)	Terrains au nord-ouest et à l'ouest du bassin Louise	-vestiges de quais érigés depuis 1828 -pièces de bois de la jetée du troisième quart du XIX^{e} siècle	-CÉRANE 1992b et 1994b -Desgagné 1993 -Giroux 1984
CeEt-770 (boulevard Charest)	Coin nord-est du boulevard Charest Est et de la rue Monseigneur-Gauvreau	Éléments de drainage du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1997
CeEt-780 (rue Saint-Dominique)	Coin nord-ouest du boulevard Charest Est et de la rue Saint-Dominique	Mur de fondation d'une maison du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1997
CeEt-781 (rue Saint-Dominique)	Côté est de la rue Saint-Dominique au nord du boulevard Charest Est	Couche de bois postérieure à l'incendie de 1845	CÉRANE 1997

Tronçon TB-5

Le tronçon TB-5 traverse pas moins de 70 sites archéologiques (tableau 2 et plans 48 à 52). Ces sites témoignent surtout de l'occupation domestique et commerciale du milieu du XIX^{e} siècle jusqu'à l'aménagement du boulevard Charest à la fin des années 1920; ils se trouvent principalement sous et en bordure immédiate du boulevard et contiennent des murs de fondation et d'anciens services publics, parfois des latrines et des concentrations d'artefacts et d'écofacts. Une dizaine de sites recèlent toutefois des vestiges antérieurs à l'incendie de 1845, parmi lesquels figurent les sites CeEt-751 (édifice Dominion Corset), comprenant peut-être les fondations d'une tannerie ou d'un atelier de potiers du tournant du XIX^{e} siècle, et CeEt-884 (boulevard Langelier), avec des dépôts remontant à l'Archaïque.

Tableau 2 Sites archéologiques dans le tronçon TB-5

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-221 (boulevard Charest)	Coin sud-est du boulevard Charest Est et de la rue Caron	Trois murs de fondation en schiste	Tremblay 1986
CeEt-222 (rue Caron)	Coin nord-ouest du boulevard Charest Est et de la rue Caron	Séquence de trois couches	Tremblay 1986
CeEt-443 (boulevard Charest)	Coin nord-ouest du boulevard Charest Est et de la rue de la Couronne	-murs en pierre et en béton associés à une épicerie existante au début du XX^{e} siècle -fondations d'un édifice (1930-1976) qui bordait la rue de la Couronne, le boulevard Charest et la rue Notre-Dame-des-Anges	-CÉRANE 1994b -Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-444 (boulevard Charest)	À l'est du 386, boulevard Charest Est	-fondations d'une épicerie existante au début du XX^{e} siècle -fondations et plancher de béton d'un autre bâtiment existant au début du XX^{e} siècle -fondations d'un édifice (1930-1976) qui bordait la rue de la Couronne, le boulevard Charest et la rue Notre-Dame-des-Anges	-CÉRANE 1994b -Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-445 (boulevard Charest Est)	451, boulevard Charest Est	-fondations, plancher de béton et mur de refend d'un bâtiment existant au début du XX^{e} siècle -dépôts stratigraphiques et artefacts qui pourraient être associés à des incendies de 1845 et de 1866	-CÉRANE 1988 -Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-446 (boulevard Charest Est)	555, boulevard Charest Est	-mur de maçonnerie datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle -fondations d'un bâtiment en bois présent dans la cour arrière du 209, rue des Fossés en 1910	-CÉRANE 1988 -Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-447 (boulevard Charest Est)	585-587, boulevard Charest Est	-segments de maçonnerie associés à des bâtiments existants au début du XX^{e} siècle -latrines à l'arrière du 205-207, rue des Fossés -mur de fondation du 203-205, rue des Fossés existant en 1875	-CÉRANE 1988 et 1997 -Croteau 1987 -Goad 1910 -Sanborn 1875

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-448 (boulevard Charest Est)	665-667, boulevard Charest Est	Fondations d'un bâtiment et d'une porte cochère érigés après 1879 au 155, rue des Fossés	-CÉRANE 1989c -Croteau 1987
CeEt-449 (boulevard Charest Est)	711-715, boulevard Charest Est	-fondations et plancher en bois du 131, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -mur mitoyen entre les 129 et 131, rue des Fossés	-CÉRANE 1989c -Croteau 1987
CeEt-450 (boulevard Charest Est)	Côté sud du boulevard Charest Est à l'est de l'axe de la rue Octave	Fondations en pierres d'un bâtiment existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1989c -Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-461 (boulevard Charest Est)	Coin nord-est du boulevard Charest Est et de la rue de la Couronne	-puisard en pierre du XIX^{e} siècle -maçonnerie de pierres et de béton -fondations en pierre de la Banque d'Hochelaga	-Croteau 1987 -Goad 1910
CeEt-462 (boulevard Charest)	354, boulevard Charest Est	Artefacts et dépôts stratigraphiques témoignant de l'occupation du site à partir de 1850	Croteau 1987
CeEt-463 (boulevard Charest)	380-382, boulevard Charest Est	-artefacts témoignant de l'occupation du site à partir de 1850 (site occupé par un entrepôt de céramique) -vestige en bois d'une clôture ou d'un bâtiment antérieur à 1910 -maçonnerie de fonction indéterminée d'un bâtiment n'apparaissant pas sur les plans d'assurances	-CÉRANE 1994b -Croteau 1987
CeEt-494 (boulevard Charest)	Coin sud-est du boulevard Charest Est et de la rue de la Couronne	-vestiges de pierres et de briques de la Banque d'Hochelaga - infrastructure du réseau de tramway postérieur à 1929	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-496 (boulevard Charest)	465, boulevard Charest Est	-infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929 - fondation du mur mitoyen des 245 et 247, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1996 -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-497 (boulevard Charest)	Coin sud-ouest du boulevard Charest Est et de la rue du Parvis	-fondations du 239-241, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle -plancher de bois de la maison sise au 235, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1997 -Goad 1910
CeEt-498 (boulevard Charest)	505, boulevard Charest Est	-fondation du mur ouest du 233-235, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle -fondations et plancher de bois de la maison sise au 46, rue de l'Église au début du XX^{e} siècle -assemblage d'artefacts provenant d'une fosse à déchets - plancher de bois de la maison sise au 235, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910
CeEt-499 (boulevard Charest)	À l'est du 505, boulevard Charest Est	Fondations de maçonnerie de la maison sise au 231-233, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 -Goad 1910
CeEt-500 (boulevard Charest)	À l'ouest du 517, boulevard Charest Est	Fondations du 225, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 -Goad 1910
CeEt-501 (boulevard Charest)	521-529, boulevard Charest Est	Fondations du 221, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 -Goad 1910
CeEt-502 (boulevard Charest)	537, boulevard Charest Est	-fondations du 219, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929 -fondations du tambour de bois du 215-217, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910
CeEt-503 (boulevard Charest)	549, boulevard Charest Est	-fondations d'une construction en bois dans la cour arrière du 209, rue des Fossés a début du XX^{e} siècle -fondations du 215-217, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle -fondation d'un piédroit d'une porte cochère du début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-504 (boulevard Charest)	565-585, boulevard Charest Est	-vestige de maçonnerie d'un bâtiment antérieur à 1910 -fondation d'une annexe à une construction de bois existante au 201-203, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle -revêtement de planches et mur du 201-203, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-505 (boulevard Charest)	À l'est du 565-585, boulevard Charest Est	-fondations d'un bâtiment existant au 197, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929 -fondations de bâtiments existants au 195 et 191-193, rue des Fossés au début du XX^{e} siècle -mur ouest d'un appentis du 191, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle -drain et tuyau de gaz antérieurs au début du XX^{e} siècle -aqueduc antérieur à 1929	-CÉRANE 1988, 1989c, 1993 et 1996 -Goad 1910
CeEt-506 (boulevard Charest)	À l'ouest du 595, boulevard Charest Est	-fondations du 195, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929 -drains dans la cour arrière d'un magasin en bois du début du XX^{e} siècle au 187, rue des Fossés -plancher en béton du 189, rue des Fossés du début du XX^{e} siècle -vestiges d'un trottoir de la rue des Fossés -fondations d'un bâtiment existant en 1875	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910 -Sanborn 1875
CeEt-507 (boulevard Charest)	595, boulevard Charest Est	Fondation des 183 et 185, rue des Fossés existants au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-508 (boulevard Charest)	À l'ouest de la rue de la Chapelle	-fondations de bâtiments existants au début du XX^{e} siècle -drains en bois du XIX^{e} siècle -plancher de bois de la cave du 179, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -tuyaux de gaz antérieurs à 1910	-CÉRANE 1988, 1989c et 1993 -Goad 1910
CeEt-509 (boulevard Charest)	À l'est de la rue de la Chapelle	-deux latrines de la seconde moitié du XIX^{e} siècle - fondations, plancher de bois et support de chaudière dans la cave d'un bâtiment existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-510 (boulevard Charest)	621, boulevard Charest Est	Latrines au 171, rue des Fossés avec un assemblage de culture matérielle du tournant du XIX^{e} siècle, dont un boulet (invasion américaine?)	CÉRANE 1988 et 1989c
CeEt-511 (boulevard Charest)	627, boulevard Charest Est	-latrines et fondations du 165, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -latrines (avec assemblage de culture matérielle du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle) et plancher de bois dans une dépendance du 171, rue des Fossés	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-512 (boulevard Charest)	À l'est du 627, boulevard Charest Est	-latrines au 163, rue des Fossés en utilisation au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle -drain en bois de la première moitié du XIX^{e} siècle dans un passage au 163-165, rue des Fossés -fondations et drain du 161-163, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988, 1989c et 1996 -Goad 1910
CeEt-513 (boulevard Charest)	À l'ouest du 665, boulevard Charest Est	-fondations et plancher de bois des 159 et 161, rue des Fossés, latrines utilisées jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle et drain du XIX^{e} siècle -piédroit ouest d'une porte cochère donnant accès à l'arrière-cour du 155, rue des Fossés	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-514 (boulevard Charest)	695, boulevard Charest Est	-fondations du 146, des 145-147 et du 153, rue des Fossés existants au début du XX^{e} siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929 -latrines au 151, rue des Fossés -ancienne surface de circulation -maçonneries de pierres postérieures à l'incendie de 1845 -drain en bois antérieur à la deuxième moitié du XIX^{e} siècle	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910
CeEt-515 (boulevard Charest)	705-709, boulevard Charest Est	-revêtement de rue en billes de bois pouvant dater du milieu du XIX^{e} siècle -fondations des 141 et 137-139, rue des Fossés existants au début du XX^{e} siècle -drain en bois du XIX^{e} siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910
CeEt-516 (boulevard Charest)	À l'est du 725, boulevard Charest	-latrines de la fin du XIX^{e} siècle -fondations et piédroit d'une porte cochère du 117, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-517 (boulevard Charest)	À l'ouest du 755, boulevard Charest Est	-latrines aux 101-103, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle -piédroits d'une porte cochère existante au début du XX^{e} siècle entre le 107 et le 109, rue des Fossés -fondations du 107-109, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1910
CeEt-518 (boulevard Charest)	À l'est du 769, boulevard Charest Est	-latrines sous le plancher d'une remise située dans la cour arrière du 79-81, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle - piédroits d'une porte cochère existante au début du XX^{e} siècle au 86, rue des Fossés -drain en bois de la fin du XVIII^{e} siècle	-CÉRANE 1988, 1989c et 1997 -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-519 (boulevard Charest)	750, boulevard Charest Est	Drains en bois de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle et puisard en maçonnerie du milieu du XIXe siècle	CÉRANE 1988 et 1997
CeEt-520 (boulevard Charest)	786, boulevard Charest Est	-drain en bois et puisard associés à un système de drainage de la première moitié du XIXe siècle *-brick barrels* du milieu et de la fin du XIXe siècle - trottoir de bois de la fin du XVIIIe siècle -fondations et plancher de bois d'un bâtiment existant au début du XXe siècle -maçonnerie de pierres postérieure à 1845 -cendrière (?) de la deuxième moitié du XIXe siècle	-CÉRANE 1988, 1991b et 1997 -Goad 1910
CeEt-521 (boulevard Charest)	Coin sud-ouest du boulevard Charest Est et de la rue Monseigneur-Gauvreau	-vestiges d'un bâtiment et d'une remise existants au début du XXe siècle -infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929	-CÉRANE 1988, 1989c et 1992b -Goad 1910
CeEt-538 (boulevard Charest)	465, boulevard Charest Est	Infrastructure du second réseau de tramway entre 1879 et 1929	CÉRANE 1988 et 1996
CeEt-539 (boulevard Charest)	475, boulevard Charest Est	Fondations du 243-245, rue des Fossés existant au début du XXe siècle	-CÉRANE 1988 -Goad 1910
CeEt-548 (boulevard Charest)	711 et 715, boulevard Charest Est	-fondations et plancher de bois du 131, rue des Fossés existant au début du XXe siècle -mur mitoyen entre les 129 et 131, rue des Fossés existants au début du XXe siècle	-CÉRANE 1989c -Goad 1910
CeEt-549 (boulevard Charest)	715 et 721, boulevard Charest Est	-fondations des 119 et 121, rue des Fossés existants au début du XXe siècle -drain en bois de la première moitié du XIXe siècle	-CÉRANE 1989c et 1997 -Goad 1910
CeEt-550 (boulevard Charest)	À l'ouest du 725, boulevard Charest Est	Fondations du 113, rue des Fossés existant au début du XXe siècle	-CÉRANE 1989c et 1997 -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-551 (boulevard Charest)	755 et 761, boulevard Charest Est	-fondations des 95, 99 et 101, rue des Fossés existants au début du XX^{e} siècle -vestiges de la porte cochère existante au début du XX^{e} siècle au 93, rue des Fossés	-CÉRANE 1989c -Goad 1910
CeEt-552 (boulevard Charest)	765, boulevard Charest Est	Base de cheminée et fondations du 89-91, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1989c -Goad 1910
CeEt-553 (rue de la Couronne)	Côté est de la rue de la Couronne au sud du boulevard Charest Est	Trottoir du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1989c
CeEt-554 (rue Monseigneur-Gauvreau)	Côté ouest de la rue Monseigneur-Gauvreau au sud du boulevard Charest Est	Drain en bois du tournant du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1989c
CeEt-577 (rue Saint-Anselme)	Rue Saint-Anselme entre le boulevard Charest Est et la rue De Sainte-Hélène	Conduite de gaz antérieure à 1910	CÉRANE 1991
CeEt-617 (boulevard Charest)	Côté nord du boulevard Charest Est à l'ouest de la rue du Parvis	-conduite de gaz antérieure à 1910 -puits d'accès de la seconde moitié du XIX^{e} siècle -caniveau en bois antérieur à la seconde moitié du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1992b et 1996
CeEt-649 (rue Saint-Crépin)	Rue Saint-Crépin et boulevard Charest Est entre cette rue et la rue Saint-Anselme	Fondations de deux bâtiments existants au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1993 et 1996 -Goad 1910
CeEt-650 (rue Saint-Crépin)	Rue Saint-Anselme devant la rue De Sainte-Hélène	Fondation du bâtiment existant au 464, rue Saint-Anselme	CÉRANE 1993
CeEt-685 (rue du Pont)	Côté est de la rue du Pont au nord du boulevard Charest Est	-caniveau en bois antérieur à la seconde moitié du XIX^{e} siècle -puits d'accès de l'ancien réseau du gaz -base d'une borne-fontaine de la seconde moitié du XIX^{e} siècle -drain en bois du tournant du XIX^{e} siècle	CÉRANE 1994b et 1997
CeEt-686 (rue du Pont)	Rue du Pont au nord du boulevard Charest Est	Fondations du 146, rue des Fossés existant au début du XX^{e} siècle	-CÉRANE 1994b et 1997 -Goad 1910

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-714 (boulevard Charest Est)	Côté nord du boulevard Charest Est un peu à l'ouest de la rue de la Couronne	Fondations en béton d'un bâtiment du milieu du XX^{e} siècle	CÉRANE 1995
CeEt-718 (boulevard Charest)	384-386, boulevard Charest Est	Ouvrage en béton du tournant du XX^{e} siècle	CÉRANE 1995
CeEt-732 (rue de la Couronne)	Coin sud-ouest de la rue de la Couronne et du boulevard Charest Est	Fondations d'un bâtiment du tournant du XX^{e} siècle et chute à marchandises postérieure	-CÉRANE 1995 -Goad 1910
CeEt-751 (édifice Dominion Corset)	255, boulevard Charest Est	-drain en bois à ciel ouvert antérieur à la seconde moitié du XIX^{e} siècle -fondations d'une tannerie ou d'un atelier de potiers du tournant du XIX^{e} siècle? -fondations d'un bâtiment du milieu du XIX^{e} siècle -puits d'accès (réseau de gaz de la seconde moitié du XIX^{e} siècle?)	-CÉRANE 1996 -Mann 1804 -Sanborn 1875
CeEt-753 (rue Dorchester)	Côté est de la rue Durocher au sud du boulevard Charest Est	Chambre de vannes du réseau d'aqueduc du tournant du XX^{e} siècle	CÉRANE 1996
CeEt-754 (boulevard Charest Est)	340, boulevard Charest Est	Fondation du bâtiment existant	CÉRANE 1996
CeEt-763 (boulevard Charest)	Côté nord du boulevard Charest Est entre les rues Monseigneur-Gauvreau et du Pont	Drain de la fin du XVIII^{e} siècle	CÉRANE 1997
CeEt-764 (boulevard Charest Est)	155, boulevard Charest Est	Surface de pierres se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment existant en 1879	-CÉRANE 1996 -Hopkins 1879
CeEt-771 (édifice Lafayette)	585, boulevard Charest Est	Fondation de l'édifice	CÉRANE 1996
CeEt-776 (boulevard Charest Est)	Côté nord du boulevard Charest Est un peu à l'est de la rue Dorchester	Fondation en béton d'un bâtiment construit après 1928	CÉRANE 1996

Site	Localisation	Découvertes effectuées	Références
CeEt-795 (boulevard Charest)	Côté nord du boulevard Charest Est entre les rues Monseigneur-Gauvreau et de la Chapelle	Drain calciné de la fin du XVIII^{e} siècle (incendie de 1845?)	CÉRANE 1997
CeEt-834 (rue De Saint-Vallier Est)	Au sud du boulevard Charest Est à l'intersection de la rue De Saint-Vallier Est et du boulevard Langelier	-maçonnerie associée à un édifice de briques abritant une épicerie en 1875 -vestige en pierre d'un entrepôt en bois de la cour à bois de C. Blouin existante en 1910	-Goad 1910 -Rouleau 1998 -Sanborn 1875
CeEt-884 (moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec)	Moulin à vent au 350, boulevard Langelier, boulevard Langelier au nord du boulevard Charest et extrémité est de la rue du Roi	-dépôts stratigraphiques remontant à l'Archaïque avec outils et produits de débitage en chert -surfaces de circulation de la période historique -traces de l'incendie de Saint-Sauveur en 1862	-Fortier 2017 -Martel 2007 -Rouleau 2014 -Rouleau et Fortier 2011 -Ruralys 2016
CeEt-931 (boulevard Langelier)	Boulevard Langelier entre le boulevard Charest et la rue Arago	-sol naturel en place -dépôts stratigraphiques et vestiges architecturaux témoignant de l'occupation des lieux depuis le XIX^{e} siècle	Ruralys 2016
CeEt-932 (rue Hermine)	À l'angle nord-est du carrefour de la rue Hermine et du boulevard Charest Ouest	Coin d'un bâtiment du XIX^{e} siècle	Ruralys 2016

5.3 Tronçon TB-9

5.3.1 Études de potentiel archéologique

Quatre études de potentiel archéologique avaient été produites jusqu'à maintenant touchant l'aire d'étude du tronçon TB-9 et ses abords. Deux de celles-ci ont été rédigées par Michel Gaumond en 2006. La première (Gaumond 2006a) se rapporte au lot 136 (maintenant 2 077 140), à l'extrémité est du campus de l'Université Laval et sur lequel existait jusqu'à tout récemment la maison Brophy (2241, chemin Sainte-Foy), construite en 1945. Un peu à l'est et au sud-est de cette maison, le potentiel archéologique identifié sur le lot 136 a trait à la villa Dunscomb érigée à la fin des années 1850 à l'emplacement d'une grange à foin existante en 1811, ainsi qu'à une écurie et une étable contemporaines de la grange à foin et faisant partie comme elle de la ferme Belmont – la maison de cette ferme se trouvait du côté opposé du chemin Sainte-Foy. Plus près de l'aire d'étude du tronçon TB-9, la seconde étude de Gaumond (2006b) porte sur le premier enclos paroissial de Notre-Dame-de-Foy à l'extrémité ouest du campus de l'Université Laval, soit sur le lot 143 aux abords du stade Telus (2380, rue du Peps). Ce secteur pourrait receler des vestiges de la chapelle en bois érigée vers 1670 et ceux d'un presbytère et d'un cimetière aménagés à la même époque ou un peu plus tard. La troisième étude (Auger et Taschereau 2006), basée sur Gaumond 2006b et sur les résultats d'une prospection géophysique, place les vestiges de la chapelle entre l'autoroute Robert-Bourassa et le jardin communautaire biologique de l'Université Laval. La dernière étude (Pelletier et Auger 2012) concerne la partie nord-ouest du lot 143, traversée par la portion sud de l'aire d'étude du tronçon TB-9. Ce secteur, en plus du premier enclos paroissial, a accueilli une bourgade wendat au début du dernier tiers du XVII^{e} siècle, ensuite les installations de la ferme Mauffait des dernières décennies du XVII^{e} siècle jusqu'au début du XIX^{e} siècle et celles de la ferme Holmes jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

5.3.2 Interventions archéologiques

Cinq interventions archéologiques ont été réalisées par le passé dans l'aire d'étude du tronçon TB-9 et ses abords. La première a eu lieu en 1991, sous la forme d'une surveillance archéologique de travaux d'enfouissement du réseau électrique entre le chemin Sainte-Foy et le PEPS (Ethnoscop 1992); seuls des remblais furent alors excavés. Des travaux similaires six ans plus tard, dans un stationnement au nord de la rue Jean-Durand un peu à l'ouest de l'avenue Nérée-Tremblay, ont mené à la mise au jour de murs et d'un plancher en béton qui dateraient du troisième quart du XX^{e} siècle (CÉRANE 1998). Les interventions ultérieures ont toutes été effectuées sur le campus universitaire. En 2006, un inventaire sur le site de la maison Brophy (CeEt-879) a permis la découverte de vestiges de la villa Dunscomb de la fin des années 1850 (Auger et Desjardins 2007). Un autre inventaire l'année suivante, cette fois à la recherche de vestiges de la chapelle de 1670 dans et aux environs du boisé entre l'autoroute Robert-Bourassa et le jardin communautaire biologique, s'est révélé négatif (Auger et Taschereau 2008). Il en fut ainsi en 2012, lors d'un inventaire à l'est du jardin communautaire et dans la partie est du stationnement 303 (Pelletier et Auger 2013).

5.4 Tronçon TB-12

5.4.1 Études de potentiel archéologique

Trois études de potentiel archéologique ont été recensées concernant l'emprise du tronçon TB-12. La plus ancienne concerne le quartier Saint-Roch (Moss et Rouleau 1990). La zone 16 (Pointe-aux-Lièvres) représente un secteur portuaire et industriel au XIXe siècle pour lequel une étude plus approfondie a été recommandée. La zone 18 désigne le parc Victoria et la rivière Saint-Charles; sur sa rive gauche, on note l'existence au XIXe siècle de chantiers navals de part et d'autre de l'actuel pont Lavigueur. La seconde étude est consacrée au Vieux-Limoilou (Bergeron Gagnon 1995). La zone 2 (chantiers navals sur la rive ouest de la rivière Lairet) s'étend entre la rue Julien, la rue de la Pointe-aux-Lièvres, la rivière Saint-Charles et la rue Bourdages. La zone 7 (le lit de la rivière Saint-Charles) couvre toute la rivière entre la rue Monseigneur-Plessis et le boulevard des Capucins, en comprenant donc le pont Lavigueur. Une surveillance archéologique est recommandée dans ces deux zones. Comme la première étude, la troisième a trait au quartier Saint-Roch. À l'égard du potentiel archéologique préhistorique, évalué de moyen à faible, une surveillance archéologique est recommandée lors de travaux majeurs à la pointe aux Lièvres (Arsenault 1996). Pour le potentiel archéologique historique, l'intérêt du chantier naval Jeffery/Hunter (au nord du pont Drouin) et du reste de la pointe aux Lièvres est rappelé (Rouleau 1996).

5.4.2 Interventions archéologiques

Cinq sites archéologiques sont connus dans l'aire d'étude du tronçon TB-12 ou à proximité immédiate. Le site CeEt-856 (maison Dorion-Coulombe, plan 53) englobe le stationnement au nord de la rue Donayaga et le terrain de la maison Dorion-Coulombe. En 2003, trois sondages ont été fouillés au nord de la maison; y ont été mis au jour un ouvrage en bois datant peut-être du XVIe siècle (séjour de Jacques Cartier?) et des témoins de l'occupation du secteur depuis le premier quart du XVIIIe siècle (Simoneau 2005). En 2005, cinq sondages ont été fouillés à l'ouest du site CeEt-856, soit dans la rue Bibaud et l'avenue François-1er. Ont alors été trouvés un segment de cheminée (celle de la forge de William Cotnam du milieu du XIXe siècle?) et une fosse d'extraction d'argile de la briqueterie de Cléophas Rochette au tournant du XXe siècle (Simoneau 2006). Plus à l'est, soit à la pointe aux Lièvres, les sites CeEt-945 et CeEt-946 (Pointe-aux-Lièvres) sont voisins : le premier s'étend sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres à l'ouest de la rue Lee, alors que le second correspond à cette dernière au nord de la rue du Cardinal-Maurice-Roy (plan 54). Lors d'une surveillance archéologique en 2016 (Ross 2017), un mur de soutènement en maçonnerie sèche[46] et des déchets du travail du cuir[47] ont été dégagés sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres, ainsi qu'un chemin de rondins (deuxième moitié du XIXe siècle?) sur la rue Lee. Deux sites archéologiques sont présents à l'extrémité est du tronçon TB-12 (rue de la Croix-Rouge, plan 55). Le site CeEt-859 correspond

[46] Ce mur de soutènement permettait de surélever la rue de la Pointe-aux-Lièvres à l'approche du pont Lavigueur (figure 150).

[47] Ces déchets proviennent probablement de la Tannerie Laurentienne, en opération au troisième quart du XXe siècle à l'angle des rues Bickell et du Cardinal-Maurice-Roy (alors Laurentienne).

à la rue de la Croix-Rouge et la bande de terrain entre celle-ci et le Village de l'Anse; des segments de fondations qui peuvent être rattachées à un bâtiment secondaire (magasin?) du chantier naval de Thomas Lee, implanté à partir de 1839, y ont été découverts en 2003 (Rouleau 2004). Au sud de la rue de la Croix-Rouge, le site CeEt-755 a livré un mur de fondation d'un édifice existant en 1830, près de 200 sépultures du cimetière de la Fabrique Saint-Roch (début des années 1830-milieu du XIX^{e} siècle) ainsi que des vestiges du chantier naval Lane ou Drolet de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et d'une cour à bois du tournant du XX^{e} siècle (Baillargeon 2020, CÉRANE 1996, Ethnoscop 2021a, Rouleau 2004, Ruralys 2018 et 2019, Simoneau 1997 et Truelle 2021a). Notons par ailleurs qu'un inventaire effectué en 2011 à l'autre extrémité du tronçon TB-12, soit aux abords de la rue de la Pointe-aux-Lièvres près du boulevard Wilfrid-Hamel, s'est révélé négatif; toutefois, une dalle de béton a été dégagée à 0,80 m sous la surface près de la bretelle d'accès à l'autoroute Laurentienne (Artefactuel 2012).

Figure 150 W.B. Edwards, « Vue aérienne de la Pointe-aux-Lièvres et de Limoilou », vers 1945 (AVQ CI-N011196)

6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Approche sectorielle

6.1.1 Tronçons TB-1 à TB-3

Potentiel archéologique préhistorique (tronçon TB-1)

La portion ouest du tronçon TB-1, entre les avenues D'Estimauville et De Niverville, a été soumise à une analyse du potentiel archéologique préhistorique. L'altitude de surface du sol y varie actuellement de 6 à 8 m d'altitude au-dessus du niveau moyen des mers (NMM). En 1991, une surveillance archéologique sur le chemin de la Canardière a mené à la délimitation du site CfEt-7, s'étendant entre l'avenue D'Estimauville et la rue Desroches[48] et contenant des surfaces de circulation en bois et en pierre ainsi qu'un segment du mur d'enceinte de l'Asile des aliénés (CÉRANE 1992b). Sur ce site, le sol naturel est à une altitude d'environ 6,25 m NMM, soit à environ 0,75 m sous la surface. On peut donc supposer que le sol naturel est à moins de 1 m sous la surface dans la portion ouest du tronçon TB-1. La basse terrasse fluviale où se trouve cette portion ouest se termine un peu au nord du chemin de la Canardière. Il s'agit de la même terrasse sur laquelle est implanté le domaine de Maizerets (CfEu-1) situé non loin, mais plus près du fleuve. Le drainage du terrain doit être très bon puisqu'il est, à l'instar des sols observés dans l'ensemble de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou, essentiellement constitué de sable, de silt sableux, de sable graveleux et de gravier (Bolduc *et al*. 2003). Or, des vestiges préhistoriques ont déjà été mis au jour sur ce site (Côté 1993, Ethnoscop 2020b et Rouleau 2012).

En se basant sur les travaux de Lamarche (2011) traitant de la fluctuation du niveau des eaux marines, lacustres et fluviales, il a pu être déterminé qu'en raison de son altitude relativement basse, le territoire a pu être exondé entre 9500 et environ 6800 ans AA avant d'être à nouveau submergé lors de la Transgression laurentienne. Ce dut n'être que pour une courte période puisque quelques centaines d'années plus tard (environ 800 ans), les eaux se retirèrent à nouveau. La transgression Mitis a ensuite dû ennoyer l'aire d'étude une dernière fois entre 2300 et 1600 ans AA. L'aire d'étude du tronçon TB-1 a donc été définitivement libre des eaux que tardivement. Il n'est cependant pas exclu que l'endroit ait été occupé entre chaque période d'inondation. On retient pour exemple les travaux qui ont été réalisés dans le quartier

[48] Le site CfEt-7 est hors de l'aire d'étude du tronçon TB-1.

Saint-Roch par Ruralys et qui ont permis d'élaborer l'hypothèse que « lors de cette transgression [la Transgression laurentienne], le sol aurait été érodé et les artéfacts redéposés le long du boulevard Langelier entre 6 000 ans et 5 500 ans AA. Les éclats de chert retrouvés sur le site CeEt-884 proviendraient donc d'une occupation antérieure à 6 000 ans AA » (Ruralys 2016 : 179). Puisque le site CeEt-884 et l'aire d'étude se trouvent à des altitudes semblables, il demeure une possibilité que cette dernière ait été occupée entre les deux remontées eustatiques.

Bien que l'aire d'étude soit à un peu moins d'un kilomètre du fleuve Saint-Laurent à l'heure actuelle, elle devait être un peu plus près avant le réaménagement des berges. De plus, selon différents plans anciens, un certain nombre de ruisseaux et de rivières se jetaient dans le fleuve à la hauteur de Limoilou et de Beauport. Au moins un cours d'eau semble traverser la portion ouest du tronçon TB-1. Il est identifié « *Chalifour R.* » sur le plan de Jefferys de 1762 (figure 151) et « Ruisseau de la Cabane aux Taupieres » sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 152). Ce cours d'eau pénétrait profondément dans les terres, se rendant au-delà du village de Charlesbourg selon le plan de 1879.

Figure 151 Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 J4 CAR) – le cercle entoure le ruisseau de la Cabane à la Taupière dans l'aire d'étude.

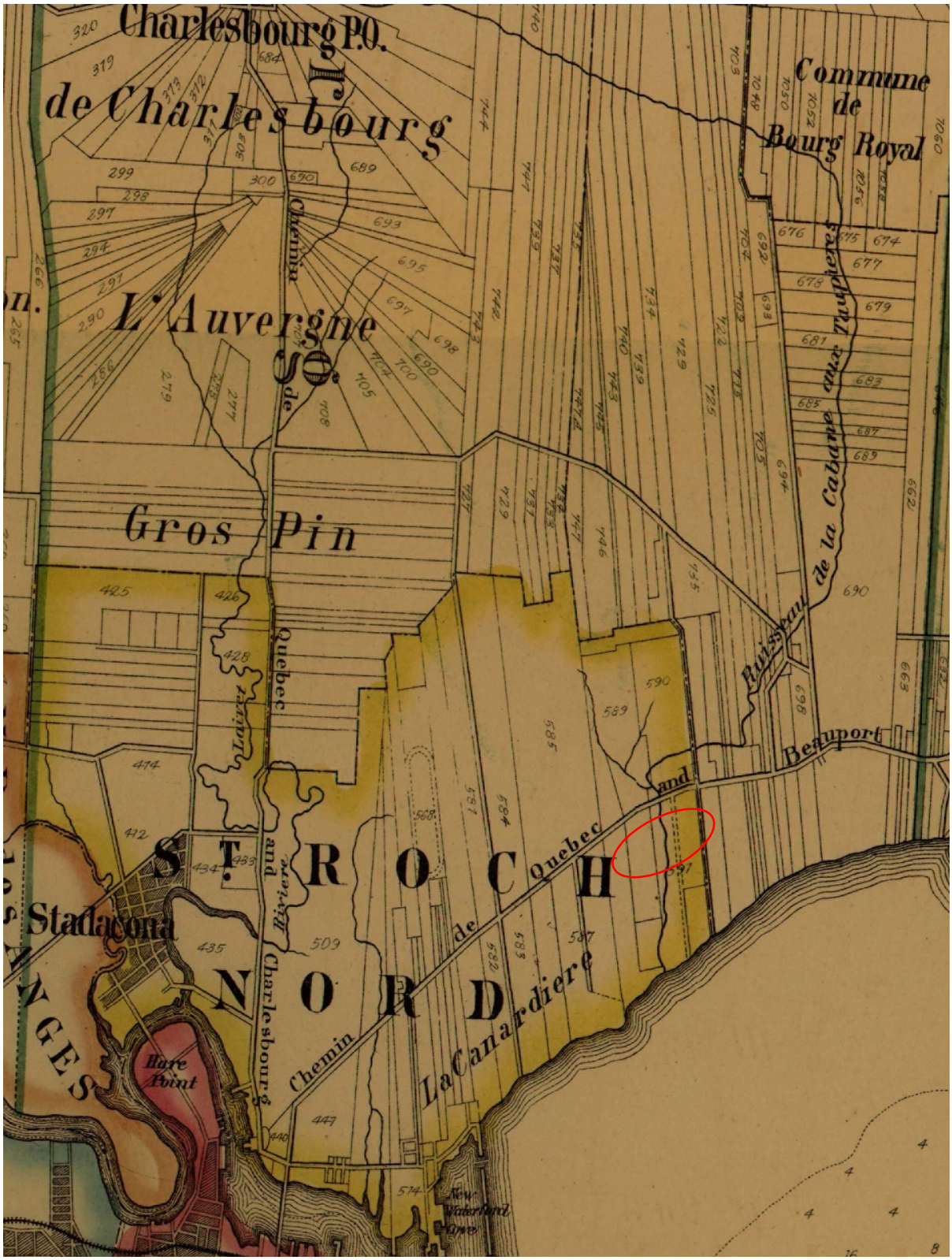

Figure 152 Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879 (BAnQ 555441 CON) – l'ovale entoure le ruisseau de la Cabane à la Taupière dans l'aire d'étude.

Les sites archéologiques ayant livré des vestiges préhistoriques les plus près de la partie ouest du tronçon TB-1 sont le domaine de Maizerets (CfEu-1) et la maison Jules-Édouard-Robitaille (CfEt-30). Ils ont respectivement été attribués au Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA) et au Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA). Les deux sont localisés sur le bord du fleuve. Peu de sites archéologiques préhistoriques ont été localisés dans les terres, bordant des cours d'eau. Il s'agit ici probablement plus d'un manque de recherche que d'une confirmation que les rebords de rivières ne faisaient pas partie des schèmes d'établissement. Des sites préhistoriques ont entre autres été trouvés aux abords de la rivière Montmorency et de la rivière Chaudière dans la région.

À l'examen des données exposées, un potentiel archéologique préhistorique a donc été établi pour la portion ouest du tronçon TB-1. La zone à potentiel archéologique (P1) comprend le boulevard Sainte-Anne et la bordure des terrains de part et d'autre du boulevard (plan 56).

Potentiel archéologique historique (tronçons TB-2 et TB-3)

Les plans 57 à 134 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 135 à 148.

Tronçon TB-2

Le tronçon TB-2 débute sur le boulevard Sainte-Anne à la hauteur de l'avenue Mailloux et se rend à l'extrémité ouest du boulevard pour emprunter ensuite le chemin de la Canardière jusqu'à l'avenue Conway. Cette extrémité ouest du boulevard Sainte-Anne est projetée en 1938 (figure 41) et est ouverte avant 1942. Pour sa part, le chemin de la Canardière existe déjà dans les années 1680 (figure 8)[49].

Au coin sud du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue De Niverville (zone H1, plan 136), le plan de Murray de 1761 illustre un bâtiment (plan 82), une habitation selon Sigma-2. Concédée à Raoul Chalifou en 1652, cette terre (emplacement n° 7 sur la figure 8 et n° 9 sur la figure 9, lot 588-66 du cadastre de 1873) de l'arrière-fief Grand Pré appartient encore à sa descendance à la fin du Régime français. On y trouve deux maisons, deux granges et deux étables en 1733; le bâtiment présent sur le plan de 1761 est possiblement une des maisons.

[49] Le chemin de la Canardière a sensiblement conservé le même tracé depuis le XVII^e siècle. Quelque peu sinueux à l'origine (figures 8 et 9), il apparaît relativement droit sur le plan de Hamilton de 1761 (figure 10), probablement grâce aux travaux de rétablissement ordonnés en 1731. Sur les plans de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle (figures 11, 15, 23 à 25 et 31), il est bien droit. Au milieu du XX^e siècle, il est considérablement élargi des deux côtés aux abords du boulevard Henri-Bourassa, puis du côté ouest au sud de ce boulevard. Si son « tracé oblique par rapport aux rues et avenues du quartier actuel trahit ses origines anciennes » (Hamel 2009 : 15), il ne peut s'expliquer par les limites des terres puisqu'il passe à travers les concessions. Réunissant les fermes du XVII^e siècle, il s'agissait vraisemblablement à cette époque d'un sentier dont le tracé était guidé par les caractéristiques (topographie, cours d'eau, marécages) des lieux qu'il permettait de parcourir.

Le plan de Des Barres *et al*. publié à la fin des années 1770 (d'après des relevés de 1759) place deux édifices (une habitation et un bâtiment secondaire selon Sigma-2) un peu à l'ouest de l'aire d'étude du tronçon TB-2 et au sud de l'avenue De Vitré (plan 85), soit sur le futur lot 581-P. Ils appartiennent alors à François Pasquier, dont le père Jacques y possédait en 1733 une maison, une grange et une étable. En 1791, Marie Geneviève Giroux (veuve de François Pasquier) vend l'emplacement au potier Pierre Vincent. Celui-ci réside sur la rue De Saint-Vallier et utilise cette terre de la Canardière pour en extraire de l'argile (Ethnoscop 2009 : 33). La zone H2 (plan 141) pourrait renfermer des traces de l'occupation des bâtiments visibles sur le plan de Des Barres *et al*.[50], peut-être aussi de l'argile semblable à celle extraite par Pierre Vincent dans le secteur.

La zone H3 couvre toute l'aire d'étude entre l'avenue de Villebon et le 1825, boulevard Henri-Bourassa (plan 141). Un peu au sud de l'avenue de Villebon, sur les futurs lots 581-P, 582-2 et 582-3, le plan de de Villeneuve de 1686 place trois bâtiments (une habitation et deux dépendances selon Sigma-2) : un dans l'aire d'étude et deux un peu à l'ouest de celle-ci, soit de part et d'autre du tracé qu'il indique pour le chemin de la Canardière (plan 57). Auparavant maître-sergetier[51] Maurice Pasquier[52] exploite alors la ferme du commerçant Pierre Denis de la Ronde, propriétaire de plusieurs terres et entreprises à Québec et ailleurs en Nouvelle-France (Lunn 2003). Pasquier achète la ferme en juin 1690; quelques mois plus tard, sa maison est incendiée par les soldats de Phips. En 1733, son fils Jacques possède une maison, une grange et une étable. Ces bâtiments se trouvent alors peut-être ailleurs sur la terre, du moins les plans de 1761 (Hamilton et Murray) ne montrent pas les édifices présents sur le plan de de Villeneuve de 1686. Un peu plus au sud, soit aux abords du boulevard Henri-Bourassa sur les lots 580-B-P et 580-P, ce plan de 1686 illustre deux édifices (plan 57); selon Sigma-2, il s'agirait d'une maison et d'une dépendance. Le terrain en question fait partie de la terre des Pasquier. Le plan de Des Barres *et al*. (plan 85) place une construction (une habitation selon Sigma-2) un peu au nord du boulevard Henri-Bourassa, peut-être une de celles visibles sur le plan de de Villeneuve de 1686. Le plan d'Adams de 1826 illustre deux bâtisses dans l'emprise du boulevard Henri-Bourassa, un peu à l'ouest de l'aire d'étude (plan 88). Cette année-là et la précédente, des travaux de charpenterie et de menuiserie sont réalisés sur la maison de 40 pi x 30 pi d'Étienne Simard; cette maison aurait cependant été construite dans la partie sud-ouest du lot puisqu'en 1830, le marchand Jacques Laurent dit Lortie déclare posséder deux granges dans sa partie nord-est alors que Louise Dupuis (veuve d'Étienne Simard) détient « une maison, grange, etables et autres bâtimens » dans la partie sud-ouest. Le plan d'Adams représente probablement les deux granges de Laurent dit Lortie, absentes des plans postérieurs. La zone H3 pourrait comprendre des ressources archéologiques associées à l'occupation des lieux par les familles Pasquier, Simard et Laurent dit Lortie.

[50] Ces bâtiments n'apparaissent pas sur les plans de 1761 (Hamilton et Murray) : auraient-ils été incendiés par les soldats anglais?

[51] Un sergetier est un artisan qui travaille la serge, une étoffe légère et croisée habituellement en laine.

[52] Depuis 2002, la rue Maurice-Paquet à Beauport porte son nom.

Tronçon TB-3

Le tronçon TB-3 s'étend sur le chemin de la Canardière à partir du 1825, boulevard Henri-Bourassa, bifurque sur le boulevard des Capucins et se rend jusqu'au pont Samson. Si le chemin de la Canardière remonte au XVII^{e} siècle, le boulevard des Capucins (figure 153) n'a été ouvert qu'à la fin du XIX^{e} siècle sous la forme de la 10^{e} Avenue.

Un vaste entrepôt d'outils agricoles est visible sur le plan de Goad de 1912 du côté ouest du chemin de la Canardière, presque dans l'axe du boulevard des Capucins (lot 510, figure 154 et plan 123), ainsi que sur une photographie prise vers 1940 (figure 38). La zone H4 recèlerait les vestiges de la fondation de sa façade en brique et d'un atelier qui occupait son coin sud.

Figure 153 « Intersection 4^{e} Rue et boulevard des Capucins », 1955 (AVQ Q-C1-14-N003368)

Compte tenu qu'il a été ouvert à travers un ancien cadre bâti, la majeure partie du boulevard des Capucins est dotée d'un potentiel archéologique. Entre le chemin de la Canardière et la rue De Beaujeu (zone H5, plan 145), le côté ouest de ce boulevard devrait renfermer le mur de fondation est de divers bâtiments illustrés sur le plan de Goad de 1912 révisé par l'Underwriters' Survey Bureau en 1923 (plans 119 et 125), soit une maison en bois et le moulin à scie, l'usine de rabotage et les hangars à bois de Jos. Lefrançois entre le chemin de la

Canardière et la rue Olier ainsi que des maisons en bois entre la rue Olier et la 8e Rue (figure 155), puis une glacière entre la 8e Rue et la rue De Beaujeu (figure 156). Ces bâtiments, érigés à la suite du lotissement de la ferme de l'Hôtel-Dieu, ont tous été démolis avant 1957, probablement vers 1945 alors que le boulevard a été élargi du côté ouest.

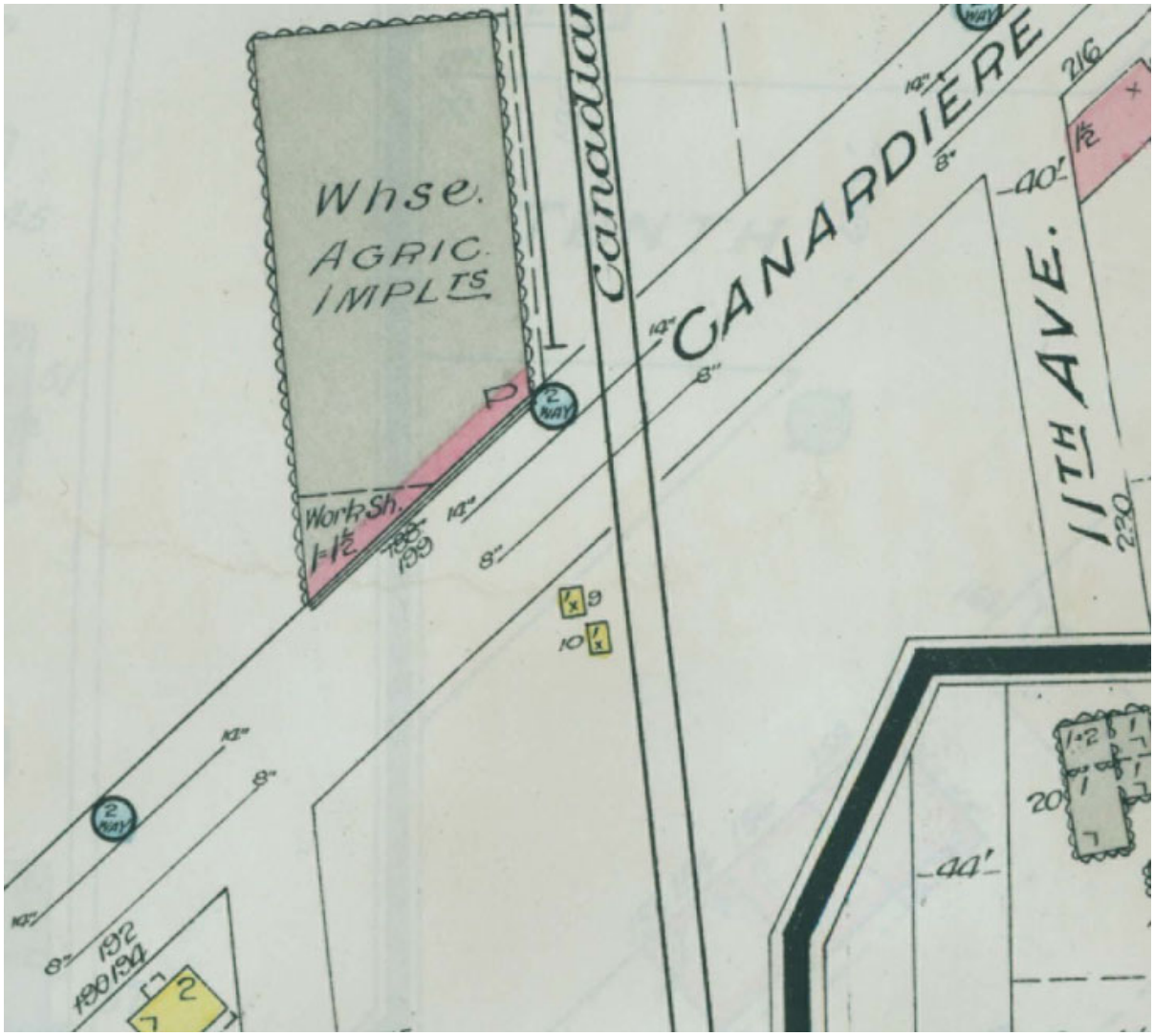

Figure 154 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR)

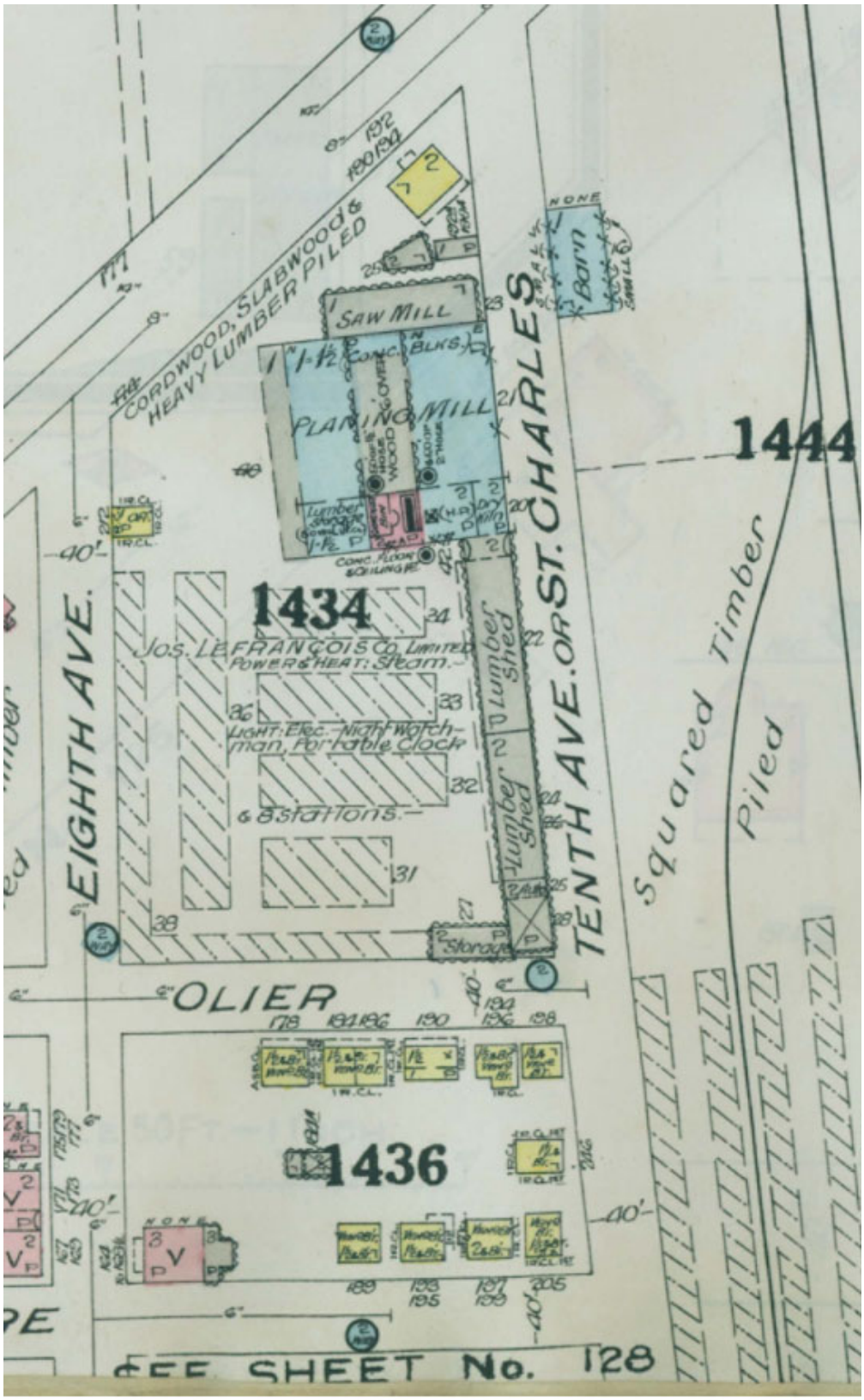

Figure 155 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR)

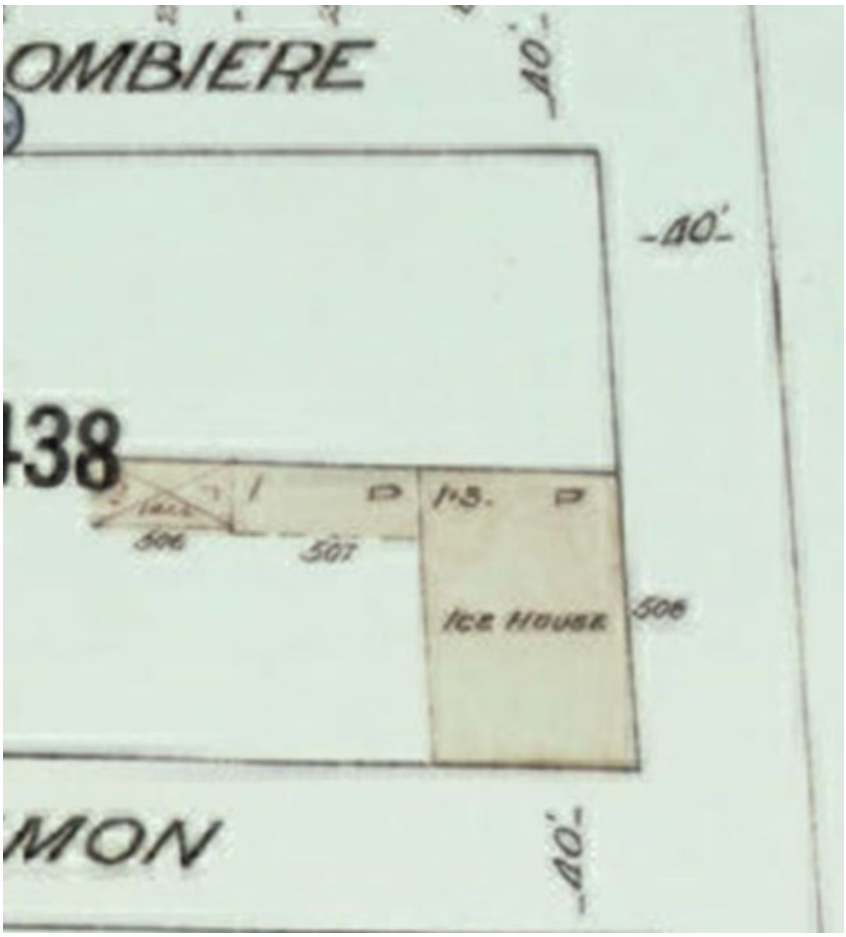

Figure 156 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128)

Du côté est du boulevard des Capucins, sur une terre occupée depuis le XVII[e] siècle[53], la zone H6 (plans 145 et 146) est d'une très grande longueur, de façon à couvrir toute l'emprise de la corderie Brown. On sait que cette corderie fut érigée par Henry Searth et Edward Jackson Dalkin sur le futur lot 515 pour remplacer celle construite par leur père plus au sud-est (futur lot 561).

[53] La terre a été concédée à Jean Charpentier dit Lapaille en 1668. Le plan de de Villeneuve de 1686 illustre une bâtisse (une dépendance selon Sigma-2) sur le futur lot 515 (plan 58). Après être passée aux mains du maître-maçon Jean Chapleau et à ses héritiers, la terre est vendue à Charles Parent en 1725, qui huit ans plus tard déclare y posséder une grange. En 1781, la famille Parent y détient une maison, une grange et une étable. La superposition du plan de Hamilton de 1761 à la trame actuelle (plan 80) montre deux bâtiments de part et d'autre du boulevard des Capucins un peu au sud de la rue De Beaujeu, un sur le futur lot 515 et un sur le futur lot 511; puisque ce plan est relativement peu précis, soit il représente un des bâtiments de la famille Parent et un sur la terre voisine de l'Hôtel-Dieu, soit deux des bâtisses appartenant aux Parent. La propriété est cédée au menuisier Joseph Savard dans les années 1780 et demeure dans la famille Savard jusqu'à sa vente aux frères Dalkin au milieu du XIX[e] siècle. Outre la corderie, signalons aussi la présence, sur le lot 515 non loin du chemin de la Canardière, d'une grange en pierre (figures 23 et 155 et plans 93 et 125).

Construite entre 1828 et 1837[54], la corderie est vendue à Samuel Brown en 1859 et son neveu John en hérite deux ans plus tard. Elle est représentée sur le plan de Sitwell de 1867 (figure 23 et plans 92 et 93), sur une photographie (figure 21) et une peinture (figure 157) du milieu des années 1880 ainsi que sur le plan de Maxwell de 1887 (plans 113 et 114). Selon le recensement de 1871, « Trente hommes et vingt femmes, dont plusieurs jeunes adolescentes employées à filer la fibre, y produisaient chaque année 750 tonnes de cordage, à partir du chanvre, de l'huile et du goudron d'Archangelsk » (Marcil 2000 : 296). Lors d'un emprunt en 1875, John Brown déclare posséder sur le lot 515 « *all the machinery ustensils gear fittings & other things to the aforesaid rope walk belonging and found therein or in the buildings* ». Quinze ans plus tard, Brown vend la corderie à la Consumers Cordage, qui en détient d'autres à Montréal et à Dartmouth.

Lors de sa fondation en 1896, la paroisse Saint-Charles de Limoilou dispose d'une chapelle temporaire aménagée au sein de la corderie. Cette dernière apparaît sur le plan de Goad de 1898 (figure 20 et plan 117). Au sud, un bâtiment en pierre à trois étages abrite les opérations de filage au rez-de-chaussée, l'entreposage du chanvre au premier étage et la préparation du matériel au second étage; y sont annexés à l'est des bâtiments en brique renfermant l'engin à vapeur de 100 chevaux-vapeur, une cheminée haute de 120 pi, une dynamo, une salle de mise en pelote de la ficelle et une salle des machines. On retrouve au nord un entrepôt à charbon, des réservoirs chauffés à la vapeur pour le goudronnage et une salle de mise en lots de la production. Encore plus au nord s'étend la corderie longue de 1195 pi ainsi qu'un entrepôt de cordage en pierre. La propriété est vendue à la compagnie Paquet au début du XX^{e} siècle, qui y aménage des entrepôts. Alors qu'elle s'en départit en 1912 en faveur d'E.T. Nesbitt, l'ancienne corderie n'existe plus et les quelques bâtiments restants sont vacants (figure 158 et plan 120). Nesbitt y installe une manufacture de portes et fenêtres en y ajoutant un vaste bâtiment servant de moulin à scie et d'entrepôt (figure 159). En 1923 (figure 160), ce bâtiment est en reconstruction. L'entreprise ferme vers 1930 et, en 1957, plus rien ne subsiste de l'ancienne corderie (plan 132). La zone H6 devrait contenir des vestiges de cette corderie, peut-être aussi des traces de l'occupation agrodomestique des lieux depuis le XVII^{e} siècle.

De la 4^{e} Rue à la 1re Rue, les zones H7 et H8 (plan 147) ont trait aux vestiges de New Waterford, un village qui se développe à partir du milieu du XIX^{e} siècle au sud de la corderie Brown grâce au lotissement, par Joseph Jones, de ses terrains un peu au nord-ouest de son moulin à scie et de sa villa. Comme les autres villages qui formeront Limoilou en 1893, New Waterford existe grâce à la construction navale et au commerce du bois. On voit ce village sur les plans de Sitwell de 1867 (figure 17 et plan 94) et de Hopkins de 1879 (figure 27), puis sur la photographie de Louis-Prudent Vallée du milieu des années 1880 (figure 21). Il se concentre initialement aux abords de la 4^{e} Rue et de la 3^{e} Rue, pour déborder au sud de cette dernière à la fin du XIX^{e} siècle. En 1889 et 1911, plusieurs maisons du village sont détruites ou

[54] Un plan de H.W. Bayfield de 1827 (BAnQ G/3312/S5C31/1827/B391 CAR) montre une corderie tout près de la rivière Saint-Charles, alors que celui de 1837 du même auteur (Arkéos 2010 : figure 32) la place plus près du chemin de la Canardière.

déménagées afin de permettre l'expansion du réseau ferroviaire, comme en témoignent les plans de Goad de 1898 (figure 32 et plan 118) et de 1912 (figure 36 et plan 121). Ces maisons, presque toutes en bois et accompagnées de dépendances, disparaissent pour la plupart avant 1957 (plan 133) et les autres vers 1970, à l'époque de l'aménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency; aujourd'hui il n'en subsiste qu'une seule, au 1001, 3e Rue (figure 161). Les zones H7 et H8 devraient donc renfermer des vestiges architecturaux, des couches d'occupation ainsi que des artefacts et écofacts témoignant de la formation et du développement de New Waterford et de Limoilou, du milieu du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle.

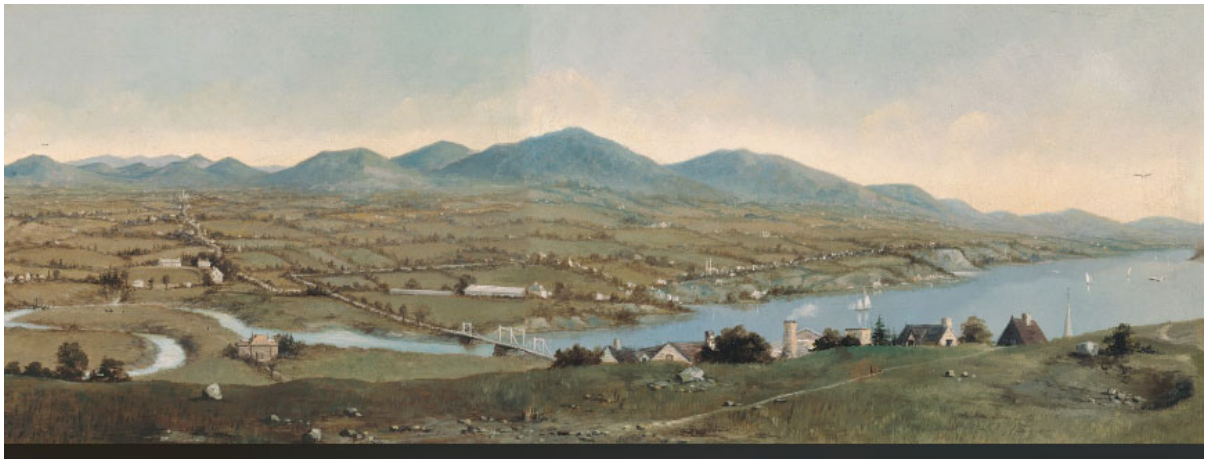

Figure 157 Henry Richard S. Bunnett, « Panoramic View of Quebec and its Surroundings from the Prison Tower of Quebec City », vers 1885 (Musée McCord M883-M885-P1_DA)

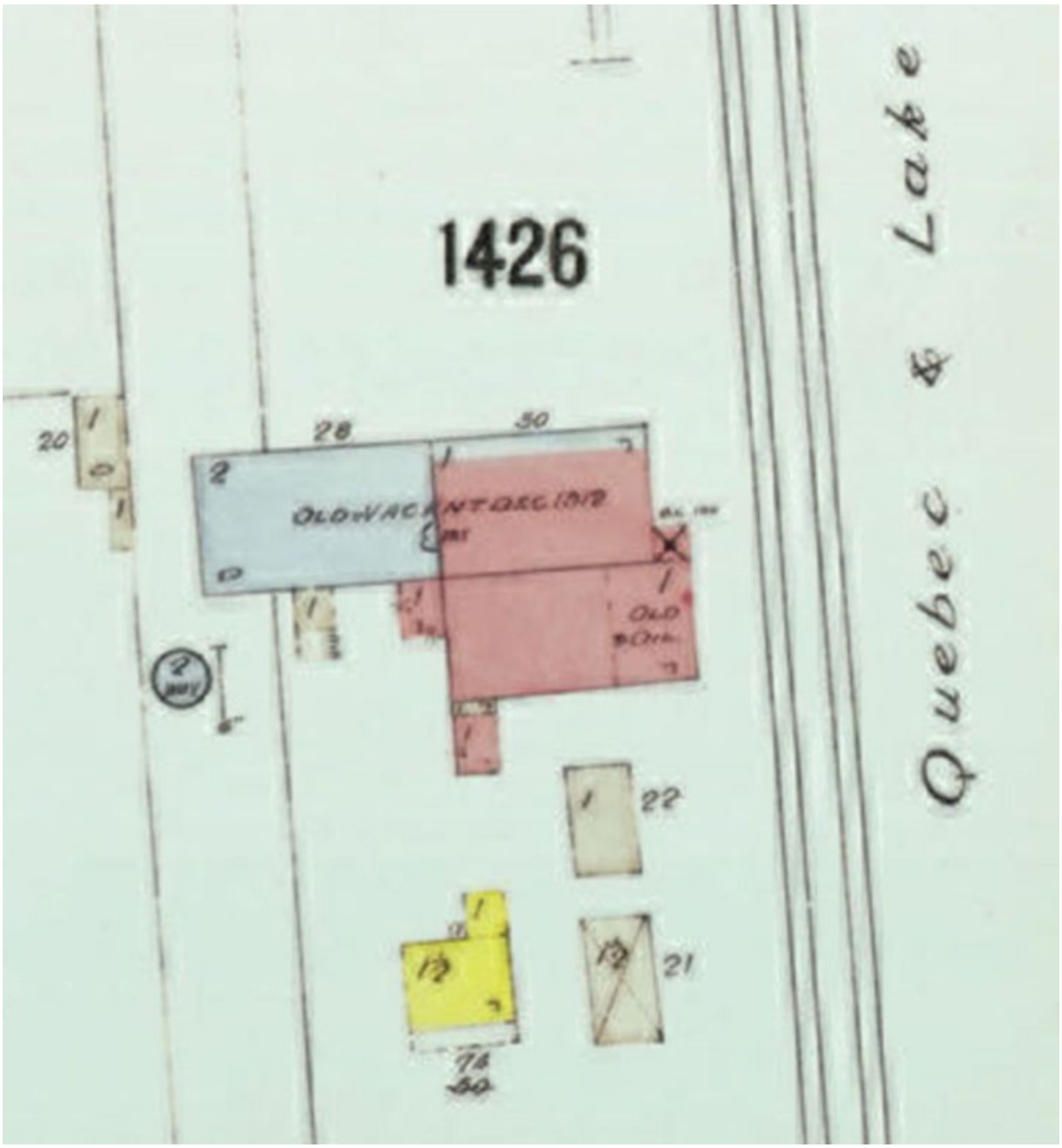

Figure 158 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of Quebec* », 1912 (BAnQ 3027576_128)

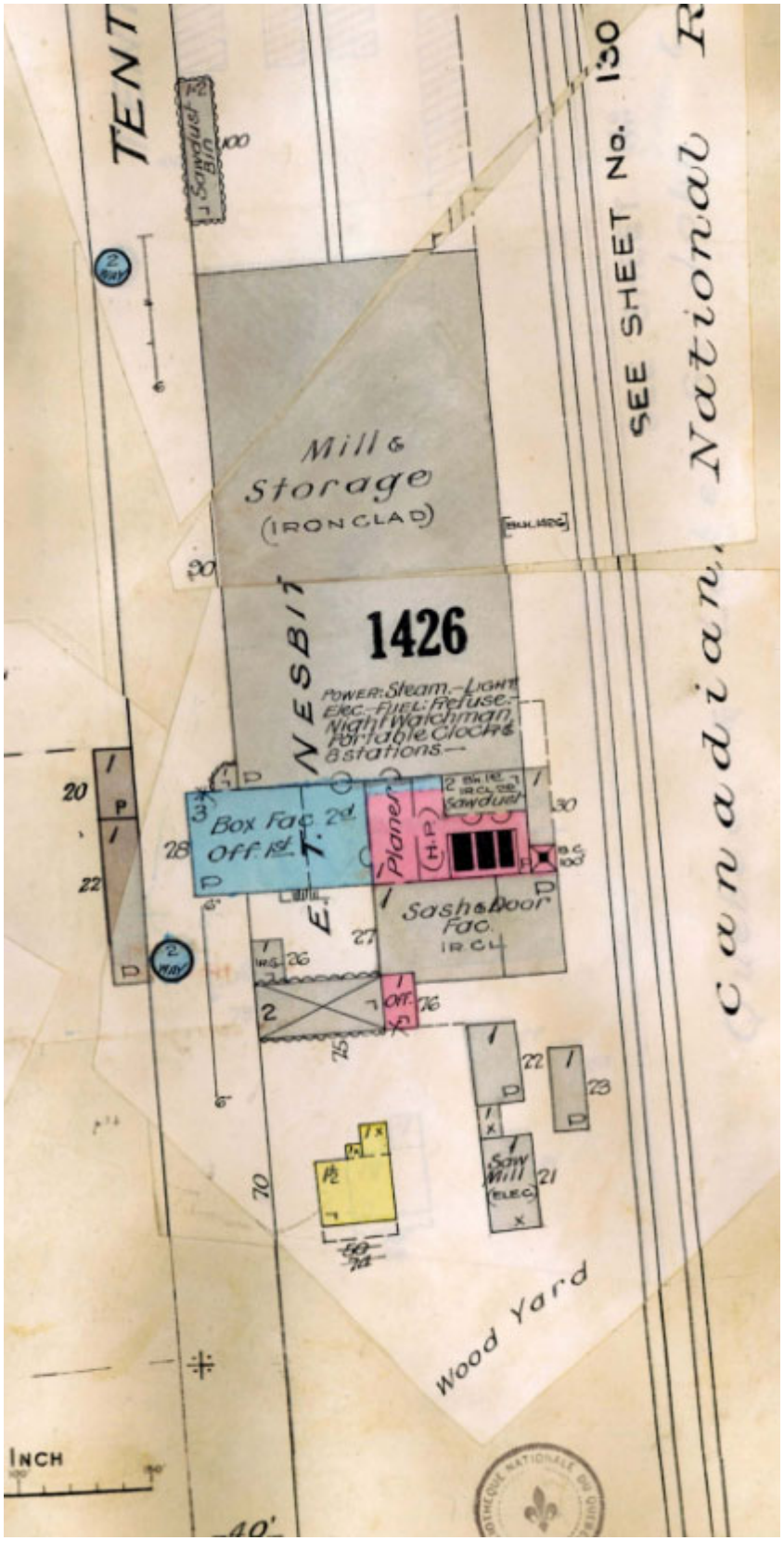

Figure 159 Underwriters' Survey Bureau, « *Limoilou ward* », 1923 (G/3454/Q4:3L55/1912/U53 CAR)

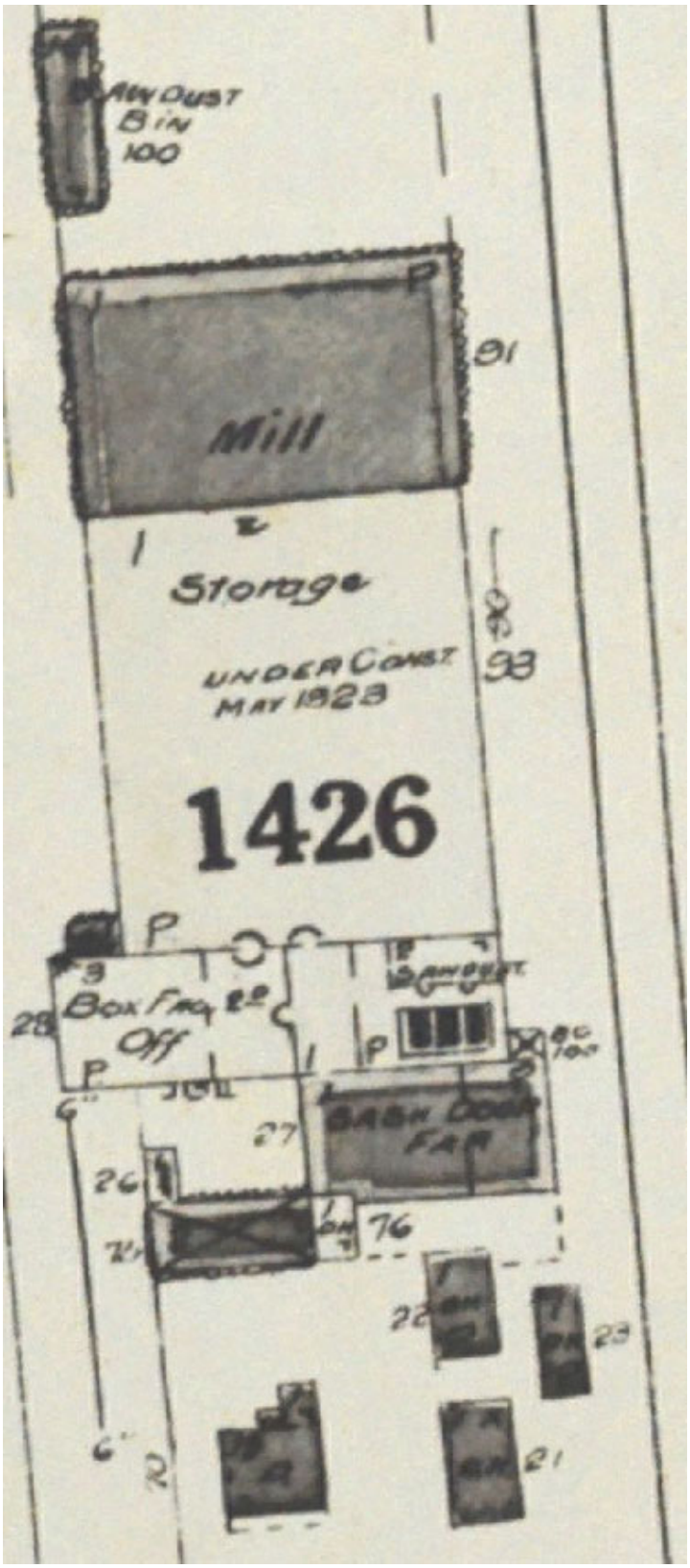

Figure 160 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 G475 U56 1923 étagère atlas 4e)

Figure 161 1001, 3e Rue (photo Martin Royer)

L'extrémité sud du tronçon TB-3 a vraisemblablement accueilli des retranchements en 1759, comme l'illustrent les plans de Hamilton (figure 10 et plan 82) et de Murray (plan 84) de 1761, de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770 (plan 86) et d'autres plans de la même période. Croyant que Wolfe adopterait la même stratégie que Phips près de 70 ans auparavant, c'est-à-dire prendre Québec à revers à partir de la côte de Beauport, Montcalm fait dresser en 1759 « une chaîne de retranchements et une dizaine de redoutes sur le rivage » (Paulette 1994 : 6) entre les rivières Saint-Charles et Montmorency, guidé en cela par les recommandations formulées par l'ingénieur militaire Nicolas Sarrebource de Pontleroy (Castonguay, Dandenault 2015a : 38). Dans le même secteur, le plan de Duberger de 1808 (plan 87) montre la tour Martello n° 5; cependant, seules les tours nos 1 à 4 ont été érigées et ce, à la haute-ville de Québec entre 1808 et 1812. Par ailleurs, les plans de Sitwell de 1867 (figure 22 et plan 96) et de Maxwell de 1887 y représentent quelques bâtisses, dont certaines ont pu être érigées par les marchands de bois Anderson et Paradis. Malgré les perturbations majeures engendrées par la construction du pont Samson et par la mise en place des piles supportant l'autoroute Dufferin-Montmorency, des traces des retranchements de 1759 et de bâtisses de la deuxième moitié du XIXe siècle sont peut-être conservées dans la zone H9 (plan 148).

6.1.2 Tronçons TB-4 et TB-5

Potentiel archéologique préhistorique (tronçon TB-5)

La portion du tronçon TB-5 qui a été soumise à une analyse du potentiel archéologique préhistorique correspond au boulevard Charest Ouest entre le boulevard Langelier à l'est et la rue Signaï à l'ouest. Dans ce secteur de la ville de Québec, il est particulièrement difficile de reconnaître la topographie originelle du terrain en raison des modifications qui y ont été apportées. L'altitude des sols naturels tels qu'observés lors des précédentes interventions archéologiques démontre que le secteur était vraisemblablement constitué d'une large terrasse. En effet, alors que la surface du sol naturel à la hauteur de la rue des Commissaires a été mise au jour autour de 11,25 m NMM (Ruralys 2014) et entre 11 m et 11,50 m NMM le long du boulevard Langelier (Rouleau et Fortier 2011 et Ruralys 2016), le sommet du sol naturel à la hauteur de l'aire d'étude du tronçon TB-5 a été observé à environ 12 m d'altitude NMM (Ruralys 2016). Ces trois secteurs sont possiblement situés sur une même terrasse. Le niveau du sol naturel remonte sensiblement vers le sud, puisqu'il a été observé à 15 m d'altitude NMM à la hauteur du site de la rue Jérôme (site CeEt-894, Rouleau et Fortier 2011).

Le drainage est déterminé par les types de dépôts meubles et la pente du terrain. L'ensemble de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou, où se trouve l'aire d'étude, est recouvert de sédiments marins et d'alluvions apportés par le Proto-Saint-Laurent et par la rivière Saint-Charles (LaSalle 1972 : 37 et Morneau 1989 : 38). Sous les 15 m d'altitude NMM, les sols sont composés de limons sableux estuariens et, en moindre quantité, d'argile marine. Bien que ce secteur de la basse-ville soit aujourd'hui relativement plat en apparence, on observait à une certaine époque des cordons littoraux et des plages composés de sables, de galets et de blocs glaciels (Morneau 1989 : 42). Il s'agit généralement de sols bien drainés en raison de la grossièreté de la matrice sablo-graveleuse.

En se basant sur les travaux de Lamarche (2011) sur la fluctuation du niveau des eaux marines, lacustres et fluviales, il peut être déterminé qu'en raison de son altitude relativement basse, soit environ 12 m NMM, le territoire a pu être exondé entre 9500 et environ 6700 ans AA avant d'être à nouveau submergé lors de la Transgression laurentienne. Ce dû n'être que pour une courte période puisque quelques centaines d'années plus tard (environ 800 ans), les eaux se retirèrent à nouveau et définitivement du secteur. L'aire d'étude a donc pu être habitable de façon relativement précoce. Les travaux faits par Ruralys en 2015, qui ont mené à l'agrandissement des limites du site CeEt-884, ont permis d'élaborer l'hypothèse que « lors de cette transgression, le sol aurait été érodé et les artéfacts redéposés le long du boulevard Langelier entre 6 000 ans et 5 500 ans AA. Les éclats de chert retrouvés sur le site CeEt-884 proviendraient donc d'une occupation antérieure à 6 000 ans AA » (Ruralys 2016 : 179).

Après un retrait définitif des eaux fluviales de l'aire d'étude, le cours d'eau le plus imposant du secteur devenait évidemment la rivière Saint-Charles. Avant d'être détournée, elle se trouvait à moins de 500 m de l'aire d'étude, encore plus près lors des remontées eustatiques.

Il ne faut toutefois pas oublier que le tronçon à l'étude se trouve entre deux ruisseaux qui drainent les eaux prenant leur source à la base du coteau Sainte-Geneviève (figure 162).

L'aire d'étude est située à la limite de la formation de Les Fonds, du Groupe de Lorraine et des shales d'Utica et ne semble pas présenter de ressource géologique d'intérêt. Ces ensembles géologiques sont séparés par une faille qui longe plus ou moins le tracé actuel du boulevard Charest. Des affleurements de chert ont cependant été observés en de nombreux endroits de la falaise située au sud (Duval 2011 : 71); ce type de pierre se taille aisément pour en faire des outils. Il est d'ailleurs possible de trouver, à la base de la falaise et dans les sols naturels du quartier Saint-Roch, des nodules de chert qui se sont détachés de la falaise.

La limite entre les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch est déjà bien connue pour ses richesses archéologiques préhistoriques. Les artefacts ont été découverts dans de nombreuses couches, ne présentent pas de réelle concentration et ont presque invariablement des arrêtes émoussées qui découleraient d'un battage par l'eau, soit lors de la Transgression de Mitis, soit lors de la Transgression laurentienne. La remontée des eaux aurait d'ailleurs mené à une redistribution des artefacts. De plus, il y a une absence généralisée de structure. Se basant sur ces caractéristiques, certains attribuent ces occupations à la période Sylvicole (3000 à 450 ans AA, Chapdelaine *et al*. 1993, Rouleau et Fortier 2011 et Ruralys 2014), ou à l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA, Chrétien et Bernier 2002, Rouleau et Fortier 2011 et Ruralys 2016).

Le potentiel archéologique préhistorique du segment du tronçon TB-5 situé entre le boulevard Langelier et la rue Signaï tient principalement en la présence des sites CeEt-600, CeEt-884 et CeEt-894 à proximité. Le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), situé en rive sud de la rivière Saint-Charles, a livré ses premiers artefacts préhistoriques en 1991, alors qu'une équipe d'archéologues de l'Université de Montréal a inventorié le terrain des Augustines de Québec afin de localiser une occupation iroquoienne (Chapdelaine *et al*. 1993). Bien que des artefacts lithiques (dont plusieurs outils en chert) aient été récoltés, l'absence de poterie amène Chapdelaine à proposer que l'occupation daterait de l'Archaïque (avant 3000 ans AA) ou du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA). Ces deux périodes correspondent à de fortes remontées du niveau de l'eau, ce qui pourrait être à l'origine de l'émoussé observable sur les objets récoltés (Chapdelaine *et al*. 1993 : 16).

Des interventions subséquentes ont confirmé que l'occupation humaine durant la préhistoire s'étendait sur une grande partie du terrain de l'Hôpital général de Québec (Chrétien et Bernier 2002) et sous la rue des Commissaires Ouest (Ruralys 2014). Chrétien et Bernier (2002) situent la période d'occupation du site au cours de la première moitié de l'Archaïque supérieur. En 2013, la surveillance archéologique de travaux de voirie dans la rue des Commissaires Ouest a mené à la récolte de près d'une centaine de produits de débitage et d'outils en pierre taillée. Ces découvertes ont été incorporées au site CeEt-600. La présence d'artefacts lithiques taillés dans une couche contenant également des artefacts du Régime français permet de supposer que le secteur a été occupé par des autochtones au début de la période historique (Ruralys 2014 : 71).

Les interventions archéologiques qui ont été menées sur le terrain du moulin à vent de l'Hôpital général et sous le boulevard Langelier (CeEt-884) ont permis de confirmer que l'occupation du site CeEt-600 se poursuit plus au sud (Rouleau et Fortier 2011). En effet, des produits de débitage et des outils en pierre ont été observés dans des couches de sable qui pourraient avoir été mises en place durant l'Archaïque et le Sylvicole. D'autres surveillances archéologiques dans l'emprise du boulevard Langelier en 2015 ont révélé que le site se poursuivait vers l'est à la hauteur de la rue du Roi.

Le site ayant livré des vestiges préhistoriques se trouvant le plus près du tronçon TB-5 est CeEt-884. Il a tout d'abord été identifié lors d'une surveillance archéologique à l'automne 2009, alors que de nombreux outils et produits de débitage en chert de Québec ont été récoltés sous le boulevard Langelier entre les rues des Commissaires Ouest et Notre-Dame-des-Anges (Rouleau et Fortier 2011). Une surveillance archéologique supplémentaire a par la suite été réalisée entre la rue Notre-Dame-des-Anges et le boulevard Charest (Ruralys 2016), permettant ainsi d'agrandir le site CeEt-884. Ce dernier couvre également le terrain du moulin à vent de l'Hôpital général (Rouleau et Fortier 2011).

Lors d'une surveillance archéologique dans la rue Jérôme (CeEt-894), quelques artefacts ont été récoltés (Rouleau 2011). Ceux-ci sont semblables aux artefacts découverts plus au nord, indiquant possiblement une occupation d'une grande partie du territoire situé entre la rivière Saint-Charles et la falaise de Québec au cours de la préhistoire. Puisque l'aire d'étude se trouve entre les sites CeEt-884 et CeEt-894, il est fort possible que d'autres éléments datant de la même époque puissent être mis au jour. Cependant, aucun artefact préhistorique n'a été observé sur le boulevard Langelier au sud du boulevard Charest (Ruralys 2016).

À l'examen des données exposées, un potentiel archéologique préhistorique a donc été établi dans le tronçon TB-5 (zone P2). Le potentiel archéologique s'étend partout où il n'y a pas de constructions profondes (plan 149).

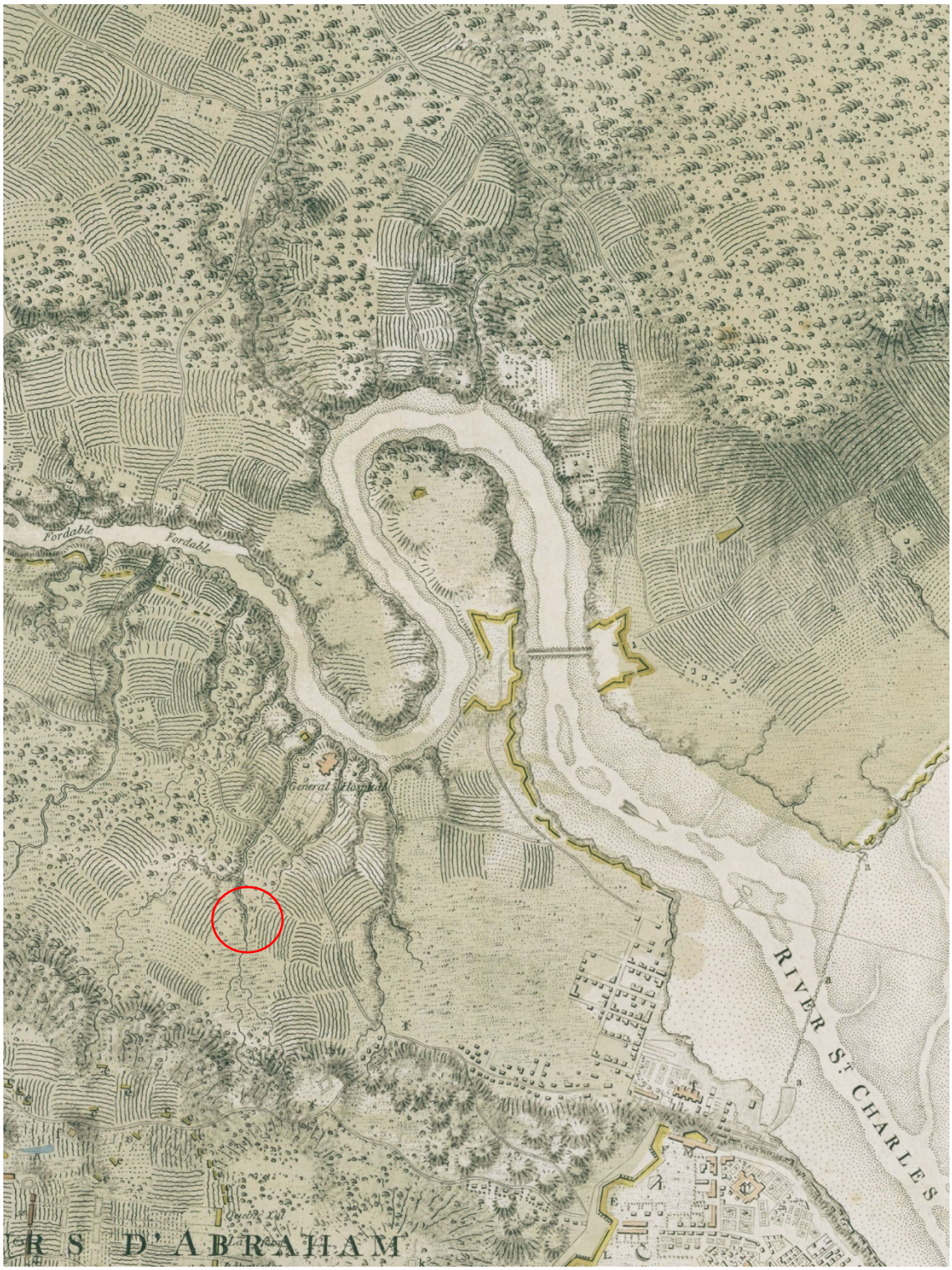

Figure 162 Joseph Frederic Wallet DesBarres *et al.*, « *A Plan of Quebec and Environs* », vers 1778 (BAC H11/349/Quebec/1759) – le cercle entoure la localisation approximative de l'extrémité ouest du tronçon TB-5.

Potentiel archéologique historique

Les plans 150 à 208 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 209 à 217.

Tronçon TB-4

Le tronçon TB-4 débute à l'extrémité nord du pont-tunnel Joseph-Samson, parcourt le boulevard Jean-Lesage, bifurque vers l'ouest sur la rue Saint-Paul et se poursuit sur le boulevard Charest Ouest jusqu'à la rue Monseigneur-Gauvreau. Le pont Samson a été construit en 1930 et reconstruit au milieu des années 1980, dans la foulée de l'érection du palais de justice et de l'aménagement du boulevard Jean-Lesage. Plus au sud, un segment de la rue Saint-Paul existe dès le milieu du XVIII^{e} siècle, même si l'ouverture officielle de cette rue ne date que de 1816. Dans son prolongement vers l'ouest existe aujourd'hui le boulevard Charest Ouest, créé à la fin des années 1920 en rasant les bâtiments du côté sud de la rue des Fossés.

Un quai s'étendait sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles dans les années 1860 au coin sud-est des terres de l'Hôtel-Dieu, à l'emplacement actuel du pont Samson (figure 163 et plan 175). Il disparaît probablement en 1884 lors de l'implantation, immédiatement à l'est, du pont ferroviaire Sainte-Anne. La construction du pont Samson en 1930, le bétonnage des rives et le dragage de la rivière à la fin des années 1960 (Dumont 1998 : 30) ainsi que la reconstruction du pont-tunnel Joseph-Samson au milieu des années 1980 ont pu entraîner la destruction des vestiges de ce quai, mais un potentiel archéologique moyen[55] est tout de même attribué à l'extrémité nord du tronçon TB-4 (zone H10, plan 209).

[55] Ce potentiel archéologique concerne le lit de la rivière, pas le pont-tunnel.

Figure 163 Honorius Sisson Sitwell, « *Fortifications survey* », 1867 (BAnQ 03Q_P600S4SS2D634P11) – en haut à gauche, le quai au coin sud-est des terres de l'Hôtel-Dieu, en bas à droite le quai de l'usine à gaz et son prolongement vers le nord-ouest et, en bas au centre, le quai Caron.

Au début des années 1830, l'érection du marché Saint-Paul entraîne le remblaiement partiel de la rivière Saint-Charles et la construction du quai Orléans (Benoît *et al*. 1988 : 66), qui accueillera la première usine à gaz de Québec en 1847. Ce quai sera prolongé au début des années 1860 vers le nord-ouest (figure 163 et plan 176), puis remblayé à la fin des années 1920 ou au début des années 1930. Selon le plan de Sitwell de 1867, dont la précision est réputée, ce prolongement du quai aurait traversé l'aire d'étude du tronçon TB-4 un peu au sud de l'entrée nord du pont-tunnel Joseph-Samson; des vestiges pourraient en être préservés un peu plus à l'ouest (zone H11, plan 210). Plus au sud, le quai Caron a été érigé par la Ville de Québec dans les années 1850 (Benoît *et al*. 1988 : 68). Il a été en majeure partie remblayé au tournant du XX^{e} siècle (plan 199), puis recouvert par des installations ferroviaires au début des

années 1910. Malgré la présence de divers services publics, des vestiges du quai Caron pourraient être découverts dans l'aire d'étude à l'est du palais de justice (zone H12, plan 210).

L'occupation plus au sud, aux abords de la rue Saint-Paul, est plus ancienne. Avant même l'implantation d'établissements domestiques à cet endroit, une redoute y est érigée en 1691 (Charbonneau 2008 : 62). En effet la redoute Saint-Nicolas, comme dix autres, est alors construite en pierre à quelque distance du palais de l'Intendant et intégrée à la palissade aménagée l'année précédente sous la direction du major Provost et ce, en prévision de l'arrivée à Québec de la flotte de William Phips (figures 164 et 165 et plan 152). Au deuxième quart du XVIII[e] siècle, la redoute est dotée d'un appentis à l'ouest et l'ensemble sert d'entrepôt (figure 166 et plan 155); il est détruit au début du Régime anglais, peut-être « par l'action des éléments naturels » (La Roche 1989 : 48). Sauf celui de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770 qui place cet ensemble plus à l'ouest (plan 160), les plans anciens[56] l'illustrent à un endroit qui correspond aujourd'hui à l'extrémité sud du boulevard Jean-Lesage et aux abords du coin nord-est de ce boulevard et de la rue Saint-Paul (plans 152 à 156 et 158). En 1988 et 1989, des interventions archéologiques sur ce coin nord-est et un peu plus au nord n'ont pas permis de mettre au jour des vestiges de la palissade, de la redoute et de son appentis, de sorte qu'il faudrait chercher plus à l'ouest, dans l'emprise du boulevard (zone H13, plan 211).

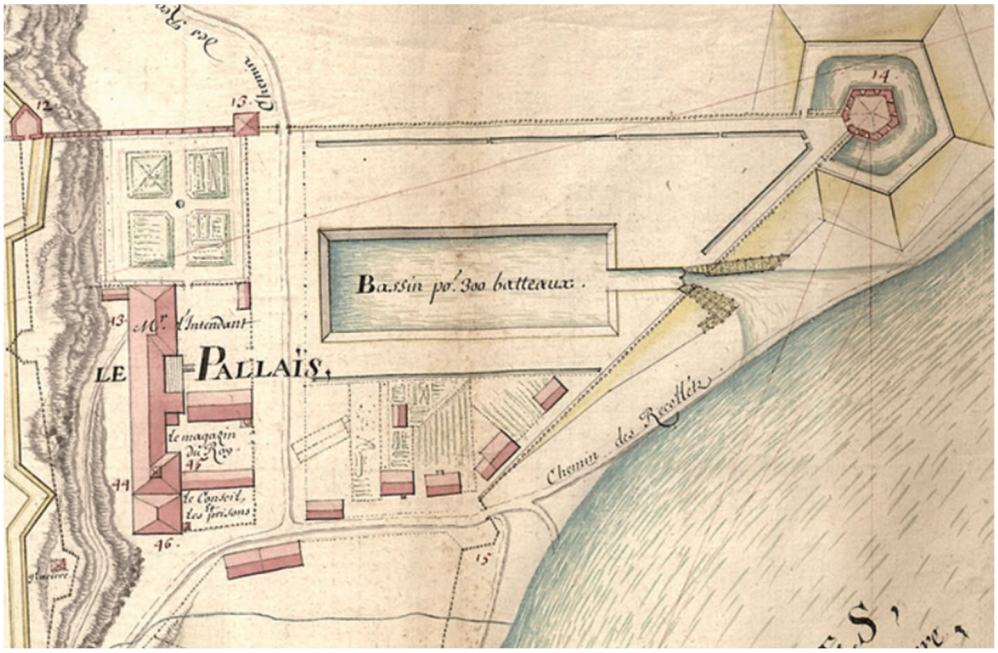

Figure 164 Robert de Villeneuve, « Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification », 1692 (BAC Ph/340/Québec/[1692]) – le nord est à droite. La redoute Saint-Nicolas apparaît en rouge en haut à droite, alors que les éléments en jaune sont projetés.

[56] Ces plans révèlent que la redoute Saint-Nicolas était pentagonale, épousant en quelque sorte la forme d'un bastion à gorge fermée.

Figure 165 Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM FR CAOM 3DFC375A) – le nord est au coin supérieur droit. La redoute Saint-Nicolas, en haut à droite, est entourée par la palissade.

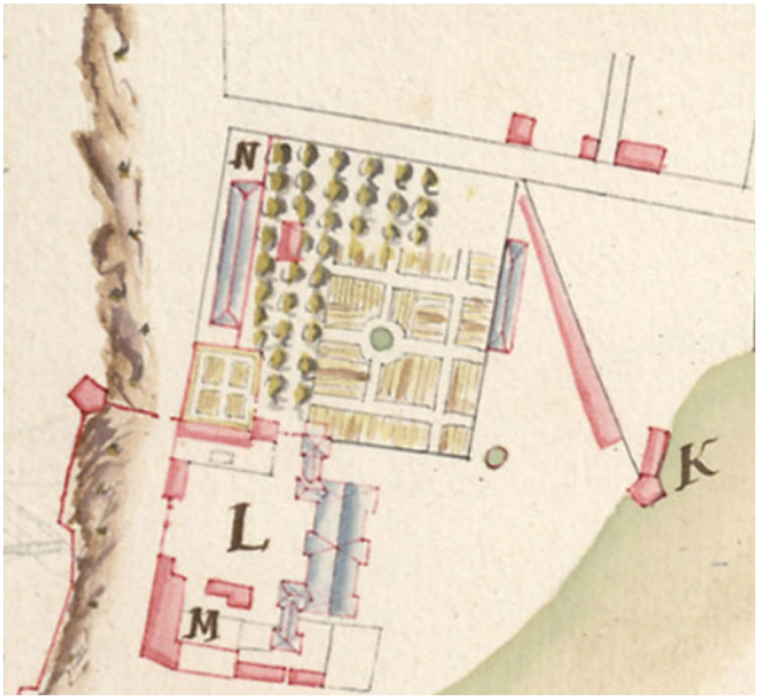

Figure 166 Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1742 (ANOM DAFCAOM03_03DFC0418A03_H)– le nord est à droite. La redoute Saint-Nicolas est en K.

Un peu plus à l'ouest, le plan de Chaussegros de Léry de 1742 (figure 166 et plan 155) serait le premier à montrer quelques bâtiments à l'extrémité ouest de la rue Saint-Paul. À la fin du Régime français, le cadre bâti (sans doute domestique) se poursuit vers l'ouest le long de la rue des Fossés (ouverte en 1739[57]), soit jusqu'à la limite ouest du tronçon TB-4 (figure 167 et plans 155, 157, 159 et 161). Tracé quelques années après l'invasion américaine, soit en 1779, le plan de Marr (figure 168 et plan 164) représente un cadre bâti un peu plus disparate et partiellement en ruines le long de la rue Saint-Paul. La reconstruction suivra à la fin du XVIII^{e} siècle (plans 166, 170 et 172), mais il semble que ce n'est qu'à la fin du XIX^{e} siècle que l'occupation devient véritablement dense à cet endroit, soit en bordure de la rue des Fossés (plan 193); des magasins et des hangars se trouvent alors à l'est de la rue Saint-Roch, alors qu'à l'ouest vers la rue Grant (Monseigneur-Gauvreau), la rue des Fossés connaît une vocation domestique du côté sud et mixte (domestique et commerciale) du côté nord (figure 169). On note en 1907 l'implantation de la Quebec Cartage & Transfer, une compagnie de transport fondée par l'homme d'affaires et député Rodolphe Forget, dans la moitié est du quadrilatère des Fossés/Saint-Roch/Sainte-Marguerite/Saint-Dominique (figures 170 et 171 et plan 201). En 1929, les bâtiments du côté sud de la rue des Fossés sont rasés afin de permettre l'aménagement du boulevard Charest.

Figure 167 Board of Ordnance, « *Plan of Quebec* », 1760 (BAC NMC 21859)– le nord est à droite.

[57] L'ouverture des rues Saint-Joseph et Saint-Roch remonte à la même période, tout comme celle de la rue du Pont.

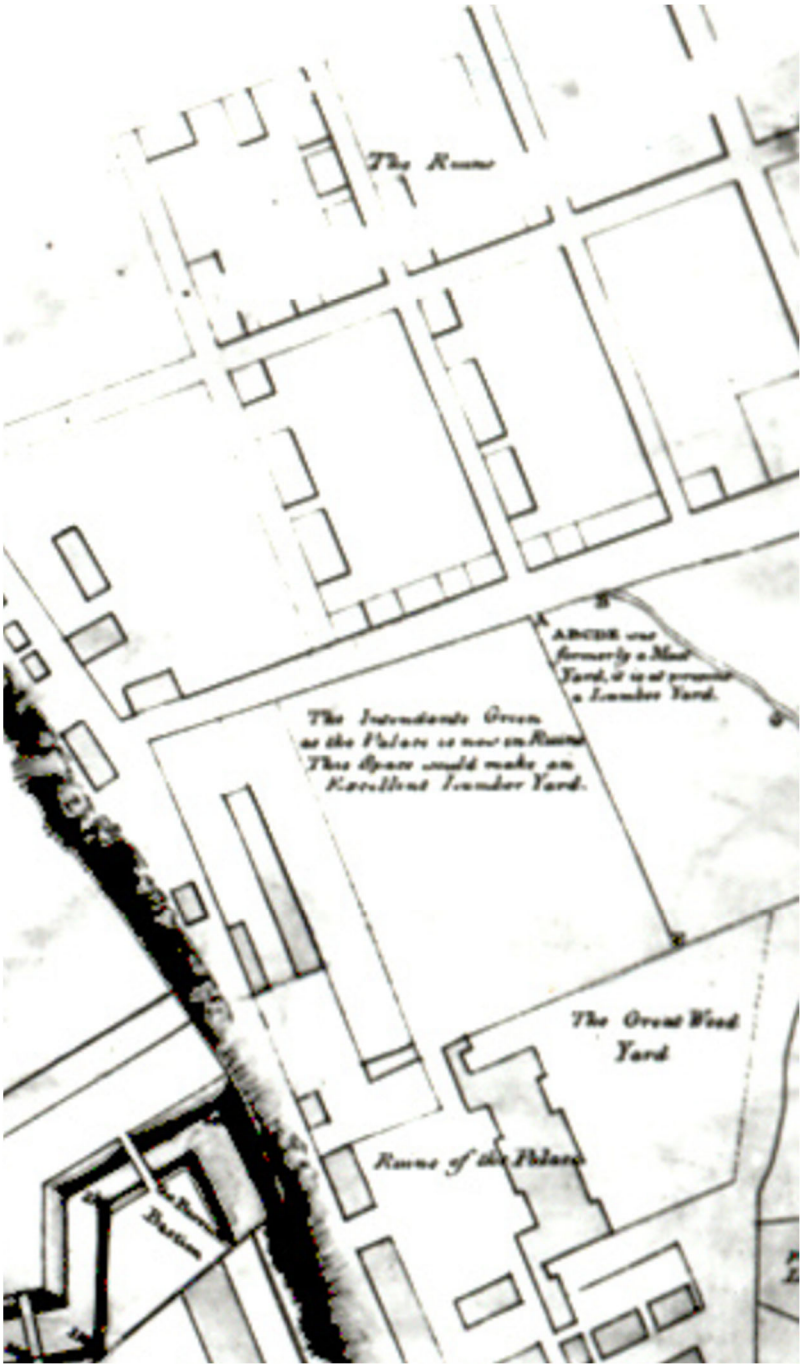

Figure 168 John Marr, « Plan of the City of Quebec and its Fortifications and of ground without side beyond the Heights of Abraham », 1779 (BAC NMC 55479) – le nord est à droite.

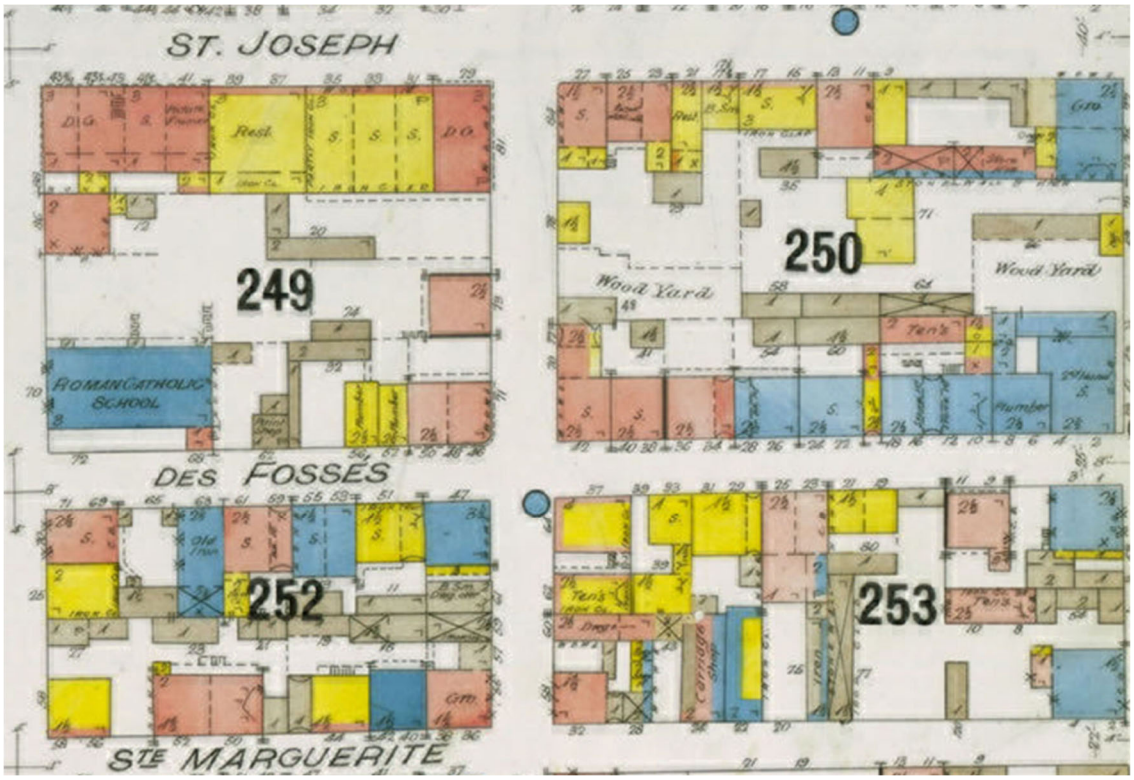

Figure 169 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

Figure 170 « Quebec Cartage & Transfer Co Ltd », vers 1912 (AVQ CI-N-9006)

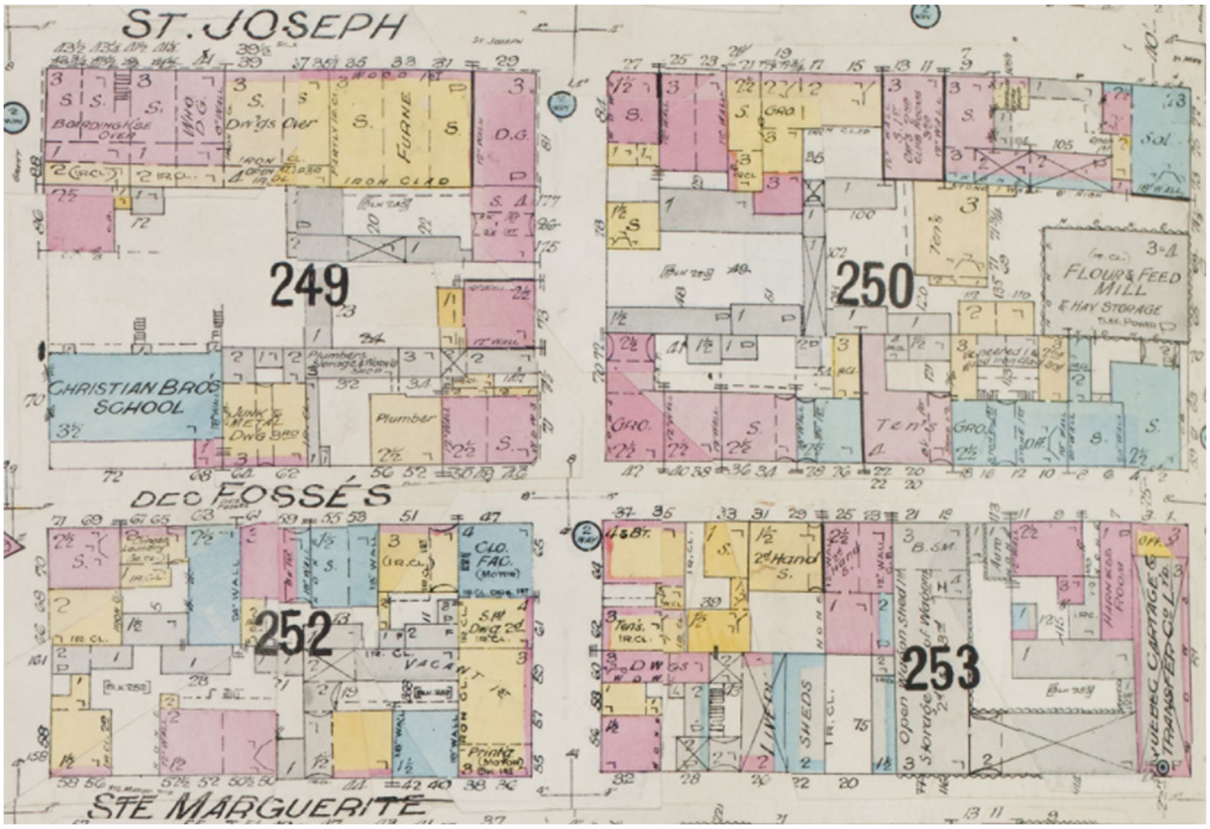

Figure 171 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

S'étendant à l'ouest de la rue Vallière, la zone H14 (plan 212), outre des vestiges de hangars et de magasins de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, recèle peut-être les traces d'un fossé ou de clôtures qui auraient été aménagés à l'ouest de la redoute Saint-Nicolas (figures 166 à 168 et plans 155, 159 et 164). Du côté nord de la rue Saint-Paul sous l'autoroute Dufferin-Montmorency, un endroit habité depuis le deuxième quart du XVIII^e^ siècle, c'est plutôt la fonction commerciale des lieux au tournant du XX^e^ siècle qui serait représentée. Du côté sud immédiatement à l'ouest de l'axe de la rue de l'Éperon (rue Saint-Roch), la zone H15 (plan 212) renfermerait des vestiges de la Quebec Cartage & Transfer (figure 170), en particulier ceux des bureaux, de la salle des harnais et d'une forge (figure 171 et plan 201); on pourrait aussi y trouver des traces de la maison en pierre encore présente à cet endroit au tournant du XX^e^ siècle (figure 169 et plan 193) et qui datait probablement de la fin des années 1820[58]. Plus à l'ouest jusqu'au tronçon TB-5, des témoins de l'occupation domestique depuis la fin du Régime français sont peut-être conservés sous les dépôts plus tardifs, plutôt associés à la vocation commerciale de la fin du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^ siècle.

[58] En 1827, le menuisier Louis Blouin engage le maçon Alexis Blouin (son père ou son frère?) pour « construire une maison en pierre à deux étages de 22' x 34', rue Saint-Roch ». Peut-être reconstruite en 1843 et réparée trois ans plus tard, elle fut vendue en 1876 par sa fille Marie Josephte Blouin; on apprend dans l'acte de vente que la maison était dotée d'une cave.

Tronçon TB-5

Le tronçon TB-5 s'étend sur le boulevard Charest, de la rue Monseigneur-Gauvreau jusqu'à la rue De Mazenod. Ce boulevard, rappelons-le, a été aménagé à la fin des années 1920 et au début des années 1930 à la suite de la démolition des bâtiments du côté sud de la rue des Fossés (à l'est de la rue de la Couronne), du côté nord de la rue Bélair (entre les rues de la Couronne et Dorchester) et de part et d'autre de la rue Charest (à l'ouest de la rue Dorchester).

Entre les rues Monseigneur-Gauvreau et de la Chapelle, malgré la découverte de quelques vestiges antérieurs à l'incendie de 1845 sur certains sites (CeEt-510, CeEt-518 à 520, CeEt-763 et CeEt-795, plan 48), le potentiel archéologique a essentiellement trait à l'occupation domestique et commerciale du côté sud de la rue des Fossés à partir du milieu du XIX^{e} siècle. La partie est de la zone H16 (plan 213) couvre ainsi l'ensemble de la superficie des lots de ce versant sud de la rue des Fossés, de la façade des bâtiments en front de la rue jusqu'au mur arrière des dépendances en fond de cour. Cependant, ici et plus à l'ouest, le potentiel archéologique est limité par le fait que l'occupation est moins ancienne que dans le tronçon TB-4 et par la présence de divers services publics enfouis.

Certains emplacements de la partie est de la zone H16 méritent tout de même qu'on s'y attarde quelque peu. Sur le lot 1601 (plan 181), le cordonnier Jean Baptiste L'Heureux engage en octobre 1846 le menuisier Charles Huot pour « réparer une maison en pierre à 3 étages », puis le même menuisier est à nouveau engagé en janvier 1847 pour construire une telle maison; en fait, les deux actes notariés concernent vraisemblablement l'érection d'une même habitation. Le cordonnier L'Heureux occupe encore la maison en 1860, mais selon le plan de Sanborn de 1875 (figure 172), l'étage au-dessus du rez-de-chaussée du 31, rue des Fossés est occupé par un photographe – il s'agit sans doute de Jules-Ernest Livernois (petit-fils de Jean-Baptiste L'Heureux et fils de la photographe Élise L'Heureux), qui achète la « *cut stone house three stories high* » en 1881[59]. Voisin à l'ouest, le lot 1600 est occupé en 1851 par deux maisons en brique de deux étages, dont la façade doit être peinturée. En 1875, on y trouve un ferblantier ainsi que des chambres et pensions. Alors qu'elles appartiennent au pilote Joseph Gravel, une de ces maisons est réparée en 1884 suivant les plans de l'architecte François-Xavier Berlinguet, dont plusieurs œuvres subsistent à Québec et qui fut président de l'Ordre des architectes de la province de Québec en 1891. Encore plus à l'ouest, le lot 1595 accueille des meubliers en 1850 et 1860. En 1875 existe au 45, rue des Fossés une maison en brique à deux étages avec murs mitoyens en pierre ainsi qu'un hangar à deux étages en brique au sud-ouest, adjacent à une boutique de charpentier partiellement en pierre. Une maison en brique était encore présente à cet endroit en 1910, probablement celle du milieu du XIX^{e} siècle. Sur le lot 1593 au coin sud-est des rues des Fossés et Craig (du Pont), le marchand William Venner fait construire en 1845-1846 une maison en brique à deux étages selon des plans de l'architecte Pierre Gauvreau, qui dessine « au-delà d'une trentaine de maisons et quelques édifices commerciaux » de 1844 à 1848 (Noppen et Richardson 1982); Venner fait aussi ériger deux

[59] Un acte de vente au commis-marchand Joseph Édouard Boily en 1893 indique que seule la façade est en pierre de taille.

ailes de 16 pi x 23 pi et de 12 pi x 23 pi à l'arrière de la maison. En 1875 (figure 172), l'édifice abrite des chambres et pensions ainsi qu'un tailleur. Selon le plan de Goad de 1898, la moitié ouest de la maison accueille alors une épicerie, alors que la moitié est est une habitation. Le plan de 1910 du même auteur indique une même fonction pour la moitié ouest, mais celle de mercerie pour la moitié est; un ferblantier occupe cette partie en 1923. Notons enfin que le lot 1592, au coin sud-ouest des rues des Fossés et Craig, ainsi que le lot 1589 un peu plus à l'ouest (plan 182), ont respectivement été occupés par le cordonnier François-Xavier Fournier et le charpentier de navires Joseph Leblond au milieu du XIX^{e} siècle. Tel qu'il a été mentionné précédemment, tous les édifices du côté sud de la rue des Fossés ont été démolis en 1929 pour permettre l'aménagement du boulevard Charest.

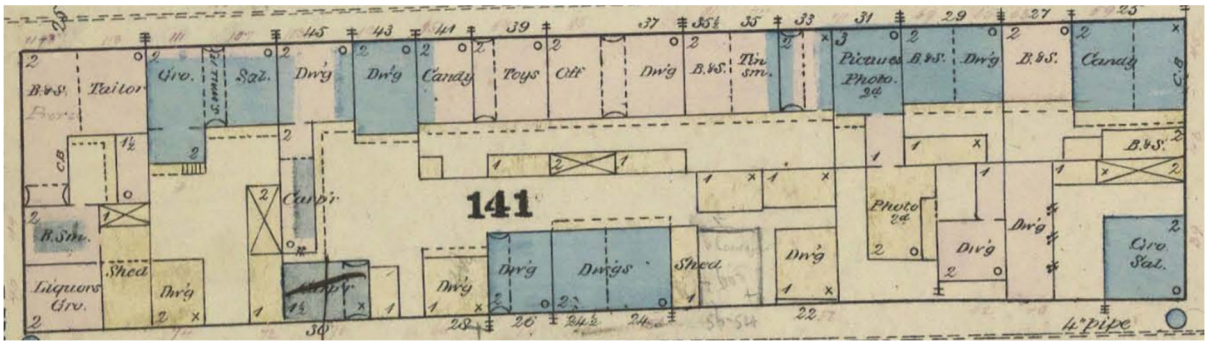

Figure 172 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_013)

Le segment du boulevard Charest Est entre les rues de la Chapelle et de la Couronne représentait, avant 1929, l'extrémité ouest de la rue des Fossés. Surtout domestique dans les années 1870, sa vocation devient plus commerciale à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle. Comme la partie est, la partie ouest de la zone H16 (plan 214) a parfois trait à des emplacements occupés au milieu du XIX^{e} siècle par des artisans tels qu'un cordonnier (lot 1582, plan 182), des menuisiers (lot 1572) et un tailleur (lot 1567)[60]. Par sa position enviable au coin sud-est des rues de la Couronne et des Fossés, le lot 1566 a connu une fonction commerciale dès le troisième quart du XIX^{e} siècle et ce, par la présence de l'épicier Arthur Dion au début des années 1870. Le plan de Sanborn de 1875 (figure 173 et plan 189) montre la « maison en brique et en pierre à 3 étages » érigée pour Dion l'année précédente. Ce dernier fait faillite en 1878 et l'édifice est acheté par l'épicier Jean-Baptiste Zéphirin Dubeau. En 1898, on y trouve un bureau de poste (figure 174 et plan 196). La Banque d'Hochelaga s'y installe en 1911 (figure 175 et plan 203), suivie par l'Industrielle en 1924 (figure 176).

[60] De la vingtaine de sites archéologiques recensés du côté sud du boulevard Charest Est entre les rues de la Chapelle et de la Couronne, aucun n'a livré de ressources archéologiques antérieures à l'incendie de 1845.

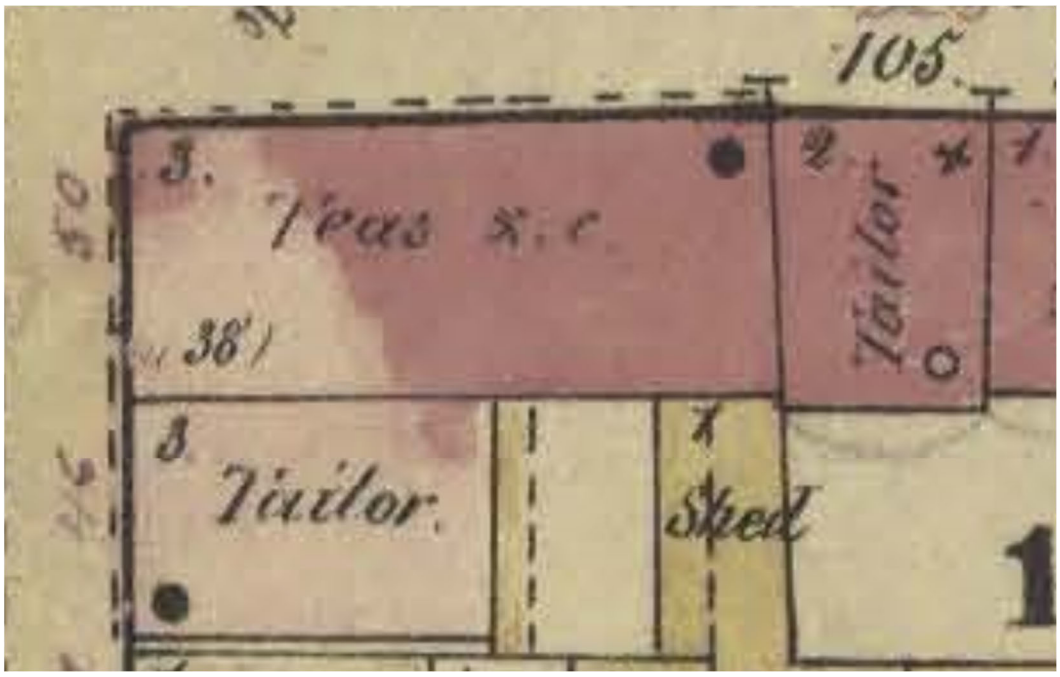

Figure 173 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_016)

Figure 174 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

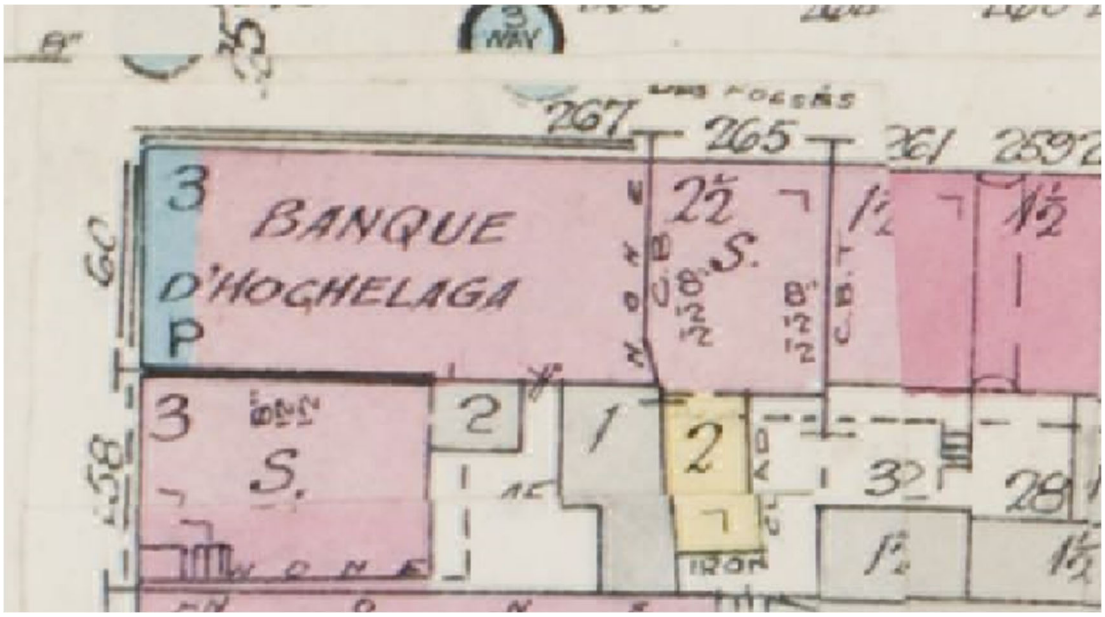

Figure 175 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Figure 176 Thaddée Lebel, « Vue de la rue de la Couronne prise depuis l'intersection de la rue des Fossés », 1929 (AVQ CI-N000010)

Entre les rues de la Couronne et Dorchester, ce sont les bâtiments du côté nord de la rue Bélair qui ont été démolis en 1930 en prévision de l'aménagement du boulevard Charest. Près d'une dizaine de sites archéologiques existent dans ce segment du boulevard; ils datent pour la plupart du début du XX^{e} siècle, mais certains sont plus anciens (milieu du XIX^{e} siècle). La rue Bélair accueillait principalement des maisons en bois au troisième quart du XIX^{e} siècle (figure 177 et plan 190)[61], parfois reconstruites en brique au début du XX^{e} siècle (figure 178), alors qu'une vocation commerciale se manifeste (épiceries, entrepôts, bureaux et boulangerie). Plusieurs services publics sont enfouis du côté nord du boulevard à cet endroit, de sorte que le potentiel archéologique est concentré du côté sud (zone H17, plans 214 et 215).

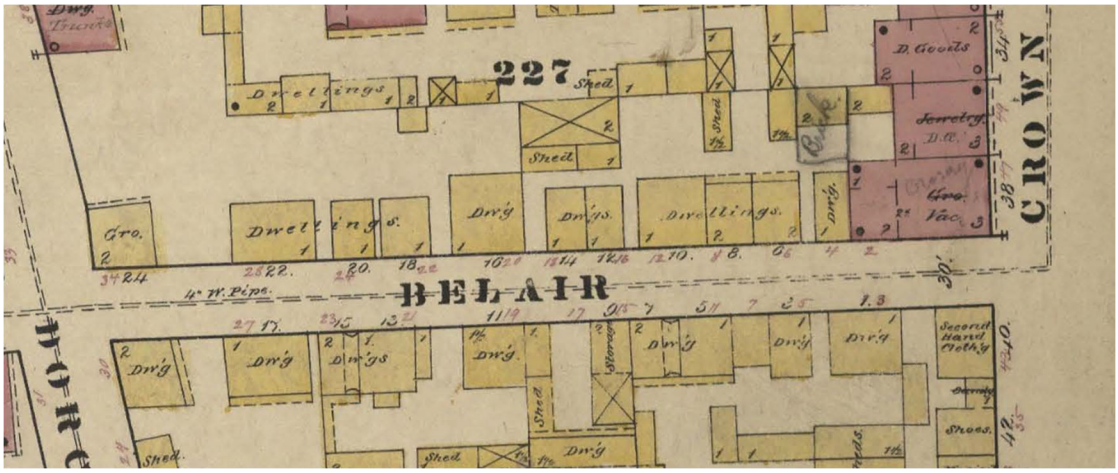

Figure 177 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 103Q_P600S4SS1D16_018)

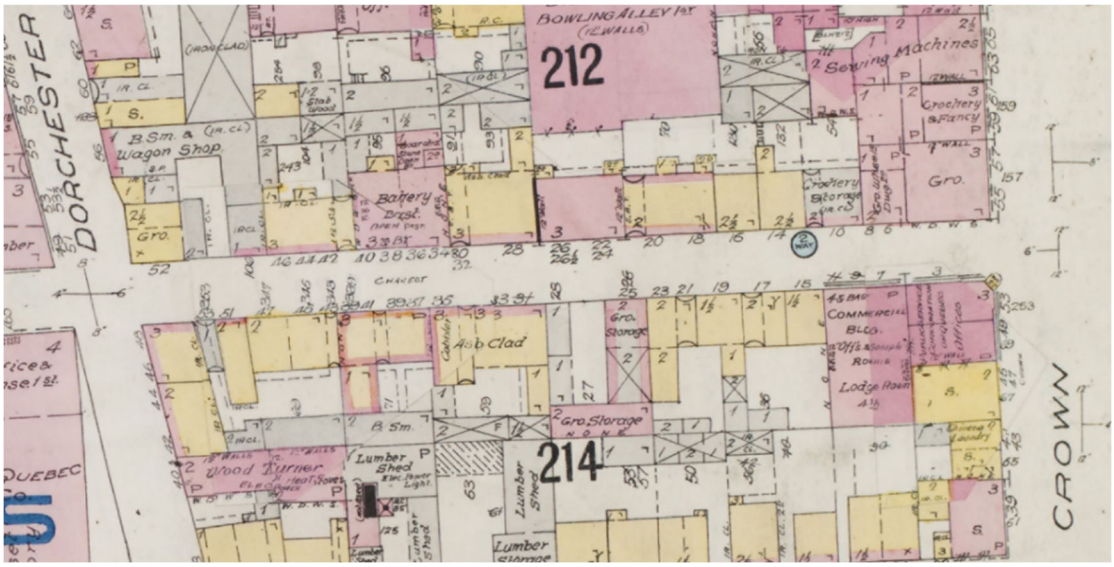

Figure 178 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1913 révisé en 1916 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

[61] Un plan d'Adolphe Larue de 1833 montre déjà quelques bâtiments du côté nord de la rue Bélair, soit près de la rue de la Couronne (lots 1099 à 1102) et au coin de la rue Dorchester (lot 1109).

À l'ouest de la rue Dorchester (tracée dès 1744), le boulevard Charest a été aménagé après la démolition, en 1931, des édifices bordant les deux côtés de la rue Charest. Jusqu'à la rue Caron, l'occupation fut surtout domestique. Outre la manufacture de chaussures fondée par Guillaume Bresse en 1871 au coin sud-ouest des rues Dorchester et Charest et partiellement conservée dans l'édifice de la Dominion Corset datant de 1911, en face (lot 1111) on trouvait la manufacture de potasse, de savon et de suif de John Dunn junior existante en 1875 (figure 179)[62]. À la fin du XIX^{e} siècle, la manufacture de Dunn a laissé place à une salle de quilles et à une salle de spectacles (figure 180 et plan 196); un édifice à logements existant à l'époque de la manufacture de Dunn est cependant préservé. Une autre reconstruction survient au début du XX^{e} siècle (figure 181 et plan 204[63]), alors qu'on voit sur les lieux un atelier de plomberie, un magasin, les logements (rebâtis?), des hangars et un vaste garage en construction (en 1916). L'érection de ce garage a vraisemblablement entraîné la démolition complète de la salle de spectacles, mais la zone H18 (plan 215) pourrait contenir divers vestiges de la manufacture de potasse, de savon et de suif sous ceux des établissements ultérieurs[64].

[62] John Dunn junior était déjà propriétaire des lieux en 1861, alors qu'il y faisait construire un « hangar en bois de 54' x 16' »; cependant, selon l'annuaire, aucune fabrique n'y existe encore en 1872.

[63] Le plan 204 est basé sur le plan de 1913 non révisé.

[64] La zone H18 s'étend sur le site CeEt-751, dont les vestiges découverts jusqu'à maintenant se situaient plutôt du côté ouest de la rue Dorchester.

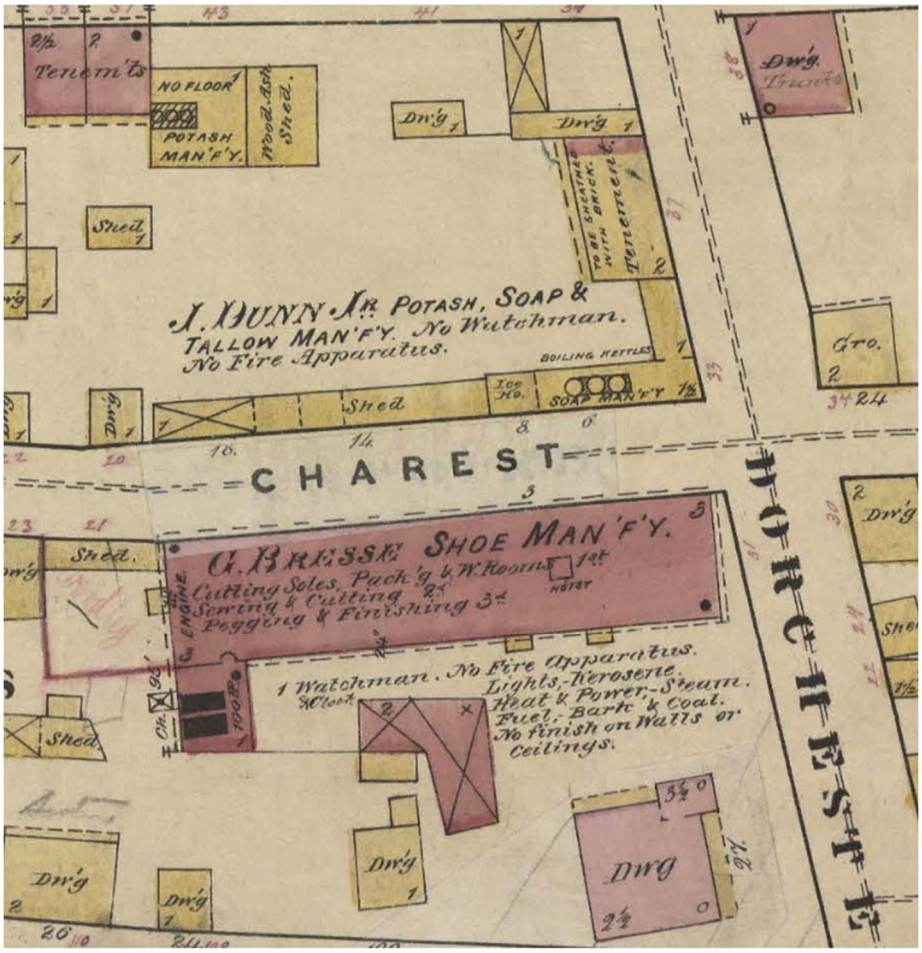

Figure 179 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018)

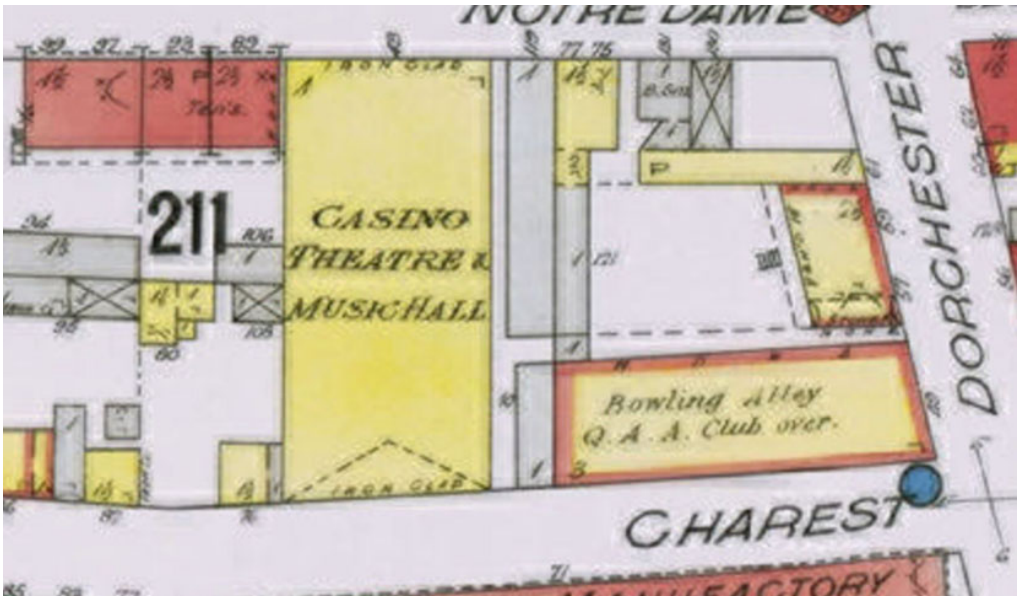

Figure 180 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

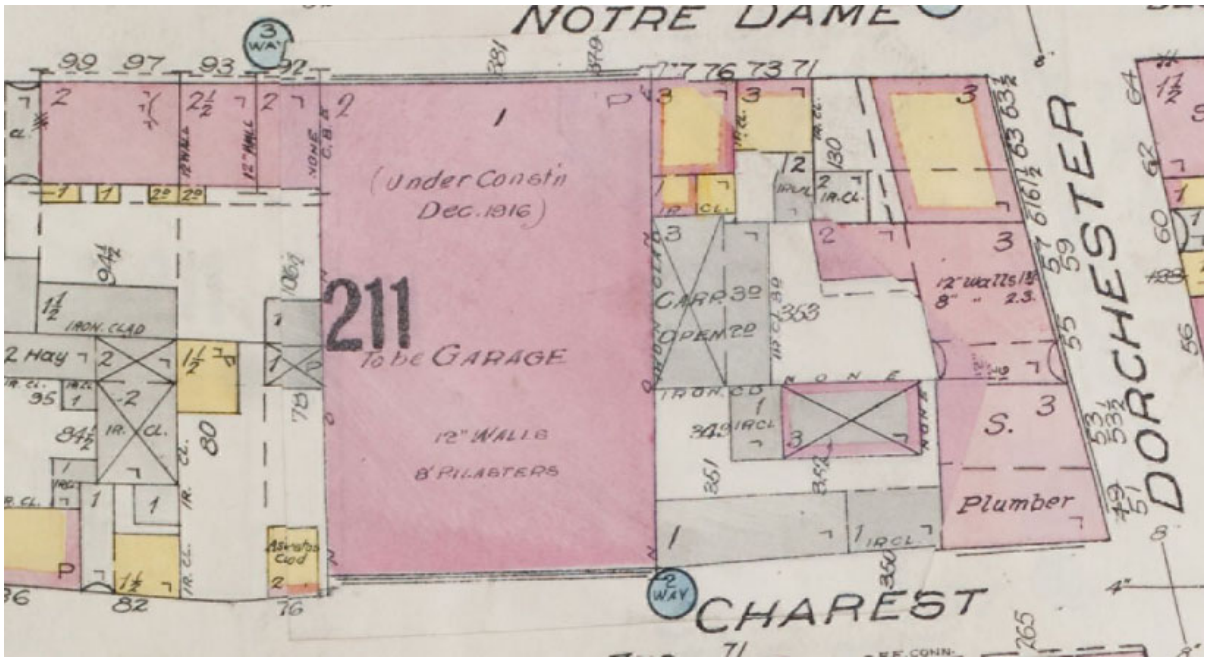

Figure 181 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1913 révisé en 1916 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Immédiatement à l'est de la rue Caron, une autre zone à potentiel archéologique moyen peut être délimitée (zone H19, plan 215). D'est en ouest, trois lots (1155 à 1153, plan 183) sont ici concernés. Le lot 1155 est vacant en 1875 (figure 182). En 1898 (figure 183 et plan 196), on y trouve un duplex en bois revêtu de briques tout récemment érigé, puisque le lot n'accueillait qu'un hangar deux ans auparavant. La même maison est présente en 1910 (figure 184), ainsi qu'en 1923. À l'ouest, le commis François Ménard achète du menuisier Michel Hupé le lot 1154 en décembre 1866, avec « la maison en bois dessus érigée maintenant incendiée », sans doute lors du vaste incendie des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur survenu deux mois auparavant (figure 64). Ce lot est vacant en 1875 (figure 182), mais en 1898 (figure 183 et plan 196) on y trouve une maison en bois, bordée à l'ouest d'une autre maison en bois[65] en 1910 (figure 184). Au coin sud-est des rues Caron et Charest (site CeEt-221), le lot 1153 est habité en 1818 par le sellier François Tellier et sa femme Angélique Chartré, leur gendre le forgeron Louis Chevalier et leur fille Marie Tellier. En 1837, Chevalier alors journalier vend le lot avec une maison au menuisier Joseph Letellier. En 1889, il est donné à son fils ou petit-fils Aurélien (également menuisier) avec une « maison en briques et l'allonge en bois » visibles sur le plan de 1875. La maison et l'allonge sont encore présentes en 1895, mais cette dernière a disparu en 1898. Compte tenu de ce qui précède, la zone H19 comprendrait des vestiges architecturaux pouvant remonter au début du XIX^{e} siècle et des traces de l'incendie de 1866.

[65] La façade de ces deux maisons en bois était revêtue de briques.

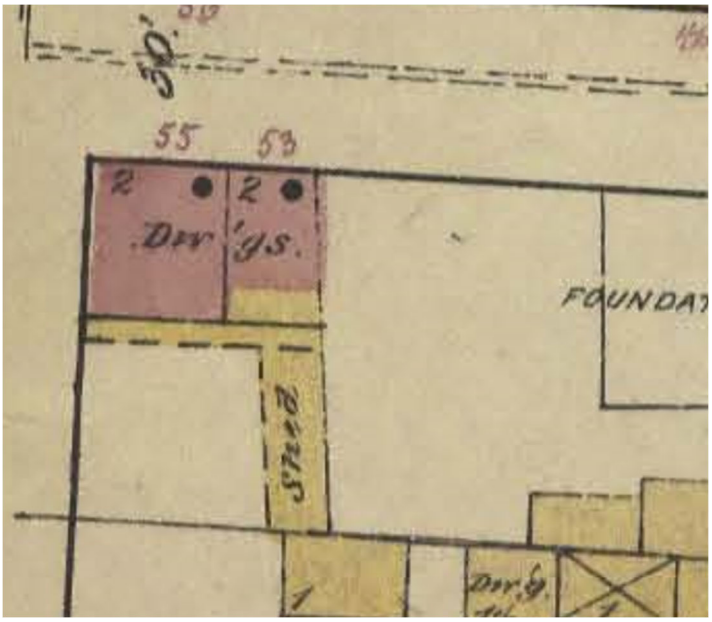

Figure 182 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018)

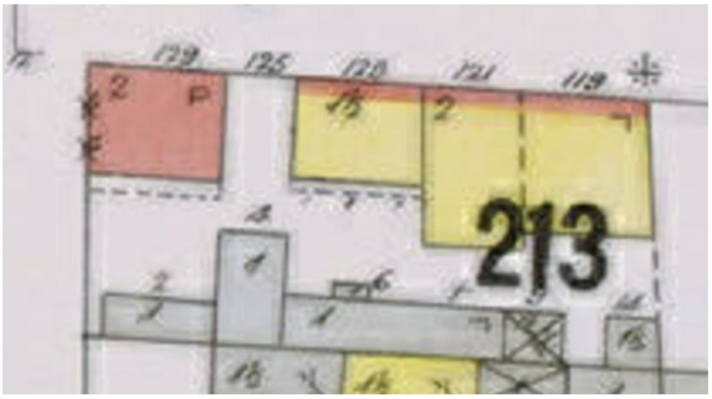

Figure 183 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

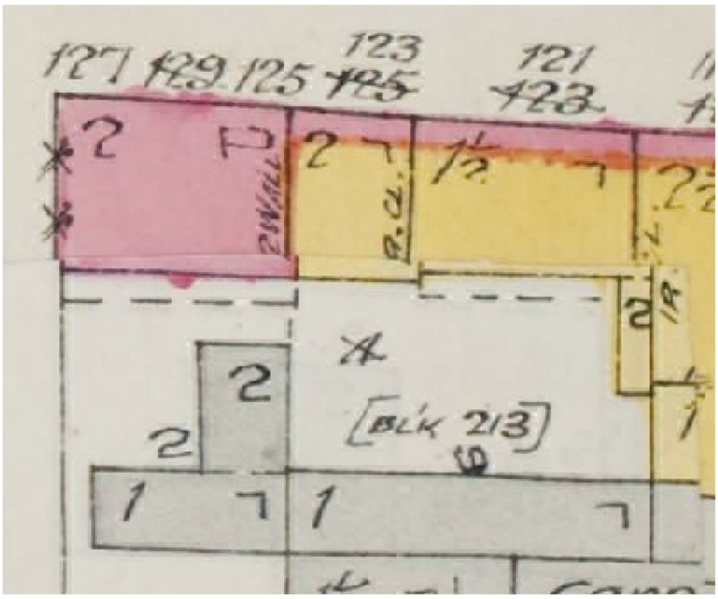

Figure 184 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Également entre le boulevard Charest Est et la rue Caron, mais du côté nord du boulevard, un potentiel archéologique moyen subsiste sous le trottoir et à la limite sud du stationnement (zone H20, plan 215). Les lots concernés (1113 à 1121, plan 183) ont accueilli quelques maisons (surtout en brique) à partir du milieu du XIX^{e} siècle. Deux d'entre eux revêtent un plus grand intérêt. En 1862, le lot 1113 (à l'extrémité est de la zone H20) est vendu par l'agriculteur Michel Quéret dit Latulippe au journalier Charles Guénette, avec une « maison en bois à un étage ». Neuf ans plus tard, Guénette vend la partie arrière du lot (lot 1113-1) au cultivateur Philippe Drolet avec « le hangard servant de logement ». Le lot serait cependant vacant en 1875 (entre les 20 et 22, rue Charest sur la figure 179). En 1880, Drolet (identifié comme plâtreur) cède la partie sud (lot 1113-2) avec « la maison et l'écurie » au « faiseur de potasse » Narcisse Racine, sans doute un employé de la manufacture de John Dunn junior s'étendant un peu à l'est. Les deux bâtiments sont en bois selon un acte de vente de 1886; ils apparaissent au 82, rue Charest sur les plans de Goad de 1898 (figure 180 et plan 196) et de 1910. Plus à l'ouest, le lot 1119 est vendu avec une maison en 1857 et ce, par le menuisier Louis Savard au boulanger Édouard Lingan. En 1874, ce dernier occupe les lieux (44, rue Charest sur la figure 185) avec les menuisiers Dominique Leclerc et François-Xavier Pelchat ainsi que le forgeron Jean Marchand. En 1905, un acte de vente indique la présence d'une maison en brique et d'un hangar, visibles au 106-108, rue Charest sur la figure 186.

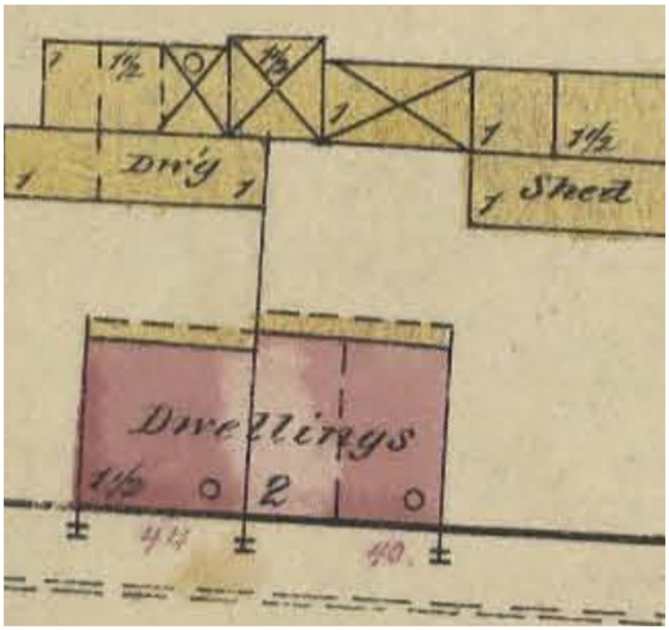

Figure 185 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_018)

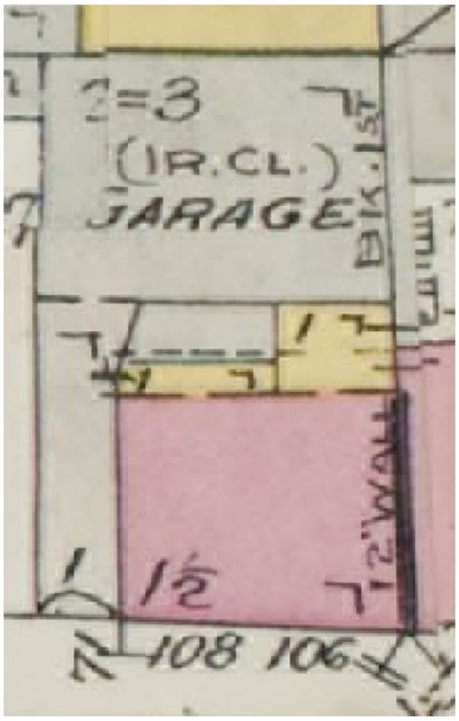

Figure 186 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Entre la rue Caron et le boulevard Langelier, un potentiel archéologique subsiste du côté sud du boulevard Charest Est et dans le stationnement qui couvre plus de la moitié du quadrilatère Notre-Dame-des-Anges/Saint-Anselme/Charest Est/Langelier. Entre les rues Caron et Saint-Anselme, le côté sud de la rue Charest a accueilli au troisième quart du XIX[e] siècle quelques maisons, principalement en bois (figure 187). Parmi les lots concernés (1144 à 1152, plan 184), le lot 1151, encore vacant en 1875, est occupé en 1886 par une maison en brique, alors vendue par le confiseur Elzéar Drouin au boulanger Joseph Octave Pelchat, qui la vend à son tour au boulanger Adjutor Drolet six ans plus tard – la boulangerie Drolet est représentée au 137-139, rue Charest sur le plan de Goad de 1898 (figure 188 et plan 197). En 1910 (figure 189 et plan 205), la boulangerie appartient à Joseph Arthur Couture; elle est encore en opération en 1923. Couture est exproprié en 1931, comme ses voisins. Des vestiges de la boulangerie et des maisons qui ont existé du côté sud de la rue Charest entre les rues Caron et Saint-Anselme sont sans doute conservés dans la zone à potentiel archéologique fort H21 (plan 216), presque exempte de réseaux enfouis[66].

Figure 187 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019)

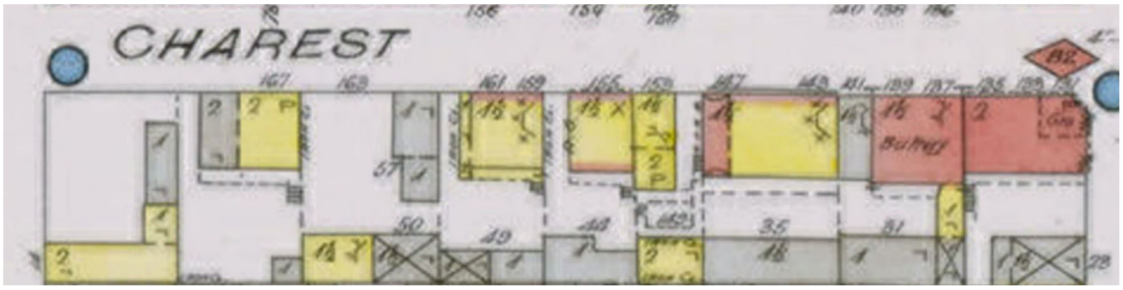

Figure 188 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

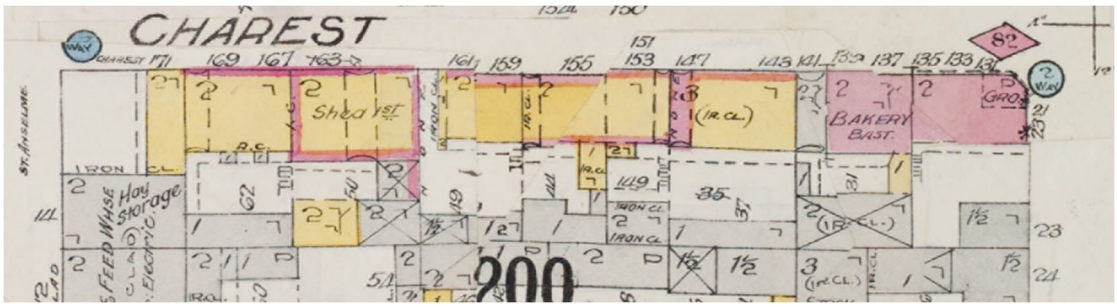

Figure 189 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

[66] Seule une conduite de Bell la traverse et ce, dans sa partie centre-ouest.

Il en va ainsi à l'ouest de la rue Saint-Anselme, soit dans la zone H22 (plan 216). Occupée par des habitations, elle comprend aussi une fabrique de savons au dernier tiers du XIX[e] siècle (figures 190 et 191[67] et plan 197). Cette fabrique se trouve sur le lot 1140, qui appartient en 1862 à Joseph Lauzon. C'est son fils du même nom qui exploite la savonnerie visible sur les plans anciens. En 1906, les héritiers Lauzon vendent le lot au forgeron Désiré Poitras, avec une « maison en briques à deux étages » inscrite « *B. SM.* » (pour *blacksmith*) sur le plan de 1910 (figure 192 et plan 205); il s'agit encore d'une forge en 1923, avec une résidence à l'étage. Outre les vestiges de la savonnerie transformée en forge, la zone H13 contient peut-être, à l'ouest de la rue Saint-Crépin, des traces de la cour à bois de Louis Blouin, aussi illustrée sur les plans de 1898 et de 1910 (figures 191 et 192), mais accueillant un garage en 1923[68].

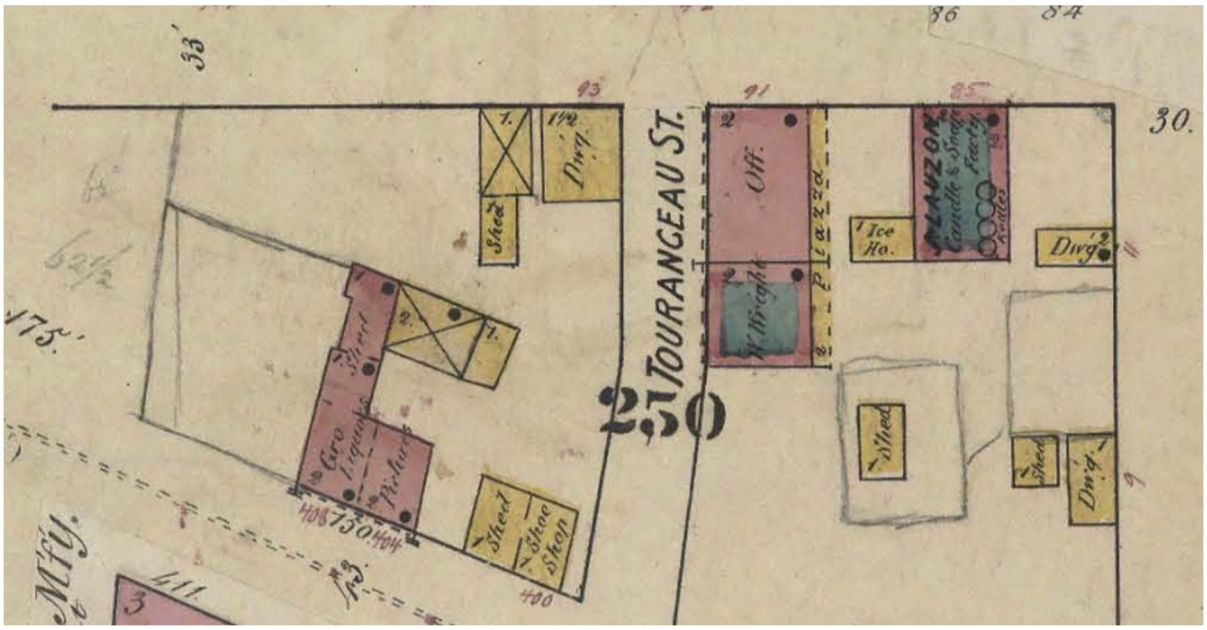

Figure 190 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019)

[67] Ces plans de 1875 et de 1898 indiquent l'emplacement des cuves (*kettles* sur la figure 190).

[68] Louis Blouin a fait l'acquisition des lieux en 1881, du moins celle du lot 1138 (plan 184) alors vacant. Le site a appartenu à la famille Blouin jusqu'en 1915. Au sud (lots 1264 à 1266), les vestiges de la cour à bois ont sans doute disparu lors de la décontamination des sols réalisée récemment.

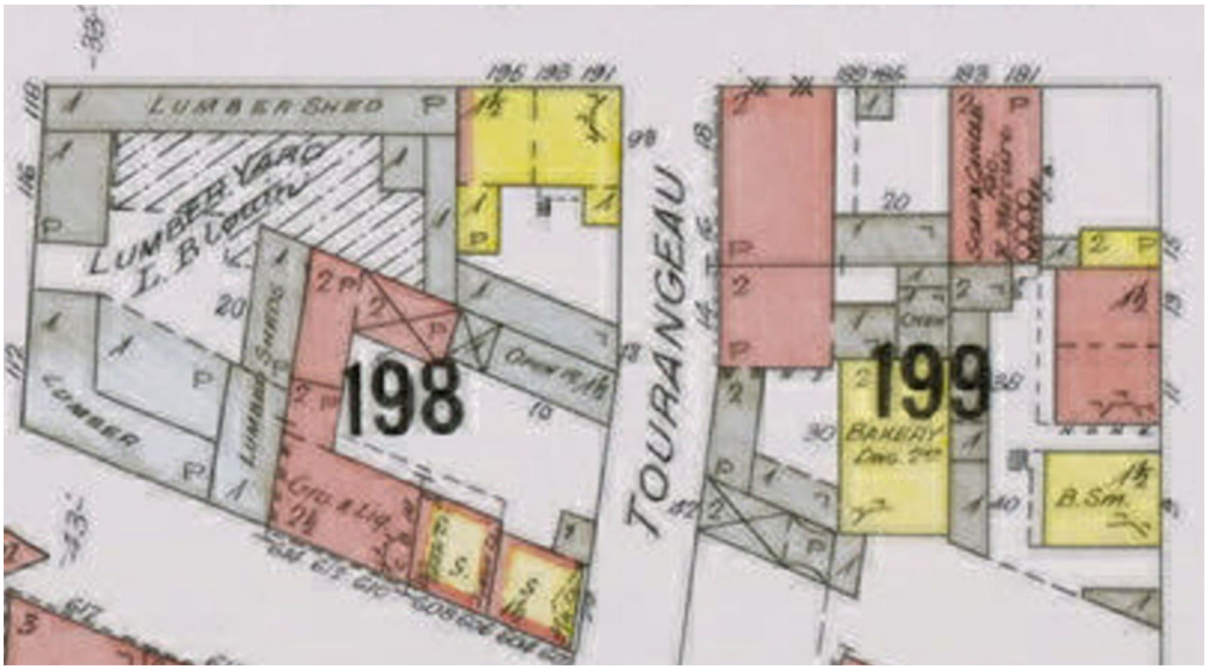

Figure 191 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

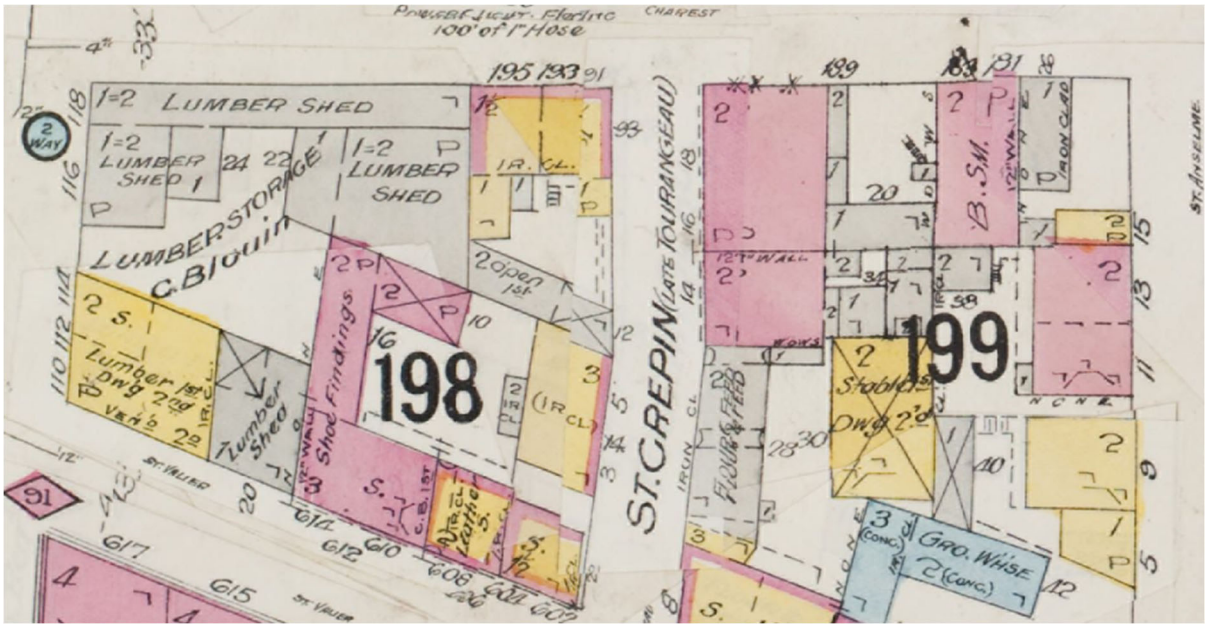

Figure 192 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Du côté nord du boulevard Charest Est, le stationnement couvrant une bonne partie du quadrilatère Notre-Dame-des-Anges/Saint-Anselme/Charest Est/Langelier est également doté d'un fort potentiel archéologique (zone H23, plan 216). Cette zone couvre les lots 1129 à 1134 (plan 184). Certains ont accueilli des maisons (surtout en bois), mais deux de ces lots se distinguent. Un peu à l'ouest de la rue Saint-Anselme, le plan de Sanborn de 1875 illustre une boulangerie au 86, rue Charest (figure 193). En 1898, le bâtiment en pierre aurait une fonction domestique (figure 194 et plan 197), tout comme en 1910 (figure 195 et plan 205) et en 1923.

Cet édifice de trois étages (flèche de droite sur la figure 196) est démoli après 1957. Plus à l'ouest, le plan de 1898 (figure 194 et plan 197) représente une tannerie au 196, rue Charest, un emplacement qui était vacant en 1875. Cette tannerie est encore en activité en 1910 (figure 195 et plan 205), ainsi qu'en 1923. Le bâtiment de quatre étages (flèche de gauche sur la figure 196) est rasé entre 1941 et 1957.

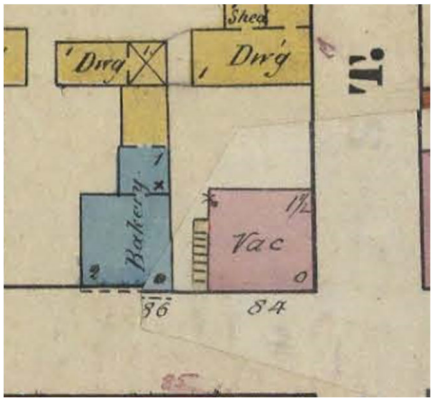

Figure 193 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019)

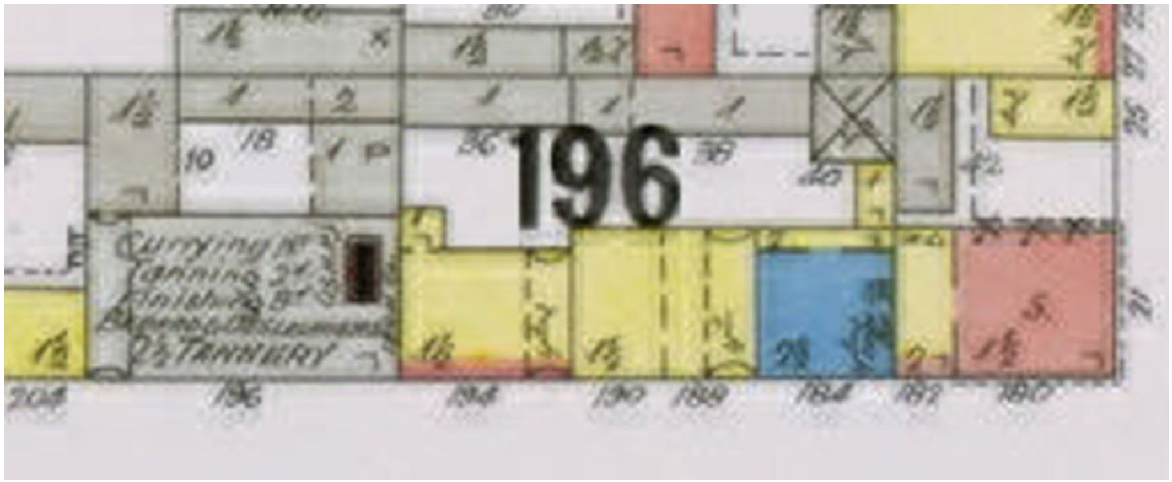

Figure 194 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

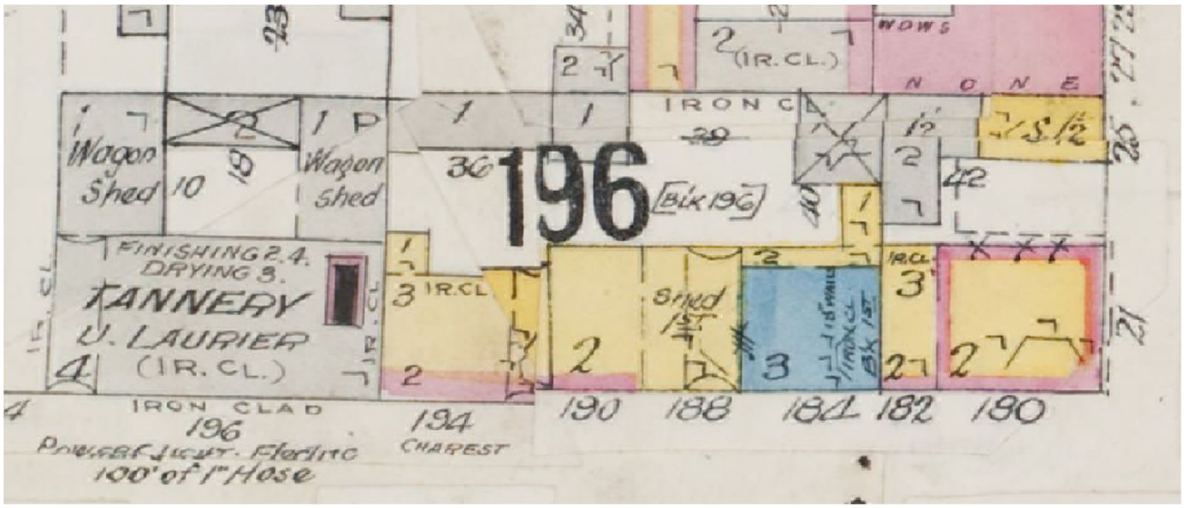

Figure 195 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

Figure 196 « Vue du boulevard Charest », 1941 (AVQ Q-C1-14-N001777)

À l'extrémité ouest du tronçon TB-5, le boulevard Charest Ouest n'a existé initialement qu'à l'ouest de la rue De Saint-Vallier Ouest en reprenant le tracé de rues existantes (Saint-Jude et Morin). À la fin des années 1950, le boulevard Charest Ouest a été prolongé jusqu'au boulevard Langelier en rasant le cadre bâti de part et d'autre de la rue Saint-Jude et celui du côté nord de la rue De Saint-Vallier Ouest. Il existe de multiples services publics dans ce dernier segment du tronçon TB-5[69], sans grande concentration toutefois, de sorte qu'un fort potentiel archéologique y subsiste à divers endroits (plan 217)[70].

Devant le Kaméléon, des traces de l'occupation du bâtiment illustré sur des plans de la fin des années 1770 (plan 162) et de 1826 (plan 174) subsistent peut-être dans la zone H24

[69] Parmi ces services publics dont l'implantation a entraîné de significatives perturbations figurent l'aqueduc et l'égout sur la rue De Saint-Vallier Ouest immédiatement au nord-ouest du boulevard Charest Ouest ainsi que dans la voie est du boulevard Langelier immédiatement au sud de la rue De Saint-Vallier Est, deux endroits où un pont a existé à la fin du XVIII[e] siècle (plan 173) – en 2015, une vieille chambre de vannes a été trouvée au second emplacement, mais pas de traces d'un pont (Ruralys 2016).

[70] Récemment, la construction de l'édifice à appartements Kaméléon a peut-être entraîné la destruction de vestiges particulièrement anciens, soit ceux d'un édifice visible sur le plan de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770 (plan 162), possiblement le même que celui représenté par Adams en 1826 dans ce secteur (plan 174). Cependant, cet endroit avait déjà été perturbé par diverses constructions depuis le Régime anglais. Là où il est plus probable que la construction du Kaméléon a eu un impact sur les ressources archéologiques, c'est dans sa partie nord-ouest, où une fabrique de savons et de chandelles a existé à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle.

(plan 217). Par ailleurs, cette zone comprend sans doute des vestiges de maisons[71], d'une épicerie et d'une mercerie en brique existantes en 1875[72] et encore présentes dans certains cas au milieu du XX^{e} siècle (figures 197 et 198), soit jusqu'à l'aménagement de l'extrémité est du boulevard Charest Ouest à la fin des années 1950. Plus au sud, la zone H25 (plan 217) accueillait en 1875 des maisons en bois, la partie est d'une maison en brique et des hangars (figure 198). Avec des appentis, ce sont sensiblement les mêmes maisons qui sont visibles sur les plans de 1898 (plan 198), 1910 (plan 206), 1923 et 1957 (figure 198); ces maisons, abritant alors des commerces, apparaissent sur une photographie de 1943 (figure 199).

Figure 197 « Carrefour où se rencontre le boulevard Charest, le boulevard Langelier et la rue Saint-Vallier », 1951 (AVQ Q-C1-14-N003086) – les flèches pointent vers les bâtiments du côté nord de la rue De Saint-Vallier Ouest rasés à la fin des années 1950.

[71] Une de ces maisons, soit celle du lot 244 (plan 185), a été construite en 1863 selon les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy, particulièrement réputé pour ses églises, dont celles des paroisses Saint-Sauveur (1867) et Saint-Jean-Baptiste (1881-1886).

[72] Plusieurs de ces maisons sont visibles du côté nord de la rue De Saint-Vallier sur une aquarelle exécutée vers 1840 par Willam Henry Bartlett (Blanchet *et al*. 1987 : 2).

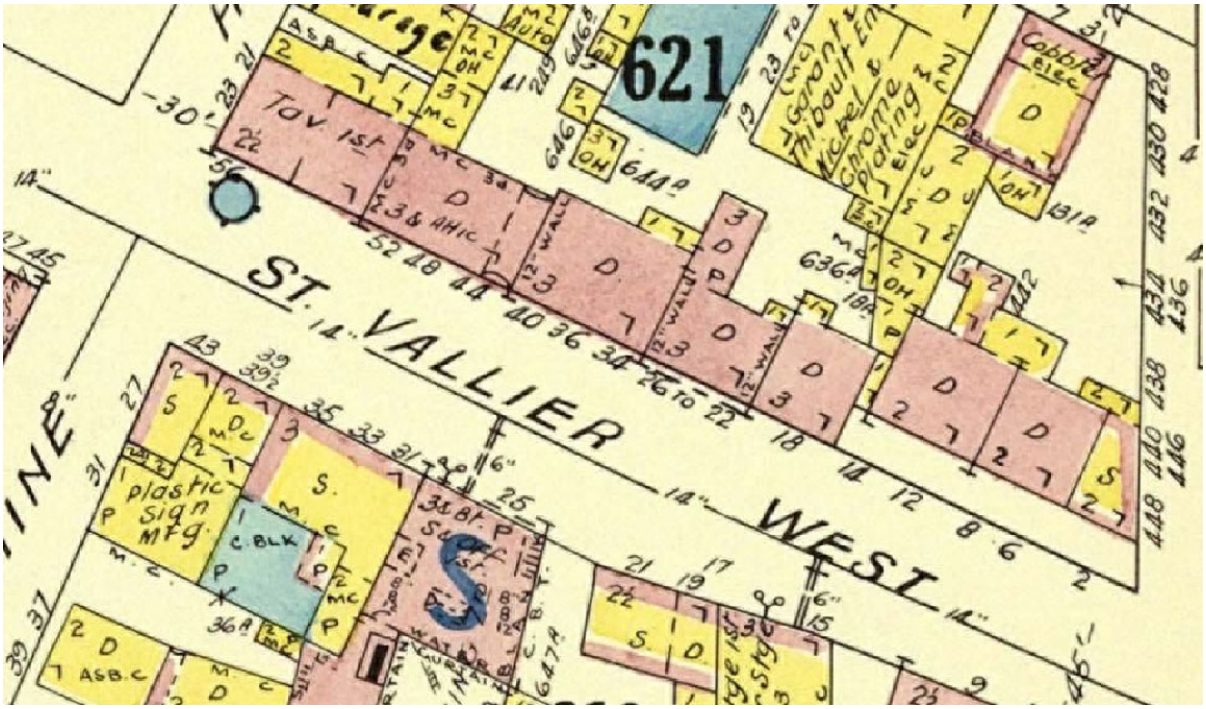

Figure 198 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)

Figure 199 « La rue Saint-Vallier », 1943 (AVQ CI-N031736) – à gauche, des passants peuvent être distingués devant les anciennes maisons de la zone H16.

Près du coin sud-ouest des boulevards Charest Ouest et Langelier, la zone H26 (plan 217) devrait renfermer des vestiges d'une tannerie. Ainsi, au début des années 1870, Jean Rochette exploite une tannerie sur les lots 248 et 249 (plan 185). Illustrée sur le plan de Sanborn de 1875 (figure 200), elle est acquise par un autre Rochette (Cléophas), à la suite de la faillite du précédent. Le plan de 1875 indique que la tannerie comprend une fabrique de semelles. Mue par la vapeur, elle est éclairée au gaz et chauffée par la vapeur et par des poêles. Cette tannerie regroupe plusieurs bâtiments. Le bâtiment principal, en bois à façade de briques, est en front de la rue Saint-Vallier; on y taille et sèche le cuir. À l'est se trouvent une maison en brique et une remise en bois. Toutes les autres bâtisses sont en bois, parmi lesquelles un appentis abritant une machine de 25 chevaux-vapeur, un hangar pour le séchage des peaux et, en front de la rue Demers d'ouest en est, le moulin à tan avec à l'étage de l'écorce (probablement de pruche), le bâtiment des cuves (à tremper les peaux) et un hangar. Cléophas Rochette (figure 201) dispose aussi d'une

> table à piquer avec quatre rouleaux […]. Les lots, les immeubles et l'équipement ont nécessité des déboursés de 2000 $, prêtés par son frère Gaspard. Rochette se spécialise alors dans l'un des sous-secteurs de l'industrie de la chaussure : la fabrication des fausses semelles, des renforts et des talons. […] À sa mort [en 1895], la machinerie de sa fabrique […] est évaluée à 5 590 $. Les deux machines à vapeur et les chaudières représentent environ 30 % de ce capital fixe ; le reste est constitué de diverses machines-outils, dont six presses hydrauliques et une pompe (Benoît 1990).

L'entreprise demeure propriété de la famille Rochette à la toute fin du XIX^{e} siècle (figure 202 et plan 198). Elle a été agrandie vers l'ouest, vraisemblablement par l'acquisition du lot 250, permettant l'ajout d'une salle des presses, de deux forges, de hangars et d'écuries; par ailleurs, l'entreposage d'écorce et son broyage pour la production du tan semblent avoir cessé sur le site. La fabrique, qui emploie alors 90 personnes, est désormais éclairée à l'huile plutôt qu'au gaz. Le lot 248 appartient encore à la veuve de Cléophas Rochette en 1909, mais l'année suivante, alors que la fabrique Rochette est désormais aux Saules, Joseph Galarneau possède la majeure partie de la manufacture de la rue De Saint-Vallier, de laquelle a été retranché le lot 250 (figure 203 et plan 206). L'entreprise de Galarneau, chauffée à la vapeur et par des poêles tout en étant desservie par le réseau électrique, semble se consacrer principalement à la finition du cuir, dont peut-être celui en provenance de la tannerie voisine au sud, celle du corroyeur et marchand de cuir Albert Racine en front sur la rue Demers. En 1923 (figure 204), la Colonial Hide (fondée ou dirigée par Joseph Galarneau depuis 1918) couvre la majeure partie des lots 248 et 249 alors que la tannerie Racine, rehaussée d'un étage, demeure active le long de la rue Demers. Cette dernière prend même de l'expansion par la suite, occupant presque entièrement les lots 248 et 249 dans les années 1950 (figure 205). Elle ferme au début des années 1960. Pour sa part, Colonial Hide avait quitté les lieux dès le milieu des années 1920. Une photographie prise en 1960 (figure 206) montre divers bâtiments des tanneries Rochette et Galarneau : à partir de la gauche, le deuxième édifice constitue la maison en brique du lot 248, le troisième fut le bâtiment principal de la tannerie Rochette, le quatrième était sa forge et le cinquième fit aussi partie du complexe. Ces deux dernières bâtisses existent encore, mais la maison et le bâtiment principal de la tannerie ont été démolis avant 1979

(figure 207), laissant place à l'actuel stationnement. Celui-ci (zone H26) recèle sans doute des vestiges de la maison en brique et du bâtiment principal des tanneries Rochette et Galarneau, ainsi que des couches d'occupation et des déchets de production.

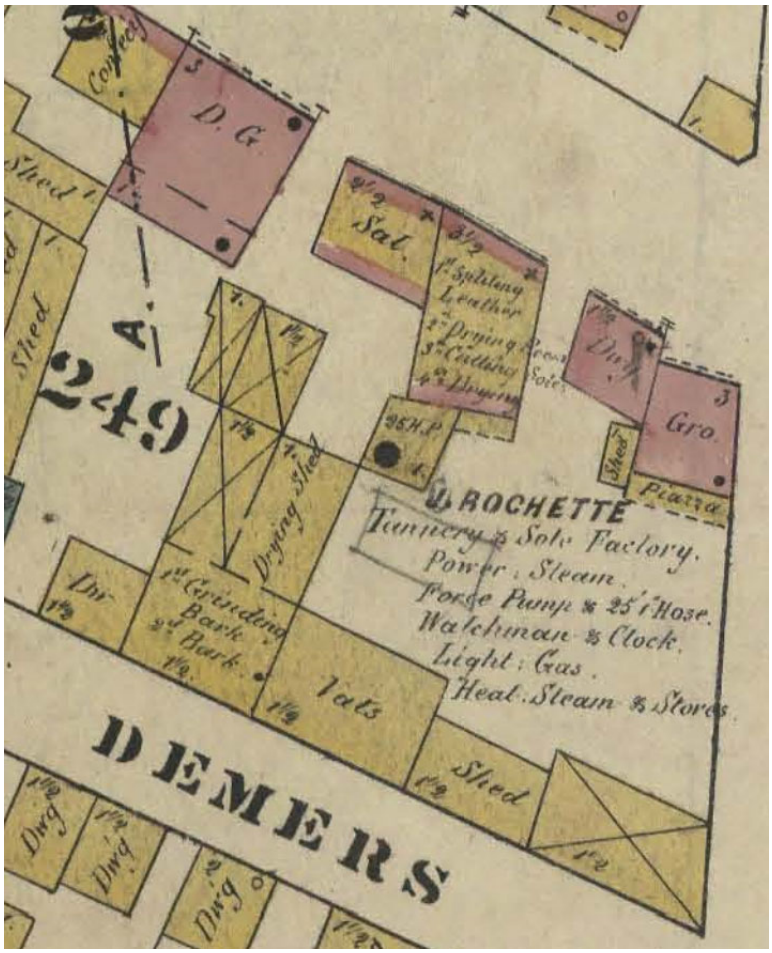

Figure 200 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_019)

Figure 201 « M. Cléophas Rochette » (*Le Monde illustré*, vol. 12, nº 602, 16 novembre 1895)

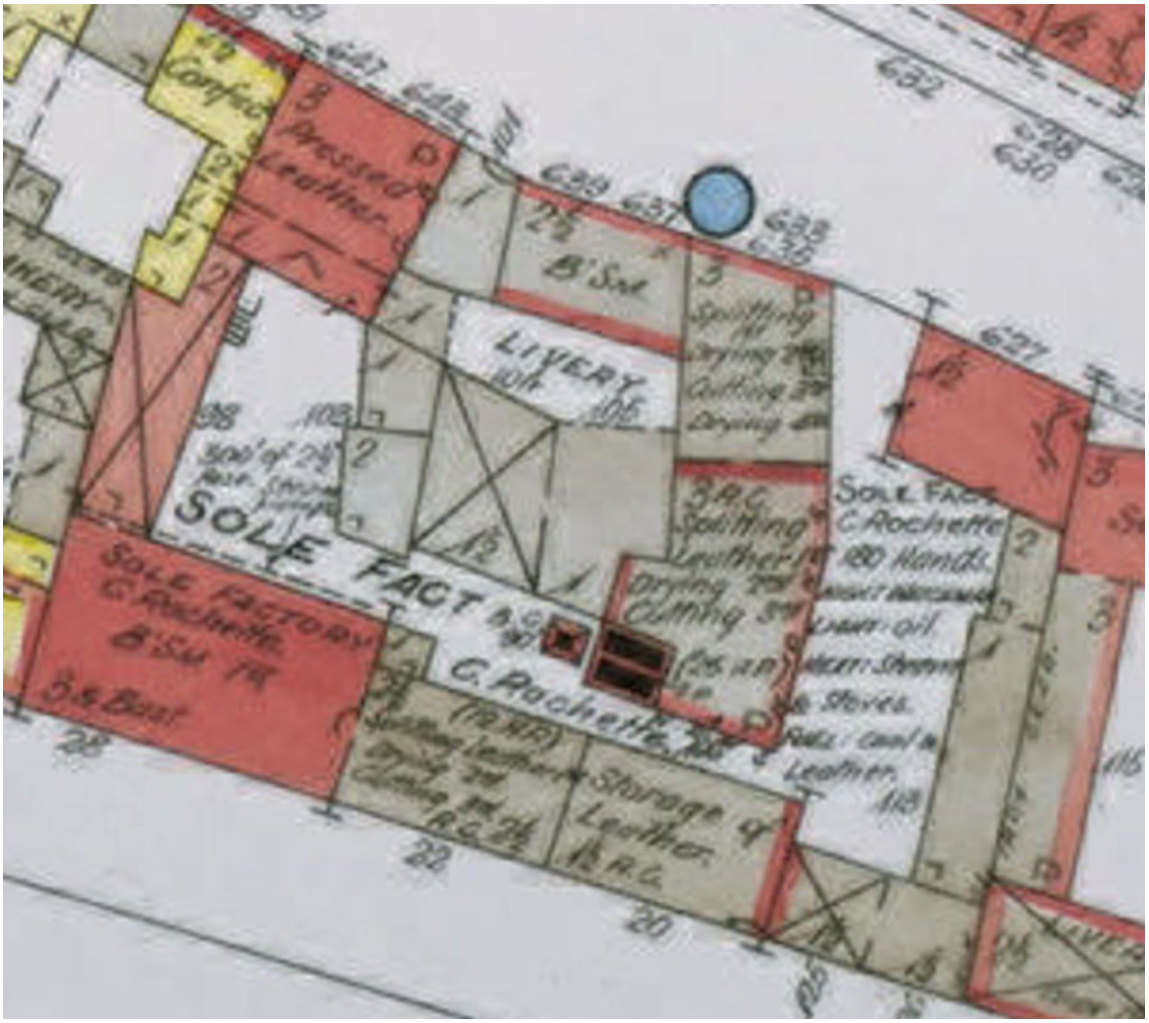

Figure 202 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

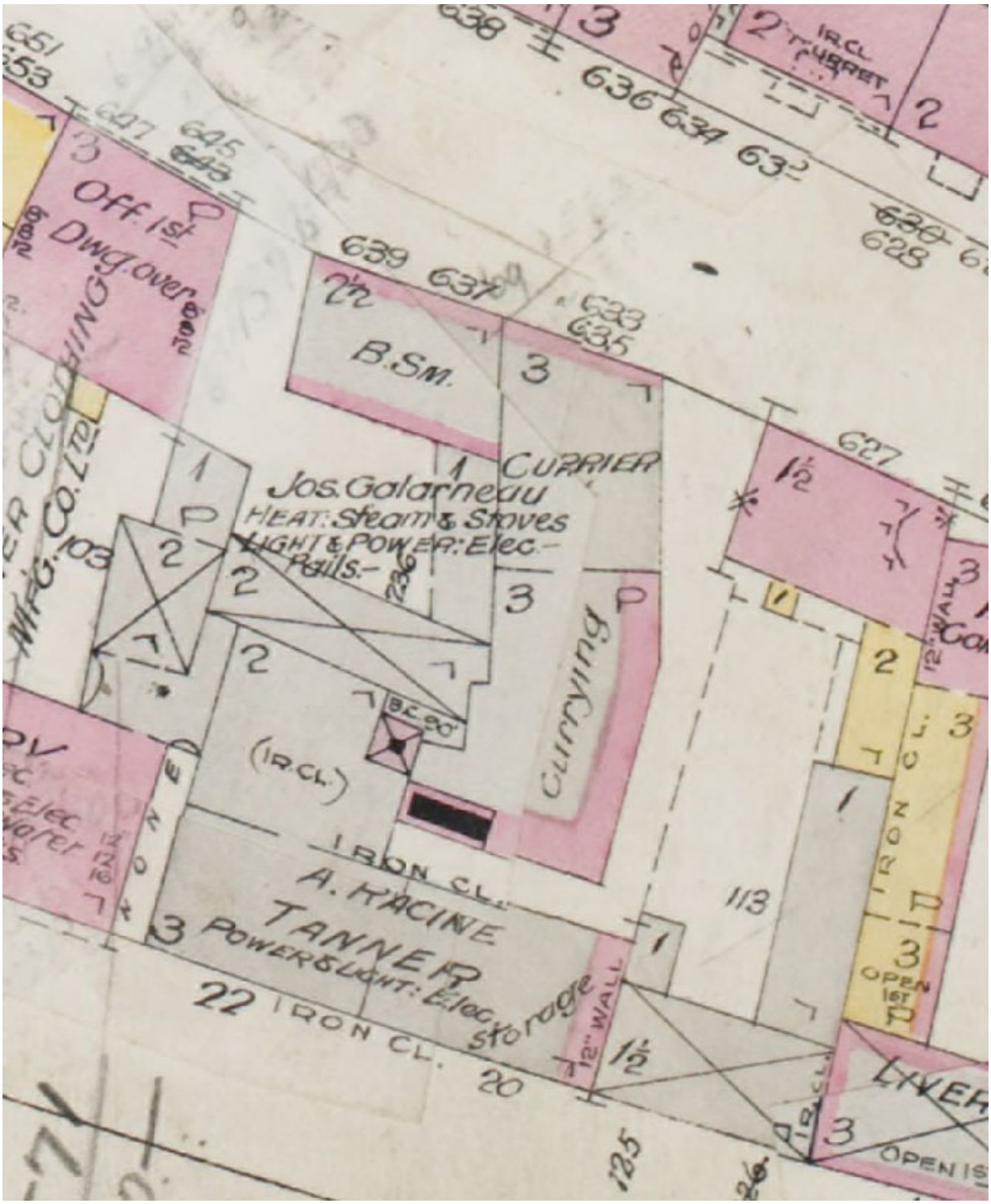

Figure 203 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

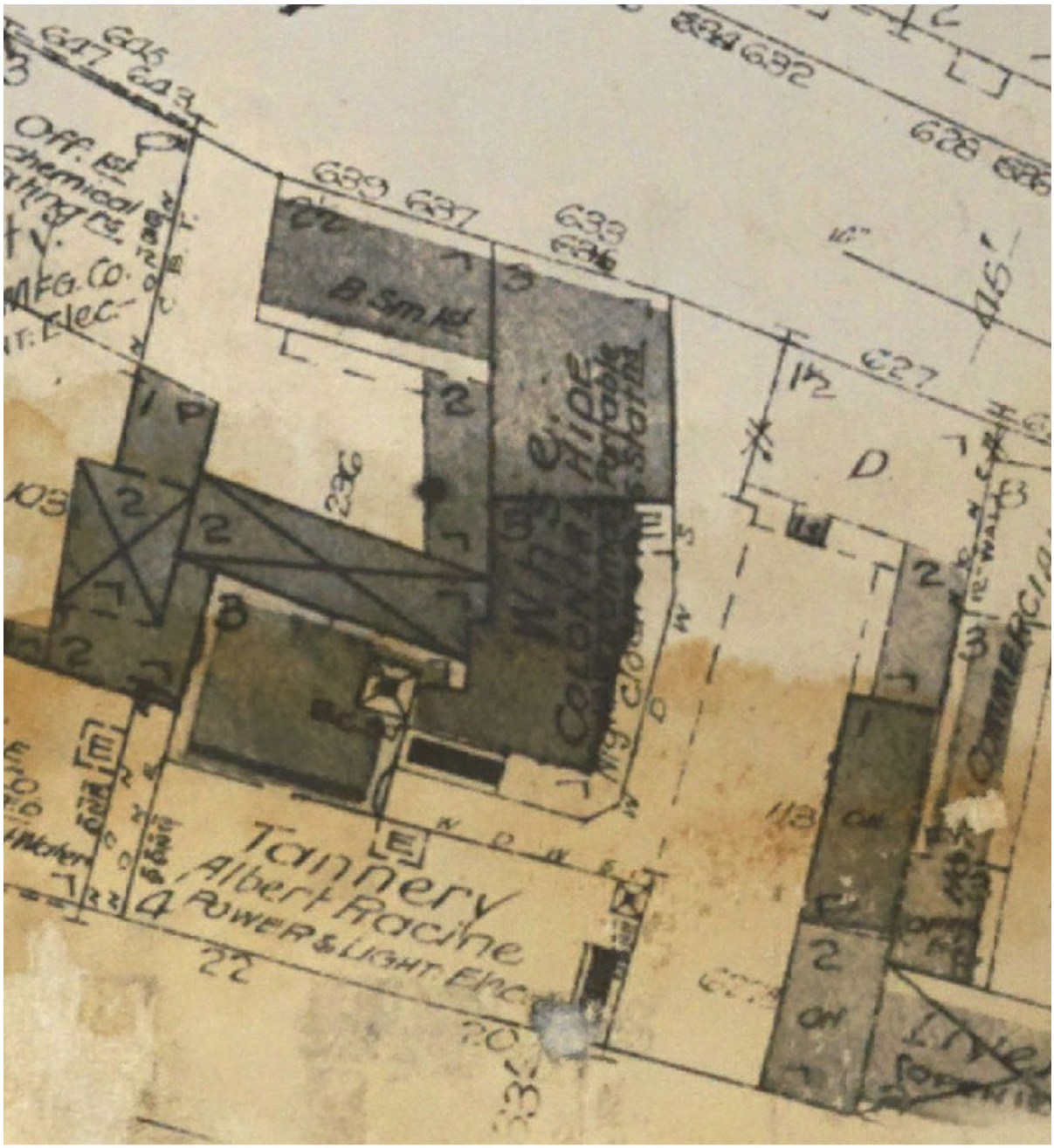

Figure 204 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 475 U56 1923 étagère atlas 4e)

Figure 205 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)

Figure 206 « Carrefour boulevard Charest, rue Saint-Vallier et boulevard Langelier », 1960 (AVQ Q-C1-14-N004664)

Figure 207 « Carrefour », 1979 (AVQ Q-C1-14-N012937)

Au nord-ouest de la zone H24, la zone H27 (plan 217) est occupée en 1875 par une gare du tramway, inauguré dix ans auparavant (figure 208). On note par ailleurs la présence d'un magasin de vaisselle (*crockery*) à l'arrière de la gare. Il s'agit en fait du commerce du potier Charles Mederschein, dont le père Karl (un Prussien) est arrivé à Québec en 1842 afin de travailler à la manufacture de poêles russes[73] de Joseph Smolenski (d'origine polonaise), manufacture établie au 99, rue Saint-Vallier[74]. Mederschein semble avoir pris le relais de Smolenski dans la direction de l'entreprise en 1850 (Lambart 1970 : 5-6). Il s'installe l'année suivante dans une maison sur le lot 235 (plan 58), sur la partie sud duquel s'étend la zone H27. En 1861, abandonnant vraisemblablement la fabrication de poêles russes dans le quartier Saint-Roch, il fait ériger sur le lot 235 « *a stone foundation 40 by 30 feet […], with two foundations for chimneys and four ventilation outlets* » (Lambart 1970 : 25). L'année suivante, un incendie détruit 96 maisons dans le quartier Saint-Sauveur, dont dix sur la rue Saint-Vallier, mais celle de Mederschein aurait été épargnée; toutefois, elle a sans doute brûlé lors du grand incendie de 1866, tout comme son atelier construit en 1861. C'est par ailleurs à partir du milieu des années 1860 que les annuaires indiquent pour Mederschein « *crockery* » au lieu de « *Russian stove-maker* » (Lambart 1964 : 35). Charles, un des fils de Karl Mederschein, prend la relève en 1867 et obtient trois ans plus tard, à l'exposition provinciale, des prix pour « *best stone ware* » et « *best pottery* », incluant « *new kind of delf, very highly polished* » (Lambart 1970 : 6). Le recensement de 1871 précise que Charles Mederschein exploite une « manufacture de pots & jarres » et n'a qu'un seul employé.

Si on revient au plan de 1875 (figure 208), on comprend que l'édifice à deux étages en front de la rue Saint-Vallier accueille au rez-de-chaussée le magasin de Charles Mederschein, qui habite à l'étage; du côté de la rue Saint-Joseph s'étendent des bâtiments en bois, un tout en longueur (abritant l'atelier de Mederschein?) ainsi qu'une remise et un appentis. En brique à l'avant et en bois à l'arrière en 1875, la maison est restaurée deux ans plus tard, alors qu'un contrat est signé « *to place a brick facing ont the front and rear walls of the house and to raise the height of the circular chimney of the* fourneau » (Lambart 1970 : 25). En 1881, Mederschein vend la moitié sud du lot à sa sœur Josephine et à son mari (un boulanger), mais le potier conserve « l'usage du magazin et Boutique de Potrie qui se trouve dans le bas de la maison » (Lambart 1970 : 25). Puis il vend la partie nord du lot en 1886 et cesse d'être désigné comme potier au début des années 1890[75].

[73] Il s'agit de poêles de type *kachelofen* faits de carreaux de céramique glaçurée ou émaillée.

[74] Ruralys, qui a découvert quelques fragments de carreaux de poêles en céramique (terre cuite grossière glaçurée, biscuit et faïence blanche) dans le terre-plein du boulevard Langelier au sud de la rue De Saint-Vallier, indique que la fabrique de Smolenski et de Mederschein « était établie au 99, rue De Saint-Vallier Ouest, près de l'intersection de cette rue et de la rue Saint-Joseph Ouest » (Ruralys 2016 : 134). Or, au premier quart du XX^{e} siècle, les numéros civiques le long de la rue Saint-Vallier demeuraient continus de part et d'autre du boulevard Langelier, de sorte que le 99, rue De Saint-Vallier Ouest n'existait pas encore. En fait, la fabrique de Joseph Smolenski se trouvait bien au 99, rue Saint-Vallier (Lambart 1970 : 4), mais dans le quartier Saint-Roch, alors que c'est celle de Mederschein qui était dans le quartier Saint-Sauveur, soit dans un bâtiment qui en 1898 correspondait au 678-680, rue Saint-Vallier (figure 209).

[75] Charles Mederschein est inscrit comme *labourer* en 1890, potier en 1891 et journalier en 1892 et 1893, après quoi son nom disparaît de l'annuaire (*L'Indicateur de Québec & Lévis*).

La gare de tramway, un vaste bâtiment en brique à deux étages, est désaffectée en 1898, alors que l'ancien magasin Mederschein demeure en place (figure 209 et plan 198). En 1910, l'ancienne gare abrite la Victor Manufacturing, une fabrique de sous-vêtements pour femmes, avec la Quebec Fur à l'étage (figure 210 et plan 206). Pour sa part, le vieux magasin a été transformé en buanderie chinoise. La Victor Manufacturing est encore présente en 1923. En 1957, l'ancienne gare n'existe plus, au contraire de la buanderie à l'arrière (figure 211); cette dernière a cependant disparu depuis. Des vestiges de l'ancienne gare sont sans doute préservés sous le stationnement public, alors que ceux du magasin Mederschein et des rejets de production des potiers (père et fils) pourraient être présents dans le stationnement d'un commerce au sud-ouest.

Figure 208 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020)

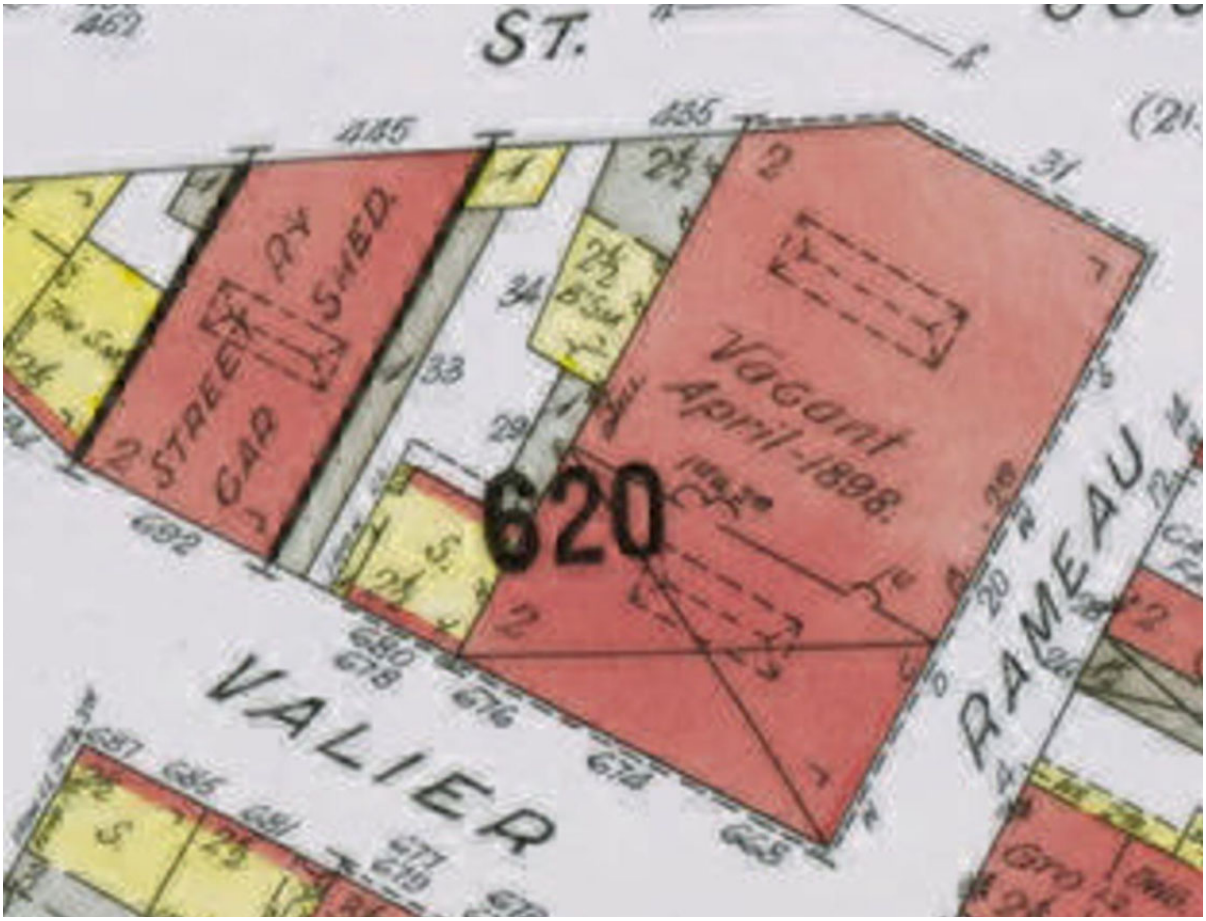

Figure 209 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

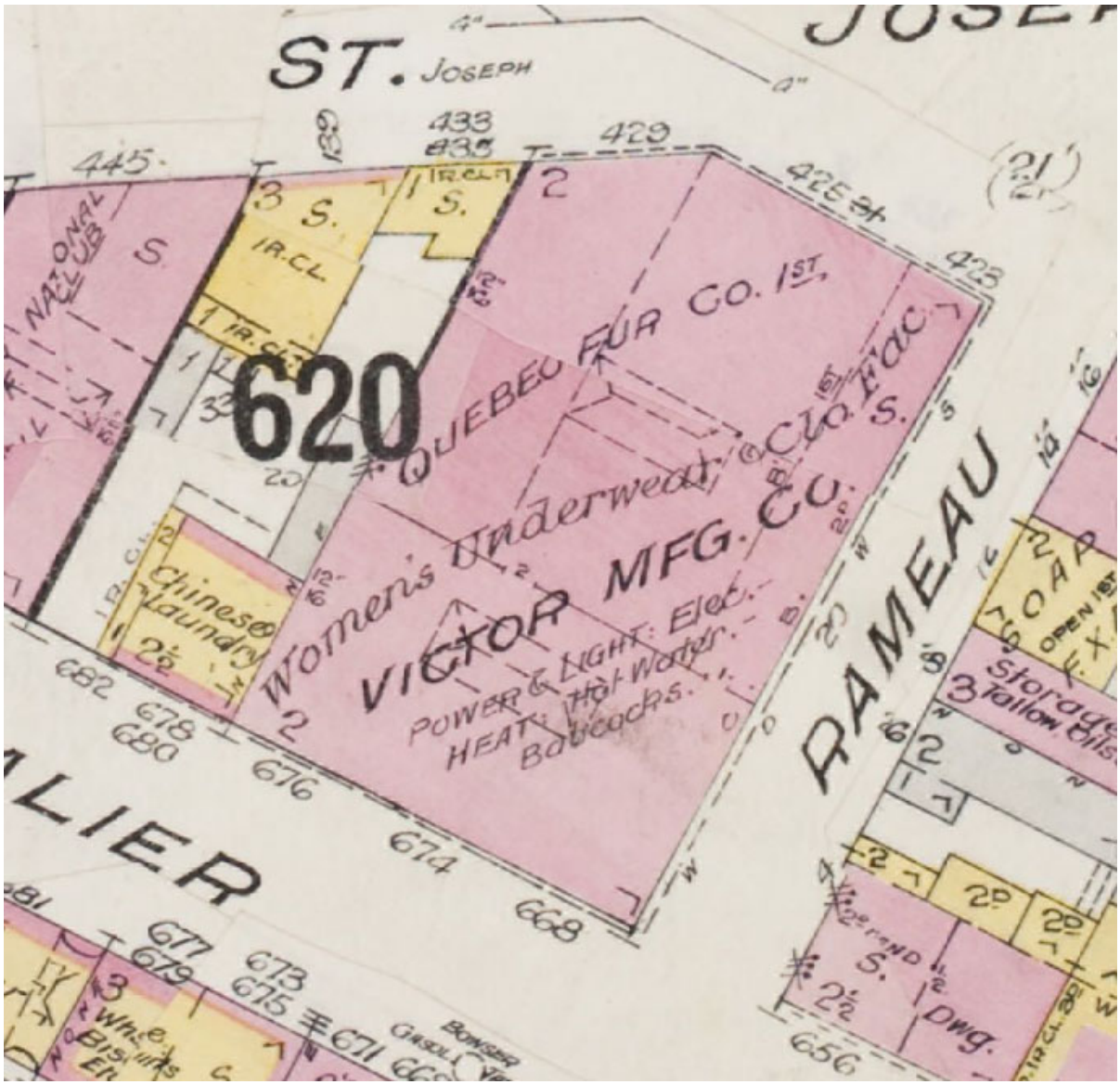

Figure 210 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ G/1144/Q4G475/G6/1910 DCA)

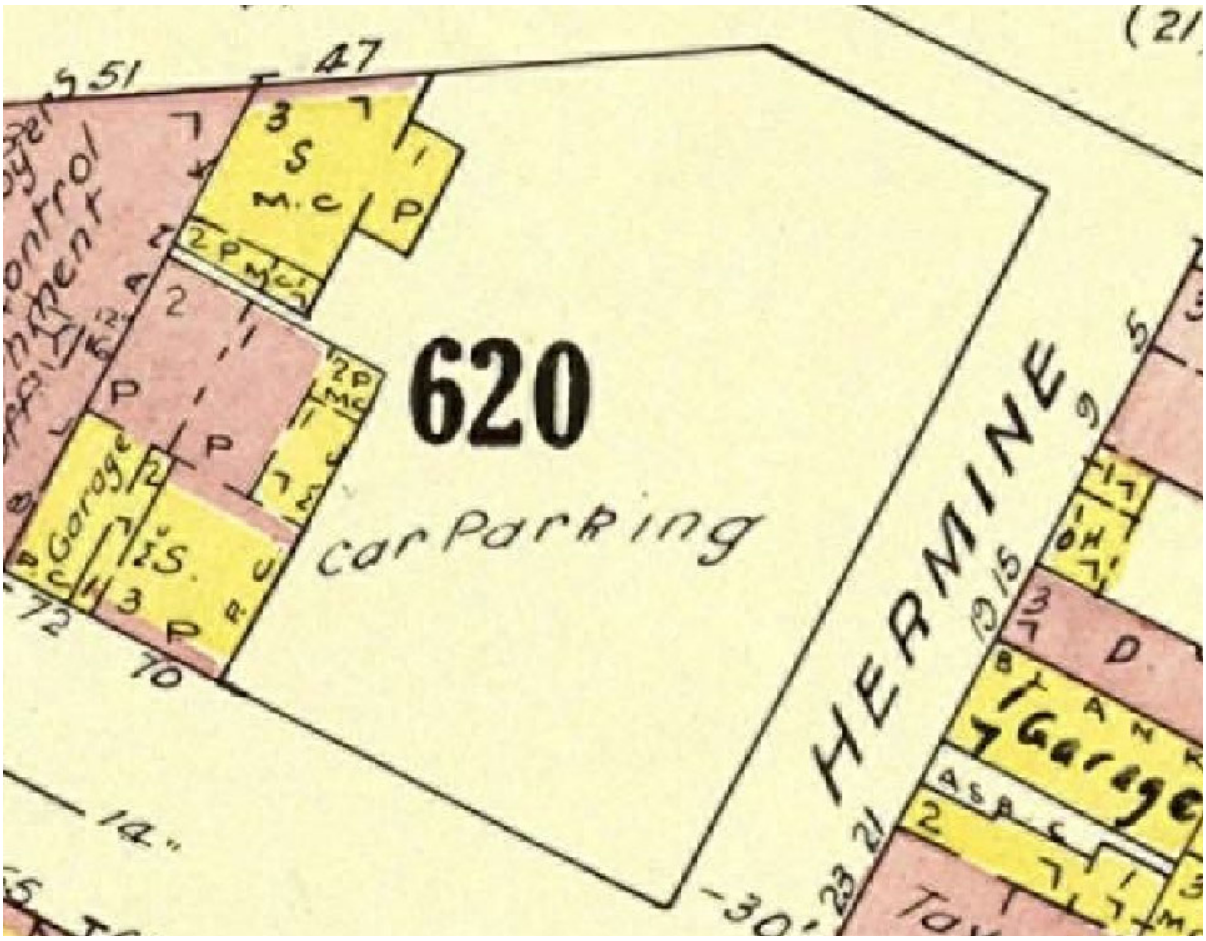

Figure 211 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ G/1144/Q4G475/U5/v.1/1957 DCA)

Comme on l'a mentionné, il a fallu raser les bâtiments de part et d'autre de la rue Saint-Jude pour permettre le prolongement du boulevard Charest Ouest jusqu'au boulevard Langelier. En 1875 (figure 212), cette rue était bordée par un abattoir et des maisons en bois ainsi qu'une mercerie en brique. L'occupation s'est densifiée à la fin du XIX^{e} siècle (figure 213 et plan 198), en particulier par l'ajout d'un entrepôt d'aliments pour animaux (*Floor & Feed* en 1910 [plan 206] et *Hay Flour & Feed* en 1923 et 1957). Ce segment de l'emprise du boulevard Charest Ouest (zone H28, plan 217) renferme sans doute des vestiges du cadre bâti ayant bordé la rue Saint-Jude jusqu'à la fin des années 1950.

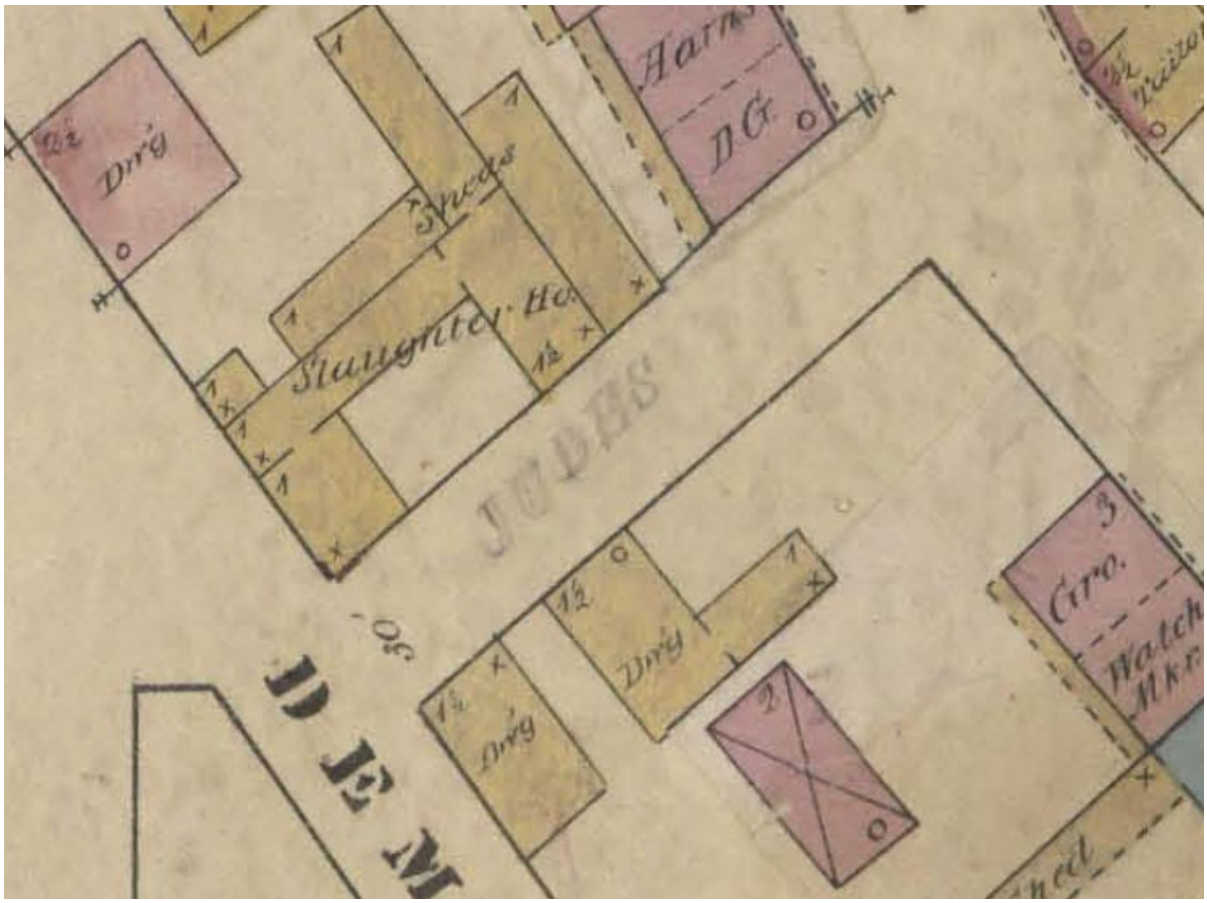

Figure 212 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020)

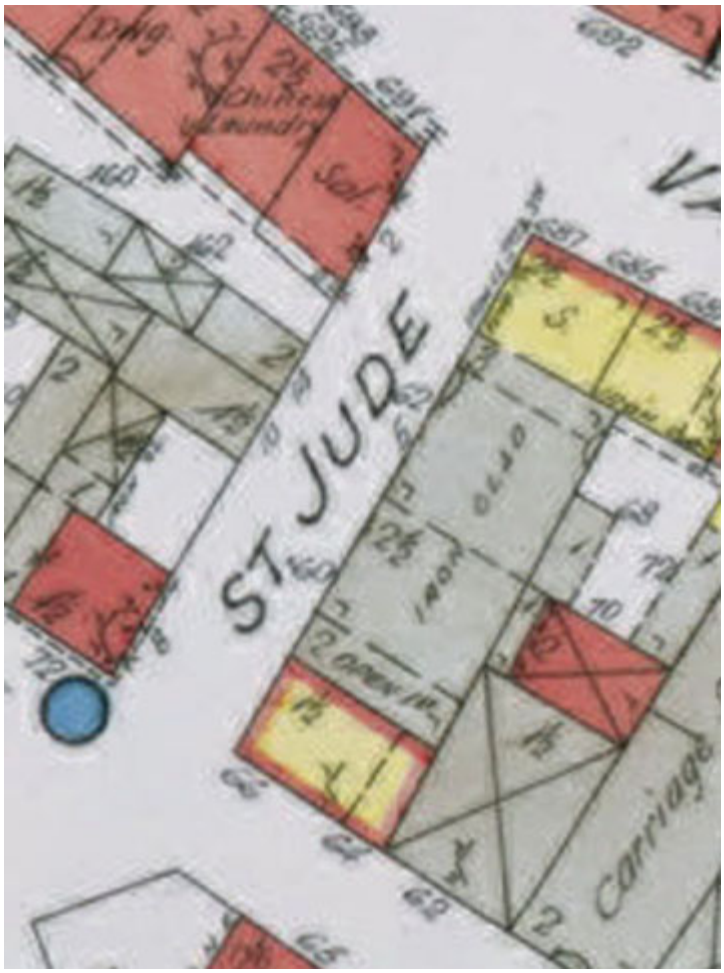

Figure 213 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

La dernière zone à potentiel archéologique du tronçon TB-5 (H29, plan 217) se trouve dans un stationnement à l'arrière des bâtiments en front du côté sud du boulevard Charest Ouest entre les rues Signaï et De Mazenod[76]. À l'emplacement de ce stationnement existaient en 1875 une maison et des dépendances en bois (figure 214). La maison a été agrandie ou reconstruite avant la fin du XIX^{e} siècle et des appentis ont été ajoutés (figure 215 et plan 198). Des changements surviennent par la suite concernant les dépendances et les appentis (plan 206), mais la maison est encore là en 1957. Le potentiel archéologique de la zone H29 concerne donc l'occupation domestique des lieux depuis le troisième quart du XIX^{e} siècle.

[76] La rue De Mazenod marque la limite ouest de l'ancien fief des Récollets (ou faubourg Saint-Vallier).

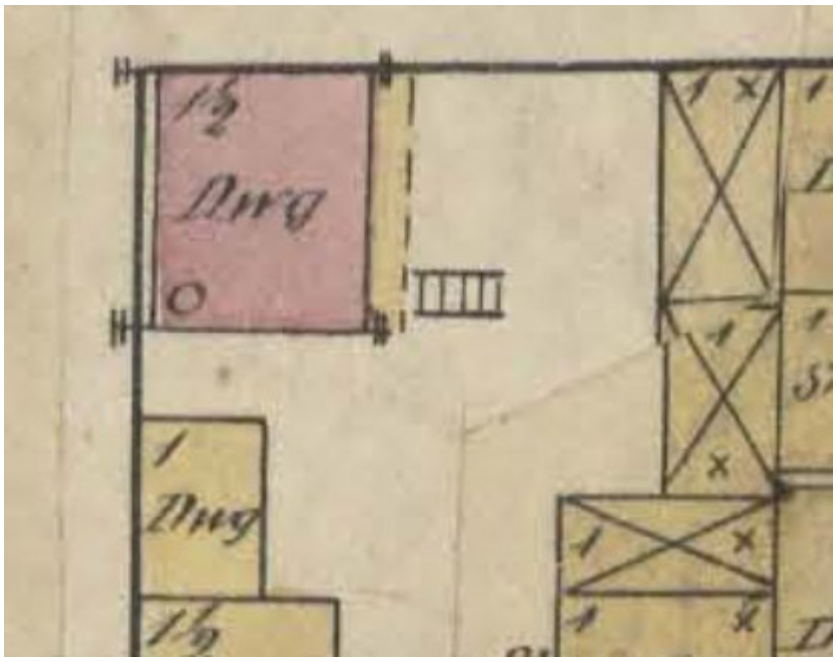

Figure 214 D.A. Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ 03Q_P600S4SS1D16_020)

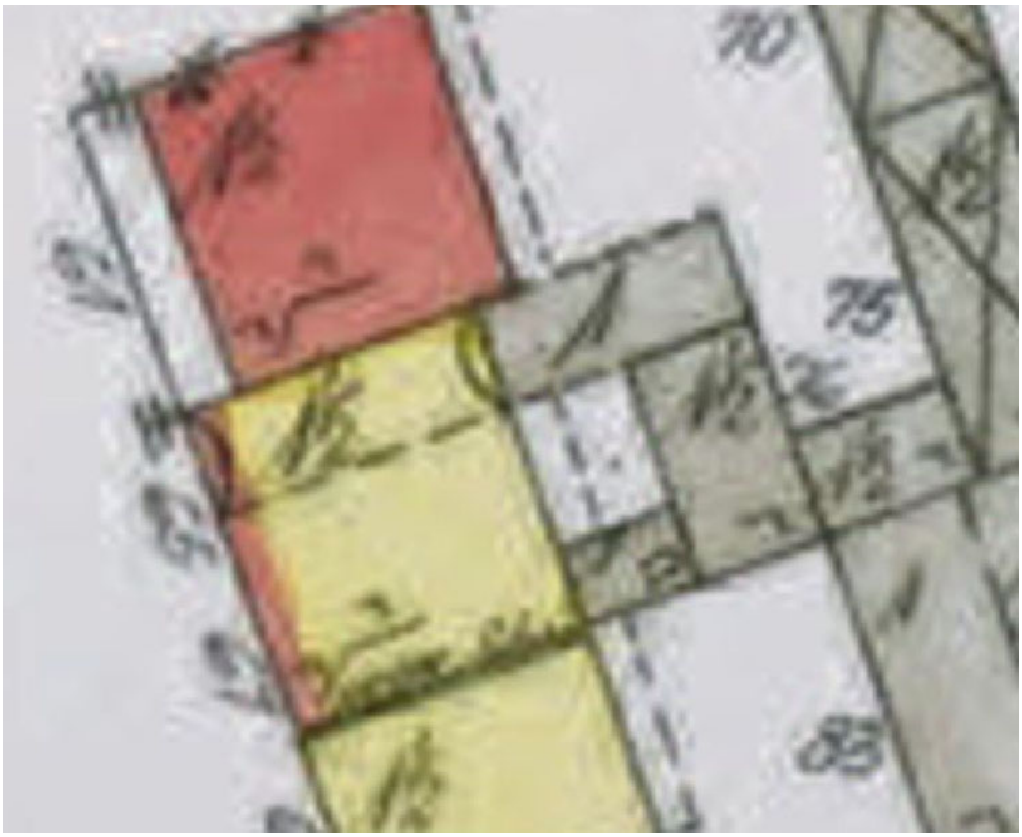

Figure 215 Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ)

6.1.3 Tronçon TB-9

Les plans 218 à 249 montrent le traçage de plans anciens ou reconstitués sur la trame actuelle. Le potentiel archéologique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 250 à 254.

Le tronçon TB-9 débute au sud du carrefour de l'avenue de la Médecine et du chemin des Quatre-Bourgeois et parcourt celui-ci pour se rendre près du chemin Sainte-Foy; il traverse ensuite le stationnement de la Pyramide pour parvenir à la rue Nicolas-Pinel, puis emprunter la rue Jean-Durand et l'avenue Nérée-Tremblay pour se terminer sur la rue Frank-Carrel. Dans l'aire d'étude, soit à l'est de l'autoroute Robert-Bourassa, le chemin des Quatre-Bourgeois n'est ouvert qu'au troisième quart du XX^{e} siècle, alors que l'avenue de la Médecine a été prolongée jusqu'à ce chemin il y a moins de dix ans. Pour sa part, le chemin Sainte-Foy (route Saint-Michel) apparaît sur le plan de Robert de Villeneuve de 1686 (figure 216 et plan 223). Les autres voies publiques concernées par le tronçon TB-9 ont toutes été tracées au début des années 1970.

Le premier enclos paroissial se trouvait au coin nord-ouest du lot 143, soit au coin sud-est des chemins Saint-Michel et du Vallon (chemin des Quatre-Bourgeois et autoroute Robert-Bourassa, plan 218). Une cabane en écorce y est construite en 1669, remplacée l'année suivante (du moins avant 1673) par une chapelle en bois (Gaumond 2006b : 2). Cette chapelle est destinée à la fois aux colons et aux Hurons, puis seulement aux colons à partir de 1673 puisque les Hurons quittent alors les lieux. Un cimetière et un presbytère sont ajoutés au début des années 1670 : « […] Sur le quel terrain LEglise de nôtre dame de foy, le Cimtiere et Le Presbytere ont êté depuis plus de vingt cinq ans » (BAnQ, Greffe de François Genaple, 22 janvier 1699). En 1682, les Jésuites échangent leur terrain (futur lot 143) avec l'habitant André Mauffait, se réservant toutefois « Lesglife, maison, Cimetiere » (BAnQ, Greffe de Romain Becquet, 19 janvier 1682). Le plan de Robert de Villeneuve de 1686 montre que le cimetière s'étendait au nord de la chapelle (figure 216). La chapelle est incendiée à l'automne 1698, puis l'enclos est cédé à la paroisse l'année suivante. Il sera par la suite labouré pendant près de 250 ans. À son extrémité sud (plans 32 et 218), l'aire d'étude du tronçon TB-9 déborderait quelque peu sur le cimetière, où une quinzaine d'Abénaquis et un certain nombre de colons ont pu être inhumés (Gaumond 2006b : 4). On ne sait si ce cimetière a été exhumé lors de son abandon ou par la suite. Lors d'un inventaire en 2008 (Auger et Taschereau 2008), aucune sépulture ne fut découverte dans la quinzaine de tranchées mécaniques et la dizaine de sondages manuels implantés à l'intérieur de l'enclos (tel que délimité sur le plan 218), ni par ailleurs dans les autres tranchées et sondages implantés plus au sud[77]. Il a alors été constaté que le roc se trouvait à une profondeur de 0,50 à 0,70 m sous la surface; dans la tranchée la plus près du chemin des Quatre-Bourgeois, il est apparu à 0,56 m sous la surface. Compte tenu de la faible profondeur du roc, il semble assez peu probable que des sépultures puissent être présentes sous le chemin des Quatre-Bourgeois et en bordure immédiate de celui-ci (zone H30, plan 250), si l'on tient compte de l'épaisseur de la chaussée et de son infrastructure.

[77] L'inventaire de 2008 a été basé sur l'hypothèse de Michel Gaumond (2006b), qui place l'enclos à l'écart du chemin des Quatre-Bourgeois plutôt qu'en bordure de celui-ci.

Figure 216 Robert de Villeneuve, « Carte Des Environs De Quebec », 1686 (Gallica) – le nord est à gauche. 53 a Jean Selidot; 54 a Jacque gaudry; 55 a Jgnace bonhomme; 56 a René peltier (Antoine Hamel dit Marette 3a x 20a en 1663); 57 a michel le gardeur (François Provost 2a x 30a en 1663); 58 au fr de Villeray, Conseiller (Jean Pierre Jouyneau 2a x 30a en 1663 et de Villeray en 1667); 59 au fr du colombier; 60 a andré maufay (thierry de Lestre 1a5pe x 30a en 1663) chapelle Sainte-Foy; 61 grange a Jean hurau; 62 grange a gille brossard.

Au nord de la chapelle de Sainte-Foy, le plan de 1686 (figure 216 et plan 223) illustre quelques occupations agrodomestiques du côté nord de la route Saint-Michel (chemin Sainte-Foy). Le plan 223 représente ce plan ancien tel que retracé dans Sigma-2, où les bâtiments présents dans l'aire d'étude du tronçon TB-9 sont attribués au charron Jean Sédilot dit Montreuil. Ce dernier se trouvait cependant bien plus à l'est, soit au n° 53 sur le plan de 1686. Selon une superposition du tracé du tronçon TB-9 à ce plan, au nord du chemin Sainte-Foy l'aire d'étude du tronçon TB-9 serait à la limite entre les lots 106 et 107 (figure 217). La figure 217 laisse plutôt croire que ce sont les bâtiments du « fr du colombier » (n° 59 sur le futur lot 106) qui se trouvaient dans l'aire d'étude ou tout près de celle-ci. Charles Roger des Colombiers fut commerçant de fourrures; sur la Côte-Nord, la rivière Colombier (qui traverse la municipalité du même nom) évoque sa mémoire. À la fin du Régime français et au début du Régime anglais, le lot 106 a appartenu à la famille Mauffet[78], également présente sur le lot 143 (zone H30) depuis la fin du XVII[e] siècle. Des vestiges de l'établissement de Sainte-Foy de Charles Roger des Colombiers sont peut-être présents dans la zone H31, soit dans les stationnements de la Pyramide au nord du chemin Sainte-Foy (plan 252).

[78] Le plan d'Adams de 1826 (plan 236) illustre également des édifices aux abords de la Pyramide, alors que le lot 106 appartient encore à la famille Mauffet.

Figure 217 Tronçon TB-9 superposé au plan de Robert de Villeneuve de 1686

Un peu plus au nord, soit en bordure de la rue Nicolas-Pinel, le plan de Murray de 1761 (plan 234) montre deux édifices – ce plan étant très imprécis, on ne sait s'ils étaient sur le lot 106 ou le lot 107. Comme on vient de le mentionner, le lot 106 était la propriété de la famille Mauffet au début du Régime anglais; quant au lot 107, François Langlois dit Traversy y détenait alors une maison, une grange et une étable. Quoiqu'il en soit, des vestiges d'une occupation agrodomestique du milieu du XVIII^{e} siècle sont peut-être conservés dans la zone H32 (plan 252) à la fin des années 1670.

6.1.4 Tronçon TB-12

Potentiel archéologique préhistorique

Le tronçon TB-12 est situé dans l'emprise de la rue de la Pointe-aux-Lièvres, de part et d'autre de la rivière Saint-Charles. Un segment seulement de ce tronçon a toutefois été soumis à une évaluation du potentiel archéologique autochtone, soit celui entre la rue Papineau et la rivière. Ce segment est compris dans une dépression géologiquement caractérisée par la présence de

grès et d'ardoise appartenant à la formation de Les Fonds, donc à la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Il ne comporte pas de source utilisable de pierres par les Autochtones, cependant la falaise au sud de la rivière possède des nodules de chert (Duval 2011). Donc, sans être le lieu d'une source de matière première, ce segment se trouve à proximité d'une source. Il n'est pas exclu que d'autres sources de chert qui n'ont pas encore été localisées soient plus près.

Selon la carte de Bolduc *et al*. (2003), les abords de la rivière Saint-Charles, à la hauteur de l'aire d'étude du tronçon TB-12, sont entièrement remblayés. Une intervention réalisée en 1996 dans le parc Cartier-Brébeuf confirme effectivement une grande épaisseur de remblais (Desgagné 1997). Pourtant, lors d'interventions archéologiques dans ce secteur, des sols naturels en place ont été observés au sud (CÉRANE 1997), au nord (Simoneau 2005) et à l'est (Ruralys 2018). Il est donc possible que, dans l'emprise de la rue de la Pointe-aux-Lièvres, des sols naturels en place soient toujours présents. Il s'agirait d'alluvions de terrasses fluviales composées de sable, de silt sableux, de sable graveleux et de gravier contenant un peu de matière organique (Bolduc *et al*. 2003 : At). Il s'agit de sols qui se drainent adéquatement.

Alors que l'altitude de surface du sol se trouve actuellement autour de 6 à 8 m NMM, l'altitude originelle du terrain est inconnue. Des recherches menées à l'est de l'aire d'étude, à la maison Dorion-Coulombe, ont démontré que la plage se trouvait à 2,98 m NMM (Simoneau 2005). En bordure ouest de la rue Irma-Levasseur, le sol naturel a été atteint entre 0,10 et 0,25 m de profondeur, sans altitude précise (CÉRANE 1997 : 83). Le terrain est aujourd'hui relativement plat, mais devait initialement présenter une légère pente descendante vers le sud-ouest. Une petite butte qui caractérise le terrain à l'est de l'aire d'étude constitue le seul élément topographique qui se distingue dans le paysage.

Avec une altitude aussi basse que 6 m, l'aire d'étude n'a pu être libérée définitivement des eaux que tardivement puisque, bien que le secteur ait possiblement émergé tout d'abord entre environ 9400 et 7000 ans AA, il a été à nouveau sous les eaux avant d'émerger une fois de plus entre 5500 et 2500 ans AA. Ce n'est toutefois que vers 1700 ans AA que le niveau de l'eau s'est abaissé suffisamment pour atteindre le niveau actuel. D'ailleurs, les rives devaient être soumises aux marées les plus hautes jusqu'à tout récemment.

Le tronçon TB-12 se trouve près de nombreux cours d'eau, il traverse d'ailleurs la rivière Saint-Charles. En plus de cette dernière, qui prenait la forme de méandres particulièrement prononcés à cet endroit avant de voir son tracé modifié, on observe la rivière Lairet un peu au nord du segment du tronçon TB-12 ici concerné, ainsi que le ruisseau Saint-Michel et un bras de la rivière du Berger au sud (plan 255).

Malgré un nombre grandissant d'interventions archéologiques sur les territoires de Limoilou et de Vanier, aucune découverte liée à l'occupation de la rive gauche de la rivière Saint-Charles par les Autochtones n'a été évoquée. Les découvertes archéologiques préhistoriques les plus près du tronçon TB-12 sont aux abords du tronçon TB-5, du côté sud de la rivière Saint-Charles à la limite des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Jacques Cartier localise un village iroquoien regroupant environ 500 habitants à proximité de son lieu de séjour en 1535 (Cartier 1981). Alors que certains chercheurs le situent sur la rive sud de la rivière Saint-Charles (Plourde 2006 et Wintemberg 1936), d'autres ont plutôt émis l'hypothèse qu'il aurait pu se trouver au nord (Painchaud 1984 dans CÉRANE 1997). Ce village n'a toutefois pas encore été localisé. D'ailleurs, on peut supposer qu'il a pu être déplacé à plusieurs reprises dans la région.

Le segment ici concerné du tronçon TB-12 est en culture depuis au moins la fin du XVII^{e} siècle. Les activités agricoles pourraient avoir remué la surface du sol naturel. Il a par ailleurs été démontré que les anciens sols de surface ont été décapés un peu au sud-ouest de ce segment, possiblement lors de l'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel ou lors de la construction de l'autoroute Laurentienne (CÉRANE 1997 : 38). Bien que la berge de la rivière Saint-Charles à la hauteur de l'aire d'étude ne semble pas avoir été modifiée lors du changement de tracé de la rivière en 1957, il a dû l'être passablement lors de l'urbanisation du secteur et lors de la canalisation de la rivière Lairet et du ruisseau Saint-Michel en 1963. Le bétonnage des rives de la rivière Saint-Charles en 1966 a également pu modifier l'aspect de la rive. Évidemment, le développement urbain qui a cours dans ce secteur depuis le XIX^{e} siècle pourrait aussi avoir apporté son lot de perturbations, comme on le voit sur le plan de Sitwell (plan 255).

À l'examen des données exposées, un potentiel archéologique préhistorique a tout de même été établi dans le segment du tronçon TB-12 situé entre la rue Papineau et la rivière Saint-Charles. Celui-ci comprend l'assiette de la rue de la Pointe-aux-Lièvres et la bordure des terrains de part et d'autre de la rue (plan 256).

Potentiel archéologique historique

Les plans 257 à 289 montrent le traçage de plans anciens sur la trame actuelle. Le potentiel archéologique historique est synthétisé dans l'annexe et représenté sur les plans 290 à 294.

Le développement de l'extrémité ouest du tronçon TB-12 ne s'amorce véritablement qu'au milieu du XX^{e} siècle, de sorte qu'aucune zone à potentiel archéologique n'a été délimitée entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue De l'Espinay. Un peu à l'est de celle-ci, la zone H33 pourrait receler des vestiges d'un édifice illustré sur le plan de Maxwell de 1887 (plan 275). Un peu plus à l'est, la rue de la Pointe-aux-Lièvres a été élargie du côté sud en 1963. Dans ce secteur loti par l'avocat Hammond Gowen[79] en 1869, le tronçon TB-12 traverse Stadacona (autrefois Smithville); la zone H34 comprendrait des vestiges de bâtiments existants en 1867 (maisons en bois et dépendance d'un chantier naval?) et de maisons et de commerces du dernier quart du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle (plans 266, 279 et 282), parmi lesquels le

[79] Hammond Gowen était le beau-frère du premier ministre libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Le gouvernement provincial ayant eu des droits sur les terres en question, l'opposition conservatrice l'accusa d'avoir cédé ces terres pour un tiers de leur valeur. Un comité nommé pour s'enquérir de la remise et du transport par le gouvernement des droits de la Couronne sur la ferme de Notre-Dame-des-Anges et sur le pont Bickell l'exonéra de tout blâme, tout en reconnaissant que la cession des droits aurait pu être faite à de meilleures conditions (Desjardins 1879 : 351).

bureau de la briqueterie Paradis & Létourneau[80], fondée en 1897, ainsi qu'une épicerie et une cordonnerie.

Sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles, la zone H35 contient peut-être des traces de la ferme de Notre-Dame-des-Anges. Visible sur le plan de Robert de Villeneuve de 1686, alors que le domaine « Sert a present de grange aux Jesuistes » (figure 116 et plan 257), cette ferme regroupait initialement une maison et une grange érigées en 1626-1627. Partis de Québec à la suite de la prise de la ville par les frères Kirke en 1629, les Jésuites constatent à leur retour trois ans plus tard que ces bâtiments sont en ruines. La maison est reconstruite et on met sur pied un séminaire, dans le cas présent un bâtiment voué à la conversion des Autochtones. Cependant, seule la vocation agricole des lieux prévaudra ultérieurement. L'aveu et dénombrement de 1733 mentionne l'existence d'une maison de 43 pi x 30 pi, d'une grange de 60 pi x 25 pi et d'une étable de 30 pi x 25 pi. La maison ainsi que la grange et la maison sont respectivement représentées sur des plans tracés vers 1750 (figure 117) et en 1786 (figure 121). Des bâtiments sont également illustrés sur un plan de 1810 (figure 218); il s'agit d'« une maison en pierre à un étage, une étable, une grange defsus construites en bois » (BAnQ, Greffe de Joseph-Bernard Planté, 27 avril 1811), dont les dimensions ne semblent pas correspondre à la description de 1733. La maison est incendiée en 1814. À la suite du plan d'Adams de 1826 (figure 123), ces bâtiments n'apparaissent plus sur la cartographie ancienne (figures 125 et 126 et plans 264 et 267), qui montre plutôt les installations du chantier naval Julien & Labbé, actif dans les années 1850 et 1860 (Marcil 2000 : 382-387) là où se trouvait auparavant le chantier naval de William Cotnam (Bergeron Gagnon 1995 : figures 200 et 201). Si les cales de construction et rampes de lancement se trouvaient hors de l'aire d'étude du tronçon TB-12, celle-ci pourrait du moins renfermer des vestiges de ses bâtisses, dont celle visible en travers du tronçon TB-12 sur le plan de Maxwell (plan 276), identifiée (à tort?) comme une habitation dans Sigma-2. De plus, la moitié nord de la zone H35 devrait contenir des vestiges d'édifices de la fin du XIX^{e} siècle et de la première moitié du XX^{e} siècle, dont ceux d'un couvreur et ceux d'un plâtrier (figures 132, 133 et 147 et plans 280, 283 et 287).

[80] Député de Québec-Est de 1908 à 1927, Louis-Alfred Létourneau fonda également la Quebec Preserving en 1905 et la National Dock and Dredging en 1927.

Figure 218 Robert Smith, « Plan de la Ferme de Notre Dame des Anges », 1810 (reproduit dans Bergeron Gagnon 1995 : figure 6)

Du côté de la pointe aux Lièvres, la zone H36 s'étend à proximité de l'endroit où les plans de Jefferys de 1760 (figure 219 et plan 258), de Hamilton de 1761 (figure 120 et plan 260) et de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770 (plan 262) placent une redoute érigée par les Français pendant la Guerre de Conquête – si ces plans sont exacts, la redoute devait se trouver un peu au sud de l'aire d'étude. Deux édifices d'un chantier naval apparaissent sur les plans de Sitwell de 1867 (figure 126 et plan 268) et de Maxwell de 1887 (plan 277), dans un secteur loué par le marchand de bois John Lane pendant dix ans à partir de 1874. Si des restes de la redoute et du chantier naval sont préservés, ce sera à plusieurs mètres de profondeur, sous les épais remblais déposés pour rehausser la rue de la Pointe-aux-Lièvres et ses abords à l'approche du pont Lavigueur.

Figure 219 Thomas Jefferys, « *A Correct Plan of the Environs of Quebec* », 1760 (Library of Congress G3454.Q4S1 1760 .J4)

Deux zones à potentiel archéologique historique ont été délimitées à l'extrémité est du tronçon TB-12. Comme dans la zone H36, les plans de Sitwell de 1867 (figure 126 et plan 268) et de Maxwell de 1887 (plan 277) illustrent quelques édifices dans la zone H37, un endroit également loué pour dix ans par le marchand de bois John Lane en 1874, après avoir été occupé par les constructeurs de navires Thomas Lee au milieu du XIX^{e} siècle[81] et Joseph Trahan pendant les années 1860. La zone H38 concerne les vestiges de la tête de pont, une levée de terre érigée par les Français lors de la Guerre de Conquête et qui, selon les plans de Jefferys de 1760 (figure 219 et plan 259), de Hamilton de 1761 (figure 120 et plan 261) et de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770 (figure 119 et plan 263), épousait la forme d'un ouvrage à cornes que le tronçon TB-12 traverse.

6.2 Approche thématique

Cette section traite des zones recelant un potentiel archéologique significatif (moyen ou fort) sous l'angle de leur apport éventuel à la connaissance de l'évolution de la ville. La présentation du potentiel archéologique s'articule ici autour de thèmes ou de types d'occupation ayant marqué le territoire.

6.2.1 Préhistoire

Dans un secteur bordé d'escarpements dont les sommets étaient difficilement accessibles, les terrasses sableuses de la basse-ville de Québec constituaient des lieux de prédilection pour des établissements de courte durée. Il y était d'ailleurs plus aisé de s'y déplacer et de profiter des richesses fauniques du fleuve Saint-Laurent, des nombreux cours d'eau qui parcourent le secteur et d'un des éléments majeurs caractérisant ce paysage, soit l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Situés dans un des points les plus bas de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou, les tronçons à l'étude se distinguent par la présence d'un terrain relativement plat et bien drainé. Les recherches archéologiques qui ont été menées en basse-ville ont par ailleurs déjà conduit à la découverte d'occupations préhistoriques témoignant des passages répétés de groupes humains depuis la période archaïque sur les bords de la rivière Saint-Charles (CeEt-600, CeEt-884 et CeEt-894) ou du fleuve Saint-Laurent (CfEu-1 et CfEt-30). Alors que les tronçons TB-5 et TB-12 se trouvent près de la rivière Saint-Charles, le tronçon TB-1 est plutôt sur le bord d'un ruisseau qui a été canalisé. De nouvelles découvertes pourraient confirmer le début de l'occupation de la basse-ville, l'origine de ses occupants ou encore les schèmes d'établissement. Ces tronçons sont toutefois localisés dans des lieux fortement urbanisés. Le défi demeure alors la mise au jour de vestiges en place, c'est-à-dire qui n'ont pas été perturbés par les travaux d'aménagement modernes.

[81] Le chantier naval de Thomas Lee s'étendait plus au nord, mais il possédait une maison et une étable dans la zone H37 ou tout près (Marcil 2000 : 130-131).

6.2.2 *Occupations domestiques et agrodomestiques*

Pas moins de 21 zones sont dotées d'un potentiel archéologique ayant trait à des occupations domestiques et agrodomestiques. Plus précisément, on a délimité seize zones relatives à une occupation domestique et cinq à une occupation agrodomestique. Diverses époques sont représentées, soit le Régime français (zones H1 à H3, H6, H15, H31, H32 et H35), le Régime anglais (zones H7, H8, H16, H17, H24, H28 et H34) et la période canadienne (zones H5, H20 à H23, H25 et H29).

Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, le plan des habitations en bois ou en pierre[82] et au toit pentu à deux versants est souvent rectangulaire. L'espace est divisé en un lieu de travail, la cuisine, et en un lieu de séjour, la ou les chambres. Le foyer n'est pas toujours central, il se déplace parfois vers un mur pignon. De plus, les maisons sont parfois dotées d'une cave.

À partir du début du XIX[e] siècle, l'architecture domestique est peu à peu marquée par la tradition anglaise : le mode de construction de la charpente du toit est plus simple, de nouveaux modèles de portes et fenêtres apparaissent et la pierre de taille se répand aux angles et autour des ouvertures. Parmi les styles popularisés au Québec par les architectes et entrepreneurs britanniques figure le néoclassicisme « prônant le retour à l'Antiquité pour élaborer une architecture qui réponde aux besoins de l'époque » (Laframboise 2001 : 90). Le cottage à deux versants, qui s'inscrit dans ce style, possède à l'origine un avant-toit courbé, puis à versants droits par la suite. La cave devient plus courante et sert à l'entreposage de denrées ou de bois de chauffage. Au rez-de-chaussée, le salon fait son apparition alors qu'un étage est ajouté pour accueillir les chambres. En ce qui a trait aux matériaux, la pierre (le calcaire) est très présente, tout comme le bois sous forme de madriers, de planches ou de bardeaux. La prolifération des moulins à scie entraîne une standardisation des dimensions des madriers et des planches. À partir du troisième quart du XIX[e] siècle, l'usage de la brique gagne la ferveur populaire et supplante la pierre.

La thématique générale de l'agriculture regroupe la culture de céréales, l'horticulture (culture potagère et maraîchère, arboriculture, culture de petits fruits et floriculture) et l'élevage de bovins, de porcs, de moutons, de volailles, etc. Au XVIII[e] siècle, l'habitant bien établi dispose d'une maison, souvent construite en retrait du chemin, d'une grange, d'une étable et d'une terre en culture (Côté et Royer 2005). S'ajoutent parfois quelques autres dépendances telles qu'un fournil, une remise, un hangar, une écurie, une porcherie, un poulailler ou une bergerie. On assiste à cette époque à un essor considérable de l'agriculture au Québec, parfois au détriment de l'élevage. Les céréales, surtout le blé, forment la base des cultures domestiques, alors que les cultures à grande échelle s'orientent vers le tabac, le chanvre et le lin. Malgré l'importance accordée à l'agriculture, il semble selon le gouverneur Murray que les habitants préfèrent la chasse et la pêche au travail de la terre.

[82] Sur la base des témoins survivants, on pourrait croire que les maisons en pierre étaient très courantes au Régime français, mais c'est parce que celles en bois ont presque toutes disparu (Larframboise 2001 :40).

Les sites agrodomestiques regroupent deux pôles (Bergeron et Lacroix 1979 : 8), l'un consacré à la fonction domestique avec la maison et, éventuellement, la laiterie, le caveau à légumes, le fournil et la glacière, l'autre réservé au soin et au logement des animaux, pouvant comprendre une grange, une étable, une remise à fumier, une porcherie, un poulailler et une bergerie. D'autres dépendances peuvent s'ajouter pour permettre le rangement et l'entretien de l'équipement. Vergers, jardins, clôtures, enclos et champs complètent le paysage agricole.

Les dépendances sont habituellement dispersées à l'arrière de la maison; elles sont parfois disposées en L, en U ou en carré de façon à délimiter une cour intérieure, selon le modèle normand. La grange qui loge le fourrage et l'étable qui abrite le bétail constituent les principaux bâtiments d'une ferme.

Au Régime français, la grange et l'étable forment deux bâtiments distincts, habituellement en bois avec un toit de chaume ou de bardeau; on évite la pierre, faible isolant. La taille des bâtiments est réduite, en moyenne 45 pi sur 20 pi pour les granges, 20 pi sur 16 pi pour les étables, moins encore pour les écuries. À partir de la Conquête se répand la grange-étable avec, au rez-de-chaussée, l'étable, la batterie où l'on bat le grain, la tasserie où l'on remise une certaine quantité de foin, parfois un poulailler ou une porcherie; le fenil s'étend à l'étage. « Cette disposition protège le logement des animaux contre le froid, facilite la distribution des fourrages et donne beaucoup de logement intérieur par pied carré de couverture et de lambris. L'efficacité d'une telle construction est encore accrue [par] la distribution des divers services : étable, écurie, porcherie, chambre d'alimentation, grainerie, silo, remise à fumier, etc. [...] » (Roy 1923 : 10) sous un même toit. De telles granges-étables sont parfois longues de plus de 100 pi. Elles sont souvent rectangulaires, parfois rondes, carrées ou octogonales, pour la plupart érigées sur des murs de fondation en pierre, maçonnés ou non, ou sur une semelle de bois. Les granges-étables québécoises sont caractérisées par leur faible élévation et par les différents types de toit qui les recouvrent : à pignons et à larmiers (avec ou sans coyau), à pignons sans larmier, à un seul versant, en mansarde, en pavillon, voûté...

En 1760, l'agriculture et l'élevage visent encore principalement à combler les besoins locaux : « Les habitants n'ont pas de grandes emplettes à faire, ayant sur leurs terres tout ce qu'il leur faut pour la vie [...] » (chevalier La Pauze cité dans Martin 1978 : 9). Les récoltes varient d'une année à l'autre, suivant la température. L'exportation des produits du Bas-Canada vers l'Angleterre et ses colonies apparaît peu de temps après la Conquête. Après des exportations en nombre sans précédent à la fin du XVIII^{e} siècle, on assiste à un net recul au début du XIX^{e} siècle à la suite de plusieurs mauvaises récoltes. La rigueur du climat ne serait toutefois pas le seul facteur expliquant le piètre rendement des terres québécoises. Ainsi, l'arpenteur Joseph Bouchette (1815 : 67) critique les méthodes ancestrales des agriculteurs. La situation s'améliore au deuxième quart du XIX^{e} siècle, grâce aux techniques de labourage et à la diversification de la production.

L'intérêt des zones à potentiel archéologique domestique et agrodomestique repose sur la relative rareté de tels sites – peu d'entre eux ont été fouillés hors des quartiers centraux – et dans leur potentiel d'évocation des modes d'habitation et des régimes de vie passés. Les

ressources archéologiques concernées se trouvent bien sûr à l'emplacement des habitations disparues, mais parfois aussi dans leur cour arrière et dans les champs. Elles sont formées de vestiges architecturaux, de dépôts stratigraphiques et d'artefacts et d'écofacts pouvant témoigner des modes de construction des maisons et dépendances, de l'organisation spatiale des lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, et des modes de vie des occupants.

Lors d'interventions archéologiques, décrire les modes de construction et l'agencement des matériaux et caractériser les matériaux utilisés vont éventuellement permettre de distinguer les types de bâtiments et les différentes générations de bâti, tandis que l'étude de la culture matérielle caractérisera les conditions de vie, le statut socio-économique et les habitudes de consommation des résidents. Les témoins de culture matérielle seront particulièrement présents dans les latrines, les niveaux de cour et les fosses à déchets. Souvent complets dans les latrines, mais très fragmentaires dans les niveaux de cour, ces objets proviennent surtout, dans le premier cas, de rejets massifs (nettoyage des lieux lors d'un décès, d'un déménagement ou d'un incendie), de vidanges quotidiennes dans le second cas. En particulier, la fouille de latrines pourrait livrer une très grande quantité d'artefacts et d'écofacts reflétant le niveau de vie et les occupations de leurs utilisateurs, que ce soit par les objets domestiques ou personnels, par la vêture, par des objets propres aux fonctions des résidents, puis par les os, les coquilles et les graines. Les zones à potentiel archéologique comprendront également des artefacts ayant trait aux bâtiments eux-mêmes (matériaux de construction, chauffage, éclairage et mobilier).

En particulier l'étude des os, des coquilles et des graines, souvent nombreux dans les latrines, contribue fortement à la connaissance des habitudes alimentaires d'autrefois. Ainsi les os et les coquilles témoignent des espèces consommées, domestiques ou sauvages, mammifères, oiseaux, poissons ou invertébrés, des pièces de choix et celles plus communes ou moins appréciées. Des contextes chronologiques distincts pourront éventuellement révéler une certaine évolution des goûts ou des espèces disponibles. Par ailleurs, l'âge auquel les animaux domestiques sont abattus indiquera si leur élevage comble d'autres besoins que l'alimentation — les veaux seront tués jeunes, mais les moutons le seront lorsque leur production de laine déclinera. Les produits animaliers peuvent ainsi se rattacher à d'autres fonctions que l'alimentation; par exemple, les tanneurs ont recours évidemment au cuir, mais les os et les coquilles sont aussi utilisés à certaines étapes de leur travail. L'étude des graines révèle également les habitudes alimentaires par la culture de plantes comestibles, qu'elles soient indigènes ou allogènes. Certaines plantes non comestibles apparaîtront aussi dans les dépôts provenant des latrines ou d'ailleurs; il s'agira souvent de mauvaises herbes, mais parfois de plantes médicinales ou d'autres cultivées pour leur fibre. L'analyse de restes entomologiques et de phytolithes peut en outre contribuer à mieux connaître l'évolution environnementale et l'urbanisation d'un secteur. Outre les écofacts, des artefacts témoigneront de la préparation, de la cuisson et de l'absorption des aliments.

En ce qui concerne plus particulièrement les occupations agrodomestiques, les interventions archéologiques permettraient de déterminer l'organisation spatiale des anciens domaines agricoles et les caractéristiques architecturales des bâtiments qui les occupaient : les

fondations de maisons de fermes, granges, étables, hangars, caveaux et puits pourraient notamment être mises au jour, mais également les composantes de fossés de drainage, tranchées d'implantation de clôtures de pieux de bois ou alignements de pierres témoignant des anciennes divisions. Selon les analyses effectuées, les lambeaux de sol d'occupation, les fosses à déchets et les latrines fourniront des données sur les pratiques agricoles et horticoles. Selon la finesse des méthodes de collecte utilisées, des informations pourraient être acquises quant aux caractéristiques des exploitations agricoles.

6.2.3 Défense

Quelques ressources archéologiques ont trait à la fonction défensive (militaire). Une d'elles, la redoute Saint-Nicolas (zone H13), s'insère dans la palissade conçue par le major Provost en 1690 pour contrer l'attaque de Phips. Les autres datent de la guerre de Sept Ans, soit une redoute (zone H36) et des retranchements français (zones H8 et H38). La guerre de Sept Ans, déclarée en 1756 par l'Angleterre, entraîne en effet la mise en place de retranchements et d'une dizaine de redoutes par les Français entre les rivières Saint-Charles et Montmorency. Pour leur part, après avoir pris Québec en septembre 1759, les Anglais renforcent leurs positions par l'érection de redoutes et de blockhaus, ces derniers « *within a musket shot of the Capital wall* » (Murray 1762 cité dans Charbonneau *et al*. 1982 : 152).

Parmi les retranchements français figurent ceux érigés sur la rive droite de la rivière Saint-Charles (zone H38) à l'opposé d'un ouvrage à cornes sur la rive gauche – sur le plan de Des Barres *et al*. de la fin des années 1770, les retranchements sur la rive droite épousent également la forme d'un ouvrage à cornes dans le tronçon TB-12 (figure 119 et plan 263). La découverte de leurs vestiges et de ceux des retranchements de la zone H8 apporterait des informations nouvelles sur leurs techniques de construction, leur emplacement précis et, de façon générale, sur les moyens mis en œuvre par les Français pour empêcher l'ennemi de prendre Québec par la campagne. Quant à la redoute de la zone H36, elle était vraisemblablement constituée d'une levée de terre à l'arrière d'un fossé, ce que pourrait peut-être confirmer une intervention archéologique à cet endroit. Concernant la redoute Saint-Nicolas, dont l'état des connaissances a été jugé « partiel » (Santerre 2009 : 102), une intervention archéologique contribuerait à mieux la caractériser.

6.2.4 Occupation funéraire

La spiritualité, du moins sous la forme de l'inhumation, pourrait être représentée par la zone H30, qui contient peut-être des sépultures (autochtones et euroquébécoises) du dernier tiers du XVII^{e} siècle au sein du premier enclos paroissial de Sainte-Foy. La fouille et l'analyse de sépultures apportent des informations sur le genre des individus, le lieu d'origine, la croissance, les pathologies osseuses et buccales, les carences dans l'alimentation, les agents pathogènes, les causes de la mort et l'âge au décès. D'autres données peuvent concerner les objets personnels, les modes d'inhumation et l'aménagement du cimetière. Une comparaison entre les sépultures autochtones et euroquébécoises serait peut-être même possible.

6.2.5 Fonction viaire

Deux zones à potentiel archéologique de la basse-ville peuvent être rattachées à la fonction viaire. La zone H15 comprendrait des vestiges des bureaux, de la salle des harnais et d'une forge de la Quebec Cartage & Transfer, une compagnie de transport implantée en 1907 par l'homme d'affaires et député Rodolphe Forget. Pour sa part, la zone H27 contient peut-être des vestiges d'une gare de tramway à deux étages en brique du dernier quart du XIXe siècle.

6.2.6 Vocations artisanales et industrielles

Les zones H2 et H27 pourraient receler des témoins du métier de potier. La zone H2 a appartenu au potier Pierre Vincent à la fin du XVIIIe siècle. Celui-ci a pratiqué sur la rue De Saint-Vallier du dernier tiers du XVIIIe siècle au tout début du XIXe siècle. Une surveillance archéologique a été effectuée dans cette rue en 1998, devant les emplacements de Vincent (CeEt-819, Rouleau 1998). Deux dépotoirs épais de 0,20 à 0,35 m ont alors été mis au jour en bordure sud de la rue; ils renfermaient des fragments de terrines, de plats et de pots ou de jarres. La pâte est rouge à jaune rougeâtre. Tous les fragments sont recouverts d'une glaçure, de couleur rouge brunâtre à brune en passant par le rouge et le vert; des pièces comparables auraient été trouvées dans les latrines des maisons Estèbe et Boisseau. Les plats à aile portent, sous une glaçure brun rougeâtre, brune, rouge, brun pâle ou vert brunâtre, des lignes d'engobe blanc similaires à celles que l'on voit sur les produits de Saint-Denis-sur-Richelieu et des frères Poitras – François Poitras a été l'apprenti de Vincent[83]. Du matériel d'enfournement était aussi présent : plateau, briques, plaquettes, supports et carreaux à touraillage. De tels carreaux ont aussi été trouvés chez les Poitras (CeEt-706) et chez Pierre Côté (CeEu-5). Ces pièces n'étaient probablement pas destinées à l'enfournement; elles auraient plutôt été fabriquées à l'intention des brasseries et distilleries locales pour leurs fours à malt. Une intervention archéologique dans la zone H2 pourrait permettre de récolter de l'argile et de la comparer à celle des fragments de poterie récoltés sur la rue De Saint-Vallier.

Au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, la zone H27 a accueilli l'atelier et le magasin de Karl et Charles Mederschein. De 1851 jusqu'au milieu des années 1860, Karl Mederschein y a fabriqué des poêles russes (en carreaux de céramique), puis de la poterie jusqu'à ce que son fils Charles prenne la relève en 1867 et poursuive la production de poterie jusqu'au début des années 1890. Des vestiges de leur atelier (avec un ou deux fours) et de leur production pourraient être présents dans la zone H27. Les collections de terre cuite locale ont une grande valeur scientifique et documentaire. Par des analyses morphologiques, stylistiques, pétrographiques et chimiques, l'étude de ces collections extraites des sites primaires, en contexte de production, contribue à préciser la datation des dépôts sur des sites secondaires, en contexte d'utilisation. En outre, comme les autres céramiques, les terres cuites québécoises caractérisent l'organisation spatiale des sites, par exemple en identifiant des lieux d'habitation ou d'entreposage; elles permettent également d'évaluer le niveau de vie des occupants. De plus, une meilleure connaissance des terres cuites grossières locales permet de raffiner les classifications typologiques existantes.

[83] Vincent aurait également eu Simon Thibaudeau pour apprenti. Thibaudeau, Vincent et le potier Étienne Robitaille ont par ailleurs été miliciens à Québec en 1775.

Malgré les sources documentaires et archivistiques, l'histoire des industries ne saurait être complète sans l'étude des ressources archéologiques qui s'y rattachent. Que des vestiges architecturaux ou des éléments technologiques soient présents et que des archives existent ou non, l'archéologie s'avère une méthode, disons plutôt une science, particulièrement apte à rendre compte des activités industrielles du passé et ce, en offrant un contact direct avec les traces de leurs infrastructures, de leurs modes de fabrication et de leur production elle-même. La fonction industrielle est ici représentée par un moulin à scie (zone H5), une corderie (zone H6), des fabriques de savons (zones H18 et H22), des boulangeries (zones H21 et H23), des tanneries (zones H23 et H26) et des chantiers navals (zones H35 à H37).

Auparavant établi dans le quartier Saint-Roch, Joseph Lefrançois opère un moulin à scie à partir de 1914 au coin sud-est du chemin de la Canardière et de la 10e Avenue (aujourd'hui le boulevard des Capucins, zone H5). Dans les annuaires, l'entreprise est décrite ainsi : « Manufacturiers et marchands de bois de construction. Moulins à scie et préparation de bois de toutes sortes ». Elle couvre tout l'espace entre le chemin de la Canardière, la 10e Avenue, la rue Olier et la 8e Avenue (figure 155). La machinerie est mue par la vapeur, qui chauffe aussi les installations; l'éclairage est cependant électrique. Jean-Marie Dessureault, auparavant secrétaire-trésorier puis vice-président, remplace Joseph Lefrançois comme président et gérant général à partir de 1928. La firme est connue sous son nom à partir de 1935. Devenu sénateur libéral, Dessureault continue tout de même à diriger son entreprise dans les années 1950. Celle-ci quitte le chemin de la Canardière en 1956.

L'existence de moulins à scie au Québec est signalée à maintes reprises au Régime français – on en compte deux en 1666, dix en 1713, dix-sept en 1717, 28 en 1720, 30 en 1721, 70 en 1730 et 52 en 1734 (Groupe de recherches en histoire du Québec 1999). Ce n'est toutefois qu'au début du XIXe siècle que l'implantation de ces moulins se répand davantage et ce, à la faveur du Blocus continental instauré par Napoléon en 1806 : l'Angleterre dépend dorénavant des ressources forestières de sa colonie canadienne au lieu de celles de la Scandinavie, désormais inaccessibles. « Les prix vont alors grimper de 300 p. 100 en deux ans. Entre 1802 et 1805, il entre en moyenne en Grande-Bretagne 9000 chargements de bois, d'environ 1,5 m^3 chacun, en provenance des colonies. En 1807, le total atteint 27 000; 2 ans plus tard, 90 000; en 1840, plus de 500 000; et en 1846, 750 000 » (Wynn 2004). En 1820, on compte 550 moulins à scie à travers le Québec, 717 en 1831 et 1065 en 1851 (Groupe de recherches en histoire du Québec 2005 : 85). La production quotidienne de la plupart de ces moulins se limite vraisemblablement à un demi-millier de planches ou de madriers.

Au milieu du XIXe siècle, le sciage du bois supplante l'équarissage à la hache. La coupe du bois, principalement du chêne, du pin et de l'épinette blanche à l'origine puis du sapin, de l'épinette noire et du pin gris par la suite, s'opère souvent dans des constructions elles-mêmes en bois, de dimensions plus ou moins réduites. Ces constructions sont parfois établies sur des semelles de bois; certains moulins sont dotés de murs de fondation et d'une cage à roue en pierre maçonnée jointe par du mortier. En de plus rares occasions, l'édifice est entièrement en pierre maçonnée. Datant du début du XXe siècle, le bâtiment principal du moulin à scie Lefrançois est pour sa part fait de blocs de béton.

Avant le XXe siècle, les moulins à scie étaient érigés près de rivières afin d'en exploiter le pouvoir hydraulique tout en permettant le transport du bois par flottage. Dans le cas du moulin Lefrançois, la machinerie est plutôt actionnée par la vapeur et le bois coupé (vraisemblablement à la scie à ruban) est sans doute expédié par camions et par la voie ferrée située du côté opposé de la 10e Avenue. Le recours à la vapeur se répand au Québec à partir du milieu du XIXe siècle et supplante l'énergie hydraulique à partir des années 1880 (Ethnoscop 2007). La vapeur fut en quelque sorte un agent provocateur de la Révolution industrielle puisque, d'une part, elle a libéré les entreprises de la contrainte de s'installer aux abords de forts courants d'eau et, d'autre part, elle a permis par sa puissance l'utilisation de nombreuses machines simultanément, d'où une plus grande production. Les ressources archéologiques de la zone H6, qui correspond à l'extrémité est du complexe Lefrançois, pourraient témoigner des modes de construction du bâtiment principal et de ses dépendances, de son fonctionnement et de l'organisation de certaines de ses différentes aires d'activités.

Entre 1828 et 1837, Henry Searth et Edward Jackson Dalkin font construire une corderie (zone H6, plans 145 et 146) pour remplacer celle de leur père, sise plus au sud-est. La corderie des frères Dalkin (figures 21, 23 et 157 et plans 92, 93, 113 et 114) est vendue à Samuel Brown en 1859 et son neveu John en hérite deux ans plus tard. En 1871, « Trente hommes et vingt femmes, dont plusieurs jeunes adolescentes employées à filer la fibre, y produisaient chaque année 750 tonnes de cordage, à partir du chanvre, de l'huile et du goudron d'Archangelsk » (Marcil 2000 : 296). Quatre ans plus tard, John Brown déclare posséder sur le lot 515 « *all the machinery ustensils gear fittings & other things to the aforesaid rope walk belonging and found therein or in the buildings* ». Brown vend la corderie en 1890 à la Consumers Cordage. Le plan de Goad de 1898 (figure 20 et plan 117) représente bien le complexe : au sud, un bâtiment en pierre à trois étages abrite les opérations de filage au rez-de-chaussée, l'entreposage du chanvre au premier étage et la préparation du matériel au second étage; y sont annexés à l'est des bâtiments en brique renfermant l'engin à vapeur de 100 chevaux-vapeur, une cheminée haute de 120 pi, une dynamo, une salle de mise en pelote de la ficelle et une salle des machines. On retrouve au nord un entrepôt à charbon, des réservoirs chauffés à la vapeur pour le goudronnage et une salle de mise en lots de la production. Encore plus au nord s'étend la corderie longue de 1195 pi[84] (un peu comme la corderie américaine de la figure 220) ainsi qu'un entrepôt de cordage en pierre. La corderie emploie alors 25 personnes, est chauffée à la vapeur et éclairée à l'électricité.

La propriété est vendue au début du XXe siècle à la compagnie Paquet, qui y aménage des entrepôts. En 1912, lors de la vente à E.T. Nesbitt, l'ancienne corderie n'existe plus et les quelques bâtiments restants sont vacants (figure 158 et plan 120). Nesbitt y installe une manufacture de portes et fenêtres en y ajoutant un vaste bâtiment servant de moulin à scie et

[84] « […] la longueur finale d'une corde est directement associée à la longueur de matériel utilisé au départ. Par conséquent, la longueur du bâtiment où les cordes sont accrochées sur des moteurs pour les faire tourner est liée à la longueur de la corde finale qui doit être produite. […] Les corderies étaient en moyenne constituées de bâtiments de longueur allant entre 1150 à 1475 pieds » (L'Enclume 2016 : 48).

d'entrepôt (figure 159). Un reportage lui est bientôt consacré dans la revue *Canada Lumberman & Woodworker* : « *Mr. Nesbitt established his business in 1884, and it has been growing steadily ever since. Early in 1914 he moved to a more extensive site and erected a well-equipped plant, comprising a saw and planning mill, sash and door factory, box making plant, moulding shed, lumber sheds and* fireproof *dry kiln. These buildings are equipped with the very latest machinery and appliances* » (Canada Lumberman & Woodworker 1915 : 63). Le reportage décrit en détail la machinerie, dont la ponceuse de la fabrique de portes et fenêtres (figure 221). Dans l'usine de rabotage, les machines reposent « *on a bed of reinforced concrete 14 inches thick, 13 feet wide and 80 ft. long* ». En 1923 (figure 160), le bâtiment principal est en reconstruction. L'entreprise est décrite comme « Marchands de bois de construction. Manufacture de boîtes, chassis, moulures, etc., *Lumber dealers of all kinds and dimensions* » dans l'annuaire. Ses activités sont la source d'incendies : « Des Limoulois se souviennent encore des lamentations des scies ainsi que de la terreur que causaient les copeaux qui s'échappèrent de la cheminée de la scierie et provoquèrent plusieurs incendies, dont celui du couvent » (Lebel 1996 : 24). Elle ferme vers 1930 et, en 1957, plus rien ne subsiste de l'ancienne corderie (plan 132). La zone H6 devrait contenir des vestiges de cette corderie et de la manufacture de portes et fenêtres, peut-être aussi des rejets de production si la nature des sols a permis leur conservation.

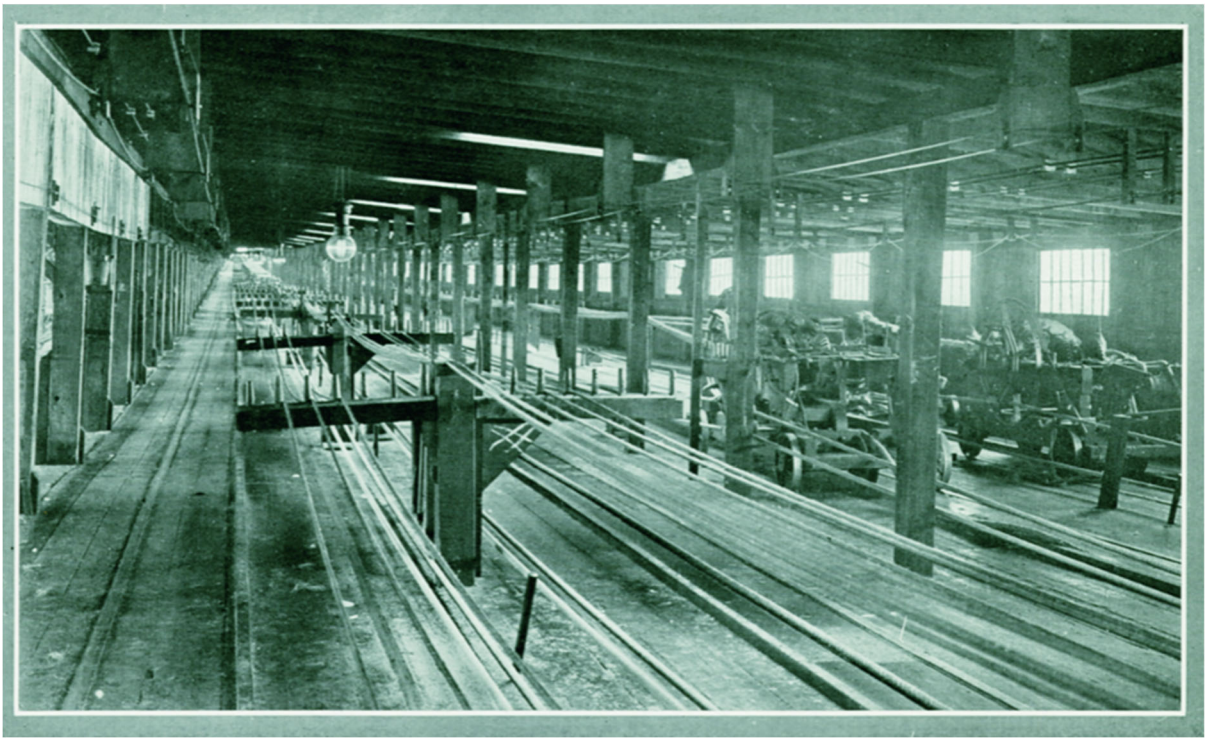

Figure 220 « *Interior of ropewalk* » (Historic New England PC001.03.01.TMP.139)

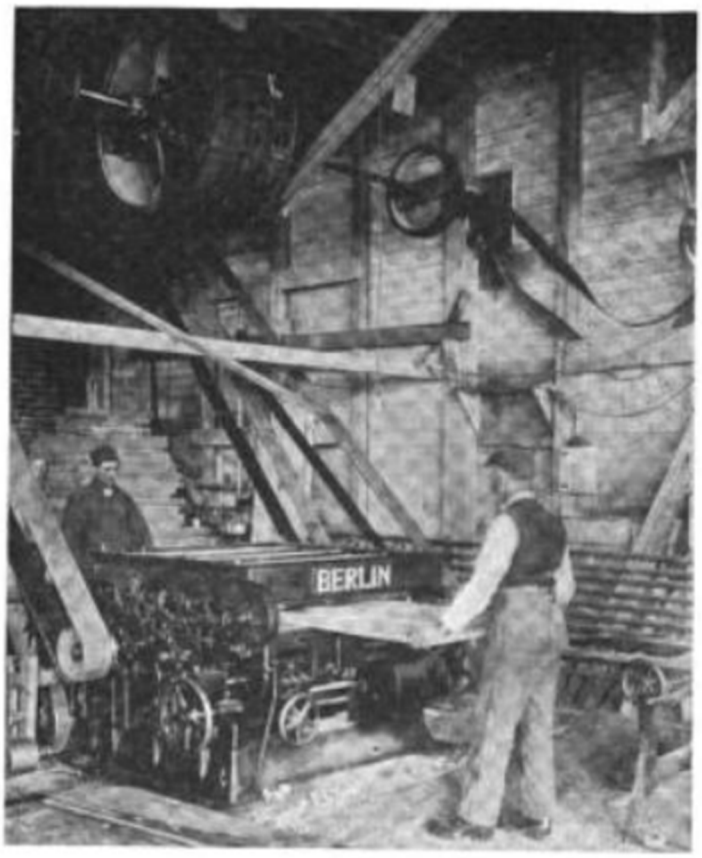

Figure 221 « *Sander at work* » (*Canada Lumberman & Woodworker* 1915 : 63)

Deux manufactures de savons ont existé dans le tracé prévu pour le trambus. Du côté sud du boulevard Charest Est entre les rues Dorchester et Caron (zone H18, plan 215), John Dunn junior, installé à la basse-ville depuis plusieurs années[85], ouvre une manufacture de savons, de chandelles et de potasse au milieu des années 1870 (figure 179). Dans ses dernières années d'activité, soit au début des années 1880, la fabrique semble se consacrer à la production de suif, une graisse fondue qui sert à la production des savons et des chandelles. Un peu plus à l'ouest, soit sur le boulevard Charest Est entre la rue Saint-Anselme et le boulevard Langelier (zone H22, plan 216), Joseph Lauzon ouvre une fabrique de savons vers 1870 (figure 190), suivi par Élie Mercure de 1881 jusqu'au début du XXe siècle (figure 191 et plan 197). Les zones H18 et H22 pourraient renfermer des vestiges de ces fabriques, en particulier de leurs bases de cuves.

[85] La fabrique de savons de Dunn sur la rue De Saint-Vallier a été rasée lors de l'incendie du quartier Saint-Sauveur en 1866 et il en a ouvert une autre l'année suivante sur la rue Saint-Joseph. En outre, il détenait déjà le terrain de la zone H18 au début des années 1860, cependant aucune manufacture de savons n'y a existé avant 1874.

La fabrication du savon se fait par le mélange d'un corps gras avec un alcali, souvent renforcé de chaux, qui est ensuite bouilli (Ethnoscop 2019b : 123). Les deux parties constituant le corps gras, les acides gras et la glycérine, sont ainsi séparées. Une fois la séparation effectuée, le sodium ou le potassium contenu dans l'alcali se joint aux acides gras pour créer le savon[86].

Pendant le XIX[e] siècle au Québec, la source principale de corps gras était le suif et les graisses animales, mais il semble aussi que, du moins dans le dernier quart du siècle, l'huile de palme ait été utilisée. Le gras provenait principalement des abattoirs de la ville et parvenait aux manufactures sans avoir été préparé; on y retrouvait donc des tissus cellulaires, de la peau ou du sang. À la fabrique, le gras était découpé en petits cubes et placé dans un grand chaudron déposé directement sur un feu, puisque la chaleur devait être très élevée. Une petite quantité d'eau y était ajoutée afin de permettre aux membranes et autres impuretés de flotter et d'être récoltées. Ces résidus étaient pressés pour en extraire le plus de gras possible afin d'être vendu pour d'autres usages. Le gras fondu était ensuite tamisé et déposé dans un contenant où l'on ajoutait une grande quantité d'eau bouillante afin d'effectuer un dernier lavage. En refroidissant, le gras était collecté en surface alors que les impuretés s'enfonçaient dans l'eau (Brannt 1888 : 110). Le gras ainsi récolté pouvait être utilisé pour la confection de chandelles ou déposé dans un grand récipient pour poursuivre la fabrication du savon (figure 222) − soit directement sur le feu, soit chauffé à l'aide de vapeur à la manière d'un bain-marie. Cette dernière technique était utilisée principalement dans les manufactures de grande envergure équipées de chaudières, le procédé de saponification ne nécessitant pas une chaleur très intense – ainsi, la manufacture faisait des économies importantes de combustible. Afin de former le savon, un alcali était ajouté à la marmite contenant le gras fondu et le mélange était chauffé. Deux types principaux d'alcali peuvent être utilisés pour la fabrication du savon : l'hydrate de potassium (KHO) et l'hydrate de sodium (NaHO). Il semble qu'à Québec en 1870, tous les savons manufacturés dans les fabriques étaient à base de soude importée de l'Angleterre (LaRue 1881 : 193). Ces alcalis n'arrivaient toutefois pas sous forme d'hydrate à la manufacture, mais plutôt sous celle de carbonate et devaient donc y être transformés. Ce procédé requérait un grand récipient chauffé, souvent à l'aide de vapeur, dans lequel on mettait l'alcali solide et une grande quantité d'eau dans laquelle on ajoutait de la chaux éteinte. Une solution chimique se produisait alors, à savoir la combinaison de l'acide carbonique de l'alcali à l'oxyde de calcium pour créer du carbonate de calcium. Celui-ci étant insoluble dans l'eau, il restait donc au fond du baril, laissant dans la solution l'hydrate de potassium ou de sodium (Brannt 1888 : 170). Le gras et la solution d'alcali étaient chauffés et constamment mélangés jusqu'à ce que le savon ait la bonne consistance. Il était ensuite coulé dans de grands moules étanches permettant au savon de refroidir. Le gros bloc de savon était découpé à l'aide de fils métalliques et préparé pour la distribution sur le marché.

La confection de chandelles est beaucoup plus simple, puisqu'elle requiert principalement du gras fondu et de la ficelle. Il arrive toutefois que certains produits soient ajoutés au gras fondu afin de le durcir légèrement et lui donner une meilleure odeur. La technique la plus ancienne de fabrication de chandelles consiste simplement à tremper la ficelle dans le gras chaud à

[86] Ce paragraphe et les trois suivants ont été rédigés par l'archéologue Mathieu Sévigny.

plusieurs reprises, en laissant un temps de séchage entre chaque trempage. Toutefois, au XIX[e] siècle, les manufactures adoptent de plus en plus le moule afin de standardiser la forme des chandelles et d'augmenter la production.

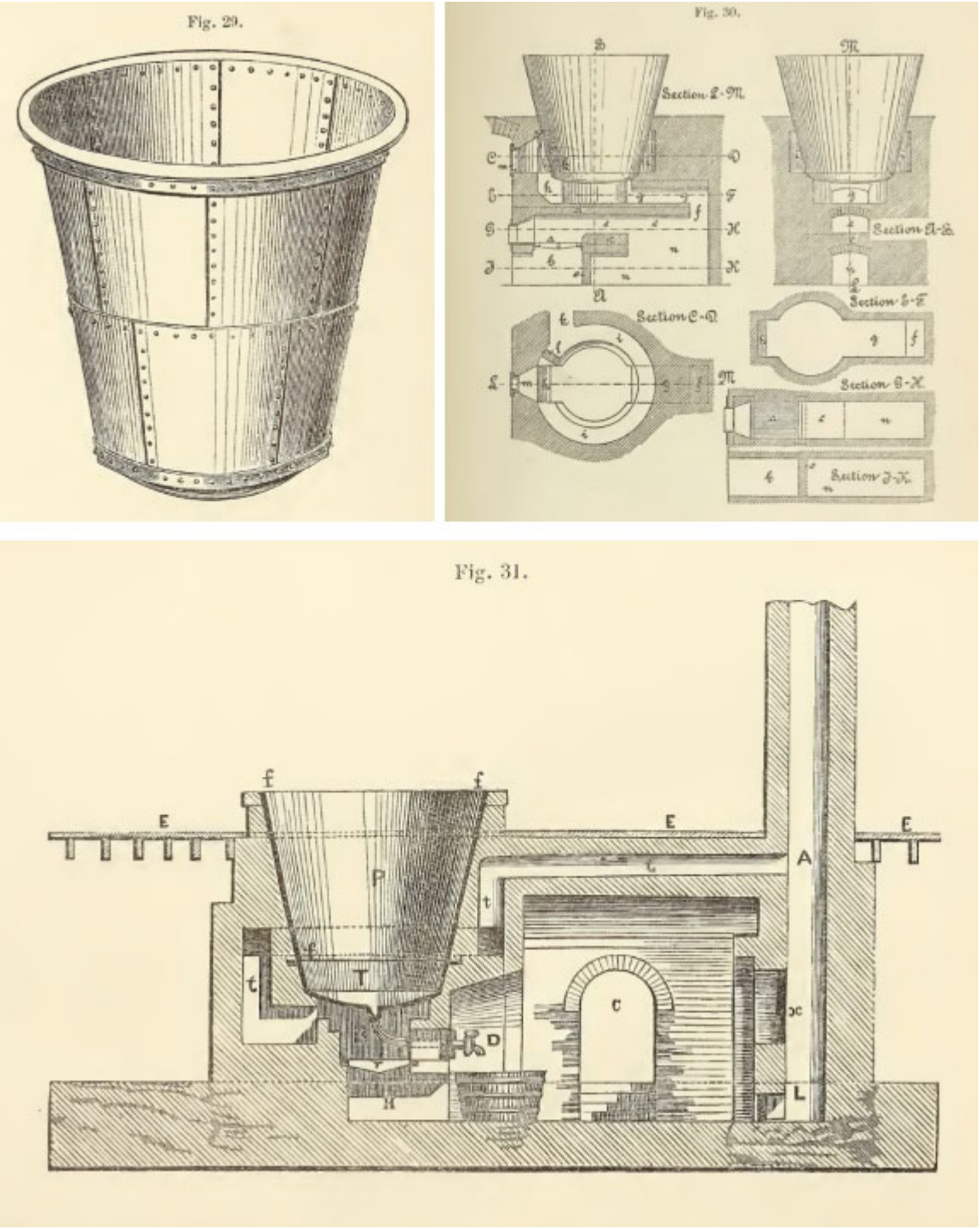

Figure 222 Une cuve ou marmite de même que son support destiné à la faire chauffer, lesquels sont tous utilisés dans la fabrication industrielle du savon vers la fin du XIX[e] siècle (Brannt 1888 : 244-246).

Les manufactures de savons et de chandelles sont particulièrement problématiques en milieu urbain, de par la matière première rapidement périssable qui y est utilisée. C'est principalement lors du procédé de purification du gras décrit plus haut qu'une odeur fort désagréable est dégagée. Il n'est pas rare non plus que le gras utilisé ne soit pas frais du jour et que le procédé de putréfaction ait commencé, puisqu'il semble que cela accélérerait la saponification (Brannt 1888 : 120). Ces inconvénients ont peut-être précipité le départ de John Dunn de la rue Dorchester.

Dans la zone H21, soit sur le boulevard Charest Est entre les rues Caron et Saint-Anselme (plan 216), le confiseur Elzéar Drouin s'installe au 61, rue Charest au début des années 1880. Il vend sa boutique au boulanger Joseph Octave Pelchat en 1886, qui lui la cède au boulanger Adjutor Drolet en 1892 – ce dernier était déjà présent sur les lieux deux ans auparavant. Le boulanger Émile Drolet (fils, frère ou neveu d'Adjutor) opère la boulangerie à la toute fin du XIX^{e} siècle (figure 188 et plan 197). Joseph Auguste Couture en devient propriétaire en 1901 et l'exploitera jusqu'en 1931, alors qu'il sera exproprié pour permettre la création du boulevard Charest. Selon le plan de Goad de 1910, la boulangerie est dotée d'une cave (figure 189 et plan 205), puis le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1923 laisse croire que la boulangerie et son four occupent cette cave (figure 223). Plus à l'ouest, dans le stationnement du côté nord du boulevard Charest à l'ouest de la rue Saint-Anselme (zone H23, plan 216), le boulanger Louis Bouffard est établi au 48, rue Saint-Antoine en 1860. Il y est encore en 1875 (en face de la savonnerie de Joseph Lauzon), alors que la rue se nomme Charest (figure 193[87]). Inscrit comme menuisier dans l'annuaire en 1877 et 1878, il l'est à nouveau comme boulanger en 1879; l'année suivante, la bâtisse est vacante.

Au milieu du XIX^{e} siècle, Québec « compte de nombreuses petites boulangeries, surtout établies dans le quartier Saint-Roch […] Ces boulangers fabriquent de gros pains bis (pains gris ou bruns), de quatre ou six livres, vendus non tranchés et non emballés » (Lebel 2004 : 20). Et en 1900, alors qu'il « n'y a pas moins d'une trentaine de maîtres boulangers à Québec » (Lebel 2004 : 21), moins de 10 % des ménages canadiens font encore leur pain à la maison (Barratt 2013). Il n'est donc pas étonnant que plusieurs boulangeries se trouvent alors dans un même quartier. Les zones H21 et H23 pourraient receler des vestiges de telles boulangeries de quartier, en particulier de leur four probablement formé d'un foyer et d'une chambre de cuisson sur sole (Ethnoscop 2021b).

[87] Comme c'est souvent le cas pour les petites boulangeries, une maison (ici en bois) y est jumelée.

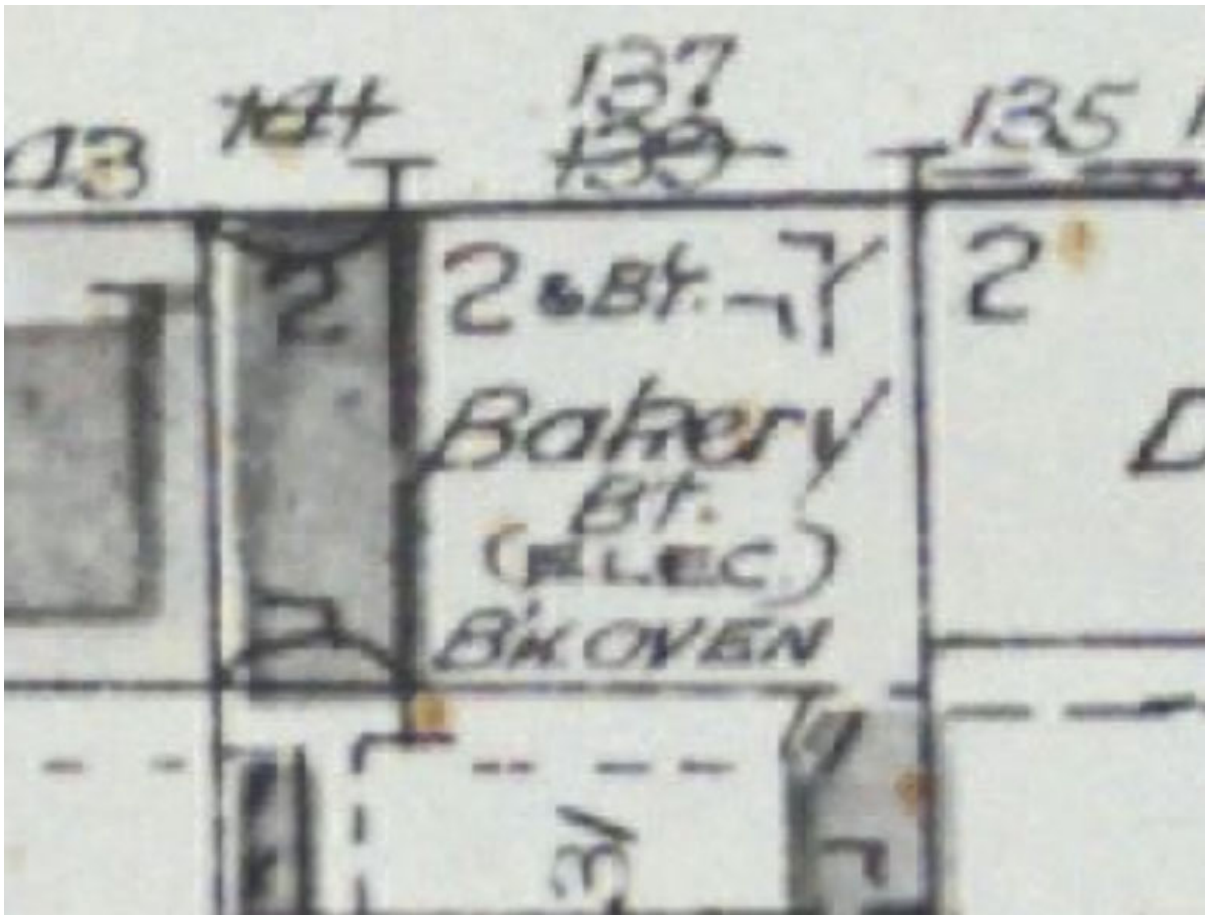

Figure 223 Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ à Québec G 1144 Q32 G475 U56 1923 étagère atlas 4e)

Des vestiges de deux tanneries sont probablement préservés dans l'aire d'étude du tronçon TB-5. Le tannage, la transformation de la peau en cuir, est constitué de plusieurs opérations qui permettent d'empêcher la putréfaction, de faire disparaître l'humidité et les graisses de la peau et d'augmenter sa résistance. Existant depuis 1668 en Nouvelle-France sous l'impulsion de l'intendant Jean Talon, le métier se répand au début du Régime anglais; le nombre de tanneurs augmente sensiblement à partir de la fin du XVIII^{e} siècle dans le quartier Saint-Roch (Groupe de recherches en histoire du Québec 2005). En 1827 on compte onze tanneries à Québec, puis 41 dans la région de Québec au milieu du XIX^{e} siècle. À cette époque, alors que le commerce du bois décline, l'industrie du cuir est en pleine expansion : « Les tanneries profiteront particulièrement des transformations provoquées par la crise économique qui sévit à Québec dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et l'importance que prend l'industrie du cuir, tant à Québec qu'à Montréal, feront bientôt de ce produit l'un des plus importants de l'économie canadienne » (Cloutier 1998b : 3).

La transformation des peaux en cuir s'étend sur plus de trois mois et comprend trois étapes, soit la préparation des peaux, le tannage et la finition. Chacune de ces étapes est elle-même divisée en plusieurs opérations. À leur arrivée à la tannerie, les peaux sont lavées et débarrassées des parties indésirables :

> Lorsque les cuirs auront été salés & qu'ils seront parvenus entre les mains des Tanneurs, la première chose qu'il faudra faire pour les apprêter sera d'en ôter les cornes, les oreilles & la queue, & c'est ce que les tanneurs appellent l'*émouchet*; on commencera aussi par cette opération, quand même les cuirs n'auroient point été salés, après quoi on les jettera dans l'eau pour les dégorger du sang caillé & en faire sortir les autres impuretés qui pourroient y être jointes […] (« Tanner », *Le grand vocabulaire françois*, tome 27, p. 349)

À la tannerie les peaux, dites vertes, sont recouvertes de gros sel au besoin (du côté de la chair), enroulées et conservées ainsi pendant une semaine ou jusqu'à ce que le tanneur soit prêt à les traiter (Ethnoscop 2004). On procède alors au « travail de rivière », c'est-à-dire au trempage ou reverdissage qui permet, en agitant les peaux dans l'eau courante ou en les transférant d'une cuve à l'autre, de les dessaler et de les ramollir en restituant leur teneur en eau; cette opération peut également durer une semaine. La deuxième étape, le pelanage, relâche les poils. Pendant trois semaines, on fait tremper les peaux dans des cuves remplies de solutions de chaux de plus en plus concentrées, soit du mort plein (de « pelain ») au plein vif. La chaux dilate la peau et détruit l'épiderme par la dissolution de la kératine, une matière imperméable à l'eau et riche en soufre que l'on trouve dans les poils et les ongles. De grandes quantités de chaux sont ainsi requises, c'est pourquoi certains tanneurs possédaient leur propre four à chaux. Une fois le « pelanage » achevé, les peaux sont étendues sur un chevalet et grattées avec le couteau à débourrer (parfois nommé couteau de rivière) qui enlève les poils, puis le couteau à décharner pour faire disparaître les traces de chair. Les peaux sont rincées entre ces deux opérations. Une autre semaine est ainsi accordée au dépilage et à l'écharnage d'une cuvée d'environ 25 peaux. Il ne reste alors que le derme. L'action de la chaux doit ensuite être interrompue. Pour ce faire, on utilise un mélange d'eau et de fiente de poule[88], le « confit » :

> Ce travail n'était pas des plus invitants; il régnait alors dans l'atelier une odeur très forte. Un informateur raconte que lors de la visite d'un cultivateur à la tannerie, la femme de ce dernier, entrée par curiosité dans le hangar où étaient entreposées les peaux, s'écria : « Oh! mon Dieu, que ça pue là-dedans! » Le tanneur, offensé, lança cette phrase à double sens : « Madame, pour que ça soit bon, il faut que ça sente un peu! » (Dupont et Mathieu 1981 : 135)

Cette manipulation rebute même les tanneurs (Labelle 1979 : 45)[89]. Les peaux sont maintenant prêtes au tannage lui-même. L'acide tannique les rend imputrescibles et contribue à leur élasticité. Elles sont empilées[90] pendant six semaines dans des cuves contenant le tannin[91], une

[88] La fiente de poule pouvait être remplacée par du jus de brasserie, de la fiente de pigeon, du fumier ou des excréments de chiens (Quef s.d. : 50), soit des composés acides (d'origine végétale) ou alcalins (d'origine animale).
[89] Dupont et Mathieu (1981 : 135) placent le dépilage après le déchaulage, alors que Halasz Csiba 2001, Labelle 1979 et Quef s.d. indiquent l'inverse.
[90] Au XX^{e} siècle, les peaux sont suspendues sur les lattes du haut des cuves, ce qui permet une meilleure répartition du tannin.
[91] Les mots « tan » et « tannin » proviennent du gaulois « tann », qui signifie chêne. En Europe, l'écorce de chêne est employée, alors qu'elle a été remplacée ici par l'écorce de pruche, plus facile à se procurer.

solution d'eau et d'écorce de pruche (la peau de l'arbre…)[92] de plus en plus concentrée d'une cuve à l'autre. Les peaux sont lavées chaque semaine avant d'être introduites dans une nouvelle cuve.

Après le tannage vient le corroyage, la finition qui vise à raffiner l'aspect du cuir tout en lui apportant sa souplesse, son imperméabilité et son lustre. Après avoir été enduites d'huile et partiellement séchées, les peaux sont étirées, glacées avec des couteaux ou une pierre; pour obtenir un cuir plus souple, on polit les peaux avec la paumelle. Cette étape, d'une durée d'une semaine, est suivie du séchage final des peaux pendant une autre semaine. Le cuir, qui peut être teint, est maintenant prêt. Les cultivateurs qui ont apporté leurs peaux, les cordonniers, les selliers et plus tard les fabriques figurent parmi les clients du tanneur.

La mécanisation du travail dans les grandes tanneries du Québec est amorcée peu à peu au troisième quart du XIX^e^ siècle en milieu urbain et ce, malgré la résistance, et pour cause, des maîtres-tanneurs et artisans[93] engagés en leur sein. Avec les années, les machines se multiplient. Les chairs sont enlevées par des écharneuses. Pour le tannage, les coudreuses (bassins contenant un moulinet) et les barattes mécanisées remplacent les cuves. Les peaux sont rincées dans des laveuses et passées dans des essoreuses. Plusieurs machines visent à faciliter la finition : fendeuses, machines à assouplir (tonneaux à grillage, palissonneuses et dolleuses), presses, défripeuses et repasseuses. Pour actionner toutes ces machines, de nouvelles sources d'énergie doivent être introduites dans les tanneries, soit en premier lieu la machine à vapeur, ensuite le moteur à essence puis l'électricité. Quelques changements chimiques apparaissent aussi : au début du XX^e^ siècle, l'écorce de pruche laisse place au chrome, qui permet un tannage plus rapide; par ailleurs, dans le confit on remplace la fiente par des sulfites.

La transformation des peaux en cuir génère de nombreux déchets et des odeurs nauséabondes. L'enlèvement des parties indésirables, le nettoyage de peaux sanglantes, la macération des peaux dans la chaux, l'utilisation de la fiente de poule riche en ammoniaque pour arrêter l'effet de la chaux et le raclage des chairs en putréfaction figurent parmi les sources de détritus et d'odeurs. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la transformation d'une tonne de peaux produit environ 190 kg de déchets de sciage et d'écharnage et 249 kg de rognures. De plus, le travail dans les tanneries est susceptible de polluer le sol par des matières organiques (graisses, huiles, protéines et hydrates de carbone) et des métaux (chrome et aluminium); il engendre la contamination de la nappe phréatique et il peut entraîner l'épuisement des ressources en eau douce.

Œuvrant dans des milieux malsains marqués par la décomposition et la puanteur, les tanneries sont établies depuis fort longtemps[94] près de cours d'eau hors des centres urbains.

[92] L'écorce de pruche est broyée en particules (et non pas réduite en poudre) dans des moulins à tan, souvent actionnés par des chevaux dont le mouvement rotatif fait tourner des lames dentelées broyant l'écorce. D'autres moulins à tan sont à eau, à vent ou à bras.

[93] L'importance des maîtres-tanneurs et des artisans diminue puisque la production se standardise et dépend désormais du travail d'ouvriers et de machines.

[94] On pense entre autres ici à Athènes et à Pompéi (Halasz Csiba 2001 : 42).

En ville, on tente de les obliger à se déplacer en périphérie. Parfois, les tanneries voisinent des lieux maudits, comme dans la région de Franche-Comté en France où un tel établissement jouxte un cimetière de pestiférés. Il n'est pas étonnant que le métier de tanneur ait été jugé dégoûtant et déshonorant : « […] à la table, à l'heure des repas, on évitait de parler du métier de tanneur, parce qu'on trouvait cela impoli » (Dupont et Mathieu 1981 : 135). « La tannerie était somme toute un métier difficile qu'il fallait vraiment aimer pour pratiquer : les tanneurs l'admettent volontiers, même s'ils prétendent avoir choisi ce métier simplement 'parce qu'il fallait faire quelque chose pour vivre '. […] Il est évident que les bons tanneurs étaient appréciés mais en général les gens avaient peu d'admiration pour ce métier. On disait que c'était un métier sale […] » (Labelle 1979 : 40 et 44). C'est pourquoi les tanneries tendent à se concentrer en certains endroits, par exemple dans Saint-Henri à Montréal et dans le faubourg Saint-Roch à Québec.

Les frères tanneurs Édouard et Odilon Falardeau s'installent à l'emplacement du stationnement du côté nord du boulevard Charest Est à l'ouest de la rue Saint-Anselme (zone H23, plan 216) à la fin des années 1880. Le tanneur Joseph Dugal les rejoint en 1891. L'année suivante, on y trouve les tanneurs et corroyeurs Falardeau & Clavet, remplacés par les corroyeurs Bédard & Deslauriers deux ans plus tard. Le tailleur de cuir Joseph Denéchaud s'ajoute au milieu des années 1890. Au tournant du XX^{e} siècle (figure 194 et plan 197), le terrain (196 et 198, rue Charest) est occupé par les corroyeurs Bédard & Deslauriers et le corroyeur François Falardeau. À la suite du départ de ce dernier, Uldéric Deslauriers y poursuivra son métier de corroyeur jusqu'en 1936, aidé dans les dernières années par le corroyeur Arthur Côté[95].

À la limite est du quartier Saint-Sauveur, soit dans le stationnement entre les 1 et 17, boulevard Charest Ouest (zone H26, plan 217), Jean Rochette exploite une tannerie au début des années 1870 (lots 248 et 249, plan 185). Visible sur le plan de Sanborn de 1875 (figure 200), qui indique qu'elle comprend une fabrique de semelles[96], elle est exploitée par Cléophas Rochette à partir de l'année suivante, à la suite de la faillite du précédent. Mue par la vapeur, elle est éclairée au gaz et chauffée par la vapeur et par des poêles. Le bâtiment principal, en bois à façade de briques, est en front de la rue De Saint-Vallier; on y taille et sèche le cuir. À l'est se trouvent une maison en brique et une remise en bois. Toutes les autres bâtisses sont en bois, parmi lesquelles un appentis abritant une machine de 25 chevaux-vapeur, un hangar pour le séchage des peaux et, en front de la rue Demers d'ouest en est, le moulin à tan avec à l'étage de l'écorce (probablement de pruche), le bâtiment des cuves (à tremper les peaux) et un hangar. La manufacture dispose aussi d'une

[95] Leur atelier est représenté au 196-198 sur le plan de Goad de 1910 (figure 195 et plan 205) et sur celui de l'Underwriters' Survey Bureau de 1923. Ces plans et celui de 1898 indiquent que les activités de tannage, de corroyage, de séchage et de finition sont réparties sur les divers étages du bâtiment.

[96] L'entreprise est alors ainsi inscrite dans l'annuaire, puis comme « Fabricant de Conre-Forts pour les Chaussures, Semelles d'intérieur (en cuir pressé), Talons & etc et manufacture de semelles » une dizaine d'années plus tard, alors qu'elle vient de remporter une médaille de bronze à l'Exposition universelle d'Anvers de 1885.

> table à piquer avec quatre rouleaux […]. Les lots, les immeubles et l'équipement ont nécessité des déboursés de 2000 $, prêtés par son frère Gaspard. Rochette se spécialise alors dans l'un des sous-secteurs de l'industrie de la chaussure : la fabrication des fausses semelles, des renforts et des talons. […] À sa mort [en 1895], la machinerie de sa fabrique […] est évaluée à 5 590 $. Les deux machines à vapeur et les chaudières représentent environ 30 % de ce capital fixe ; le reste est constitué de diverses machines-outils, dont six presses hydrauliques et une pompe (Benoît 1990).

L'entreprise demeure la propriété de la famille Rochette à la toute fin du XIX^{e} siècle (figure 202 et plan 198), sous la direction de la veuve de Cléophas. Elle a été agrandie vers l'ouest, vraisemblablement par l'acquisition du lot 250, permettant l'ajout d'une salle des presses, de deux forges, de hangars et d'écuries; par ailleurs, l'entreposage d'écorce et son broyage pour la production du tan semblent avoir cessé sur le site. La fabrique, qui emploie alors 90 personnes, est désormais éclairée à l'huile plutôt qu'au gaz. L'annuaire de 1905 indique que la compagnie se spécialise dans le carton-cuir, le carton fibre et les emporte-pièces. Le lot 248 appartient encore à la veuve Rochette en 1909, mais l'année suivante, alors que la fabrique Rochette est désormais aux Saules, Joseph Galarneau possède la majeure partie de la manufacture de la rue De Saint-Vallier, de laquelle a été retranché le lot 250 (figure 203 et plan 206). L'entreprise de Galarneau, chauffée à la vapeur et par des poêles tout en étant desservie par le réseau électrique, semble se consacrer principalement à la finition du cuir, dont peut-être celui en provenance de la tannerie voisine au sud, celle du corroyeur et marchand de cuir Albert Racine en front sur la rue Demers. En 1923 (figure 204), la Colonial Hide (fondée ou dirigée par Joseph Galarneau depuis 1918) couvre la majeure partie des lots 248 et 249 alors que la tannerie Racine, rehaussée d'un étage, demeure active le long de la rue Demers. Cette dernière prend même de l'expansion par la suite, occupant presque entièrement les lots 248 et 249 dans les années 1950 (figure 205). Elle ferme au début des années 1960. Pour sa part, Colonial Hide avait quitté les lieux dès le milieu des années 1920.

Une photographie prise en 1960 (figure 206) montre divers bâtiments des tanneries Rochette et Galarneau : à partir de la gauche, le deuxième édifice constitue la maison en brique du lot 248, le troisième fut le bâtiment principal de la tannerie Rochette, le quatrième était sa forge et le cinquième fit aussi partie du complexe. Ces deux dernières bâtisses existent encore, mais la maison et le bâtiment principal de la tannerie ont été démolis avant 1979 (figure 207), laissant place à l'actuel stationnement. Celui-ci (zone H26) recèle sans doute des vestiges de la maison en brique et du bâtiment principal des tanneries Rochette et Galarneau, ainsi que des couches d'occupation et des déchets de production. Des ressources archéologiques similaires seraient présentes dans la zone H23.

Trois zones (H35 à H37) devraient receler des traces de chantiers navals. Après avoir accueilli le chantier naval de William Cotnam, la zone H35 entre la rue Bibaud et la rivière Saint-Charles (plan 292) est occupée au cours des années 1850 et 1860 par celui de Julien & Labbé (figures 125 et 126 et plans 264 et 267). *L'Électeur* du 19 mai 1866 y signale la construction en cours de deux navires (Barbeau 1941 : 811). Les cales de construction et les rampes de lancement de ce chantier se trouvaient hors de l'aire d'étude du tronçon TB-12, cependant celle-ci pourrait renfermer des vestiges de ses dépendances. Divers bâtiments pouvaient se

trouver sur un chantier naval : scierie, forge, chaufferie, entrepôts, hangars et ateliers (Dubé 1991). Une intervention archéologique dans la zone H35 permettrait peut-être de déterminer la fonction de ceux autrefois présents à cet endroit. De la rue Bickell à la rue Lee (zone H36, plan 293), un chantier naval a été exploité au cours du troisième quart du XIX^{e} siècle, comme le montre le plan de Sitwell de 1867 (figure 126 et plan 268). Du côté sud de la rue de la Pointe-aux-Lièvres au sud-est du parc canin (zone H37, plan 292), ce plan de 1867 illustre un autre chantier naval, celui de Joseph Trahan auparavant exploité par Thomas Conrad Lee, qui détenait toute la pointe aux Lièvres au milieu du XIX^{e} siècle (Morisset 2001 : 86).

6.2.7 Fonction portuaire

La fonction portuaire est représentée par des quais le long de la rivière Saint-Charles au troisième quart du XIX^{e} siècle (figure 163 et plan 175) : un quai existant dans les années 1860 dans la zone H10 sous le pont Joseph-Samson (plan 209), le prolongement au début des années 1860 du quai Orléans dans la zone H11 (au nord-est du palais de justice, plan 210) et le quai Caron construit dans les années 1850 dans la zone H12 (à l'est du palais de justice, plan 210). Au troisième quart du XIX^{e} siècle, deux modes de construction de quais existaient, tous deux en bois : à parement plein, avec à l'intérieur des tirants et des corps morts caractéristiques des quais linéaires; à caissons, constitués de « plusieurs cellules verticales ou caissons vides » (Savard 1993 : 15), à façade pleine ou ajourée (à claire-voie). Les vestiges dans les zones H10 à H12 pourraient révéler les modes de construction des quais concernés.

6.2.8 Commerce

Une glacière est visible sur le plan de Goad de 1912 (figure 156 et plan 119) et sur celui de l'Underwriters' Survey Bureau de 1923 au coin nord-ouest de la rue De Beaujeu et du boulevard des Capucins (zone H5, plan 145). Elle a probablement été démolie vers 1945, lors de l'élargissement du boulevard du côté ouest. On ne sait si cette glacière renfermait de la glace découpée sur la rivière Saint-Charles ou bien des denrées (entrepôt frigorifique). On peut cependant affirmer qu'elle n'était pas souterraine, comme celles aménagées avant le milieu du XIX^{e} siècle (Ethnoscop 2002 : 47). Outre des murs de fondation, ses vestiges pourraient comprendre une dalle de béton dans laquelle pourraient être distinguées de petites dépressions destinées à favoriser l'écoulement de l'eau issue de la fonte de la glace.

Les zones H14 à H17 (plans 212 à 216) ont accueilli divers commerces, parmi lesquels un magasin de variétés, une quincaillerie, un marchand de vaisselle, des confiseries, un vendeur de parapluies, une boutique de jouets, un magasin de meubles et une épicerie en 1875, des épiceries, un marchand de cuir, un grossiste et des charcuteries en 1898, un ferrailleur, des épiceries, des friperies, un marchand de bois, les décorateurs Marier & Tremblay (page couverture) et une boutique de meubles en 1910 ainsi qu'un restaurant, des magasins de variétés, un vendeur de scies, une épicerie, les décorateurs Marier & Tremblay et une imprimerie en 1923. Les ressources archéologiques qui s'y rattachent côtoieront celles associées aux vocations domestique et artisanale de la rue des Fossés, qui a laissé place au boulevard Charest Est en 1931.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La conception du réseau structurant de transport en commun est en cours. En l'absence de plans de construction détaillés, nos recommandations ne peuvent être que générales. Des stratégies d'intervention détaillées devront ultérieurement être élaborées à la lumière des plans de construction.

Les recommandations qui suivent, également présentées dans l'annexe, ne s'appliquent qu'à l'aire d'étude des tronçons TB-1 à TB-5, TB-9 et TB-12, telle qu'illustrée sur les plans du volume II. Tout projet d'excavation à réaliser dans le cadre du projet de réseau structurant de transport en commun hors de cette aire d'étude devrait être soumis à l'analyse d'un archéologue.

Des inventaires systématiques sont recommandés dans les trois zones à potentiel archéologique préhistorique délimitées dans cette étude : entre les avenues D'Estimauville et De Niverville (zone P1), entre le boulevard Langelier et la rue De Mazenod (zone P2) et entre la rue Papineau et la rivière Saint-Charles (zone P3). Les autres zones délimitées sont toutes à potentiel archéologique historique. Une surveillance archéologique est recommandée lors de travaux dans les zones H1 à H5, qui contiendraient des vestiges d'une maison du Régime français (zone H1 entre l'avenue De Niverville et la rue Desroches), des vestiges d'une maison et d'une dépendance du Régime français ainsi que de l'argile de potier (zone H2 entre les avenues De Vitré et de Villebon), des traces d'occupation par les familles Pasquier, Simard et Laurent dit Lortie du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle (zone H3 entre l'avenue de Villebon et le 1825, boulevard Henri-Bourassa), la fondation de la façade d'un entrepôt d'outils agricoles et des vestiges d'un atelier existants au début du XX^{e} siècle (zone H4 en bordure ouest du chemin de la Canardière entre le viaduc du Canadien National et le boulevard des Capucins) ainsi que des vestiges de maisons en bois et d'une glacière du premier quart du XX^{e} siècle et du complexe de Jos Lefrançois (moulin à scie, usine de rabotage et hangars à bois) actif de 1914 à 1956 (zone H5 en bordure ouest du boulevard des Capucins entre le chemin de la Canardière et la rue De Beaujeu) entre l'avenue De Niverville, où sont peut-être présentes les traces d'un établissement du Régime français et d'une maison en brique de la fin du XIX^{e} siècle (zone H1). Des inventaires devraient être réalisés dans la moitié est de l'aire d'étude du tronçon TB-3 entre le chemin de la Canardière et la caserne de pompiers (zone H6, traces de l'occupation agrodomestique depuis le XVII^{e} siècle et vestiges d'une corderie en opération de 1830 environ jusqu'au début du XX^{e} siècle) ainsi que dans la

partie est de cette aire aux abords de la 4e Rue et de la 3e Rue et dans sa moitié ouest entre la 4e Rue et la 1re Rue (zones H7 et H8, vestiges de New Waterford).

Entre l'autoroute Dufferin-Montmorency et le pont Joseph-Samson (zone H9) et sous ce dernier (zone H10), une surveillance archéologique est requise à cause de la présence présumée de traces des retranchements de 1759, de vestiges de bâtisses de la deuxième moitié du XIXe siècle et d'un quai du milieu du XIXe siècle. Des inventaires sont recommandés au nord-est et à l'est du palais de justice (zone H11 avec le prolongement du quai Orléans au début des années 1860 et zone H12 avec le quai Caron construit dans les années 1850) ainsi qu'à l'extrémité sud du boulevard Jean-Lesage (zone H13 avec la redoute Saint-Nicolas érigée en 1691 avec appentis ajouté à l'ouest entre 1727 et 1742).

Les travaux sur la rue Saint-Paul près du boulevard Jean-Lesage (zone H14), où sont peut-être conservés les traces d'un fossé ou de clôtures s'étendant à l'ouest de la redoute Saint-Nicolas ainsi que les vestiges de hangars et de magasins de la deuxième moitié du XIXe siècle, devraient faire l'objet d'une surveillance archéologique. Sur la rue Saint-Paul de part et d'autre de la rue Saint-Dominique (zone H15), c'est plutôt un inventaire qui est recommandé, compte tenu de la présence de vestiges de la Quebec Transfer & Cartage du début du XXe siècle et d'une maison en pierre datant peut-être de la fin des années 1820, aussi de sols associés à l'occupation domestique depuis la fin du Régime français ainsi qu'à la fonction commerciale à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Des surveillances archéologiques devraient être réalisées du côté sud du boulevard Charest Est, entre les rues Monseigneur-Gauvreau et de la Couronne (zone H16, témoins de l'occupation domestique, artisanale et commerciale à partir du milieu du XIXe siècle) et entre les rues de la Couronne et Dorchester (zone H17, vestiges de maisons en bois du milieu du XIXe siècle et commerces du tournant du XXe siècle). À l'ouest de la rue Dorchester, un inventaire devra être tenu à la recherche de vestiges d'une manufacture de potasse, de savon et de suif en activité du milieu des années 1870 jusqu'au début des années 1880 (zone H18).

Des surveillances archéologiques sont recommandées au coin sud-est du boulevard Charest Est et de la rue Caron (zone H19, traces de l'incendie de 1866 et vestiges architecturaux pouvant remonter au début du XIXe siècle) et sous le trottoir nord du boulevard Charest Est ainsi qu'à la limite sud d'un stationnement un peu à l'est de la rue Caron (zone H20, vestiges de maisons de la deuxième moitié du XIXe siècle). Des inventaires seront réalisés dans les zones plus à l'ouest, compte tenu de la présence de vestiges de maisons du troisième quart du XIXe siècle et d'une boulangerie active de 1886 à 1931 sur le boulevard Charest Est entre les rues Caron et Saint-Anselme (zone H21); de vestiges d'habitations et d'une fabrique de savons ouverte vers 1870 et fermée au début du XXe siècle et de traces d'une cour à bois de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle sur le boulevard Charest Est entre la rue Saint-Anselme et le boulevard Langelier (zone H22); de vestiges de maisons de la deuxième moitié du XIXe siècle et d'une boulangerie en opération de 1860 à 1879 et de ressources archéologiques associées à une tannerie active de la fin des années 1880 à 1936 dans le stationnement du côté nord du

boulevard Charest Est à l'ouest de la rue Saint-Anselme (zone H23); de traces d'une occupation remontant à la fin du Régime français et de vestiges de maisons du XIXe siècle sur le boulevard Charest Ouest devant le Kaméléon (zone H24); de vestiges de maisons construites au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle dans le stationnement au coin sud-est du boulevard Charest Ouest et de la rue Hermine (zone H25); de ressources archéologiques associées à une tannerie en opération du début des années 1870 jusqu'au début des années 1960 dans le stationnement entre les 1 et 17, boulevard Charest Ouest (zone H26); et de ressources archéologiques associées à la poterie Mederschein installée en 1851 dans une maison existante, fermée au début des années 1890 et ayant laissé place à la fin du XIXe siècle à une buanderie chinoise dans les stationnements à l'ouest du Kaméléon (zone H27), cet endroit pouvant aussi comprendre des vestiges d'une gare de tramway existante en 1875 et transformée en fabrique de sous-vêtements féminins au tournant du XXe siècle. Et à l'extrémité ouest du tronçon TB-5, soit sur le boulevard Charest Ouest entre les rues De Saint-Vallier Ouest et De Mazenod (zone H28) et dans le stationnement à l'arrière des 145 et 155, boulevard Charest Ouest et du 451, rue De Mazenod (zone H29), des surveillances archéologiques devraient survenir considérant respectivement les ressources archéologiques associées au cadre bâti ayant bordé la rue Saint-Jude du milieu du XIXe siècle jusqu'à la fin des années 1950 et l'occupation domestique depuis le troisième quart du XIXe siècle.

Une des zones à potentiel archéologique délimitée à Sainte-Foy devrait faire l'objet d'un inventaire, soit la bordure sud du chemin des Quatre-Bourgeois à mi-chemin entre l'autoroute Robert-Bourassa et l'avenue de la Médecine (zone H30), à cause de la possibilité d'y trouver des sépultures du dernier tiers du XVIIe siècle. Les autres zones dans le tronçon TB-9, à l'ouest et au nord-ouest de la Pyramide (zones H31 et H32), pourront être couvertes en surveillance archéologique; elles pourraient contenir les traces d'occupations agrodomestiques du dernier tiers du XVIIe siècle et de la fin du Régime français.

Enfin, quatre des six zones à potentiel archéologique historique délimitées dans le tronçon TB-12 pourront être expertisées par une surveillance archéologique. Les ressources archéologiques visées ont trait à un édifice construit dans les années 1870 ou 1880 (zone H33 au sud-ouest du 1380, rue de la Pointe-aux-Lièvres), aux vestiges de bâtiments du milieu du XIXe siècle et de maisons et de magasins du dernier quart du XIXe siècle et du début du XXe siècle (zone H34 de la rue Daniel à la rue Julien), aux traces d'une redoute construite par les Français au cours de la Guerre de Conquête et aux vestiges d'un chantier naval du troisième quart du XIXe siècle (zone H36 de la rue Bickell à la rue Lee) ainsi qu'à des bâtiments du chantier naval de Joseph Trahan du début du dernier tiers du XIXe siècle (zone H37 du côté sud de la rue de la Pointe-aux-Lièvres au sud-est du parc canin). La ferme Notre-Dame-des-Anges, le chantier naval Julien & Labbé du milieu du XIXe siècle et des bâtiments du dernier quart du XIXe siècle et du début du XXe siècle (zone H35 entre la rue Bibaud et la rivière Saint-Charles) ainsi que des traces des retranchements aménagés par les Français au cours de la Guerre de Conquête (zone H38 à l'extrémité est du tronçon TB-12) feront l'objet d'inventaires.

MÉDIAGRAPHIE

ALBERTON, Lorenzo

2003 *CeEt-30, le secteur à l'ouest du premier Palais de l'Intendant : l'opération 40. Intervention archéologique 2002*. Québec, CÉLAT. 42 p.

2011 *Les latrines à l'ouest du nouveau palais de l'Intendant revisitées. Site de l'Îlot des Palais, CeEt-30, 2007*. Québec, CÉLAT. 21 p.

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ANONYME

1773 « Tanner », dans *Le grand dictionnaire françois*, tome 27, p. 348-356. Paris.

APRIL, Julie

2014 *Rapport de fouilles archéologiques, chantier-école de l'îlot des Palais, CeEt-30 opération 68A*. Québec, Université Laval. 67 p.

ARKÉOS

2010 *Nouveau poste de Limoilou à 230-25 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec. 87 p.

2011 *Nouveau poste de Limoilou à 230-25 kV. Inventaire archéologique*. Montréal, Hydro-Québec. 137 p.

2013 *Nouveau poste de Limoilou à 230-25 kV. Surveillance archéologique*. Montréal, Hydro-Québec. 112 p.

ARPIN, Caroline

2005 *CeEt-30, site de l'îlot des Palais, opération 39 (mai-juin 2002). Fouille archéologique dans le stationnement près de l'entrée actuelle des voûtes du Palais sur la rue Vallière : à la recherche du mur d'enceinte de la cour intérieure des Palais*. Québec, CÉLAT. 53 p.

ARSENAULT, Daniel

1996 « Évaluation du potentiel archéologique (volet préhistorique) ». *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Études sectorielles*. Québec, Ville de Québec, p. 9-42.

ARSENAULT, Daniel et Hélène CÔTÉ

1999 *Études sectorielles. Archéologie préhistorique. Archéologie historique. Patrimoine du quartier Saint-Sauveur.* Québec, Ville de Québec. 54 p.

ARTEFACTUEL
2012 *Inventaires archéologiques (2011). Direction de la Capitale-Nationale*. Québec, Ministère des Transports. 52 p.

AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU
2006 *Étude du potentiel archéologique de la première chapelle de Notre-Dame de Foy (1669-1698)*. Québec, CÉLAT. 30 p.

2008 *Inventaire archéologique au coin nord-ouest du campus de l'Université Laval. Intersection des boulevards Quatre-Bourgeois et Robert-Bourassa*. Québec, CÉLAT. 49 p.

AUGER, Réginald et Marie-Pier DESJARDINS
2007 *La villa Brophy : une maison de villégiature sur le campus de l'Université Laval*. Québec, CAMEO. 56 p.

BAILLARGEON, Stéphane
2020 « Une polémique autour du traitement réservé à des restes humains déterrés à Québec ». *Le Devoir*, 29 janvier 2020. Montréal.

BARBEAU, Marius
1941 « Constructeurs de navires », dans *Le Canada français*, vol. 28, n° 8, p. 805-814. Sainte-Foy, Université Laval.

BARRATT, Robert F.
2013 « Boulangerie », dans *L'Encyclopédie canadienne.* Historica Canada. www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/boulangerie, consulté le 22 décembre 2021.

BEAUDET, abbé Louis
1973 *Québec ses monuments anciens et modernes ou Vade mecum des citoyens et des touristes*. Québec, La Société historique de Québec. 200 p.

BENMOUYAL, José
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

BENOÎT, Jean
1990 « Cléophas Rochette », dans *Dictionnaire biographique du Canada,* vol. XII, p. 1002-1003. Sainte-Foy, Université Laval.

BENOÎT, Jean, Daniel LAROCHE et Marc VALLIÈRES
1988 *Étude de potentiel archéologique et historique. L'Ancien Chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870)*. Québec, Ville de Québec. 127 p.

BERGERON GAGNON
1995 *Le patrimoine du quartier Vieux-Limoilou. Connaissance, conservation et mise en valeur*. Québec, Ville de Québec. 2 vol.

BERGERON, Gilbert
1990 « La belle époque des tramways », dans *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, nº 4, p. 19-22. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

BERGERON, Michel et Paul-Aimé LACROIX
1979 *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 362 p.

BERNARD, Jacynthe
2008 *Du Palais de l'intendant aux industries Boswell : rapport d'intervention archéologique de l'opération 49 (CeEt-30). Chantier-école 2006*. Québec, Université Laval. 96 p.

BÊTY, Isabelle
2010 *Rapport de fouille. Site de l'Îlot des Palais, CeEt-30, sous-opération 55A. Chantier-école 2007*. Québec, Université Laval. 117 p.

BIGGAR, Henry Percival
1924 *Jacques Cartier's Portrait*. Toronto, University Library.

BLANCHET, Danielle, Hélène BOURBEAU, Louise FORGET, Gino GARIÉPY et Sylvie THIVIERGE
1987 *Saint-Sauveur à l'image du début du siècle*. Québec, Ville de Québec. 50 p.

BLOUIN-RONDEAU, E. et S. MALLET GAUTHIER
2016 *Rapport préliminaire de fouilles. Site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Opération 79. Chantier-école 2016*. Québec, Université Laval. 117 p.

BLUTEAU, Marc-André, J.-P. CHARLAND, M. THIVIERGE et N. THIVIERGE
1980 *Les cordonniers, artisans du cuir*. Montréal, Boréal Express. 154 p.

BOLDUC, A.M. *et al*.
2003 *Géologie des formations superficielles*. Québec, Dossier public 3835, échelle 1 : 50 000 (version révisée). Ottawa, Ministère des Ressources naturelles.

BONNETTE, Erwan Frédérick et Brigitte TRUDEL
2017 « Sainte-Foy, l'effervescente », dans *Magazine Prestige*. Québec, 1er mai 2017.

BOUCHETTE, Joseph
1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Montréal, J. Cohen. 664 p.

BOUDREAU, Jeff
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, Freedom Digital.

BRANNT, William T.
1888 *A practical treatise on the manufacture of soap and candles*. Philadelphie, Henry Carey Baird.

BRASSARD, Michel
1988 *Le site du Premier palais de l'intendant, rapport préliminaire de la sixième campagne de fouilles, 1987*. Sainte-Foy, CÉLAT. 100 p.

BURKE, Adrian L. *et al*.
2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) », dans *Paléo-Québec* n° 36, p. 57-76. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CANADA LUMBERMAN & WOODWORKER
1915 « Typical Quebec Province Woodworking Plants », dans *Canada Lumberman & Woodworker,* vol. 35, n° 21, p. 63-64. Winnipeg, Hugh C. MacLean.

CARTIER, Jacques
1981 *Voyages au Canada avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*. Paris, FM/La Découverte. 272 p.

CASTONGUAY, DANDENAULT
2015a *Ligne souterraine à 235 kV – Limoilou. Surveillance et inventaire archéologiques 2014*. Québec, Hydro-Québec. 212 p.

2015b *Travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec, rues des Prairies, Vallière, Saint-Paul et boulevard Jean-Lesage*. Québec, Hydro-Québec. 69 p.

2017 *Travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec. Interception de conduits rue Saint-Vallier Est. Surveillance archéologique - 2016*. Québec, Hydro-Québec. 47 p.

CASTONGUAY, S et L. NADEAU
2012 « Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec ». Dossier public 7086, https://doi.org/10.4095/290089. Ottawa, Commission géologique du Canada. 1 p.

CÉRANE
1988 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987*. Québec, Hydro-Québec. 200 p.

1989a *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec)*. Québec, Les Publications du Québec. 382 p.

1989b *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans la ville de Québec en 1988*. Québec, Hydro-Québec. 145 p.

1989c *Bell Canada, surveillance archéologique des travaux souterrains de 1988 dans la ville de Québec*. Québec, Bell Canada. 149 p.

1991a *Bell Canada, surveillance archéologique des travaux souterrains de 1990 dans la ville de Québec*. Québec, Bell Canada. 110 p.

1991b *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990*. Québec, Hydro-Québec. 166 p.

1992a *Surveillance archéologique des travaux souterrains de 1991 dans la ville de Québec*. Québec, Bell Canada. 59 p.

1992b *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1991*. Québec, Hydro-Québec. 240 p.

1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.

1994a *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

1994b *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce. 1994*. Québec, Hydro-Québec. 237 p.

1994c *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec, 1993*. Québec, Gaz Métropolitain. 60 p.

1995 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce. 1994*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.

1996 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995*. Québec, Hydro-Québec. 160 p.

1997 *Surveillance archéologique. Projets souterrains. 1996*. Québec, Hydro-Québec. 291 p.

1998 *Territoire Montmorency. Secteurs Jacques-Cartier et Saint-Maurice. Surveillance archéologique. Projets souterrains 1997*. Québec, Hydro-Québec. 56 p.

CHALIFOUX, Éric

1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec », dans *Northeast Anthropology* n° 57, p. 69-79. Albany, University at Albany.

CHAMPLAIN, Samuel de

1613 *Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine*. Paris, Jean Berjon. 2 vol.

CHAPDELAINE, Claude

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs », dans *Paléo-Québec* n° 36, p. 77-114. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude, dir.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude *et al.*

1993 *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Montréal, Université de Montréal. 23 p.

CHARBONNEAU, André

2008 « Québec, ville fortifiée », dans *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Montréal, Art Global, p. 53-92.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE

1982 *Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*. Québec, Éditions du Pélican. 491 p.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND

2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale. 53 p.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER

2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 83 p.

CLERMONT, Normand

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, n° 1, p. 36-44. Montréal.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, n° 1, p. 5-17. Montréal.

CLOUTIER, Céline

1998a *Interventions archéologiques, place de la Gare, Québec*. Québec, Ville de Québec. 26 p.

1998b *Inventaire archéologique. Îlot 4, la tannerie Robitaille et Gauvreau*. Québec, Ville de Québec. 59 p.

CÔTÉ, Hélène

1992 *Le site du premier Palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la huitième campagne de fouille, 1989*. Sainte-Foy, CÉLAT. 110 p.

1993 *Fouille de sauvetage archéologique. Domaine Maizerets, CfEu-1 : intervention autour de la grange en pierre*. Québec, Ville de Québec. 111 p.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue », dans *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CÔTÉ, Robert et Martin ROYER

2005 *Le potentiel archéologique du Vieux-Wendake dit le Village-Huron*. Wendake, Centre culturel et communautaire. 111 p.

CROTEAU, Jean

1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydroélectrique souterrain dans la ville de Québec en 1986*. Québec, Hydro-Québec. 251 p.

CROTEAU, Jean et Yves TREMBLAY

1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec 1985*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.

DABLON, Claude

1858 « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France, ès années 1670. Et 1671 », dans *Relations des Jésuites*. Québec, Augustin Côté, vol. III.

DE BARBEZIEUX, père Alexis

1921 *Histoire de Limoilou*. Québec, Imprimerie de l'Action sociale. 131 p.

DECHÊNE, Louise

1981 « La rente du faubourg Saint-Roch à Québec – 1750-1850 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 4, p. 569-596. Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française.

DESGAGNÉ, Anne

1991 *Le site du premier palais de l'Intendant à Québec, rapport préliminaire de la cinquième campagne de fouilles, 1986*. Sainte-Foy, CÉLAT. 122 p.

1993 *Place d'Orléans, quai de l'usine à gaz, Québec*. Québec, Ville de Québec. 20 p.

1997 *Secteur de l'hôtel de ville et berges de la rivière Saint-Charles en bordure du parc Cartier-Brébeuf. Surveillance des travaux d'aménagement*. Québec, Ville de Québec. 49 p.

DESJARDINS, G.-Alphonse

1879 *Débats de la législature provinciale de la Province de Québec*. Québec, Imprimerie du « Canadien ».

DESJARDINS, Marie-Pier

s.d. *Des premières fortifications de la Ville de Québec à aujourd'hui, secteur ouest du second palais de l'Intendant. Le site du palais de l'Intendant, CeEt-30, opération 45, printemps 2004*. Québec, Université Laval. 107 p.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper n° 351, p. 271-284. Boulder.

DIONNE, Marie-Michelle

2000 *À la recherche des vestiges du nouveau palais de l'intendant enfouis sous la rue des Prairies : opération 33. Intervention archéologique 2000*. Sainte-Foy, CÉLAT. 23 p.

DOUVILLE, Steve

2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*. Québec, Université Laval. 102 p.

DUBÉ, Dorothée

2017 *Le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention de l'opération 76 (2015)*. Québec, Université Laval. 90 p.

DUBÉ, Françoise

1991 « Construction et réparation de navires », dans *Bilan des interventions ministérielles. Fonction industrielle : Série 3000*. Québec, Les Publications du Québec, p. 119-140.

DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle
2000 *De 1693 à aujourd'hui, secteur de la rue Vallière situé à l'ouest du palais de l'intendant : l'opération 34. Intervention archéologique 2000*. Sainte-Foy, CÉLAT. 22 p.

2015 *Travaux de surveillance archéologique (2014-2015). Projets de branchement de Gaz Métro réalisés dans les limites de l'arrondissement de la Cité-Limoilou, ville de Québec*. Québec, Gaz Métropolitain. 37 p.

DUMAIS, Pierre
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 101 p.

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », dans *Archaeology of Eastern North America* n° 28, p. 81-112. Eastern States Archaeological Federation.

DUMONT, Jean-Philippe
1998 *Une rivière dans la ville; l'usage urbain de la rivière Saint-Charles: origines et perspectives*. Sainte-Foy, Université Laval. 88 p.

DUPONT, Jean-Claude et Jacques MATHIEU
1981 *Les métiers du cuir*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. 432 p.

DUPONT-HÉBERT, Céline et Marie-Hélène DAVIAU
s.d. *Côté cour. Interventions archéologiques dans la cour de l'intendance. Site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Été 2009*. Québec, CÉLAT. 173 p.

DUSSAULT, Frédéric
2012 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Rapport préliminaire de l'opération 65B*. Québec, Université Laval. 56 p.

DUVAL, Isabelle
2011 « Les cherts de la région de Québec : un aperçu de l'approvisionnement préhistorique par les Amérindiens », dans *Archéologiques* n° 24, p. 68-88. Québec, Association des archéologues du Québec.

DYKE, A.S. et V.K. PREST
1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000. Ottawa.

EID, Patrick

2002 *Le secteur de la rue Vallière à l'ouest du Palais de l'intendant, CeEt-30, opération 37. Intervention archéologique 2001*. Québec, CÉLAT. 32 p.

ETHNOSCOP

1992 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau électrique d'Hydro-Québec dans la région Montmorency (secteur Jacques-Cartier) en 1991*. Québec, Hydro-Québec. 121 p.

2002 *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal Lachine. Intervention archéologique. Pôle Atwater. Terre-plein au nord du marché Atwater. BiFj-58*. Montréal, Ville de Montréal. 72 p.

2004 *Interventions archéologiques. Construction du pont Monk, Canal de Lachine. MTL00-08-4, 604G. 2000-2001*. Montréal, Ville de Montréal. 121 p.

2007 *Étude de potentiel archéologique. Sainte-Anne-de-Bellevue*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal. 137 p.

2009 *Patrimoine archéologique des poteries, briqueteries, tuileries et fabriques de pipes au Québec*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 66 p.

2010 *Surveillance archéologique sur la rue des Prairies à Québec, CeEt-30*. Montréal, Telecon. 12 p.

2011 *Vestiges architecturaux découverts à l'intersection des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais à Québec*. Québec, Bell. 20 p.

2014a *Inventaire archéologique à l'intérieur des voûtes du deuxième Palais de l'intendant à Québec (CeEt-30)*. Québec, Ville de Québec. 51 p.

2014b *Surveillance archéologique au 343, rue Saint-Paul (CeEt-123)*. Québec, Ville de Québec. 60 p.

2018 *155 et 165, rue de la Pointe-aux-Lièvres (CeEt-727). Intervention archéologique dans le cadre de la démolition des bâtiments, 2017*. Québec, Réseau de transport de la Capitale. 23 p.

2019a *Interventions archéologiques au 9-15, rue des Vaisseaux-du-Roi et au 4-12, ruelle de l'Ancien-Chantier en 2018. CeEt-123 et CeEt-150*. Québec, GParadis. 44 p.

2019b *Stationnement est de Radio-Canada. Interventions archéologiques (2016-2017). Faubourg à m'lasse, BjFj-185*. Montréal et Kirkland, Radio-Canada et Broccolini. 2 vol.

2020a *15 et 19, rue Saint-Nicolas (CeEt-30 et CeEt-150). Inventaire et surveillances archéologiques, 2019*. Québec, Ville de Québec. 63 p.

2020b *Grange en bois du domaine de Maizerets (CfEu-1). Fouilles archéologiques, 2019*. Québec, Ville de Québec. 283 p.

2021a *Réseau structurant de transport en commun. Inventaires archéologiques, 2020*. Québec, Ville de Québec. 153 p.

2021b *1130-1134, rue William et 344, rue Young, Montréal. Inventaire archéologique. Site de la boulangerie Gallery (BiFj-149)*. Montréal, École de technologie supérieure. 48 p.

FIELDS, Martin

2012 *Le site de l'îlot des Palais. (CeEt-30) : rapport d'intervention sur l'opération 65A*. Québec, Université Laval. 69 p.

FORTIER, Nicolas

2010 *Rapport de fouille de la sous-opération 55B dans le cadre du chantier-école 2007 de l'Université Laval*. Québec, Université Laval. 106 p.

2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute Côte-Nord », dans *Archéologiques* nº 24, p. 144-163. Québec, Association des archéologues du Québec.

2017 *Implantation d'un panneau d'information sur le site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec*. Québec, Ville de Québec. 16 p.

GAGNÉ-DUMONT, G. et Huguette LAMONTAGNE

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention sur les opérations 70A et 71A*. Québec, Université Laval. 96 p.

GALLICHAN, Gilles

1996 « De l'Anglo Pulp à la Daishowa; le moteur de l'économie », dans *Revue Cap-aux-Diamants*. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 27-29.

GARIÉPY, Gino et Claude BERGERON

1999 *Courville Villeneuve. Un Sault en héritage*. Beauport, Ville de Beauport.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUDREAU, Nathalie et Étienne TASCHEREAU

2008 *La Boswell a ce goût de "je ne sais quoi" : résultats des fouilles des latrines ouest du deuxième Palais de l'Intendant et de la touraille de la brasserie Boswell. Site de l'Îlot des Palais, CeEt-30-47, 2005*. Québec, Université Laval. 126 p.

GAUMOND, Michel

1970 *Sondage archéologique, premier Palais de l'intendant, CeEt-30*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

2006a *La villa Dunscomb et « la ferme aux Granges Noires ». Étude du potentiel archéologique*. Québec, CAMEO. 14 p.

2006b *Le premier enclos paroissial de Notre-Dame de Foy*. Québec. 27 p.

GIGUÈRE, G.-É. et C.-H. LAVERDIÈRE
1973 *Œuvres de Champlain*, vol. 1. Éditions du Jour.

GILBERT, Louis
2002 *Le site du deuxième Palais de l'intendant (CeEt-30), opération 36. Intervention archéologique 2001 sur la rue des Prairies*. Québec, CÉLAT. 29 p.

GIROUX, Pierre
1984 *Rapport de surveillance lors de travaux d'excavation, Québec*. Québec, Ville de Québec. 107 p.

1985 *Rapport de surveillance archéologique, côte Samson, rues Saint-Nicolas et Saint-Vallier, Québec*. Québec, Ville de Québec. 57 p.

1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC. 67 p.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. Lac-Mégantic, MRC du Granit.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Sherbrooke, Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke. 75 p.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC
1999 *Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière Beauport sur le parcours du prolongement de l'avenue Saint-David*. Beauport, Ville de Beauport. 29 p.

2005 *Le potentiel archéologique du Vieux-Wendake dit le Village-Huron*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 111 p.

GUIMONT, Jacques
1987 *Le site du premier Palais de l'intendant à Québec, CeEt-30, rapport préliminaire de la quatrième campagne de fouilles, 1985*. Sainte-Foy, CÉLAT. 186 p.

HALASZ CSIBA, Eva
2001 *Le cuir à fleur de peau*. Paris, Société Nouvelle Adam Brio. 173 p.

HAMEL, Philippe Antoine
2009 *Histoire de raconter : le quartier Maizerets*. Québec, Ville de Québec. 40 p.

HERZOG, Anja
2005 *Rapport de la XII^e campagne de fouilles. L'îlot des Palais de l'intendant, CeEt-30, opération 38 (été 2002)*. Québec, CÉLAT. 60 p.

JANSON, Rebecca
2008 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : rapport d'intervention sur l'opération 48*. Québec, Université Laval. 96 p.

JOUVE, R.P. Odoric-Marie
1915 *Les Franciscains et le Canada. Volume premier. L'établissement de la foi 1615-1629*. Québec, Couvent des S.S. Stigmates. 505 p.

LABELLE, Ronald
1979 *Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930)*. Ottawa, Musée national de l'Homme. 136 p.

LABONTÉ-LECLERC, Mélissa
2014 *Rapport de fouille de la sous-opération CeEt-30-72A dans le cadre du chantier-école 2013 de l'Université Laval*. Québec, Université Laval. 77 p.

LADOUCEUR, Marc Étienne
s.d. *Fouille archéologique de la sous-opération 78A. Chantier-école en archéologie historique de l'Université Laval à l'îlot des Palais (CeEt-30)*. Québec, Université Laval. 83 p.

LAFRAMBOISE, Yves
2001 *La maison au Québec : de la colonie française au XX^e siècle*. Montréal, Les Éditions de l'Homme. 363 p.

LALIBERTÉ, Marcel
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 52 p.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, Institut national de la recherche scientifique. 222 p.

LAMBART, Helen H.
1964 « 19th Century Potteries in the Province of Quebec. Part 2 », dans *Miscellaneous reports on sites in Quebec*. Parcs Canada, p. 11-40.

1970 *The Rivers of the Potters*. Ottawa, Musée national de l'Homme. 30 p.

LAMBERT, Vincent et Caroline MERCIER
2008 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), rapport d'intervention 2005, opération 46*. Québec, Université Laval. 126 p.

L'ANGLAIS, Paul Gaston, Richard FISET et Nicole DORION
1991 *Le site du Palais de l'intendant à Québec, travaux divers en archéologie*. Sainte-Foy, CÉLAT. 268 p.

LAPOINTE, Richard
2000 *Le bâtiment de la potasse de Québec, d'une industrie du XVIIe siècle aux industries du XX^e siècle. Intervention archéologique 2000*. Sainte-Foy, CÉLAT. 22 p.

LA ROCHE, Daniel
1989 *Inventaire archéologique, place de la Gare et les environs, Québec*. Québec, Ville de Québec. 202 p.

1991 *La place René-Lévesque, Québec*. Québec, Ville de Québec. 329 p.

LARUE, Hubert
1881 *Étude sur les industries de Québec*. Québec, Atelier typographique de Léger Brousseau. 47 p.

LASALLE, Pierre
1972 « Interglacial sediments in the Quebec City area », dans *24^e Congrès géologique international, Résumés*, p. 372-373. Montréal.

LAVOIE, Carl
2019 *Supervision archéologique 2018. Gare du Palais à Québec (site CeEt-123)*. Québec, Ville de Québec. 10 p.

LEBEL, Jean-Marie
1996 « La rivière Saint-Charles au cours des temps », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, hors série, p. 22-26. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

2004 « 150 ans de boulangerie à Québec », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, n^o 78, p. 20-25. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

LEBLANC, Joey
2017 *Site de l'Îlot des Palais : chantier-école 2015. Stage de fouilles. Opération 75*. Québec, Université Laval. 118 p.

LEJEUNE, père Paul
1972 *Relations des Jésuites [1611-1672]*. Éditions du Jour.

LE MOINE, James Macpherson
1872 *L'album du touriste. Archéologie, histoire, littérature, sport*. Québec, Augustin Côté. 385 p.

LEMOINE, Réjean
1983 « La santé publique, de l'inertie municipale à l'offensive hygiéniste », dans *La Ville de Québec. Histoire municipale IV – jusqu'à 1929*. Québec, Société historique de Québec, Cahier d'histoire nº 35, p.153-180.

L'ENCLUME
2016 *Analyse documentaire. Analyse typomorphologique et visuelle. Évaluation patrimoniale. 2155-2175 rue Saint-Patrick*. Montréal, Habitat l'Atelier. 149 p.

LETARTE, Judith
2007 « CeEt-30, site de l'Îlot des Palais, opération 41 – (2003). À la recherche de la cuisine du second Palais de l'Intendant », dans *Cahiers d'archéologie du CÉLAT 20*, p. 1-42. Québec, CÉLAT.

LÉVESQUE, Roxanne
2016 *Le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention archéologique de l'opération 74 (2014)*. Québec, Université Laval. 76 p.

LUNN, A.J.E.
2003 « DENYS DE LA RONDE, PIERRE ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, consulté le 28 décembre 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/denys_de_la_ronde_pierre_2F.html.

MARCIL, Eileen Reid
2000 *On chantait « Charley-Man ». La construction de grands voiliers à Québec de 1763 à 1893*. Sainte-Foy, Les Éditions GID. 468 p.

MARENGÈRE, Véronique
2017 *Le site de l'Îlot des Palais, CeEt-30. Rapport de l'intervention archéologique de l'opération 77 (2015)*. Québec, Université Laval. 72 p.

MARTEL, Sébastien
2007 *CeEt-884 : moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 1 p.

MARTIJN, Charles
1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, nº 3, p. 51-64. Montréal.

MARTIN, Paul-Louis
1978 « Les bâtiments de l'exploitation agricole traditionnelle », dans *Présence du passé*. Montréal, Radio-Canada. 14 p.

MORISSET, Lucie K.
2001 *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. 286 p.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

MOSS, William et Serge ROULEAU
1990 *Étude d'ensemble. Le potentiel archéologique du quartier Saint-Roch*. Québec, Ville de Québec. 148 p.

MOUSSETTE, Marcel et Michel FORTIN
1983 *Le site du premier Palais de l'intendant, rapport préliminaire de la première campagne de fouilles, 1982*. Sainte-Foy, CÉLAT. 81 p.

1984 *Le site du premier Palais de l'intendant, rapport préliminaire de la deuxième campagne de fouilles, 1983*. Sainte-Foy, CÉLAT. 108 p.

MOUSSETTE, Marcel, Myriam LECLERC et Sylvie LALIBERTÉ
1991 *Rapport annuel d'activités, neuvième campagne de fouilles, 1990, le site du premier Palais de l'intendant, CeEt-30*. Sainte-Foy, CÉLAT. 31 p.

NADEAU, Robert
2007 « CeEt-30, site de l'Îlot des Palais, opération 42 – (2003). Le plancher du palais et le bassin », dans *Cahiers d'archéologie du CÉLAT 20*, p. 91-158. Québec.

NOPPEN, Luc et A.J.H. RICHARDSON
1982 « GAUVREAU, PIERRE » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11. Sainte-Foy, Université Laval, consulté le 27 sept. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/gauvreau_pierre_11F.html.

PANET, Jean-Claude
1866 *Siège de Québec*. Québec, Société Littéraire et Historique de Québec. 31 p.

PARENT, Caroline et Mathieu BEAUDRY
2010 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), rapport d'intervention 2008, opération 62*. Québec, Université Laval. 129 p.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PARENTEAU, Gilles
2016 *Carte James Murray de 1761. Seigneurie Rivière Saint-François et vallée de Saint-Laurent*. 75 p.

PAULETTE, Claude
1994 *Giffard. Un souvenir des jésuites*. Beauport, Ville de Beauport. 16 p.

PELLETIER, Tommy-Simon
2012 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : rapport d'intervention de l'opération 61*. Québec, Université Laval. 103 p.

PELLETIER, Tommy-Simon et Réginald AUGER
2012 *Étude du potentiel archéologique du terrain situé à l'angle sud-est du croisement du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'autoroute Robert-Bourassa*. Québec, CAMEO. 60 p.

2013 *Inventaire archéologique dans le prolongement de l'avenue de la Médecine (été 2012), Université Laval, Québec*. Québec, Université Laval. 89 p.

PINTAL, Jean-Yves
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 257 p.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 22, n° 3, p. 41-54. Montréal.

2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis. 13 p.

2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », dans *Archéologiques* n° 19, p. 1-20. Québec, Association des archéologues du Québec.

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Tadoussac, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. 362 p.

2008 « Stadaconé : lieu de «demourance» de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants* n° 93, p. 11-14. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

2009 *Fouilles archéologiques, Marais du Nord, lac Saint-Charles : Chantier-école en préhistoire de l'Université Laval, saison 2009, et synthèse des travaux archéologiques (2001-2009)*. Québec, Université Laval. 87 p.

PONTON, François et Marie-Annick PRÉVOST
2005 *À la limite des propriétés privées et gouvernementales : l'évolution de l'occupation au nord-est de l'îlot des Palais sous la rue des Prairies. Site du palais de l'intendant à Québec, CeEt-30, opération 44. Intervention archéologique 2004*. Québec, Université Laval. 120 p.

POULIOT, Laurence et Olivier LALONDE
2016 *Le site de l'Îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention archéologique de l'opération 73 (2014)*. Québec, Université Laval. 125 p.

PROVOST, abbé Honorius
1976 *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signaÿ*. Québec, La Société historique de Québec. 323 p.

QUEF, P.
s.d. *Histoire de la tannerie*. Namur, Wesmael-Charlier. 80 p.

QUESNEL, Annie
1991 *Le site du premier Palais de l'intendant à Québec, rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles, 1988*. Sainte-Foy, CÉLAT. 219 p.

RENAUD, Louise
1986 *Le site du premier Palais de l'intendant à Québec, CeEt-30, rapport de la troisième campagne de fouilles, 1984*. Sainte-Foy, CÉLAT. 135 p.

RICARD-CHÂTELAIN, Baptiste
2020 « Des fouilles archéologiques sur la trace de François-Xavier Garneau », dans *Le Soleil*, 16 août 2020. Québec.

RICHARD, Pierre J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n^{os} 1-2, p. 39-56. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du «Grand Méganticois» : état des connaissances », dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n^{o} 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROCHEFORT, Frank

2007 « CeEt-30, site de l'Îlot des Palais, opération 43 – (2003). Fouille archéologique dans la rue des Prairies, îlot des Palais : exploration à l'intérieur des arrière-cours de la rue Saint-Nicolas », dans *Cahiers d'archéologie du CÉLAT 20*. Québec, CÉLAT, p. 203-259.

ROSS, Brian

2014 *Surveillance archéologique de l'installation de bases pour les panneaux de téléjalonnement dans le Vieux-Québec*. Québec, Ville de Québec. 49 p.

2017 *Surveillance archéologique des travaux de réfection des rues Pointe-aux-Lièvres, Lee et Cardinal-Maurice-Roy, Ville de Québec. (CeEt-945 et CeEt-946), automne 2016*. Québec, Ville de Québec. 66 p.

ROULEAU, Serge

1996 « Évaluation du potentiel archéologique (volet historique) », dans *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Études sectorielles*. Québec, Ville de Québec, p. 111-135.

1998 *Rapport d'activités archéologiques rue De Saint-Vallier Est, 1998*. Québec, Ville de Québec. 20 p.

2000 *Rapport de recherches archéologiques. Inventaire de la maison Fraser 1999*. Québec, Ville de Québec. 15 p.

2002 *Interventions archéologiques. Projets Palais de l'intendant, Église Saint-Jean-Baptiste, Avenue Moncton, Chemin Saint-Louis et les sites des batailles de 1759 et 1760*. Québec, Ville de Québec. 41 p.

2004 *Rapport de surveillance archéologique des travaux d'aménagement urbain, projets de la rue de la Croix-Rouge et Grande Allée, 2003*. Québec, Ville de Québec. 28 p.

2011 *Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, de Verdun et 1re Avenue*. Québec, Ville de Québec. 79 p.

2012 *Interventions archéologiques 2011, inventaire à la grange-étable du Domaine de Maizerets et surveillances des travaux sur les rues des Carrières, du Mont-Carmel, côte du Palais et 113, côte de la Montagne*. Québec, Ville de Québec. 34 p.

2014 *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec en 2013 (CeEt-884*). Québec, Ville de Québec. 8 p.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER

2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Québec, Ville de Québec. 142 p.

ROUSSEAU, Mélanie
s.d. *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30) : rapport d'intervention sur la sous-opération 66B (2011)*. Québec, Université Laval. 94 p.

ROY, L. Philippe
1923 *Constructions de ferme*. Québec, ministère de l'Agriculture. 95 p.

ROY, Olivier
2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), rapport d'intervention de l'opération 67A (2012)*. Québec, Université Laval. 123 p.

RURALYS
2014 *Surveillance archéologique des travaux de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires ouest, 2013*. Québec, Ville de Québec. 129 p.

2015 *Surveillance archéologique (automne 2014). Travaux de décontamination des sols dans les limites du stationnement de la propriété de la maison de Lauberivière à Québec. Site de l'îlot des Palais (CeEt-30)*. Québec, Ville de Québec. 106 p.

2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues De Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier.* Québec, Ville de Québec. 331 p.

2018 *Inventaire archéologique (automne 2017). Projet du Réseau de transport de la Capitale dans le secteur de la rue de la Pointe-aux-Lièvres à Québec*. Québec, Réseau de transport de la Capitale. 150 p.

2019 *Démolition du solage de l'édifice de la Croix-Rouge à Québec. Surveillance archéologique 2019*. Québec, Réseau de transport de la Capitale. 61 p.

SAGARD, frère Gabriel
s.d. *Histoire du Canada et Voyages que les Freres Mineurs Recollects y ont faicts pour la converfion des Infidelles Divisez en Quatre Livres*. Paris, Claude Sonnius. 1005 p.

SANTERRE, Simon
2009 *Le patrimoine archéologique des fortifications du Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 141 p.

SAVARD, Mario
1993 *Surveillance archéologique dans le Vieux-port de Québec lors de la construction des Quartiers de l'École navale*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 99 p.

SCOTT, abbé H.E.
1902 *Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy*. Québec, J.A. Laflamme. 620 p.

SIMONEAU, Daniel

1989 *Rapport de surveillance archéologique, interventions ponctuelles, Québec, 1988*. Québec, Ville de Québec. 80 p.

1997 *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1996*. Québec, Ville de Québec. 91 p.

2005 *Rapport d'inventaire archéologique. Maison Dorion-Coulombe*. Québec, Ville de Québec. 73 p.

2006 *Rapport d'inventaire et de surveillance archéologiques. Rue Bibaud, quartier Limoilou*. Québec, Ville de Québec. 57 p.

2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Québec, Ville de Québec. 409 p.

2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun. Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec. 54 p.

SIMONEAU, Daniel et Serge ROULEAU

1990 *Rapport de surveillance archéologique, interventions ponctuelles, Québec, 1990*. Québec, Ville de Québec. 80 p.

SOMCYNSKY, Pablo

1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 85 p.

SULTE, Benjamin

1882 *Histoire des Canadiens-Français 1608-1880*. Montréal, Wilson. 4 tomes.

TALON, Brigitte, Serge PAYETTE, Louise FILION et Ann DELWAIDE

2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils », dans *Quaternary Research* n° 64, p. 36-43. Cambridge, Cambridge University Press.

TROTIER, Louis

1961 « Les sites industriels dans l'agglomération québécoise », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 5, n° 10, p. 245-255. Sainte-Foy, Université Laval.

TRUDELLE, Joseph

1896 *Charlesbourg. Mélanges historiographiques*. Québec, Frs-N. Faveur. 255 p.

TRUELLE

2020 *Interventions archéologiques (2019). Projet de zone d'innovation du Littoral Est de la Ville de Québec, arrondissement de la Cité-Limoilou*. Québec, Ville de Québec. 77 p.

2021a *Fouilles archéologiques des sites CeEt-755 et CeEt-727 (été-automne 2019). Projet d'aménagement du pôle Saint-Roch*. Québec, Réseau de transport de la Capitale. 559 p.

2021b *Interventions archéologiques sur la rue Hermine, quartier Saint-Sauveur de Québec en 2020*. Québec, Ville de Québec. 73 p.

TREMBLAY, Yves

1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1983*. Québec, Hydro-Québec. 2 vol.

1986 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1984*. Québec, Hydro-Québec. 123 p.

WALLACE, Frederick William

1927 *In the wake of the wind ships*. Toronto, Musson. 228 p.

WINN, Graeme

2004 « Histoire du commerce du bois », dans *L'Encyclopédie canadienne*. Fondation Historica du Canada. 3 p.

WINTEMBERG, W.J.

1936 *Roebuck Prehistoric Village Site. Grenville County, Ontario*. Ottawa, National Museum of Canada. 178 p.

YOUNG-VIGNEAULT, Émilie

2014 *Le site de l'îlot des Palais (CeEt-30). Rapport d'intervention de l'opération 66A (saison 2011)*. Québec, Université Laval. 48 p.

ANNEXE : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
P1	Entre les avenues D'Estimauville et De Niverville	56			Traces d'occupations de 2000 à 500 ans avant aujourd'hui	Inventaire
P2	Entre le boulevard Langelier et la rue De Mazenod	149	CeEt-884, CeEt-931 et CeEt-932	-Chapdelaine *et al*. 1993 -Chrétien et Bernier 2002 -Des Barres vers 1778 -Duval 2011 -Fortier 2017 -Lamarche 2011 -LaSalle 1972 -Martel 2007 -Morneau 1989 -Rouleau 2014 -Rouleau et Fortier 2011 -Ruralys 2014 et 2016	Occupations au cours de l'Archaïque et du Sylvicole	Inventaire
P3	Entre la rue Papineau et la rivière Saint-Charles	256				
H1	Entre l'avenue De Niverville et la rue Desroches	138		Murray 1761	Maison du Régime français	Surveillance archéologique
H2	Entre les avenues De Vitré et de Villebon	141		-Des Barres *et al*. vers 1778 -Ethnoscop 2009	-Maison et dépendance du Régime français -Argile de potier	Surveillance archéologique
H3	Entre l'avenue de Villebon et le 1825, boulevard Henri-Bourassa	141		-Adams 1826 -Des Barres *et al*. vers 1778 -de Villeneuve 1686 -Lunn 2003	Occupation des lieux par les familles Pasquier, Simard et Laurent dit Lortie du XVII^{e} siècle au XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H4	En bordure ouest du chemin de la Canardière entre le viaduc du Canadien National et le boulevard des Capucins	144		Goad 1912	Fondation de la façade d'un entrepôt d'outils agricoles et vestiges d'un atelier existants au début du XX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H5	En bordure ouest du boulevard des Capucins entre le chemin de la Canardière et la rue De Beaujeu	145		-Goad 1912 -Underwriters' Survey Bureau 1923	Vestiges de maisons en bois et d'une glacière du premier quart du XX^{e} siècle et du complexe de Jos Lefrançois (moulin à scie, usine de rabotage et hangars à bois) actif de 1914 à 1956	Surveillance archéologique

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H6	Moitié est de l'aire d'étude du tronçon TB-3 entre le chemin de la Canardière et la caserne de pompiers	145 et 146		-Arkéos 2010 -Bunnett vers 1885 -de Villeneuve 1686 -Goad 1898 et 1912 -Hamilton 1761 -Maxwell 1887 -Sitwell 1867 -Underwriters' Survey Bureau 1923 -Vallée vers 1885	-traces de l'occupation agrodomestique des lieux depuis le XVII^{e} siècle -vestiges d'une corderie (vers 1830-début du XX^{e} siècle) transformée en manufacture de portes et fenêtres (1912-vers 1930)	Inventaire
H7	Partie est de l'aire d'étude du tronçon TB-3 aux abords de la 4^{e} Rue et de la 3^{e} Rue	147		-Goad 1898 et 1912 -Hopkins 1879 -Sitwell 1867 -Vallée vers 1885	Vestiges de New Waterford	Inventaire
H8	Moitié ouest de l'aire d'étude du tronçon TB-3 entre la 4^{e} Rue et la 1re Rue	147		-Goad 1898 et 1912 -Hopkins 1879 -Sitwell 1867 -Vallée vers 1885	Vestiges de New Waterford	Inventaire
H9	Entre l'autoroute Dufferin-Montmorency et le pont Joseph-Samson	148		-Des Barres *et al*. vers 1778 -Hamilton 1761 -Maxwell 1887 -Murray 1761 -Sitwell 1867	-Traces des retranchements de 1759 -Vestiges de bâtisses de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H10	Sous le pont Joseph-Samson	209		-Dumont 1998 -Sitwell 1867	Quai du milieu du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H11	Au nord-est du palais de justice	210		-Benoît *et al*. 1988 -Sitwell 1867	Prolongement du quai Orléans au début des années 1860	Inventaire
H12	À l'est du palais de justice	210	CeEt-130	-Benoît *et al*. 1988 -CÉRANE 1992b, 1993 et 1994b -Giroux 1984 -Sitwell 1867	Quai Caron construit dans les années 1850	Inventaire

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H13	Extrémité sud du boulevard Jean-Lesage	211	CeEt-130 et CeEt-478	-Board of Ordnance 1760 -Castonguay, Dandenault 2015b -CÉRANE 1992a, 1992b, 1993 et 1994b -Charbonneau 2008 -Chaussegros de Léry 1716, 1727, 1742 et 1752 -Croteau 1987 -Des Barres *et al*. vers 1778 -de Villeneuve 1692 -Giroux 1984 -La Roche 1989 -Levasseur de Neré 1709	Redoute Saint-Nicolas érigée en 1691 avec appentis ajouté à l'ouest entre 1727 et 1742	Inventaire
H14	Rue Saint-Paul près du boulevard Jean-Lesage	211	CeEt-30, CeEt-123 et CeEt-478	-Board of Ordnance 1760 -Castonguay, Dandenault 2015 -CÉRANE 1989b, 1992a et 1993 -Chaussegros de Léry 1742 et 1752 -Chewet 1785 -Cloutier 1998 -Croteau 1987 -Des Barres *et al*. vers 1778 -Ethnoscop 2011, 2014b et 2019a -Giroux 1984 -Goad 1898 -Hall 1799 -La Roche 1989 et 1991 -Lavoie 2019 -Mann 1791 -Marr 1779 -Ross 2014 -Tremblay 1984 (Voir le tableau 1 pour les références concernant le site CeEt-30)	-fossé ou clôtures à l'ouest de la redoute Saint-Nicolas? -vestiges de hangars et de magasins de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H15	Rue Saint-Paul de part et d'autre de la rue Saint-Dominique	212	CeEt-770, CeEt-780 et CeEt-781	-CÉRANE 1997 -Goad 1898 et 1910	-vestiges de la Quebec Transfer & Cartage du début du XX^{e} siècle et d'une maison en pierre datant peut-être de la fin des années 1820 -sols associés à l'occupation domestique depuis la fin du Régime français ainsi qu'à la fonction commerciale à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle	Inventaire
H16	Côté sud du boulevard Charest Est entre les rues Monseigneur-Gauvreau et de la Couronne	213 et 214	CeEt-445 à 450, CeEt-494, CeEt-496 à 515, CeEt-517 à 519, CeEt-521, CeEt-538, CeEt-539, CeEt-548 à 554 et CeEt-771	-CÉRANE 1988, 1989c, 1992b, 1993, 1996, 1997 et 1998 -Croteau 1987 -Goad 1898 et 1910 -Noppen et Richardson 1982 -Sanborn 1875	Témoins de l'occupation domestique, artisanale et commerciale à partir du milieu du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H17	Côté sud du boulevard Charest Est entre les rues de la Couronne et Dorchester	215	CeEt-554 et CeEt-732	-CÉRANE 1989c et 1995 -Goad 1916 -Sanborn 1875	Vestiges de maisons en bois du milieu du XIX^{e} siècle et de commerces du tournant du XX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H18	Côté sud du boulevard Charest Est à l'ouest de la rue Dorchester	215	CeEt-751	-CÉRANE 1996 -Sanborn 1875	Vestiges d'une manufacture de potasse, de savon et de suif (milieu des années 1870-début des années 1880)	Inventaire
H19	Coin sud-est du boulevard Charest Est et de la rue Caron	215	CeEt-221	-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Tremblay 1986	-traces de l'incendie de 1866 -vestiges architecturaux pouvant remonter au début du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H20	Trottoir nord du boulevard Charest Est et limite sud d'un stationnement un peu à l'est de la rue Caron	215		-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875	Vestiges de maisons de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H21	Boulevard Charest Est entre les rues Caron et Saint-Anselme	216	CeEt-577 et CeEt-764	-CÉRANE 1991 et 1996 -Goad 1898 et 1910 -Hopkins 1879 -Sanborn 1875	Vestiges de maisons du troisième quart du XIX^{e} siècle et d'une boulangerie (1886-1931)	Inventaire
H22	Boulevard Charest Est entre la rue Saint-Anselme et le boulevard Langelier	216	CeEt-549 et CeEt-834	-CÉRANE 1988 et 1989c -Goad 1898 et 1910 -Rouleau 1998 -Sanborn 1875	-vestiges d'habitations et d'une fabrique de savons ouverte vers 1870 et fermée au début du XX^{e} siècle -traces d'une cour à bois de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle	Inventaire
H23	Stationnement du côté nord du boulevard Charest Est à l'ouest de la rue Saint-Anselme	216		-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875	-vestiges de maisons de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et d'une boulangerie (1860-1879) -ressources archéologiques associées à une tannerie (fin des années 1880-1936)	Inventaire
H24	Boulevard Charest Ouest devant le Kaméléon	217		-Adams 1826 -Blanchet *et al*. 1988 -Des Barres *et al*. vers 1778 -Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1957	-traces d'une occupation remontant à la fin du Régime français -vestiges de maisons du XIX^{e} siècle	Inventaire
H25	Stationnement au coin sud-est du boulevard Charest Ouest et de la rue Hermine	217		-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1923 et 1957	Vestiges de maisons construites au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle	Inventaire

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H26	Stationnement entre les 1 et 17, boulevard Charest Ouest	217		-Benoît 1990 -Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1923 et 1957	Ressources archéologiques associées à une tannerie en opération du début des années 1870 jusqu'au début des années 1960	Inventaire
H27	Stationnements à l'ouest du Kaméléon	217		-Goad 1898 et 1910 -Lambart 1964 et 1970 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1923 et 1957	-ressources archéologiques associées à la poterie Mederschein installée en 1851 dans une maison existante, fermée au début des années 1890 et ayant laissé place à la fin du XIX^{e} siècle à une buanderie chinoise -vestiges d'une gare de tramway existante en 1875 et transformée en fabrique de sous-vêtements féminins au tournant du XX^{e} siècle	Inventaire
H28	Boulevard Charest Ouest entre les rues De Saint-Vallier Ouest et De Mazenod	217		-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1923 et 1957	Ressources archéologiques associées au cadre bâti ayant bordé la rue Saint-Jude du milieu du XIX^{e} siècle jusqu'à la fin des années 1950	Surveillance archéologique
H29	Stationnement à l'arrière des 145 et 155, boulevard Charest Ouest et du 451, rue De Mazenod	217		-Goad 1898 et 1910 -Sanborn 1875 -Underwriters' Survey Bureau 1957	Témoins de l'occupation domestique depuis le troisième quart du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H30	Bordure sud du chemin des Quatre-Bourgeois à mi-chemin entre l'autoroute Robert-Bourassa et l'avenue de la Médecine	250		-Auger et Taschereau 2006 et 2008 -Becquet 1682 -de Villeneuve 1686 -Gaumond 2006b -Genaple 1699 -Pelletier et Auger 2012 et 2013	Sépultures du dernier tiers du XVII^{e} siècle	Inventaire

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H31	À l'ouest de la Pyramide	251		de Villeneuve 1686	Occupation agrodomestique du dernier tiers du XVII^{e} siècle	Surveillance archéologique
H32	Au nord-ouest de la Pyramide	252		Murray 1761	Établissement agrodomestique existant à la fin du Régime français	Surveillance archéologique
H33	Au sud-ouest du 1380, rue de la Pointe-aux-Lièvres	291		Maxwell 1887	Édifice construit dans les années 1870 ou 1880	Surveillance archéologique
H34	De la rue Daniel à la rue Julien	291		-Goad 1898 et 1912 -Maxwell 1887 -Sitwell 1867	-vestiges de bâtiments (maisons en bois et dépendance d'un chantier naval?) du milieu du XIX^{e} siècle -vestiges de maisons et de magasins du dernier quart du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H35	Entre la rue Bibaud et la rivière Saint-Charles	292		-de Villeneuve 1686 -Goad 1898 et 1912 -Legendre 1854 -Marcil 2000 -Maxwell 1887 -Underwriters' Survey Bureau 1957	-ferme du domaine Notre-Dame-des-Anges -chantier naval Julien & Labbé du milieu du XIX^{e} siècle -bâtiments du dernier quart du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle	Inventaire
H36	De la rue Bickell à la rue Lee	293	CeEt-945	-Des Barres *et al*. vers 1778 -Hamilton 1761 -Jefferys 1760 -Maxwell 1887 -Ross 2017 -Sitwell 1867	-traces d'une redoute construite par les Français au cours de la Guerre de Conquête -vestiges d'un chantier naval du troisième quart du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique
H37	Côté sud de la rue de la Pointe-aux-Lièvres au sud-est du parc canin	294		-Marcil 2000 -Maxwell 1887 -Sitwell 1867	Bâtiments du chantier naval de Joseph Trahan du début du dernier tiers du XIX^{e} siècle	Surveillance archéologique

Zone	Localisation	Plan (volume II)	Code(s) Borden	Références	Potentiel archéologique	Recommandation
H38	Extrémité est du tronçon TB-12	294		-Des Barres *et al*. vers 1778 -Hamilton 1761 -Jefferys 1760	Traces des retranchements aménagés par les Français au cours de la Guerre de Conquête	Inventaire

ISBN 978-2-89552-200-3